

# Bulletin officiel de la propriété industrielle

## Brevets d'invention

Demandes de brevets - n<sup>os</sup> 2 990 324 à 2 990 592

Certificats complémentaires de protection

Topographies de produit semi-conducteurs

(Code de la propriété intellectuelle, Livre VI)

## AVERTISSEMENT

Les titulaires de brevets reçoivent des courriers de sociétés privées étrangères (voir liste indicative au verso), qui leur proposent de publier, d'enregistrer ou d'inscrire leurs titres, au niveau européen ou international, moyennant des sommes importantes.

Ces courriers reprennent les informations concernant le titre publiées au Bulletin officiel de la propriété industrielle (numéro et date de dépôt et/ou de publication, référence à la classification internationale, revendication de priorité, etc ...).

**Attention :**

**L'INPI n'a aucun lien avec ces sociétés.** C'est directement dans le BOPI qu'elles se procurent les coordonnées des déposants.

Les prestations qu'elles proposent **n'ont aucun caractère officiel, ne sont pas obligatoires et sont dénuées de tout effet juridique.**

En effet, la loi française n'exige, pour faire produire à un brevet ses pleins effets, que la publication officielle au BOPI. Cette publication est assurée par l'INPI et ne donne d'ailleurs lieu au versement d'aucune redevance, son coût étant couvert par la redevance de dépôt.

Pour étendre la protection d'un brevet à l'international, l'INPI est habilité à recevoir les demandes pour la France et les transmet directement à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), qui en assure la publication.

Au niveau européen, l'Office européen des brevets (OEB) assure la publication et la délivrance des brevets européens.

**Toute autre insertion est dépourvue d'effet juridique et, si elle a lieu, ne peut revêtir qu'un caractère publicitaire qu'il appartient à chacun d'apprécier.**

## Liste indicative des sociétés concernées

✓ **ZDR-Datenregister GmbH**

P.O.-Box 102422,  
60024 Frankfurt/M-Germany

Cette société propose des publications sous les intitulés suivants :

- en matière de brevets :

« ZENTRALES DATENREGISTER EUROPAISCHER PATENTE  
CENTRAL DATA-REGISTER EUROPEAN PATENT BULLETIN  
**REGISTRE CENTRALE DES DONNEES BULLETIN EUROPEEN DES BREVETS »**

- en matière de marques :

« ZENTRALES DATENREGISTER FÜR INTERNATIONALE MARKEN  
CENTRAL DATA-REGISTER OF INTERNATIONAL MARKS  
**REGISTRE CENTRALE DES DONNEES MARQUES INTERNATIONALES »**

- en matière de dessins et modèles :

« CENTRAL DATA REGISTER INTERNATIONAL DESIGNS BULLETIN  
**REGISTRE CENTRALE BULLETIN DES DESSINS ET MODELES INTERNATIONAUX »**

✓ **TRADEMARK PUBLISHER GMBH,**

BP 73  
A-1190 WIEN

✓ **GLOBUS EDITION S.L.**

Production and Shipping Department  
Rauchgasse 41 Top 1  
A-1120 Vienna, Austria

✓ **SOCIETE POUR PUBLICATION ET INFORMATION S.A.R.L. SPI**

GESELLSCHAFT FÜR PUBLIKATIONEN UND INFORMATIONEN GES.M.B.H.  
Parkring 10  
A-1010 Vienna, Austria

✓ **MADE IN FRANCE**

INTERBUSINESS RESEARCH INSTITUTE S.A.  
Les Résidences du Golf A6  
Case Postale 568  
CH - 1196 GLAND  
SUISSE

## SOMMAIRE

Codes de l'OMPI utilisés en matière de documentation de brevets p. IV

	Pages		Pages
<b>PARTIE PRÉLIMINAIRE</b>		<b>QUATRIÈME PARTIE</b>	
Décisions du Directeur Général de l'INPI.....	7	<b>Certificats complémentaires de protection pour les médicaments ou pour les produits phytopharmaceutiques</b>	
<b>PREMIÈRE PARTIE</b>		4.1 Demandes de CCP pour les médicaments rendues publiques.....	225
<b>Publication des demandes de brevets d'invention, de certificats d'utilité, de certificats d'addition</b>		4.2 Demandes de CCP pour les produits phytopharmaceutiques rendues publiques.....	néant
1.1 Abrégés du contenu technique de l'invention.....	13	4.3 Demandes de CCP pour les médicaments rejetées.....	néant
1.2 Table alphabétique par noms des déposants.....	151	4.4 Demandes de CCP pour les produits phytopharmaceutiques rejetées.....	néant
1.3 Table par domaines techniques.....	165	4.5 CCP pour les médicaments délivrés....	néant
1.4 Corrections et/ou modifications.....	néant	4.6 CCP pour les produits phytopharmaceutiques délivrés.....	néant
<b>DEUXIÈME PARTIE</b>		4.7 Corrections et/ou modifications.....	néant
<b>Listes relatives aux demandes de brevets et aux brevets d'invention ayant fait l'objet d'un dépôt en France</b>		<b>CINQUIÈME PARTIE</b>	
2.1 Rapports de recherche préliminaires rendus publics.....	189	<b>Topographies de produits semi-conducteurs</b>	
2.2 Brevets d'invention, certificats d'utilité, certificats d'addition délivrés.....	197	5.1 Publication des topographies de produits semi-conducteurs.....	néant
2.3 Avis documentaires délivrés.....	néant	5.2 Corrections et/ou modifications.....	néant
2.4 Table de correspondance entre les numéros d'enregistrement nationaux et les numéros de publication.....	203	<b>SIXIÈME PARTIE</b>	
2.5 Corrections et/ou modifications.....	néant	<b>Registre national des brevets</b>	
<b>TROISIÈME PARTIE</b>		6.1 Inscriptions concernant les brevets, les certificats complémentaires de protection et les topographies de produits semi-conducteurs.....	249
<b>Listes relatives aux demandes de brevets et aux brevets européens produisant ou non leurs effets en France</b>		6.2 Décisions de constatation de déchéance inscrites au RNB.....	néant
3.1 Brevets européens dont la traduction a été remise à l'INPI.....	néant	6.3 Corrections et/ou modifications.....	néant
3.2 Brevets européens dont la traduction n'a pas été remise à l'INPI.....	néant	<b>SEPTIÈME PARTIE</b>	
3.3 Demandes de brevets européens pour lesquelles la traduction des revendications et éventuellement la traduction révisée des revendications ont été remises à l'INPI.....	217	<b>Registre national spécial des logiciels</b>	
3.4 Corrections et/ou modifications.....	néant	7.1 Inscriptions concernant les nantissements de logiciel.....	néant
		7.2 Corrections et/ou modifications.....	néant

## CODES UTILISES EN MATIERE DE DOCUMENTATION DE BREVETS

**Extrait de la norme ST 9 de l'OMPI\* concernant l'identification des données bibliographiques des documents de brevets.**

Les codes ci-après sont utilisés sur la première page des documents de brevets ainsi que dans les abrégés publiés au bulletin officiel de la propriété industrielle pour identifier les données bibliographiques sans connaître la langue utilisée. Les codes sont indiqués dans un cercle avant les données correspondantes.

- ① Numéro de publication
  - ② Désignation du type de document (détail ci-après)
  - ③ Identification de l'office qui publie le document
  - ④ Numéro d'enregistrement national
  - ⑤ Date de dépôt
  - ⑥ Classification internationale des brevets
  - ⑦ Titre de l'invention
  - ⑧ Abrégé
  - ⑨ Nom de l'inventeur (le cas échéant) suivi éventuellement du nom de la société d'appartenance
  - ⑩ Nom(s) du ou des demandeurs(s)
  - ⑪ Nom(s) du ou des titulaire(s) le cas échéant. (Ce code n'apparaît que sur la première page du brevet délivré)
  - ⑫ Nom du mandataire en France (le cas échéant)
  - ⑬ Références à d'autres documents apparentés (le cas échéant).
  - ⑭ Pays dans lequel (lesquels) la (les) demande(s) de priorité a (ont) été déposée(s).  
Date(s) de dépôt de la (des) demande(s) de priorité.  
Numéro(s) attribué(s) à la (aux) demandes de priorité.
- (le cas échéant)

Ci-dessous figure un exemple d'abrégé avec les codes correspondants :

① **2.700.840** ② **(A1)** ③ **(93 15363)**. - ④ **21 décembre 1993.**  
 ⑤ F 41 G 3/00, 1/38 (2013.01), F 41 A 17/00. - ⑥ **Arme à visée stabilisée**  
 ⑦ (Inventeurs : Giry Philippe ; Michel Claude ; Quentin Vincent ; Mazerolle Denis). - ⑧ *Demandeur : THOMSON-CSF Société Anonyme*, - ⑨ Mandataire : Brykman Georges. - ⑩ Pr. FR, 21 décembre 1992, n° 09215381.

⑦ Arme individuelle(10) ayant un canon (11) axé sur un axe de tir XX' et des moyens optronique de visée définissant un axe de visée YY' de l'arme(10), un moyen de commande de la mise à feu d'une munition tirée par l'arme, actionnable par un porteur de l'arme, arme caractérisée en ce qu'elle comporte des moyens (15, 16-22, 23-13, 14, -112, 114) de stabilisation de l'axe YY' de visée, des moyens de détection de coïncidence angulaire (16, 24, 25-48, 49) entre l'axe de visée YY' et l'axe de tir XX' ces moyens émettant un signal de mise à feu lorsqu'il y a coïncidence entre les deux axes et en ce que la commande de la mise à feu(18) actionnable par le porteur de l'arme et un circuit de mise à feu automatique(26) déclenchant la mise à feu de la munition lorsque le moyen d'autorisation(18) a été actionné et que les moyens de détection de coïncidence émettent le signal de mise à feu.

\* OMPI : Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

**Extrait de la norme ST 16 de l'OMPI pour l'identification de différents types de documents de brevets :**

A1	Demande de brevet	B1	Brevet
A2	Demande de certificat d'addition à un brevet	B2	Certificat d'addition à un brevet
A3	Demande de certificat d'utilité	B3	Certificat d'utilité
A4	Demande de certificat d'addition à un certificat d'utilité	B4	Certificat d'addition à un certificat d'utilité

**Extrait de la norme ST 3 de l'OMPI**

**Code normalisé à deux lettres recommandé pour la représentation des pays ainsi que d'autres entités et des organisations internationales délivrant ou enregistrant des titres de propriété industrielle. (m.à.j. décembre 1994).**

AE	Emirats arabes unis	EC	Equateur	LA	Laos	SA	Arabie Saoudite
AF	Afghanistan	EE	Estonie	LB	Liban	SB	Iles Salomon
AG	Antigua-et-Barbuda	EG	Egypte	LC	Sainte-Lucie	SC	Seychelles
AI	Anguilla	ES	Espagne	LI	Liechtenstein	SD	Soudan
AL	Albanie	ET	Ethiopie	LK	Sri Lanka	SE	Suède
AN	Antilles néerlandaises			LR	Libéria	SG	Singapour
AO	Angola	FI	Finlande	LS	Lesotho	SH	Sainte-Hélène
AR	Argentine	FJ	Fidji	LT	Lituanie	SI	Slovénie
AT	Autriche	FK	Iles Falkland (Malvinas)	LU	Luxembourg	SK	Slovaquie
AU	Australie	FR	France	LV	Lettonie	SL	Sierra Leone
AW	Aruba			LY	Libye	SM	Saint-Martin
		GA	Gabon			SN	Sénégal
BB	Barbade	GB	Royaume-Uni	MA	Maroc	SO	Somalie
BD	Bangladesh	GD	Grenade	MC	Monaco	SR	Suriname
BE	Belgique	GE	Georgie	MD	République de Moldova	ST	Sao Tomé-et-Principe
BF	Burkina Faso	GH	Ghana	MG	Madagascar	SV	El Salvador
BG	Bulgarie	GI	Gibraltar	ML	Mali	SY	Syrie
BH	Bahrein	GM	Gambie	MM	Myanmar	SZ	Swaziland
BI	Burundi	GN	Guinée	MN	Mongolie		
BJ	Bénin	GQ	Guinée équatoriale	MO	Macao	TC	Iles Turques et Caïques
BM	Bermudes	GR	Grèce	MR	Mauritanie	TD	Tchad
BN	Brunéi Darussalam	GT	Guatemala	MS	Montserrat	TG	Togo
BO	Bolivie	GW	Guinée-Bissau	MT	Malte	TH	Thaïlande
BR	Brésil	GY	Guyana	MU	Maurice	TN	Tunisie
BS	Bahamas			MV	Maldives	TO	Tonga
BT	Bhoutan	HK	Hong-Kong	MW	Malawi	TR	Turquie
BW	Botswana	HN	Honduras	MX	Mexique	TT	Trinité-et-Tobago
BY	Bélarus	HR	Croatie	MY	Malaisie	TV	Tuvalu
BZ	Bélize	HT	Haïti	MZ	Mozambique	TW	Taïwan, province de Chine
		HU	Hongrie			TZ	République-Unie de Tanzanie
CA	Canada			NA	Namibie		
CF	République Centrafricaine	ID	Indonésie	NE	Niger	UA	Ukraine
CG	Congo	IE	Irlande	NG	Nigéria	UG	Ouganda
CH	Suisse	IL	Israël	NI	Nicaragua	US	Etats-Unis d'Amérique
CI	Cote d'Ivoire	IN	Inde	NL	Pays-Bas	UY	Uruguay
CL	Chili	IQ	Iraq	NO	Norvège	UZ	Ouzbékistan
CM	Cameroun	IR	Iran (République islamique d')	NP	Népal		
CN	Chine	IS	Islande	NR	Nauru	VA	Saint-Siège
CO	Colombie	IT	Italie	NZ	Nouvelle-Zélande	VC	Saint-Vincent-et-Grenadines
CR	Costa Rica					VE	Venezuela
CU	Cuba	JM	Jamaïque	OM	Oman	VG	Iles Vierges (britanniques)
CV	Cap-Vert	JO	Jordanie	PA	Panama	VN	Viet Nam
CY	Chypre	JP	Japon	PE	Pérou	VU	Vanuatu
CZ	République tchèque			PG	Papouasie-Nouvelle-Guinée	WS	Samoa
		KE	Kenya	PH	Philippines		
DE	Allemagne	KH	Cambodge	PK	Pakistan	YE	Yemen
DJ	Djibouti	KI	Kiribati	PL	Pologne	YU	Yougoslavie
DK	Danemark	KN	Comores	PT	Portugal		
DM	Dominique	KM	Saint-Kitts-et-Nevis	PY	Paraguay		
DO	République dominicaine	KP	République populaire démocratique de Corée				
DZ	Algérie			QA	Qatar	ZA	Afrique du Sud
		KR	République de Corée			ZM	Zambie
		KW	Koweït	RO	Roumanie	ZR	Zaire
		KY	Caïmanes, îles	RU	Fédération de Russie	ZW	Zimbabwe
		KZ	Kazakhstan	RW	Rwanda		

**ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

**DELIVRANT OU ENREGISTRANT DES TITRES DE PROPRIETE INDUSTRIELLE**

OA	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)
AP	Organisation Régionale Africaine de la Propriété Industrielle (ARIPO)
BX	Bureau Benelux des marques et bureau Benelux des dessins et modèles
EP	Office européen des Brevets
WO	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

## L'INPI vous accueille

Pour contacter le siège et les délégations régionales : 0820 213 213 (0,09 € TTC/mn)

Pour toute information INPI Direct : 0820 210 211

Site internet : [www.inpi.fr](http://www.inpi.fr)

### Siège

15, rue des Minimes – CS 50001  
92677 COURBEVOIE Cedex  
[contact@inpi.fr](mailto:contact@inpi.fr)

### ALSACE

2, rue Brûlée  
67000 Strasbourg  
[alsace@inpi.fr](mailto:alsace@inpi.fr)

### AQUITAINE

2, Place de la Bourse  
33076 Bordeaux Cedex  
[aquitaine@inpi.fr](mailto:aquitaine@inpi.fr)

### AUVERGNE

DRIRE / INPI  
21, allée Evariste Galois  
63174 Aubière Cedex  
[auvergne@inpi.fr](mailto:auvergne@inpi.fr)

### BASSE-NORMANDIE

DRIRE / INPI  
Citis - Le Pentacle  
Avenue de Tsukuba  
14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex  
[bassenormandie@inpi.fr](mailto:bassenormandie@inpi.fr)

### BOURGOGNE

CRCI/INPI  
Place des Nations Unies  
BP 87009  
21070 DIJON Cedex  
[bourgogne@inpi.fr](mailto:bourgogne@inpi.fr)

### BRETAGNE

Maison de la Technopole  
15, rue du Chêne Germain  
35510 Cesson Sévigné Cedex  
[bretagne@inpi.fr](mailto:bretagne@inpi.fr)

### GUADELOUPE

488, rue de la Chapelle  
Z.I. de Jarry  
97122 Baie Mahaut  
[guadeloupe@inpi.fr](mailto:guadeloupe@inpi.fr)

### LANGUEDOC-ROUSSILLON

DRIRE / INPI  
3, PAUL BEC  
CS 29537  
34961 Montpellier Cedex 2  
[languedocroussillon@inpi.fr](mailto:languedocroussillon@inpi.fr)

### LORRAINE

123, rue du Faubourg des Trois Maisons  
BP 30749  
54064 Nancy Cedex  
[lorraine@inpi.fr](mailto:lorraine@inpi.fr)

### MIDI-PYRENEES

Parc d'Activités de Basso Cambo  
3, rue Michel Labrousse  
BP 10656  
31106 Toulouse Cedex 01  
[midipyrenees@inpi.fr](mailto:midipyrenees@inpi.fr)

### NORD-PAS-DE-CALAIS

97, boulevard Carnot  
59040 Lille Cedex  
[nordpasdecalsais@inpi.fr](mailto:nordpasdecalsais@inpi.fr)

### PACA Est

249, rue Fernand Léger  
BP 267  
06905 Sophia-Antipolis Cedex  
[pacaest@inpi.fr](mailto:pacaest@inpi.fr)

### PACA Ouest

32, cours Pierre Puget  
13286 Marseille Cedex 06  
[pacaouest@inpi.fr](mailto:pacaouest@inpi.fr)

### PAYS DE LA LOIRE

3, place de la Petite Hollande  
BP 82308  
44023 Nantes Cedex 01  
[paysdelaloire@inpi.fr](mailto:paysdelaloire@inpi.fr)

### RHÔNE-ALPES Grenoble

W.T.C./EUROPOLE  
5, place Robert Schuman  
BP 1515  
38025 Grenoble Cedex 01  
[rhonealpesgrenoble@inpi.fr](mailto:rhonealpesgrenoble@inpi.fr)

### RHÔNE-ALPES Lyon

43, rue Raulin  
69364 Lyon Cedex 07  
[rhonealpeslyon@inpi.fr](mailto:rhonealpeslyon@inpi.fr)

### RHÔNE-ALPES Saint-Etienne

DRIRE / INPI  
15, rue de l'Alma  
42029 Saint-Etienne Cedex  
[rhonealpessaintetienne@inpi.fr](mailto:rhonealpessaintetienne@inpi.fr)

---

# **PARTIE PRELIMINAIRE**

---

**DÉCISIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DE L'INPI**





**DECISIONS**  
**relatives à la qualification et à l'organisation professionnelle**  
**en matière de propriété industrielle**

**Par décision du Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle, ont été :**

**- inscrits, sur la liste des conseils en propriété industrielle (Section I) :**

M. Georges REYNAUD, mentions "Brevets d'invention," et "Ingénieur", exerçant à titre consultant  
Au sein du cabinet LLR à Cabriès, le 4 septembre 2013

M. Guillaume STERNE, mentions "Brevets d'invention," et "Ingénieur", exerçant à titre individuel  
à Cabriès, le 4 septembre 2013

**- inscrites, sur la liste des conseils en propriété industrielle (Section II) :**

La société par actions simplifiée à associé unique « DGIP », le 4 septembre 2013

La société par actions simplifiée « JUNCA SCHWARTZ », le 17 septembre 2013

La société de participations financières de profession libérale de conseils en propriété industrielle  
« SAS JVRB » dans la section spécifique aux sociétés de participations financières de profession  
libérale.

**- radiés, à sa demande, de la liste des conseils en propriété industrielle (Section I) :**

M. Denis MESHAKA, le 3 juillet 2013

Mme Sylvie GUILBERT, le 4 septembre 2013

**- radiés, de la liste des conseils en propriété industrielle (Section I) :**

M. Florent LAMY, Mme Claire MOURRIERAS et M. Gilles PECHER, le 12 septembre 2013

**- radiée de la liste des conseils en propriété industrielle (Section II) :**

La société à responsabilité limitée "ARPENT", le 3 juillet 2013

**- suspendus, de la liste des conseils en propriété industrielle :**

M. Stéphane HEDARCHET et Mme Nathalie PATRY, le 4 septembre 2013



---

# PREMIÈRE PARTIE

---

## PUBLICATION DES DEMANDES DE BREVETS D'INVENTION, DE CERTIFICATS D'UTILITÉ, DE CERTIFICATS D'ADDITION

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

Pages

1.1	Abrégés du contenu technique de l'invention.....	13
1.2	Table alphabétique par noms des déposants.....	151
1.3	Table par domaines techniques .....	165
1.4	Corrections et/ou modifications .....	néant



# 1.1 ABRÉGÉS DU CONTENU TECHNIQUE DE L'INVENTION

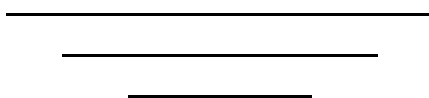
Abrégés du contenu technique de l'invention relatifs à des demandes de brevets d'invention, de certificats d'utilité, de certificats d'addition rendues publiques,

**N° 2.990.324 à 2.990.592**

qui correspondent aux numéros signalés dans la table alphabétique par noms de déposants et la table par domaines techniques figurant en 1.2 et 1.3 ci-après.

Les abrégés sont publiés dans l'ordre numérique croissant des numéros de publication qui coïncide avec l'ordre de succession normal des indices de la classification internationale des brevets attribués aux demandes de brevets à titre principal.

A partir du n° 2 872 380 (BOPI "Brevets d'invention" n° 1 du 6 janvier 2006) les demandes de brevets sont classées selon les indices de la huitième édition de cette classification (Int.Cl<sup>8</sup>).



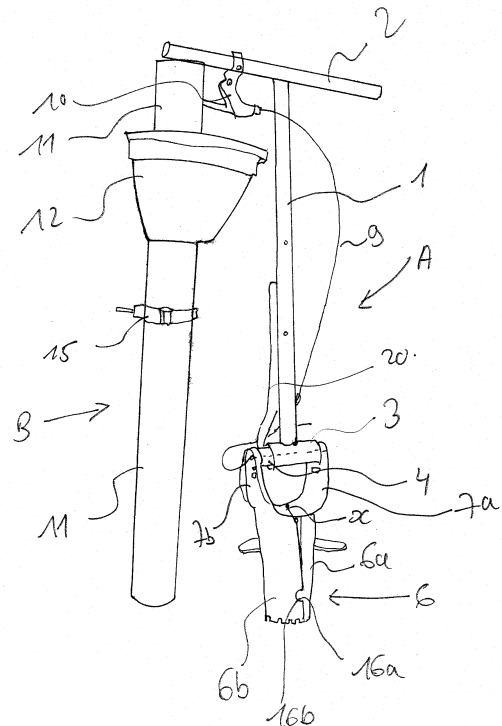
Les textes complets de ces documents sont mis à la disposition du public, dans les salles de consultation de l'Institut National de Propriété Industrielle, à Paris et en province et peuvent être fournis à la demande.



① 2.990.324 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01361]. – ⑳ 09 mai 2012. – ⑤ A 01 C 5/02 (2013.01). – ⑤ OUTIL A MAIN POUR PLANTER DES BULBES DANS LE SOL SANS MODIFICATION DE LA POSITION DE L'UTILISATEUR – ⑦ (Inventeur: BEHE JEAN MARC). – ⑦ Demandeur: BEHE JEAN MARC, – ⑦ Mandataire: BURKARD THIERRY

⑤ L'invention concerne un outil à main destiné à planter des bulbes dans le sol, et comportant des moyens pour réaliser un orifice dans le sol, des moyens pour introduire dans cet orifice un bulbe au choix de l'utilisateur et des moyens pour reboucher le trou, ces opérations pouvant être réalisées sans obliger l'utilisateur à se baisser.

L'outil selon l'invention comporte un module de forage (A) avec une tige centrale (1) associée par son extrémité supérieure à une barre perpendiculaire (2), et par son extrémité inférieure à une section de tube creux (3) d'axe longitudinal perpendiculaire à l'axe vertical de la tige centrale (1) recevant des moyens de forage constitués d'un élément tronconique (6) évasé vers le bas, ouvert à ses deux extrémités et formé de deux demi-cônes (6a, 6b) articulées entre eux selon un axe x reliant leurs bords supérieurs respectifs, ainsi qu'un module d'alimentation (B) composé d'un conduit creux (11), ouvert à ses deux extrémités, recevant dans sa partie supérieure un réceptacle (12) pour des bulbes (13) et pouvant être solidarisé au module de forage (A), respectivement désolidarisé.



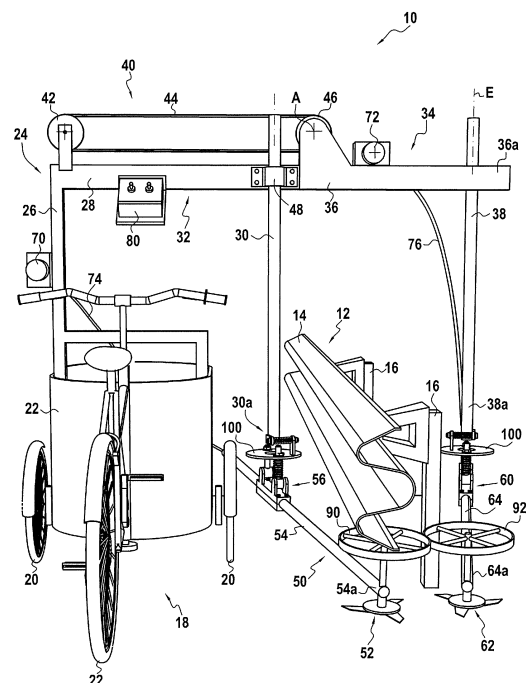
① 2.990.325 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54315]. – ⑳ 11 mai 2012. – ⑤ A 01 D 34/84 (2013.01). – ⑤ FAUCHEUSE SOUS GLISSIERES – ⑦ (Inventeur: DELBAERE MICHEL). – ⑦ Demandeur: SOTRAVEER Société par actions simplifiée, – ⑦ Mandataire: CABINET BEAU DE LOMENIE Société civile

⑤ L'invention porte sur un engin de fauchage (10) d'un accotement routier sur lequel est disposé au moins un obstacle (16).

L'invention se caractérise par le fait que l'engin de fauchage comporte:

- un porteur à roues (12) ayant un cadre;
- ledit cadre comportant des premier et second montants (30,38) disposés de part et d'autre de l'obstacle;
- un premier disque de coupe (52) monté à l'extrémité arrière (54a) d'une première tige (54) afin de réaliser une coupe autour de l'obstacle,;

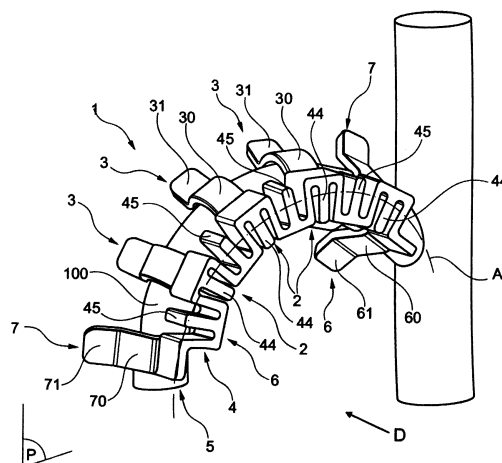
- un second disque de coupe (62) monté à l'extrémité arrière (64a) d'une seconde tige (64) afin de réaliser une coupe autour de l'obstacle; les première et seconde tiges s'étendant de l'avant vers l'arrière du porteur à roues; et
- des moyens moteurs pour entrainer en rotation les premier et second disques de coupe.





① 2.990.326 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54290]. – ⑳ 10 mai 2012. – ⑤ A 01 G 17/10 (2013.01). – ⑥ DISPOSITIF DE MAINTIEN POUR BRANCHE DE PLANTE – ⑱ (Inventeur: TORRES JOSEP). – ⑳ Demandeur: A RAYMOND ET CIE Société en commandite simple, – ㉑ Mandataire: CABINET PRUGNEAU SCHAUB

① Un dispositif de maintien (1) pour branche (100) de plante, formant une goulotte définissant un logement (5) d'axe longitudinal (A) apte à recevoir ladite branche (100), ladite goulotte étant apte à s'incurver et étant formée par un corps allongé (4), des premières pattes de guidage (2) et des secondes pattes de guidage (3) flexibles et s'étendant directement et respectivement de part et d'autre dudit corps allongé (4), les extrémités desdites premières pattes de guidage (2) et desdites secondes pattes de guidage (3) opposées audit corps allongé (4) étant indépendantes les unes des autres, lesdites butées mécaniques (44, 45) comportant des premières butées mécaniques (44) et des secondes butées mécaniques (45), prévues respectivement de part et d'autre dudit corps allongé (4) et aptes successivement à limiter l'incurvation de ladite goulotte dans un premier et un second sens d'incurvation.



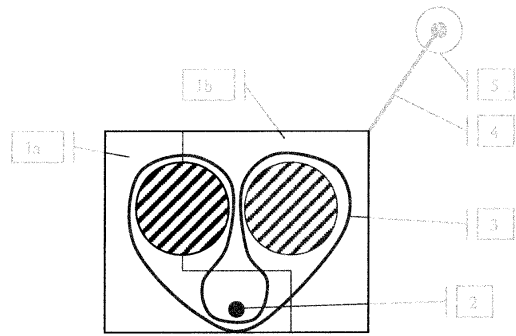
① 2.990.327 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54209]. – ⑳ 09 mai 2012. – ⑤ A 01 N 65/00 (2013.01), A 01 P 21/00. – ⑥ EXTRAITS DE SARMENTS DE VIGNE, COMPOSITIONS LES CONTENANT ET LEUR UTILISATION COMME AGENT ANTI-PATHOGENE POUR LES PLANTES – ⑱ (Inventeurs: GINDRO KATIA; MAXANT FRANCOIS XAVIER; SCHNEE SYLVAIN; DUBUIS PIERRE HENRI; WOLFENDER JEAN LUC; FERREIRA QUEIROZ EMERSON; GODEFROY PENELOPE). – ⑳ Demandeur: TRIBO TECHNOLOGIES Société à responsabilité limitée, – ㉑ Mandataire: CABINET PLASSE-RAUD

① La présente invention a pour objet un extrait de sarments de vigne ne comprenant pas de resvératrol et ne comprenant pas de viniférine.

Elle a également pour objet des extraits de sarments de vigne obtenus par extraction dans le méthanol de sarments de vigne suivi d'un fractionnement par extraction solide/liquide à l'aide de plusieurs éluants consistant respectivement en un mélange eau/méthanol dans une proportion 80/20, 60/40, 40/60 et en du méthanol seul.

L'invention a également pour objet l'utilisation d'au moins un extrait de sarments de vigne tel que défini ci-dessus ou d'une composition phytopharmaceutique comprenant au moins un extrait tel que défini ci-dessus, pour le traitement préventif et/ou curatif de plantes contre des maladies induites par des agents pathogènes, et en particulier pour le traitement de la vigne contre le mildiou, l'oïdium et/ou la pourriture grise.

① 2.990.328 – ② (A3) – ③ [12 01359]. – ④ 10 mai 2012. – ⑤ A 21 C 3/02 (2013.01). – ⑥ **DISPOSITIF COMPLET POUR ROULER, GARNIR ET CUIRE DES GALETES FINES AFIN DE CONFECTIONNER DES SPECIALITES GASTRONOMIQUES** – ⑦ (Inventeurs: SIRAKIAN NOEMIE; VARAIGNE VIRGINIE; PATTIN ADELINE; PEDRENI DAVID; LOUBIERE VALENTIN). – ⑧ Demandeurs: SIRAKIAN NOEMIE; VARAIGNE VIRGINIE; PATTIN ADELINE; PEDRENI DAVID; LOUBIERE VALENTIN, – ⑨ Mandataire: SIRAKIAN NOEMIE

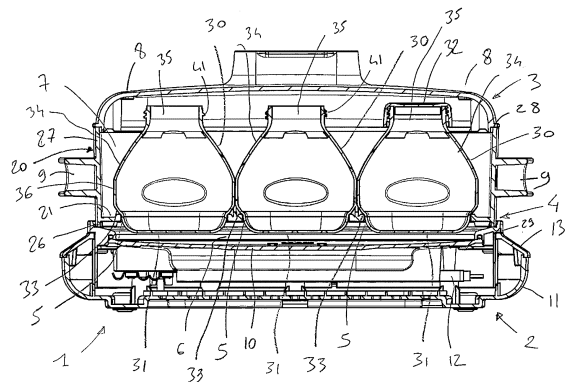


⑩ L'invention concerne un dispositif comprenant un appareillage permettant de rouler et de garnir une galette de pâte à faire cuire.

Il comprend un récipient (1) constitué d'un système électrique chauffant (2) permettant la cuisson. Des contenants (3) servant à contenir la galette garnie durant la cuisson sont rangés à l'intérieur du récipient. Sur les côtés latéraux du récipient (1) sont accrochés deux dispositifs (4) utilisés pour le roulage et le garnissage de la galette. Lorsque l'utilisateur a roulé / garni la galette à l'aide du dispositif (4), il place cette dernière dans le contenant (3) qui repose ensuite sur les rebords du récipient (1) permettant ainsi la cuisson de la galette en toute sécurité.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à la cuisson de pâte à frire préalablement roulée et garnie. (À titre d'exemple: nem)

① 2.990.329 – ② (A1) – ③ [12 54234]. – ④ 09 mai 2012. – ⑤ A 23 C 9/12 (2013.01). – ⑥ **RECIPIENT POUR LA PREPARATION DE YAOURT LIQUIDE DANS UNE YAOURTIERE, ET YAOURTIERE COMPORTANT AU MOINS UN TEL RECIPIENT** – ⑦ (Inventeurs: AS-TEGNO JEAN-PAUL; CHARLES PATRICK; LACOUR-PAILLE GERARD). – ⑧ Demandeur: SEB S.A. Société anonyme, – ⑨ Mandataire: SEB DEVELOPPEMENT Société anonyme



⑩ L'invention concerne un récipient (30) pour la préparation de yaourt liquide dans une yaourtière, comportant un fond (31) relié à une paroi latérale (34) rétrécissant en direction d'une ouverture supérieure (35).

Selon l'invention, la paroi latérale (34) présente un rebord annulaire d'appui (33) agencé entre le fond (31) et un renflement périphérique (36), le rebord annulaire d'appui (33) étant agencé dans la moitié inférieure du récipient (30).

L'invention concerne également une yaourtière électrique domestique (1) comportant un support (4) portant au moins un récipient (30) pour la préparation de yaourt liquide selon les caractéristiques précitées.

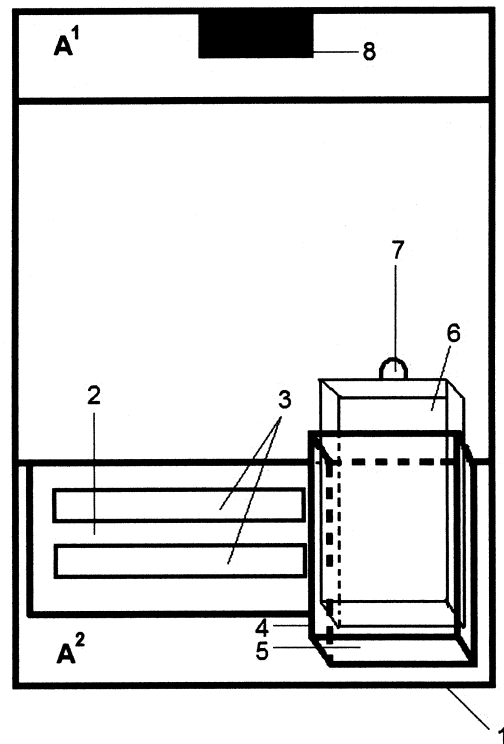
① 2.990.330 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01370]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ A 24 F 47/00 (2013.01), A 24 F 21/00, 23/04, 17/00, A 24 D 3/18. – ⑤④ DISPOSITIF POUR REUNIR EN "KIT" LES DIFFERENTS ACCESSOIRES DU FUMEUR DE TABAC A ROULER: TABAC, FEUILLES, FILTRES – ⑦② (Inventeur: DESHAYES JEAN MARC). – ⑦① Demandeur: DESHAYES JEAN MARC, – ⑦④ Mandataire: DESHAYES JEAN MARC

⑦② Dispositif pour réunir en un kit tous les accessoires nécessaires à un consommateur de tabac, feuilles à rouler et filtres slim.

L'invention concerne un dispositif permettant de réunir dans l'enveloppe un paquet de tabac, une pochette pour feuilles (2) thermo-moulée et thermo-soudée dans la partie intérieure inférieure et une boîte de réserve de filtres (4) thermo-moulée et thermo-soudée dans la partie intérieure inférieure.

L'invention constitue un plus pratique, hygiénique (les feuilles ne sont plus au fond des poches avec des pièces), économique (plus aucunes feuilles détériorées), écologique (possibilité d'utiliser des matériaux écologiques) et esthétique (la face visible est porteuse de photo, publicité, etc.).

Le dispositif selon l'invention qui se veut esthétique, pratique, hygiénique, économique, accessible et qui peut se concevoir en matériaux écologique est particulièrement destinée aux fumeurs de tabac qui utilisent du tabac à rouler, des feuilles à rouler et des filtres slim.



① 2.990.331 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54193]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤ A 41 D 31/00 (2013.01), A 41 D 31/02, 13/00, B 32 B 5/26, D 04 H 13/00, A 62 B 17/00. – ⑤④ TEXTILE BICOUCHE DE PROTECTION CONTRE LA CHALEUR ET VETEMENT DE PROTECTION CONTRE LE FEU ET/OU LA CHALEUR METTANT EN OEUVRE CE TEXTILE – ⑦② (Inventeurs: BOURET BENOIT; COULAUX DENIS). – ⑦① Demandeur: SOFILETA Société par actions simplifiée, – ⑦④ Mandataire: CABINET LAURENT ET CHARRAS

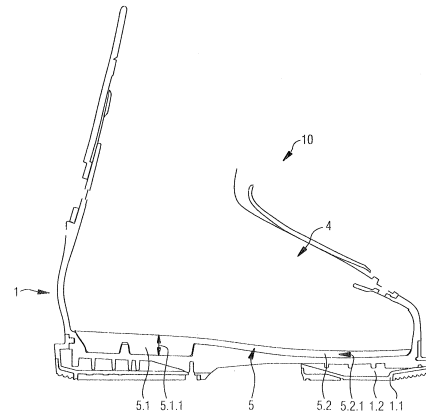
⑦② Ce textile bicouche de protection contre la chaleur est constitué par l'assemblage:

d'une couche intérieure, constituée d'une grille, d'un tricot ou d'un non-tissé réalisé en poly-para-phénylène téréphthalamide (para-aramide) et,

d'une couche extérieure, constituée d'un tissu ou d'un tricot réalisé à base de fils de poly-méta-phénylène isophthalamide (méta-aramide), ledit fil étant constitué d'un filé de fibres dont la distribution de la longueur est comprise entre 40 et 200 millimètres, et dont la quantité minimum en section est de 40.

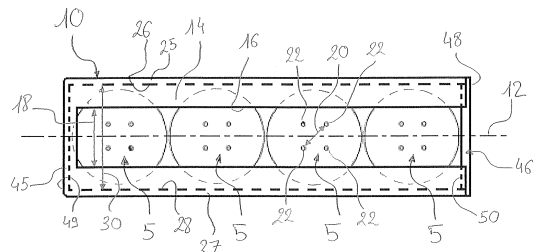
① 2.990.332 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01378]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ A 43 B 5/04 (2013.01), A 43 B 13/36. – ⑥ CHAUSSURE DE SKI AVEC SEMELLE BAS DE COQUE AMOVIBLE – ⑦ (Inventeur: SALOMON THIERRY). – ⑧ Demandeur: SALOMON SAS Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: SALOMON SA Société anonyme

⑩ La présente invention concerne une chaussure de ski (10) comportant une coque (1), un chausson interne (4) et une semelle bas de coque amovible (5), ladite semelle (5) bas de coque comportant un pavé de talon (5.1) et une plaque de métatarse (5.2). La chaussure de ski (10) se distingue par le fait que le pavé de talon (5.1) et la plaque de métatarse (5.2) sont réalisés d'un seul bloc dans un matériau de densité inférieure à 120 g/l, notamment en PPE. La présente invention concerne aussi une semelle bas de coque amovible (5) pour une chaussure de ski (10).

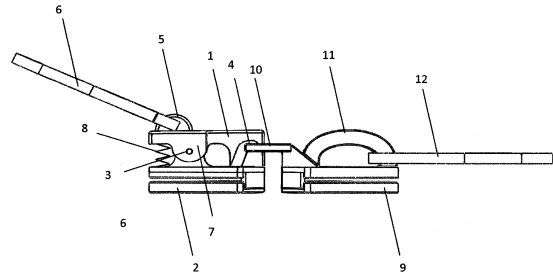


① 2.990.333 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54200]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤ A 44 B 1/14 (2013.01), A 44 B 1/16. – ⑥ DISPOSITIF DE RECOUVREMENT DE BOUTONS VESTIMENTAIRES – ⑦ (Inventeur: VALERUS MICKENSON). – ⑧ Demandeur: VALERUS MICKENSON, – ⑨ Mandataire: CABINET SCHMIT CHRETIEN

⑩ L'invention concerne un dispositif (10) de recouvrement de plusieurs boutons (5) sensiblement identiques, lesdits boutons étant fixés à proximité réduite l'un de l'autre sur un vêtement, ledit dispositif étant caractérisé en ce qu'il est adapté à être enfilé, de façon réversible, autour desdits boutons.



① 2.990.334 – ⑫ (A3) – ⑰ [12 01345]. – ⑳ 10 mai 2012. – ⑤ A 44 B 19/30 (2013.01), A 44 B 19/24. – ⑥ DISPOSITIF DE BLOCAGE DE DEUX NAVETTES D'UNE FERMETURE A GLISSIERE POUR TOUT TYPE DE SAC – ⑦ (Inventeurs: PAVAGEAU ERIC; MAILLIOT MELINEE; RAVEY BENJAMIN; ROLAND ANTOINE; MAURAND ANTOINE; DIANOUX ALEXY). – ⑧ Demandeurs: PAVAGEAU ERIC; MAILLIOT MELINEE; RAVEY BENJAMIN; ROLAND ANTOINE; MAURAND ANTOINE; DIANOUX ALEXY, – ⑨ Mandataire: PAVAGEAU ERIC



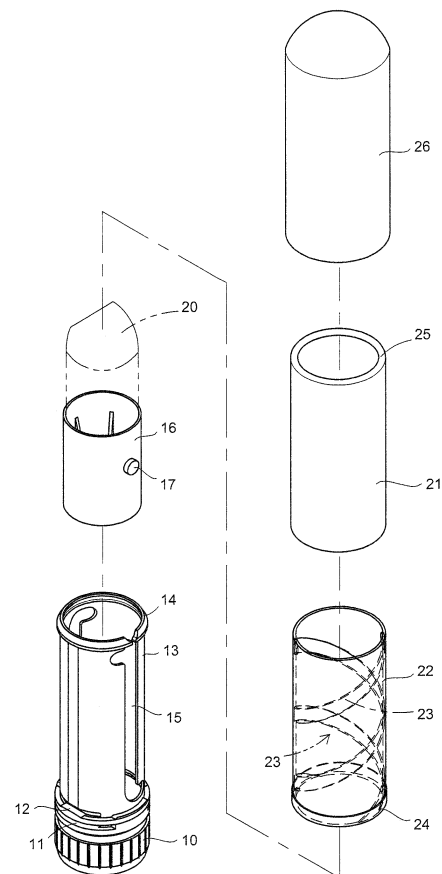
⑦ L' invention concerne un dispositif permettant de bloquer deux navettes d'une fermeture à glissière permettant de ralentir l'ouverture du sac par un acteur étranger. Il est constitué d'une première navette (2) surmontée d'une mâchoire (1) qui pivote en (3), et qui est constituée d'une encoche (4). La seconde navette (9) comporte un anneau (10) qui sera introduit par l'utilisateur dans l'encoche (4) de la mâchoire (1) lors de la fermeture de (1), en exerçant une force antagoniste à celle du ressort (8).

Le dispositif selon l'invention est destiné aux sacs.

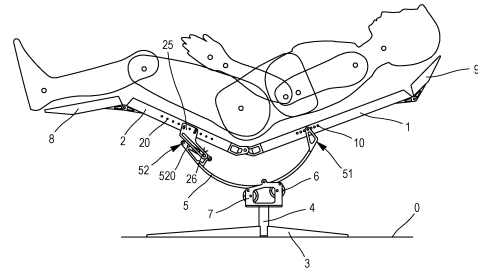
① 2.990.335 – ⑫ (A3) – ⑰ [12 54210]. – ⑳ 09 mai 2012. – ⑤ A 45 D 40/06 (2013.01). – ⑥ STRUCTURE AMELIOREE D'ASSEMBLAGE DE TUBE INTERMEDIAIRE DE ROUGE A LEVRES – ⑦ (Inventeur: CHAN LI-CHUN). – ⑧ Demandeur: CHAN LI-CHUN, – ⑨ Mandataire: CABINET JEANNET & ASSOCIES

⑦ Cette structure comprend une embase rotative (10), un tube intérieur (13) monté sur l'embase rotative (10), qui forme des glissières (15), et qui reçoit en lui un support (16) de bâton de rouge à lèvres (20), et une structure de tube intermédiaire (21) qui est engagée sur l'extérieur du tube intérieur (13) et comprend un tube intermédiaire (13) en métal et un manchon (22) en matière plastique comprenant des fentes de guidage internes (23) en spirale.

Selon l'invention, une surface supérieure circonférentielle de l'embase rotative (10), à laquelle la structure de tube intermédiaire (21) est assemblée, forme, au niveau d'un emplacement englobant le tube intermédiaire (21), des plaques de bridage (12) élastiques, régulièrement réparties et distribuées circonférentiellement, qui sont légèrement surélevées pour permettre à un anneau inférieur du manchon interne (22) en matière plastique de l'ensemble intermédiaire de se positionner directement sur les plaques de bridage (12) afin de fournir une assistance de poussée et de positionnement élastique dans la structure d'assemblage du tube intermédiaire (21).



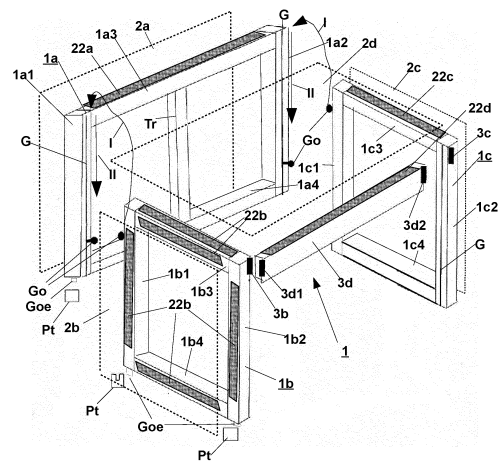
① 2.990.336 – ② (A1) – ③ [12 54231]. – ④ 09 mai 2012. – ⑤ A 47 C 1/032 (2013.01), A 47 C 31/12. – ⑥ MECANISME D'ARTICULATION ET SIEGE ARTICULE DOTE D'UN MOUVEMENT SYNCHROME ENTRE L'ASSISE ET LE DOSSIER – ⑦ (Inventeurs: FRITSCHE ANTOINE; LAIZE GERARD; VALLETTE THOMAS; PINSON MARIE CECILE). – ⑧ Demandeur: VIA, – ⑨ Mandataire: BLETRY & ASSOCIES Société par actions simplifiée



⑩ La présente invention concerne un mécanisme d'articulation pour siège présentant un axe longitudinal de symétrie, et permettant un mouvement synchrone entre une assise et un dossier dudit siège qui comprend un piétement en appui sur une surface de référence. De façon spécifique ledit mécanisme comprend: une pièce en forme d'arc de cercle orientée selon l'axe longitudinal du siège, montée entre ledit piétement et la partie inférieure du siège et reliée par une première extrémité audit dossier par une liaison de type pivot et par une deuxième extrémité à l'assise par une liaison articulée, la concavité de l'arc étant orientée vers la partie inférieure du siège; au moins un élément de coulissement sur lequel repose et coulisse la paroi inférieure de l'arc, ledit au moins un élément de coulissement étant logé dans une pièce intermédiaire coopérant avec ledit piétement. Ainsi le positionnement de l'arc de cercle est tel que son centre est spatialement proche du centre de gravité du siège ou du siège et de la personne portée. L'invention porte en outre sur un siège articulé comprenant un tel mécanisme et qui comprend des moyens de mémorisation de données relatives à la personne portée.

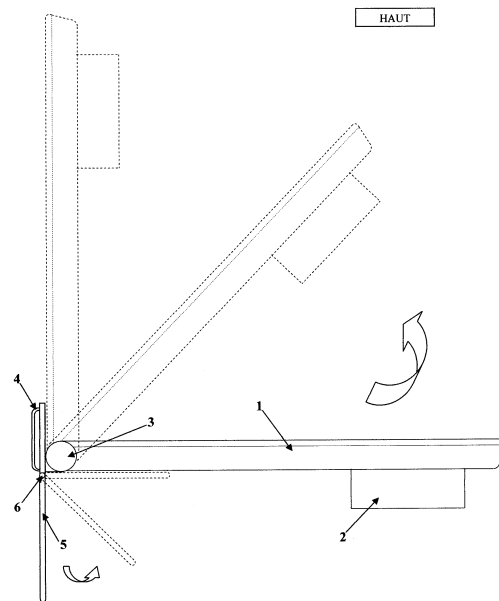
① 2.990.337 – ② (A1) – ③ [12 54304]. – ④ 11 mai 2012. – ⑤ A 47 F 5/10 (2013.01), A 47 F 9/00. – ⑥ COMPTOIR/PRESENTOIR MODULAIRE MULTIFONCTIONS – ⑦ (Inventeur: CAUDAL JEAN). – ⑧ Demandeur: CERGY LOCATION SERVICES C.L.S Société à responsabilité limitée, – ⑨ Mandataire: CABINET HAMMOND

⑩ Un comptoir/présentoir modulaire multifonctions, comportant au moins une ossature métallique (1) formée par au moins trois cadres métalliques formant les montants frontal et latéraux (1a, 1b, 1c) du comptoir/présentoir, un ensemble de parements frontal (2a) et latéraux (2b, 2c) assujettis respectivement au cadre frontal (1a) et à un cadre latéral (1b, 1c), un plateau de présentation (2d) fixé à l'ossature métallique (1) à la partie supérieure de chacun des trois cadres métalliques. Application à l'équipement de locaux pour manifestations ou événements culturels, professionnels, commerciaux ou autres.



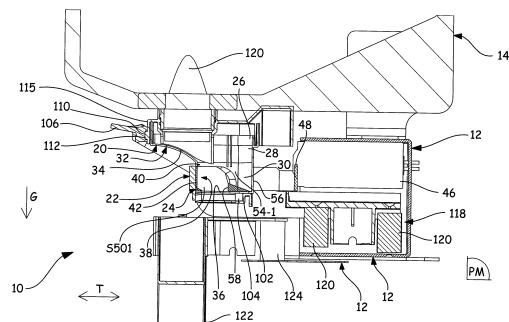
① 2.990.338 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01376]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ A 47 G 23/06 (2013.01), F 16 M 13/04. – ⑤④ DISPOSITIF SOUS FORME D'UN PLATEAU PERSONNEL AMBULANT PERMETTANT DE MANGER EN POSITION NON ATTABLEE EN AYANT LES MAINS LIBRES ET LA BOISSON A PORTEE DE MAIN – ⑦② (Inventeur: VAHEDI ARNAUD). – ⑦① Demandeur: VAHEDI ARNAUD, – ⑦④ Mandataire: VAHEDI ARNAUD

⑦② Dispositif permettant de consommer en position non attablé de la nourriture, la boisson à portée de main et permettant d'avoir les mains libres à tout moment. L'invention permet de pallier à la grande difficulté de manger de la nourriture, sans être attablé, en position debout ou assise, en mouvement ou immobile, en ayant la boisson à portée de main et ayant la possibilité d'avoir les mains libres à tout moment sans changer de position. Il est constitué d'un plateau (1) et d'un contenant (2), d'une plaque (5), de plusieurs éléments (4) permettant le passage d'une ceinture et de deux systèmes de charnière (3) et (6). Le plateau (1) est destiné à recevoir l'aliment tandis que dans le contenant (2) sera posé le récipient contenant la boisson (verre, cannette, bouteille ou variantes). L'ensemble du dispositif est destiné à être attaché au niveau de la taille du consommateur à l'aide d'une ceinture (bande auto agrippante par exemple) qui passe dans les éléments (4) situés à l'arrière de la plaque (5). Le système de charnière (3) permet à l'élément (1) de se rabattre vers le haut pour un gain de place lorsque le dispositif n'est pas utilisé. Le système de charnière (6) permet à la partie inférieure de la plaque (5) de se rabattre sous le plateau (1) pour éviter toute gêne lorsque le consommateur adopte une position assise.



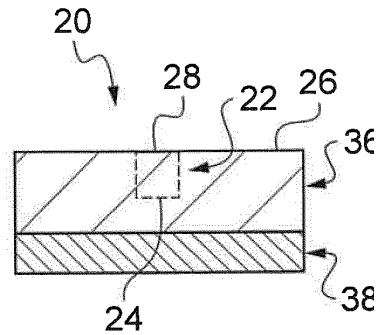
① 2.990.339 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54196]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤ A 47 J 31/10 (2013.01). – ⑤④ DOSEUR ET DISPOSITIF DISTRIBUTEUR ASSOCIE – ⑦② (Inventeur: DUMONT MAX). – ⑦① Demandeur: FISA-PAC - FOURNITURES INDUSTRIELLES DE SERVICES AUTOMATIQUES PACKAGING Société à responsabilité limitée, – ⑦④ Mandataire: AQUINOV

⑦② L'objet de l'invention est un doseur (18) de dispositif distributeur (10) d'un produit en poudre, le doseur (18) comprenant une trémie (20) fixe, un tiroir (22) mobile en translation par rapport à la trémie (20), et une raclette (24) de dosage solidaire en translation du tiroir (22) mobile, la trémie (20) comprenant une partie supérieure (26), une partie inférieure (30) de section inférieure à la section de la partie supérieure, et une partie intermédiaire (28) reliant la partie supérieure (26) à la partie inférieure (30), la partie supérieure (26) étant ouverte vers le haut pour recevoir par gravité le produit en poudre provenant d'un contenant (14), la raclette (24) de dosage se translatant dans la partie inférieure (30), et la partie intermédiaire (28) présentant une section diminuant progressivement pour se réduire à celle de la partie inférieure (30), la partie intermédiaire (28) comprenant dans sa première moitié avant (32) un pan (34) incliné vers la partie inférieure (30) du doseur, le doseur (18) étant caractérisé en ce qu'il comprend des moyens de guidage du produit en poudre vers le pan (34) incliné de la partie intermédiaire (28) du doseur. L'invention couvre aussi un dispositif distributeur (10) de produit en poudre recevant un ou plusieurs doseurs (18).



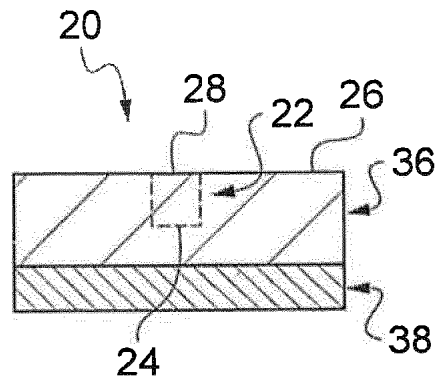
① 2.990.340 – ② (A1) – ① [12 54301]. – ② 10 mai 2012. – ⑤ A 47 L 13/16 (2013.01). – ⑥ EPONGE A CAVITE DEBOUCHANTE – ⑦ (Inventeurs: KLIMIS PIERRE; LUCIANI ALAIN; MANCEL CLAUDE; THIEBAUD DOMINIQUE). – ⑧ Demandeur: EURVEST Société anonyme, – ⑨ Mandataire: CABINET HIRSCH & PARTNERS

⑩ L'invention propose une éponge (20) comportant au moins une cavité (22), distincte des pores de l'éponge (20), adaptée à permettre l'introduction d'un liquide à l'intérieur de l'éponge (20) pour imprégner l'éponge (20), la cavité (22) présentant d'une part un fond (24) à l'intérieur de l'éponge (20), et débouchant d'autre part sur une surface (26) de l'éponge (20) en formant un orifice (28) tel que la distance maximale entre deux points du contour de l'orifice (28) est comprise entre 3 et 20 mm.



① 2.990.341 – ② (A1) – ① [12 62734]. – ② 21 décembre 2012. – ⑤ A 47 L 13/17 (2013.01). – ⑥ EPONGE A CAVITE DEBOUCHANTE – ⑦ (Inventeurs: KLIMIS PIERRE; LUCIANI ALAIN; MANCEL CLAUDE; THIEBAUD DOMINIQUE). – ⑧ Demandeur: EURVEST Société anonyme, – ⑨ Mandataire: AUGUST & DEBOUZY AVOCATS . – ⑩ Priorité: FR, 10 mai 2012, n° 1254301.

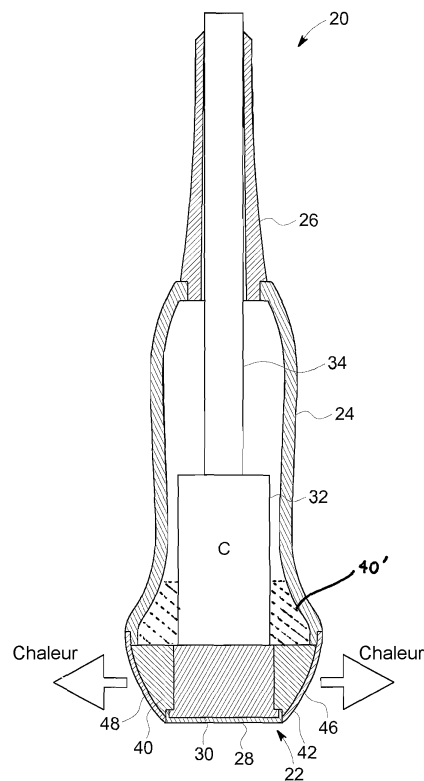
⑪ La présente invention concerne une éponge (20) comportant au moins une cavité (22), distincte des pores de l'éponge (20), adaptée à permettre l'introduction d'un liquide à l'intérieur de l'éponge (20) pour imprégner l'éponge (20), la cavité (22) présentant de préférence un fond (24) à l'intérieur de l'éponge (20), et débouchant d'autre part sur une surface (26) de l'éponge (20) en formant un orifice (28) tel que la distance maximale entre deux points du contour de l'orifice (28) est comprise entre 3, de préférence 5, de préférence encore 8, et 25, de préférence 20 et de préférence encore 12 mm.





① 2.990.342 – ⑫ (A1) – ⑳ [13 54121]. – ㉔ 06 mai 2013. – ⑤ A 61 B 8/00 (2013.01), B 06 B 1/06. – ⑥ DRAIN THERMIQUE POUR SONDE ECHOGRAPHIQUE – ⑦ (Inventeurs: VIGNET DANIEL; HEBRARD JEAN-MARC). – ⑧ Demandeur: GENERAL ELECTRIC COMPANY, – ⑨ Mandataire: CASALONGA & ASSOCIÉS. – ⑩ Priorité: US, 11 mai 2012, n° 13469312.

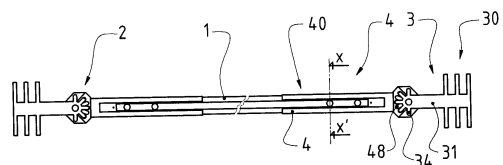
⑪ Sonde échographique (20) comportant un drain thermique (40) par l'intermédiaire duquel de la chaleur est conduite thermiquement d'un transducteur ultrasonore à une paroi extérieure (42) de boîtier en polymère de la sonde échographique (20).



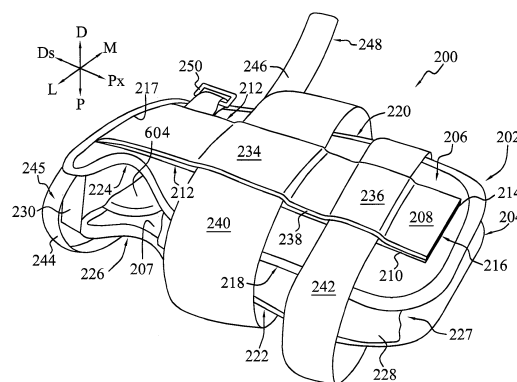
① 2.990.343 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54314]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ A 61 B 17/80 (2013.01). – ⑥ DISPOSITIF D'ATTELLE POUR CÔTES – ⑦ (Inventeurs: FADEL ELIE; MERCIER OLAF; MUSSOT SACHA; FABRE DOMINIQUE; MOREAU PATRICE; WORNER KARIN). – ⑧ Demandeur: NEURO FRANCE IMPLANTS (NFI) Société à responsabilité limitée, – ⑨ Mandataire: CABINET BLEGER-RHEIN

⑪ Dispositif d'attelle pour côtes, dans le domaine de la chirurgie thoracique, comprenant d'une part deux éléments de raccordement (2) comportant chacun un moyen (30) d'accrochage sur une côte, et d'autre part une barre (1) qui relie les deux éléments de raccordement (2), qui présente une certaine souplesse et qui est solidariable à un élément de raccordement (2) au travers d'un moyen de fixation (40).

Chacun des deux éléments de raccordement (2) est composé de deux pièces solidariables (3, 4), dont l'une (3) comporte le moyen (30) d'accrochage sur une côte, tandis que l'autre (4) comporte le moyen (40) de fixation à la barre (1), et la solidarisation entre elles des deux pièces (3, 4) est réalisée au travers d'un moyen d'assemblage (34, 48) conçu en sorte d'autoriser que les pièces (3, 4) fassent ou non entre elles un angle, dont la valeur est prédéterminée, la position finale étant maintenue par vissage.

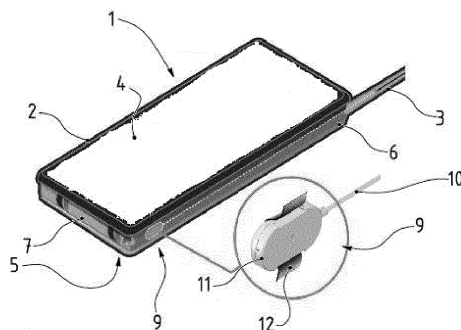


① 2.990.344 – ② (A1) – ③ [12 54331]. – ④ 11 mai 2012. – ⑤ A 61 F 5/01 (2013.01). – ⑥ ATTELLE DE POIGNET, PROCEDE DE CONFIGURATION D'UNE TELLE ATTELLE ET PROCEDE DE POSE D'UNE TELLE ATTELLE – ⑦ (Inventeur: FRENAY PATRICK). – ⑧ Demandeurs: SIMP SOCIETE INDUSTRIELLE DE MATERIEL PARAMEDICAL Société par actions simplifiée; COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANCAISE Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: CAPISTEL



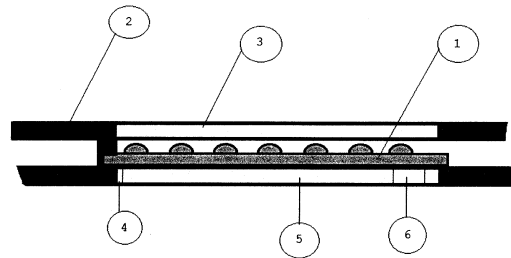
⑩ L'attelle de poignet selon l'invention comprend:  
 - deux fourreaux longitudinaux (208, 402) destinés à être placés indifféremment et respectivement d'un côté palmaire et d'un côté dorsal du poignet, selon le poignet, droit ou gauche, sur lequel l'attelle est destinée à être posée,  
 - une baleine palmaire (502) apte à être insérée de manière amovible dans chacun des fourreaux et destinée à être insérée dans le fourreau placé du côté palmaire,  
 - une baleine dorsale (504) apte à être insérée de manière amovible dans chacun des deux fourreaux (208, 402) et destinée à être insérée dans le fourreau placé du côté dorsal.  
 - un système d'attache qui est destiné à maintenir les fourreaux (208, 402) en place sur le poignet et qui comprend au moins une ceinture amovible (240, 242) qui est destinée à être enroulée, au-dessus des baleines, en boucle tout autour de l'avant bras et/ou du poignet, et qui comprend des moyens (310, 316, 318) de fermeture en boucle.

① 2.990.345 – ② (A1) – ③ [12 54378]. – ④ 14 mai 2012. – ⑤ A 61 G 7/057 (2013.01), A 61 G 7/005. – ⑥ MATELAS GONFLABLE A GYROSCOPE INTEGRE – ⑦ (Inventeurs: HEBRARD JOCELYN; GEAY PIERRE; JOUET PASCAL; BARTHELAT JULIEN). – ⑧ Demandeur: ASKLE SANTE Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: CABINET BREV&SUD



⑩ La présente invention concerne un dispositif d'alimentation de type matelas (1) gonflable, comprenant une enveloppe (2) hermétique et un compresseur pourvu d'un canal (3) d'approvisionnement en air sous pression relié à ladite enveloppe (2), caractérisé par le fait qu'il comprend des moyens (9) gyroscopiques intégrés à l'intérieur dudit matelas (1) au niveau de sa partie supérieure (8), lesdits moyens gyroscopiques (9) étant reliés à des moyens électroniques de régulation de la pression équipant ledit compresseur.

① 2.990.346 – ⑫ (A3) – ⑰ [12 01325]. – ⑳ 09 mai 2012. – ⑤ A 61 J 7/04 (2013.01). – ⑥ DISPOSITIF PORTATIF DE DELIVRANCE DE MEDICAMENTS – ⑦ (Inventeurs: DUBOURG JUSTINE JOSETTE THERESE; BERTRAND; NAIGEON FLORENT; FATH CECILE; ZHANG ZHAOBO; LAVANANT MARION; DEMARCQ CHARLES). – ⑧ Demandeurs: DUBOURG JUSTINE JOSETTE THERESE; BERTRAND ARTHUR; NAIGEON FLORENT; FATH CECILE; ZHANG ZHAOBO; LAVANANT MARION; DEMARCQ CHARLES. – ⑨ Mandataire: DUBOURG JUSTINE



⑦ Dispositif portable pour contenir et délivrer des médicaments, rappelant l'heure de la prise.

L'invention concerne un dispositif de distribution de médicaments conditionnés dans des plaquettes, sous forme de bijou tendance et discret.

Il est constitué d'une coque rigide (2) dans laquelle est placée une plaquette de médicaments (1) grâce à l'ouverture de la fente (6) placée sur un morceau d'une face de la coque qui est en matériau souple (4). La face parallèle à aussi une partie souple (3) et permet à l'utilisateur d'exercer une pression pour laisser passer la pilule par la fente (5).

① 2.990.347 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 58424]. – ⑳ 07 septembre 2012. – ⑤ A 61 K 8/29 (2013.01), A 61 K 8/92, 8/37, A 61 Q 1/00, 1/06. – ⑥ COMPOSITION COSMETIQUE ANHYDRE SOLIDE COMPRENANT UNE CIRE ET/OU UN COMPOSE PATEUX ET AU MOINS UNE PARTICULE DE TAILLE MOYENNE ALLANT DE 1 A 200NM – ⑦ (Inventeurs: SNABRE PATRICK; DE CLERMONT GALLERANDE HELENE; KERMAREC ANDIE). – ⑧ Demandeurs: CHANEL PARFUMS BEAUTE; CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE - CNRS - Etablissement public; UNIVERSITE DE BORDEAUX I Etablissement public; L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE DE BOR Etablissement public; CENTRE ENSEIGNEMENT RECHERCHE ENSAM PARIS Etablissement public. – ⑨ Mandataire: CABINET PLASSERAUD

⑦ L'invention a pour objet une composition cosmétique anhydre solide comprenant au moins une cire et/ou un composé pâteux et au moins 0,05 à 15% en poids, par rapport au poids total de la composition, d'au moins une particule nanométrique présentant une taille moyenne allant de 1 à 200 nm, de préférence allant de 10 à 170 nm. L'invention a également pour objet un procédé de maquillage de la peau et/ou des lèvres et/ou des phanères mettant en oeuvre ladite composition, ainsi que l'utilisation de particules nanométriques présentant une taille moyenne allant de 1 à 200 nm, de préférence allant de 10 à 170 nm pour prévenir l'exsudation de compositions cosmétiques comprenant au moins une cire et/ou un composé pâteux.

① 2.990.348 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54269]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤ A 61 K 8/73 (2013.01), A 61 K 8/81, 8/84, A 61 Q 19/00. – ⑥ COMPOSITION ET PROCEDE DE SOIN COSMETIQUE UTILISANT UN MELANGE ELASTIQUE – ⑦ (Inventeurs: GOMBART EMILIE; TRANCHANT JEAN FRANCOIS; POULIN ALEX). – ⑧ Demandeur: LVMH RECHERCHE, – ⑨ Mandataire: CABINET BEAU DE LOMENIE Société civile

⑥ La présente invention a pour objet un procédé de soin cosmétique qui consiste à appliquer sur au moins une zone du corps, une composition cosmétique contenant un mélange élastique constitué d'au moins un amidon, d'au moins un polymère choisi parmi les celluloses et leurs dérivés, les alcools polyvinyliques, les polymères et copolymères de vinylpyrrolidone et les latex, d'au moins un polyol, et éventuellement d'eau.

Le mélange procure de l'élasticité au produit cosmétique appliqué à la surface de la peau naturellement sollicitée par des déformations, telles que les changements d'expression du visage, la pression des doigts par contact, ou le contact avec des vêtements.

---

① 2.990.349 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54325]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ A 61 K 8/97 (2013.01), A 61 K 8/72, 36/00, A 61 P 1/00. – ⑥ FILM MONOCOUCHE A DESINTEGRATION RAPIDE ET SON UTILISATION DANS L'HYGIENE BUCCALE – ⑦ (Inventeurs: SOURNAC MICHEL; RIBEIRO DOS SANTOS ISABEL). – ⑧ Demandeur: PIERRE FABRE MEDICAMENT, – ⑨ Mandataire: CABINET REGIMBEAU Société civile

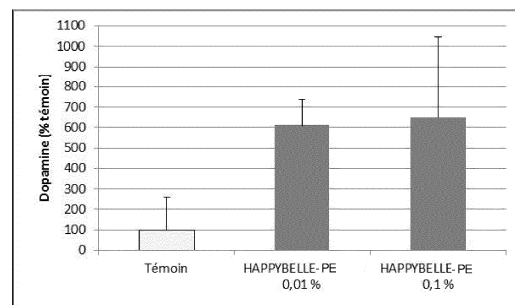
⑥ La présente invention concerne de nouveaux films monocouche à désintégration rapide destinés à l'administration buccale d'une composition pharmaceutique, à base d'huile essentielle de persil et d'extrait de thé vert et contenant des polymères hydrosolubles, ainsi que leurs utilisations.

① 2.990.350 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54338]. – ⑳ 11 mai 2012. – ⑤ A 61 K 8/97 (2013.01), A 61 K 8/63, A 61 Q 19/00. – ⑥ COMPOSITION COSMETIQUE COMPRENANT UN EXTRAIT DE GENTIANACEE, UN EXTRAIT DE RHODIOLA ET UNE SAPOGENINE, OU UN EXTRAIT VEGETAL CONTENANT UNE SAPOGENINE OU UN ESTER DE SAPOGENINE – ⑦ (Inventeurs: BAYER-VANMOEN MURIEL; SAUSSAY SOPHIE). – ⑧ Demandeur: L'OREAL Société anonyme, – ⑨ Mandataire: CABINET LAVOIX Société par actions simplifiée

⑦ La présente invention concerne une composition cosmétique comprenant un extrait de plante de la famille des Gentianacées, un extrait de plante du genre Rhodiola et une sapogénine, ou un extrait végétal contenant une sapogénine, en particulier un extrait d'une plante du genre Dioscorea, ou un ester de sapogénine, ainsi que l'utilisation cosmétique de cette composition pour traiter au moins un signe sélectionné dans le groupe constitué d'une altération de l'éclat de la peau, d'une altération de l'homogénéité du teint, d'une altération de la luminosité de la peau, d'une altération de la qualité de l'épiderme, et d'un signe de fatigue.

① 2.990.351 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54366]. – ⑳ 14 mai 2012. – ⑤ A 61 K 8/97 (2013.01), A 61 K 36/85, A 61 Q 19/00, A 61 P 17/00. – ⑥ UTILISATION D'UN EXTRAIT DE GATTILIER POUR LA PREPARATION D'UNE COMPOSITION COSMETIQUE ET/OU DERMATOLOGIQUE – ⑦ (Inventeurs: GARCIN VOLLE ISABELLE; DELAYNAY DOMINIQUE). – ⑧ Demandeur: SOCIETE DE RECHERCHE COSMETIQUE S.A.R.L. Société à responsabilité limitée, – ⑨ Mandataire: IPSILON - BREMA-LOYER Société par actions simplifiée

⑦ La présente invention concerne une utilisation d'un extrait de Gattilier pour la préparation d'une composition cosmétique et/ou dermatologique pour stimuler la production de dopamine des tissus cutanés.

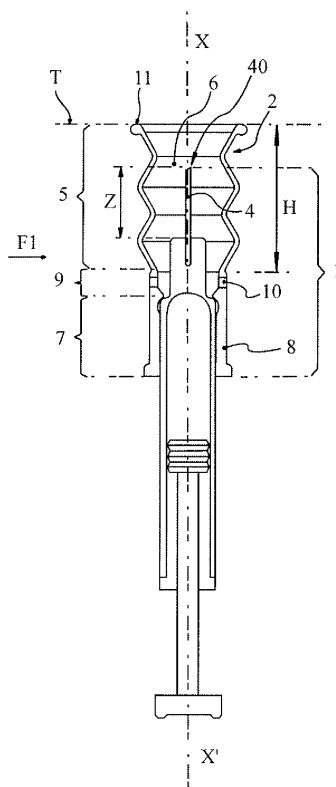


① 2.990.352 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54267]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤ A 61 K 38/18 (2013.01), A 61 P 19/00. – ⑥ COMPOSITION IMMUNOGENE COMPRENANT UN PEPTIDE DERIVE DU VEGF ET SES UTILISATIONS – ⑦ (Inventeurs: BOISSIER MARIE CHRISTOPHE; MULLER SYLVIANE; ASSIER ERIC; DUVALLET EMILIE). – ⑧ Demandeur: UNIVERSITE PARIS 13 Etablissement public, – ⑨ Mandataire: CABINET BECKER ET ASSOCIÉS

⑩ La présente invention est relative à une composition immunogénique comprenant un fragment peptidique de VEGF-A et son utilisation pour traiter des maladies inflammatoires ou prolifératives.

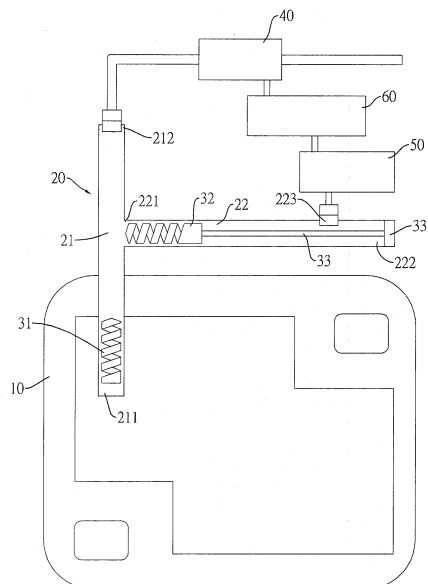
① 2.990.353 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54197]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤ A 61 M 5/31 (2013.01). – ⑥ PERFECTIONNEMENT POUR SERINGUE HYPODERMIQUE – ⑦ (Inventeur: ROHR PATRICK). – ⑧ Demandeur: THINK AND WORK Société à responsabilité limitée, – ⑨ Mandataire: CABINET GASQUET

⑩ Dispositif de protection (2) de l'aiguille (4) d'une seringue hypodermique (1), qui est constitué par un cache (5) d'axe longitudinal (X, X') disposée au moins dans la zone (Z) occupée par l'aiguille, caractérisée en ce que le cache (5) est destiné à être fixé sur le corps de la seringue, tandis qu'il est constitué par une paroi périphérique déformable élastiquement pour pouvoir prendre deux positions, à savoir une position déployée de protection de l'aiguille (4), selon laquelle la zone de protection du cache (5) couvre l'intégralité de la zone (Z) occupée par l'aiguille (4) et une position repliée selon laquelle la zone de protection couvre seulement une partie de la zone (Z) occupée par l'aiguille.



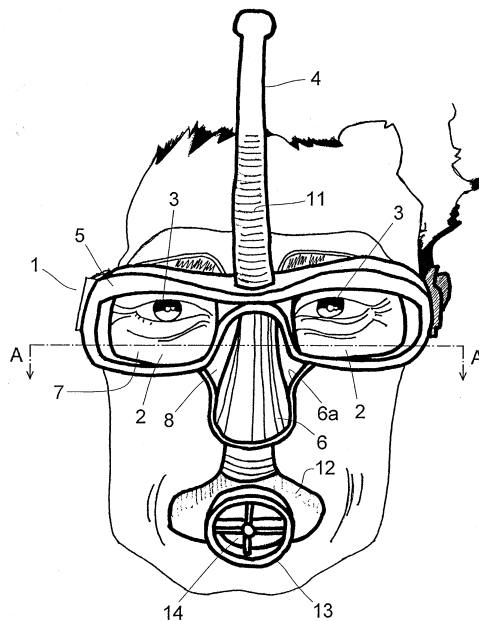
① 2.990.354 – ② (A1) – ① [12 54190]. – ② 08 mai 2012. – ⑤ A 61 M 27/00 (2013.01). – ④ COLLECTEUR DE FLUIDE – ⑦ (Inventeurs: YAO NAN-KUANG; WU JHY-WEN; MIAU LUO-HWA; CHIEN JEN-CHIEN; CHEN SHI-FU; LI LI-LING). – ⑦ Demandeur: APEX MEDICAL CORP., – ⑦ Mandataire: CABINET CHAILLOT

⑦ Un collecteur de fluide présente un contenant (10), un tube en T (20), une première unité de vis (31) et une seconde unité de vis (32). Le tube en T (20) est relié au contenant (10) et a un conduit principal (21) et un conduit de dérivation (22). La première unité de vis (31) est montée dans le conduit principal (21). La seconde unité de vis (32) est montée dans le conduit de dérivation (22). Par changement de la longueur des première et seconde unités de vis (31, 32), différentes valeurs de détection de la pression sont ajustées conformément à des contenants (10) ayant différentes capacités. De plus, avec la résistance d'écoulement résultant des première et seconde unités de vis (31, 32), différentes variations de pression sont réalisées lorsque du liquide ou de l'air passe à travers le tube en T (20). Par conséquent, une hémorragie massive est nettement identifiée pour maintenir le patient en sécurité.

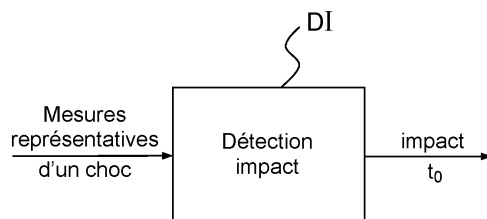


① 2.990.355 – ② (A3) – ① [13 01065]. – ② 07 mai 2013. – ⑤ A 63 B 33/00 (2013.01). – ④ LUNETTES DE NATATION AVEC FOURNITURE D'AIR POUR LA RESPIRATION – ⑦ (Inventeurs: BARTOLOME AULESTIA ALEJANDRO; MATINEZ PORTILLO JOSE MARIA). – ⑦ Demandeur: VENDETXE 24 S.L., – ⑦ Mandataire: ETUDE DANIEL STONA. – ③ Priorité: ES, 10 mai 2012, n° U201200448.

⑦ Lunettes de natation (1) ayant un tube de respiration (4), comprenant en outre une structure protectrice (5) pour les verres, qui est pourvue d'un couvre-nez (6). Quand les lunettes de natation (1) sont mises en place sur le visage d'un utilisateur, un espace de vision (7) et un espace de passage d'air (8) séparé sont définis. Le tube de respiration (4) permet à l'air extérieur d'entrer et d'atteindre l'intérieur du couvre-nez (6). Les lunettes de natation (1), de taille réduite et d'usage facile, permettent une respiration par le nez durant la pratique de la natation en surface sans qu'il soit nécessaire de tourner la tête pour respirer.

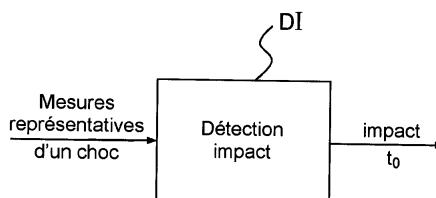


① 2.990.356 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54257]. – ⑳ 10 mai 2012. – ⑤① A 63 B 69/38 (2013.01), A 63 B 49/00. – ⑤④ PROCÉDE D'ANALYSE DU JEU D'UN UTILISATEUR D'UNE RAQUETTE – ⑦② (Inventeurs: KERHUEL LUBIN; SOUBEYRAT CYRILLE; YOUSSEF JOE; FRASSATI ANNE; DUVAL AGNES; RICCARDI SEBASTIEN). – ⑦① Demandeur: MOVEA, – ⑦④ Mandataire: MARKS & CLERK FRANCE Société en nom collectif



⑤⑦ Procédé d'analyse du jeu d'un utilisateur d'une raquette, dans lequel: on détecte un impact (DI) sur la raquette à partir de mesures représentatives d'un choc subi par la raquette fournies à partir d'un ensemble capteur comprenant au moins un capteur sensible aux chocs lié fixement en mouvement à la raquette; on associe un instant d'impact à un impact détecté, à partir des mesures transmises par l'ensemble capteur; et on élimine des impacts non liés à des coups d'un ensemble de coups prédéterminés à partir desdites mesures représentatives d'un choc prises durant un intervalle de temps autour dudit instant d'impact.

① 2.990.357 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 59662]. – ⑳ 10 octobre 2012. – ⑤① A 63 B 69/38 (2013.01), A 63 B 24/00, G 06 F 17/50, G 01 P 15/00. – ⑤④ PROCÉDE D'ANALYSE DU JEU D'UN UTILISATEUR D'UNE RAQUETTE – ⑦② (Inventeurs: KERHUEL LUBIN; SOUBEYRAT CYRILLE; YOUSSEF JOE; FRASSATI ANNE; DUVAL AGNES; RICCARDI SEBASTIEN). – ⑦① Demandeur: MOVEA, – ⑦④ Mandataire: MARKS & CLERK FRANCE Société en nom collectif. – ③⑩ Priorité: FR, 10 mai 2012, n° 1254257.



⑤⑦ Procédé d'analyse du jeu d'un utilisateur d'une raquette, dans lequel: on détecte un impact (DI) sur la raquette à partir de mesures représentatives d'un choc subi par la raquette fournies à partir d'un ensemble capteur comprenant au moins un capteur sensible aux chocs lié fixement en mouvement à la raquette; on associe un instant d'impact à un impact détecté, à partir des mesures transmises par l'ensemble capteur; et on élimine des impacts non liés à des coups d'un ensemble de coups prédéterminés à partir desdites mesures représentatives d'un choc prises durant un intervalle de temps autour dudit instant d'impact.



① 2.990.358 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 01351]. – ⑳ 10 mai 2012. – ⑤ A 63 F 9/10 (2013.01). – ④ PROCÉDE DE DECOUPE D'AU MOINS DEUX PUZZLES SUR CHACUN DESQUELS EST IMPRIMÉE UNE IMAGE AUX MOTIFS IDENTIQUES – ⑦ (Inventeur: BURTEL PIERRE). – ① Demandeur: BURTEL PIERRE, – ④ Mandataire: BURTEL PIERRE

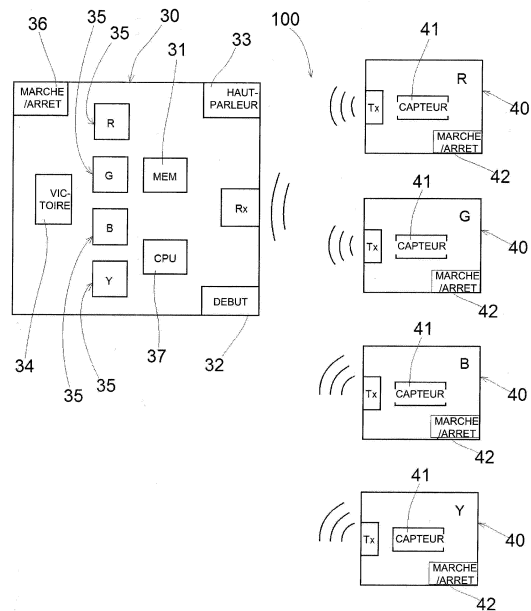
⑦ Procédé de découpe d'au moins deux puzzles sur chacun desquels est imprimée une image aux motifs identiques.

Selon ce procédé, on utilise des outils de découpe de même format pour chaque puzzle, en respectant le fait que chaque outil de découpe produit le même nombre de pièces. La principale caractéristique est que les pièces comportant la même partie de l'image dans les différents puzzles sont calculées dans le schéma de l'outil de découpe pour avoir des formes suffisamment différentes et ne pouvoir ainsi s'encastrent naturellement que dans un seul puzzle.

Le dispositif selon l'invention est destiné à un jeu de société où le premier à avoir reconstitué son puzzle à partir de pièces de deux, trois ou quatre puzzles mélangés, a gagné la partie.

① 2.990.359 – ⑫ (A1) – ⑰ [13 54302]. – ⑳ 14 mai 2013. – ⑤ A 63 F 9/24 (2013.01). – ④ SYSTEME ELECTRONIQUE POUR UN JEU – ⑦ (Inventeur: CLEMENTONI PIERPAOLO). – ① Demandeur: CLEMENTONI S.P.A., – ④ Mandataire: CABINET CHAILLOT. – ③ Priorité: IT, 14 mai 2012, n° MC2012A000045.

⑦ L'invention concerne un système électronique (100) pour un jeu comprenant une console (30) et des dispositifs joueur (40). Le dispositif joueur (40) comprend un capteur de mouvement (41) et un transmetteur sans fil (Tx). La console (30) comprend un processeur (37), un haut-parleur (33), un récepteur sans fil (Rx), un bouton-poussoir de démarrage (32) et un bouton-poussoir de victoire (34). Le processeur (37) est programmé de manière à désactiver le récepteur (Rx) pendant une période de temps pendant laquelle le haut-parleur (33) émet une phrase qui permet aux joueurs de se déplacer; activer le récepteur (Rx) pendant une période de silence pendant laquelle le haut-parleur (33) n'émet aucune phrase; et activer le haut-parleur (33) pour émettre un signal d'alarme acoustique lorsque le récepteur (Rx) capte le mouvement d'un dispositif joueur (40).

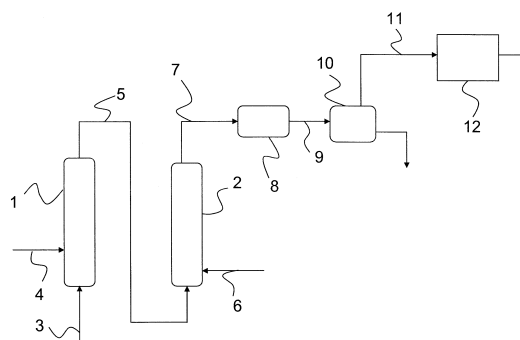


① 2.990.360 – ② (A1) – ③ [12 01362]. – ④ 10 mai 2012. – ⑤ B 01 D 53/86 (2013.01). – ⑥ PROCÉDE DE TRAITEMENT DE GAZ – ⑦ (Inventeurs: ROISIN ERIC; LAMBERT NICOLAS; LOONIS YANN). – ⑧ Demandeur: AXENS Société anonyme, – ⑨ Mandataire: IFP ENERGIES NOUVELLES

⑩ La présente invention concerne un procédé de traitement d'un gaz comprenant de 10 ppm en volume à 0,5% volume d'au moins l'un des composés COS et CS<sub>2</sub> et de 30 ppm en volume à 5% volume de composés hydrocarbures insaturés, ledit procédé comprenant les étapes suivantes:

a) on effectue une hydrogénation des composés organiques insaturés en paraffines, en mettant en contact ledit gaz avec un catalyseur d'hydrogénation en présence d'hydrogène à une température comprise entre 100 et 400°C, de manière à fournir un effluent appauvri en composés hydrocarbures insaturés, le catalyseur d'hydrogénation comprenant au moins un métal choisi parmi le palladium, le platine, le nickel et le cobalt déposé sur un support poreux,

b) on effectue une hydrolyse catalytique en présence d'eau du COS et/ou du CS<sub>2</sub> présents dans l'effluent issu de l'étape a) de manière à fournir un effluent riche en H<sub>2</sub>S en mettant en contact l'effluent issu de l'étape a) avec un catalyseur d'hydrolyse, le catalyseur d'hydrolyse comprenant de l'alumine ou de l'oxyde de titane.

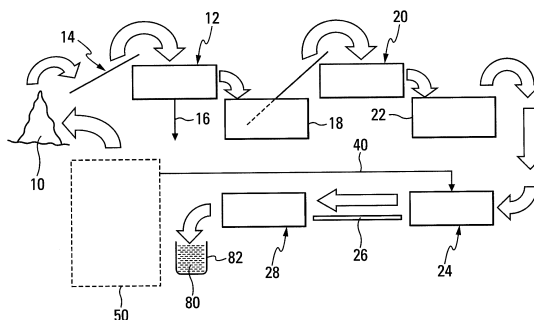


① 2.990.361 – ② (A1) – ③ [12 01369]. – ④ 11 mai 2012. – ⑤ B 03 B 13/02 (2013.01). – ⑥ TRI SÉLECTIF PAR RAYONS X DE PARTICULES DE MATERIAUX ORGANIQUES DE SYNTHÈSE FRAGMENTES EN MÉLANGE – ⑦ (Inventeurs: PERRIN JEAN BERNARD MARC; PHILIPPE JEAN ROBERT; GAUCHERAND MICHEL). – ⑧ Demandeur: DOMUSCAN, – ⑨ Mandataire: DOMUSCAN

⑩ L'invention concerne un procédé de séparation sélective en continu, par rayons X, de particules de matériaux organiques de synthèse usagés ou non, hétérogènes entre elles par leur composition chimique et /ou par leur couleur, se présentant sous une forme fragmentée, en mélange, en un flux organisé de particules unitaires à traiter, physiquement séparées les unes des autres, sur un support se déplaçant selon un mouvement continu entre des sources de rayons X et des capteurs associés, procédé qui consiste à sélectionner, en ligne et en temps réel, par intelligence artificielle, dans ce flux de particules hétérogènes, les particules de même composition chimique et/ou de même couleur, à les extraire dudit flux en les regroupant en classes de particules homogènes en composition chimique et /ou en couleur, et à valoriser par recyclage ces classes de particules rendues homogènes entre elles.

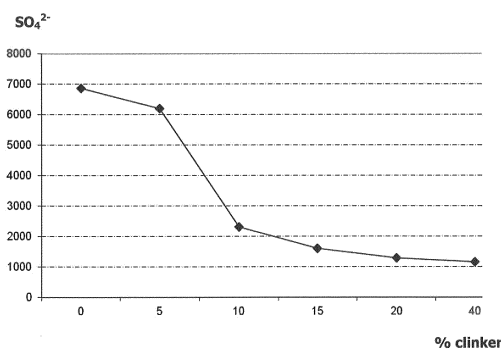
① 2.990.362 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54217]. – ⑳ 09 mai 2012. – ⑤ B 09 B 3/00 (2013.01). – ⑥ PROCÉDE ET DISPOSITIF DE TRAITEMENT DE REBUTS HUMIDES – ⑦ (Inventeur: DURIVALT ERIC). – ⑧ Demandeur: DURIVALT ERIC, – ⑨ Mandataire: GEVERS FRANCE Société par actions simplifiée

⑩ L'invention concerne un procédé et un dispositif de traitement de rebuts humides (10), procédé dans lequel on prévoit une première installation (50) dont l'exploitation, au moins dans certaines phases, laisse à disposition une énergie, dite disponible, ledit procédé comprenant une étape (24) de séchage desdits rebuts à l'aide de ladite énergie disponible, de façon à pouvoir valoriser lesdits rebuts.



① 2.990.363 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54393]. – ⑳ 14 mai 2012. – ⑤ B 09 C 1/00 (2013.01), B 09 B 1/00, 3/00, C 09 K 17/10, C 04 B 18/02, E 02 D 3/12. – ⑥ PROCÉDE DE TRAITEMENT DE SOLS POLLUES, AU MOYEN D'UN LIANT HYDRAULIQUE A BASE DE CLINKER SULFO-ALUMINEUX ET SON UTILISATION POUR LA STABILISATION DE SOLS POLLUES – ⑦ (Inventeurs: MOUDILOU EMMANUEL; GUERANDEL CYRIL; LE ROLLAND BRUNO). – ⑧ Demandeur: CEMENTS FRANCAIS Société anonyme, – ⑨ Mandataire: IPSILON - BREMA-LOYER

⑩ Procédé de traitement de sols pollués, notamment de sols présentant une fraction lixiviable supérieure à 0,4%, ladite fraction lixiviable renfermant majoritairement des anions, notamment des ions sulfate, et/ou des métaux lourds, caractérisé en ce qu'il comprend le mélange dudit sol avec un liant hydraulique à base de clinker sulfoalumineux, dans des proportions massiques sol/liant comprises entre 1 et 40 parties de liant pour 100 parties de sol, ledit clinker sulfoalumineux renfermant plus de 50% massique de phase Yeelimeite  $C_4A_3S$ , de 5 à 15% massique de phase Béelite  $C_2S$ , et de 1 à 5% massique de chaux libre  $CaO$ . Ledit procédé est utilisé pour la stabilisation de sols in situ ou avant mise en décharge, de sols pollués notamment par des anions sulfate et/ou des cations de métaux lourds.



① 2.990.364 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54352]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤① B 09 C 1/04 (2013.01). – ⑤④ PROCÉDE DE DECONTAMINATION RADIOACTIVE D'UNE TERRE PAR MOUSSE DE FLOTTATION A AIR DISPERSÉ ET LADITE MOUSSE – ⑦② (Inventeurs: FAURE SYLVAIN; MESSALIER MARC). – ⑦① Demandeur: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, – ⑦④ Mandataire: BREVALEX

⑤⑦ La présente invention concerne un procédé pour traiter une terre contaminée par au moins un radionucléide tel que du césium <sup>137</sup>Cs comprenant au moins une étape de séparation dudit radionucléide par mousse de flottation à air dispersé. La présente invention concerne également la mousse de flottation obtenue par mise en oeuvre d'un tel procédé.

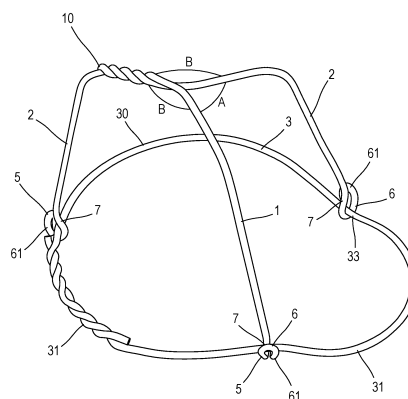
① 2.990.365 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54289]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤① B 21 F 45/04 (2013.01), B 65 D 55/06. – ⑤④ PROCÉDE ET MACHINE DE FABRICATION D'UN MUSELET POUR BOUTEILLES DE BOISSON EFFERVESCENTE – ⑦② (Inventeur: JOLLY PIERRE ERIC). – ⑦① Demandeur: JOLLY PIERRE ERIC, – ⑦④ Mandataire: BLETRY & ASSOCIES Société par actions simplifiée

⑤⑦ La présente invention concerne un procédé de fabrication d'un muselet en Y pour bouteilles de boisson effervescente, ledit muselet comprenant une cage coopérant avec une ceinture, la cage étant formée par un premier (1) et un deuxième (2) fil et le muselet par un troisième fil, selon lequel la formation de la cage comprend:

- Le torsillage d'une extrémité du premier fil (1) sur une zone située approximativement au milieu du deuxième fil (2), les fils faisant partie d'un même premier plan et y étant orientés de façon à former un angle sensiblement droit entre l'extrémité non torsillée du premier fil et l'une des extrémités libre du deuxième fil, et à former un angle d'environ 135° entre les extrémités libres du deuxième fil;
- La formation d'une première boucle (5) à chaque extrémité libre des premier et deuxième fils, dans ledit premier plan;
- La formation d'une deuxième boucle (6) dans un plan sensiblement perpendiculaire au premier plan, par pliage;
- Le pliage des trois fils à une certaine distance dudit torsillage, dans un plan sensiblement perpendiculaire audit premier plan;

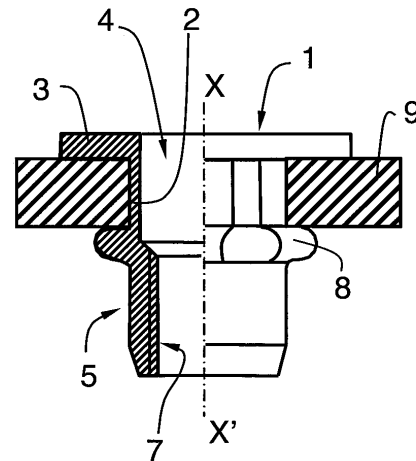
Par ailleurs une ceinture (3) de forme spécifique est insérée et passe dans les trois boucles par translation selon une direction sensiblement perpendiculaire audit premier plan de la cage, et les trois boucles sont refermées par

pressage dans une direction parallèle audit premier plan.



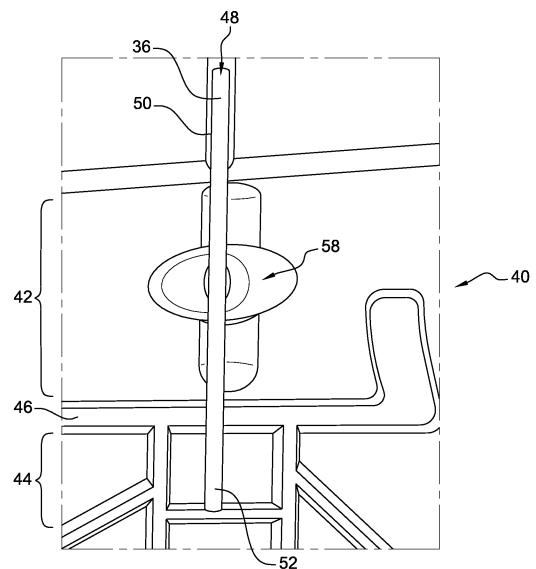
① 2.990.366 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01332]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤ B 21 K 1/60 (2013.01), F 16 B 19/10. – ⑥ PROCÉDE DE FABRICATION D'UN ACCESSOIRE D'ASSEMBLAGE A SERTIR SUR UN SUPPORT ET UN TEL ACCESSOIRE D'ASSEMBLAGE – ㉔ (Inventeur: DUMARAIS GERARD). – ㉕ Demandeur: BOLLHOFF OTALU S.A Société anonyme, – ㉖ Mandataire: CABINET HECKE Société anonyme

⑤ Un accessoire d'assemblage (1) à sertir sur un support (9) comprend une tête (3) et un fût creux (2) qui est équipé de cette tête (3) et qui comporte un tronçon d'association par vissage (5) pourvu d'un filetage (7) et un tronçon pliable en une configuration renflée de retenue axiale (8). Un procédé de fabrication de cet accessoire comprend un forgeage à froid par lequel on conforme une masse d'acier à basse teneur en carbone (21) en une pièce (22), ainsi qu'une opération de filetage. Après le forgeage à froid, une trempe est appliquée à toute la pièce (1).



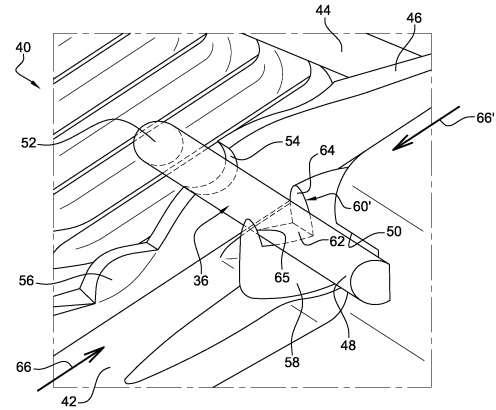
① 2.990.367 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54350]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ B 22 C 9/10 (2013.01). – ⑥ OUTILLAGE DE FABRICATION D'UN NOYAU DE FONDERIE POUR UNE AUBE DE TURBOMACHINE – ㉔ (Inventeurs: TRUELLE FRANCK, EDMOND, MAURICE; BARIAUD CHRISTIAN; BOUTHEMY PHILIPPE; POURFILET PATRICK; VERGER JEAN-LOUIS, MARTIAL). – ㉕ Demandeur: SNECMA, – ㉖ Mandataire: ERNEST GUTMANN YVES PLASSERAUD SAS Société par actions simplifiée

⑤ Outillage de fabrication d'un noyau de fonderie, pour la réalisation d'un circuit de refroidissement d'une aube de turbomachine, comprenant un moule (40) d'injection d'une pâte et comportant des empreintes (42, 44) d'une première partie et d'au moins une autre partie du noyau, et des moyens (50, 54) d'appui et/ou d'encastrement de parties d'extrémité d'au moins une tige céramique qui relie les parties précitées du noyau et qui traverse l'empreinte de la première partie du noyau, caractérisé en ce qu'il comprend, dans l'empreinte de la première partie du noyau, des moyens (58) de support d'une partie médiane de la tige.



① 2.990.368 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 58282]. – ㉔ 05 septembre 2012. – ⑤ B 22 C 9/10 (2013.01), B 22 C 23/00, B 23 P 15/04. – ⑥ OUTILLAGE DE FABRICATION D'UN NOYAU DE FONDERIE POUR UNE AUBE DE TURBOMACHINE – ⑦ (Inventeurs: TRUELLE FRANCK, EDMOND, MAURICE; GRANDIN ALAIN; QUACH DANIEL). – ⑧ Demandeur: SNECMA, – ⑨ Mandataire: ERNEST GUTMANN YVES PLASSERAUD SAS Société par actions simplifiée. – ⑩ Priorité: FR, 11 mai 2012, n° 1254350.

⑪ Outillage de fabrication d'un noyau de fonderie, pour la réalisation d'un circuit de refroidissement d'une aube de turbomachine, comprenant un moule (40) d'injection d'une pâte et comportant des empreintes (42, 44) d'une première partie et d'au moins une autre partie du noyau, et des moyens (50, 54) d'appui et/ou d'encastrement de parties d'extrémité d'au moins une tige céramique qui relie les parties précitées du noyau et qui traverse l'empreinte de la première partie du noyau, caractérisé en ce qu'il comprend, dans l'empreinte de la première partie du noyau, des organes (58) de support des tiges qui comprennent chacun une encoche (60') à section sensiblement en forme de U ou de C, dans laquelle la partie médiane d'une tige est engagée.

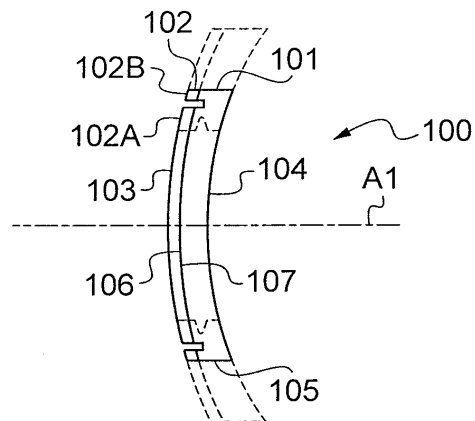


① 2.990.369 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01333]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤ B 24 B 9/14 (2013.01). – ⑥ PROCÉDE DE DETOURAGE D'UNE LENTILLE OPHTHALMIQUE MULTICOUCHE – ⑦ (Inventeurs: GODEAU MURIEL; LAPPRAND AUDE; LEMAIRE CEDRIC; MASSART CHRISTIAN; MASSEY GILLES; PINAULT SEBASTIEN; ROUSSEL CATHERINE; BURGOS MONTSERRAT). – ⑧ Demandeur: ESSILOR INTERNATIONAL (COMPAGNIE GENERALE D'OPTIQUE) Société anonyme, – ⑨ Mandataire: CABINET CORALIS

⑪ L'invention concerne un procédé de détournage d'une lentille ophtalmique (100) multicouche suivant un contour souhaité, comportant:

- une étape de pré-ébauche de la lentille ophtalmique au moyen d'un outil préliminaire, selon un contour préliminaire,
- une étape d'ébauche de la lentille ophtalmique au moyen d'une meule d'ébauche, suivant un contour d'ébauche, et
- une étape de finition de la lentille ophtalmique au moyen d'un outil de finition,

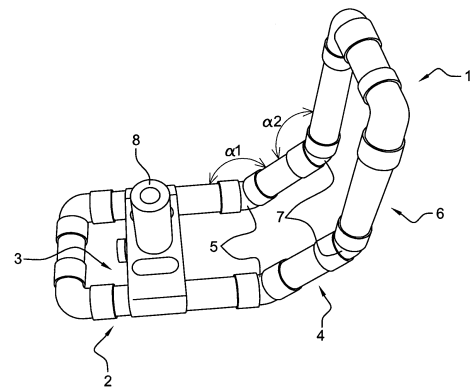
Selon l'invention, ledit contour préliminaire est élargi par rapport au contour souhaité, et la meule d'ébauche utilisée présente une granulométrie comprise entre 0,1 et 0,5 mm et est pilotée relativement à ladite lentille ophtalmique de manière à appliquer au cours de ladite étape d'ébauche une force radiale sur la lentille ophtalmique comprise entre 0,1 et 5 N.



① 2.990.370 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54362]. – ⑳ 14 mai 2012. – ⑤ B 25 J 1/00 (2013.01), B 22 C 23/00. – ⑥ DISPOSITIF POUR MANIPULER DES GRAPPES EN CIRE – ⑦ (Inventeurs: MARQUES FRANCOIS; PIAT JOHN; TIREL MONIQUE). – ⑧ Demandeur: SNECMA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: CABINET CAMUS LEBKIRI Société à responsabilité limitée

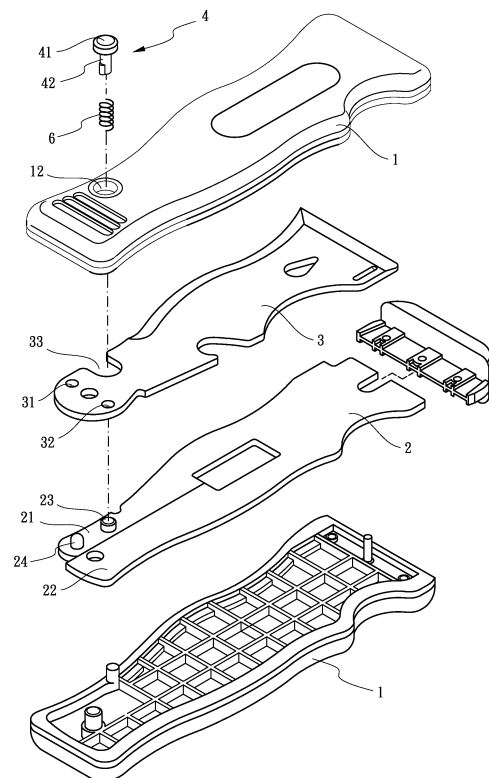
⑩ L'invention concerne un dispositif (1) pour manipuler des grappes en cire (9). Le dispositif (1) selon l'invention comporte:

- un premier support (2) formant un premier plan, ledit premier support (2) comportant des moyens de maintien (3) d'une grappe en cire (9);
- un deuxième support (4) formant un deuxième plan, ledit premier support (2) et ledit deuxième support (4) formant un premier angle déterminé ( $\alpha_1$ );
- des premiers moyens de raccordement (5) entre ledit premier support (2) et ledit deuxième support (4),
- un troisième support (6) formant un troisième plan, ledit deuxième support (4) et ledit troisième support (6) formant un deuxième angle déterminé ( $\alpha_2$ ), et
- des deuxième moyens de raccordement (7) entre ledit deuxième support (4) et ledit troisième support (6).



① 2.990.371 – ⑫ (A3) – ⑰ [12 58956]. – ⑳ 24 septembre 2012. – ⑤ B 26 B 1/04 (2013.01), A 47 L 13/08. – ⑥ DISPOSITIF A OUTIL PLIABLE – ⑦ (Inventeur: CHEN SHOU-HONG). – ⑧ Demandeur: CHEN SHOU-HONG, – ⑨ Mandataire: CABINET CHAILLOT. – ⑩ Priorité: TW, 09 mai 2012, n° 101208758.

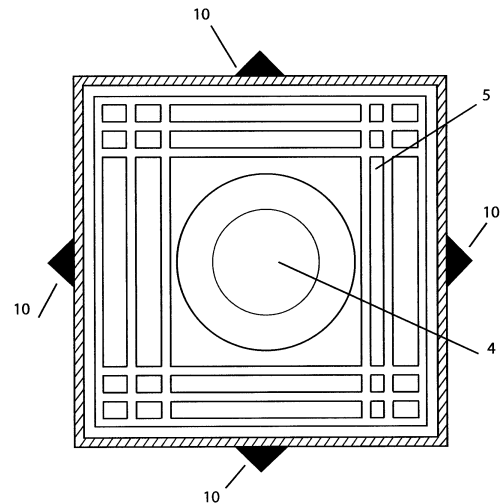
⑪ Un dispositif à outil pliable comprend un manche (1), un élément de butée (2), un article (3) et un bouton (4). Le manche (1) a une rainure de réception ouverte sur celui-ci. L'élément de butée (2) est assemblé dans la rainure de réception. L'article (3) pivote sur l'élément de butée (2) et a une première ouverture de positionnement (31) et une seconde ouverture de positionnement (32). Une extrémité du bouton (4) passe à travers le manche (1) et est introduite dans la rainure de réception. Selon cette disposition, lorsque l'élément de butée (2) est engagé de façon sélective avec ladite ouverture de positionnement (31, 32) de façon à recevoir l'article (3) dans la rainure de réception ou à faire tourner l'article par rapport au manche (1) d'un angle entre l'article (3) et le manche (1).



① 2.990.372 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01380]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ B 26 D 1/04 (2013.01). – ⑥ MATRICE A DECOUPER DES TROUS CARRÉS – ⑦ (Inventeur: KELS ANDRE). – ⑧ Demandeur: KELS ANDRE, – ⑨ Mandataire: KELS ANDRE

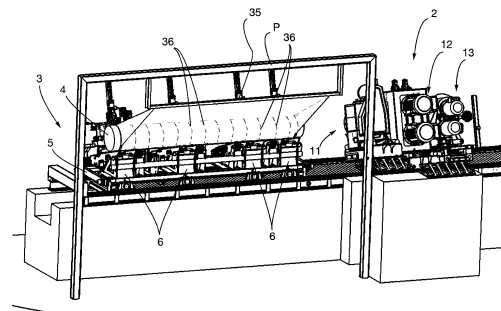
⑥ Dispositif pour découper des trous carrés, rectangulaires, ronds, ovales.

L'invention concerne un dispositif permettant de percer des trous dans des plaques et des panneaux pour l'encastrement principalement de luminaires et de tout autres objets à encastrer dans les vides de construction. Il est constitué d'un support conique (7) d'une platine support (4) de lames (6), d'un piston à perforer (3a). Il fonctionne avec une pince manuelle à écarter, il n'utilise pas d'énergie électrique, il permet de faire des trous nets et sans bavure, il est sans danger pour l'utilisateur. Il est économique, autonome, et ne dégage pas de pollution. Figure pour l'abrégé n° 1. Le dispositif est particulièrement utilisable par tous les corps de métier du bâtiment de l'industrie et des TP.



① 2.990.373 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54218]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤ B 27 B 31/06 (2013.01). – ⑥ INSTALLATION DE SCIAGE DE GRUMES, ET PROCEDE DE SCIAGE D'UNE GRUME – ⑦ (Inventeur: SERVANT DANIEL). – ⑧ Demandeur: LA MECANIQUE ET L'ENGRENAGE MODERNES Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: CABINET GERMAIN ET MAUREAU Société civile

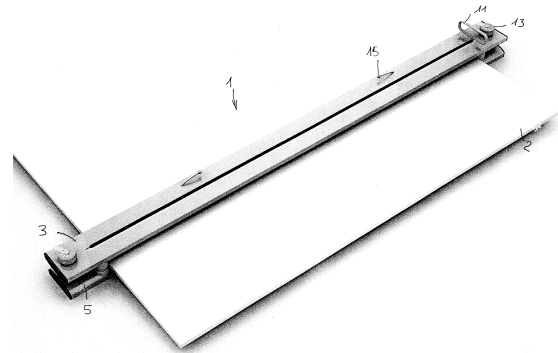
⑥ Cette installation de sciage (2) de grumes, comprend un chariot à grumes (3) monté mobile en translation selon une direction de déplacement et destiné à supporter une grume (4), des moyens d'entraînement agencés pour entraîner en translation le chariot à grumes (3) selon sa direction de déplacement, une unité de profilage (12) comprenant deux outils de profilage (23) rotatifs présentant chacun un profil prédéterminé, les outils de profilage (23) étant agencés pour ménager sur la grume (4) supportée par le chariot à grumes (3) respectivement deux encoches longitudinales (26) s'étendant sensiblement parallèlement à la direction de déplacement du chariot à grumes (3), et une unité de sciage (13) agencée pour découper la grume (4) supportée par le chariot à grumes (3) selon un plan de coupe s'étendant sensiblement parallèlement à la direction de déplacement du chariot à grumes (3).





① 2.990.374 – ② (A1) – ③ [12 54286]. – ④ 10 mai 2012. – ⑤ B 28 D 1/22 (2013.01), B 26 D 1/04. – ⑥ OUTIL DE DECOUPE D'UNE PLAQUE DE PLATRE. – ⑦ (Inventeur: GIANGRECO MARIO). – ⑧ Demandeur: GIANGRECO MARIO, – ⑨ Mandataire: CABINET MICHEL POUPON

⑩ L'invention a trait à un outil (1) de découpe d'un panneau (2), en particulier d'une plaque de plâtre, comportant une règle supérieure (3) et une lame supérieure (4) mobile en translation le long de ladite règle supérieure (3) et configurée, lorsque celle-ci est disposée à plat sur un panneau (2), pour réaliser une entaille dans la face supérieure dudit panneau (2) le long de ladite règle supérieure (3). Cet outil (1) comporte en outre une règle inférieure (5), destinée, lorsque ladite règle supérieure (3) est disposée à plat sur un panneau (2) à se positionner sous ledit panneau (2) au droit de la règle supérieure (3), et une lame inférieure (6) mobile en translation le long de ladite règle inférieure (5) et configurée pour réaliser une entaille au-dessus ladite règle inférieure (5), et un dispositif de transmission de mouvement (7) reliant la lame inférieure (6) à la lame supérieure (4), de sorte qu'une translation de la lame supérieure (4) le long de la règle supérieure (3) entraîne une translation de la lame inférieure (6) le long de la règle inférieure (5).

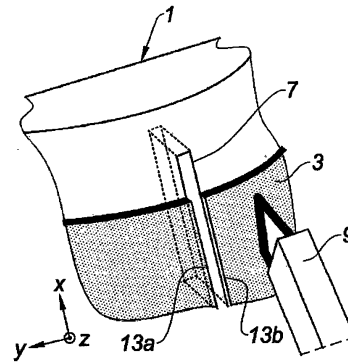


① 2.990.375 – ② (A1) – ③ [12 54313]. – ④ 11 mai 2012. – ⑤ B 29 C 67/00 (2013.01), C 08 K 3/00, G 03 F 7/00. – ⑥ UTILISATION D'UN ALLIAGE METALLIQUE COMPLEXE A BASE D'ALUMINIUM POUR LA STEREOGRAPHIE – ⑦ (Inventeurs: KENZARI SAMUEL; SAKLY ADNENE; BONINA DAVID; CORBEL SERGE; FOURNEE VINCENT). – ⑧ Demandeurs: UNIVERSITE DE LORRAINE; CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE - CNRS - Etablissement public, – ⑨ Mandataire: NOVAGRAAF TECHNOLOGIES (CBT BALLOT) Société anonyme

⑩ La présente invention se rapporte à l'utilisation d'un mélange d'une résine photopolymérisable et d'un alliage métallique complexe à base d'aluminium dans un procédé de stéréolithographie par photopolymérisation. Elle se rapporte également à un procédé de production d'une pièce en trois dimensions par stéréolithographie par photopolymérisation, ledit procédé comprenant une étape de solidification, couche par couche, de ladite pièce en trois dimensions dans un milieu liquide comprenant un mélange d'une résine photopolymérisable et d'un alliage métallique complexe à base d'aluminium, par exposition dudit milieu liquide au rayonnement ultraviolet, ainsi qu'à une pièce en trois dimensions obtenue par ce procédé.

① 2.990.376 – ② (A1) – ③ [12 54258]. – ④ 10 mai 2012. – ⑤ B 29 C 70/30 (2013.01), B 29 C 70/54. – ⑥ **PROCEDE DE FABRICATION D'UNE PEAU EN COMPOSITE FORMANT VIROLE NON DEMOULABLE** – ⑦ (Inventeurs: FOSSE FREDERIC; VAUCHEL GUY BERNARD). – ⑧ Demandeur: AIRCELLE Société anonyme, – ⑨ Mandataire: CABINET GERMAIN ET MAUREAU

⑩ Ce procédé de fabrication d'une peau en composite formant virole non démoulable, consiste à draper (3) des plis de tissu sur un moule (1) formant virole, à prévoir une ligne de séparation sur le drapage ainsi obtenu, à pré-imprégner ou à post-imprégner ce drapage de résine, à cuire cette résine, à ôter du moule (1) la peau ainsi obtenue grâce à la ligne de séparation, puis à éclisser les deux bords (13a, 13b) de la peau définis par la ligne de séparation.

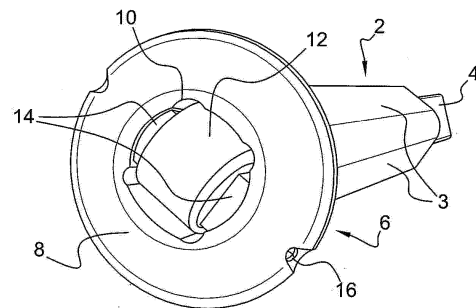


① 2.990.377 – ② (A1) – ③ [12 54344]. – ④ 11 mai 2012. – ⑤ B 30 B 11/08 (2013.01). – ⑥ **SUPPORT DE POINÇON POUR MACHINE DE COMPACTAGE** – ⑦ (Inventeurs: MOUTON SYLVAIN; MALLAVAL PHILIPPE; MALLET SEBASTIEN). – ⑧ Demandeur: EUROTAB, – ⑨ Mandataire: CABINET LHERMET LA BIGNE & REMY

⑩ L'invention concerne un support de poinçon (2) d'une machine de compactage pour fabriquer des compacts, ledit support de poinçon comprenant une tête (6) destinée à être guidée dans un chemin de came (20) de la machine, caractérisé en ce que la tête (6) possède à cet effet:

- une surface d'appui (8) apte à glisser contre le chemin de came (20) et conformée de manière à entrer en contact avec le chemin de came (20),
- un galet de roulement (12) agencé pour rouler sans frottement sur le chemin de came (20) pendant le déplacement du support de poinçon (2) dans le chemin de came (20).

L'invention concerne également un procédé d'utilisation d'un tel support de poinçon ainsi qu'un compact obtenu par un tel procédé.

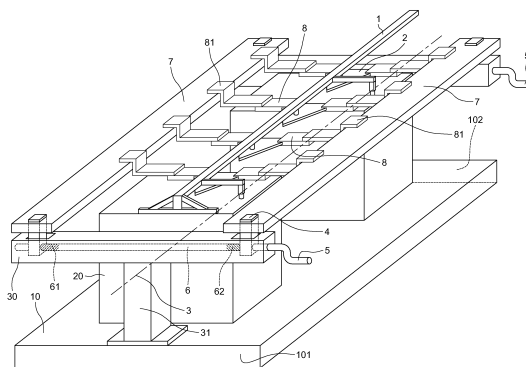


① 2.990.378 – ② (A1) – ③ [12 54263]. – ④ 10 mai 2012. – ⑤ B 30 B 15/08 (2013.01), B 23 Q 7/04, 3/18. – ⑥ **PROCÉDE DE REGLAGE D'UN OUTIL AMOVIBLE D'UNE MACHINE-OUTIL** – ⑦ (Inventeurs: CAREL BERNARD; TOUILLON PASCAL). – ⑧ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑩ L'invention concerne un procédé de réglage d'un outil amovible d'une machine-outil telle qu'une presse d'emboutissage à poinçons multiples. L'outil comprend des barres de transfert (7) pourvues de moyens de saisie (8) adaptés pour saisir et transférer des pièces à emboutir d'un poste de travail à l'autre de la machine-outil. Selon le procédé, on règle la position des moyens de saisie (8) en fonction des dimensions des pièces à emboutir.

Selon l'invention, le réglage de la position des moyens de saisie (8) sur les barres de transfert (7) est réalisé sur une installation de réglage séparée de la machine-outil, et les barres de transfert (7) avec les moyens de saisie (8) réglés en position sont ensuite montés sur la machine-outil.

L'invention concerne également une installation pour la mise en oeuvre du procédé.

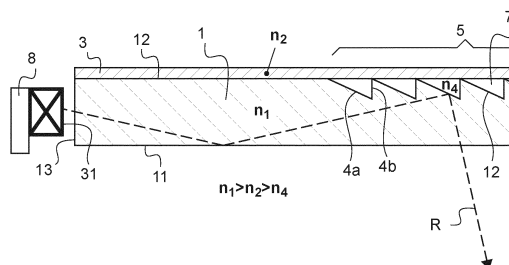


① 2.990.379 – ② (A1) – ③ [12 54297]. – ④ 10 mai 2012. – ⑤ B 32 B 17/10 (2013.01), F 21 V 7/22, B 60 Q 3/00. – ⑥ **VITRAGE ECLAIRANT AVEC DEFLECTEUR INCORPORE** – ⑦ (Inventeurs: VERRAT DEBAILLEUL ADELE; MASSAULT LAETICIA; BAUERLE PASCAL; KLEO CHRISTOPHE; BERARD MATHIEU; DUBOST BRICE). – ⑧ Demandeur: SAINT-GOBAIN GLASS FRANCE Société anonyme, – ⑨ Mandataire: SAINT-GOBAIN RECHERCHE

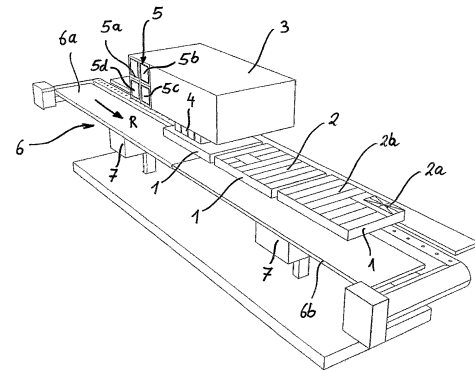
⑩ La présente invention concerne un vitrage éclairant comprenant

- une première feuille de verre (1) d'indice de réfraction  $n_1$  avec une première face principale (11), une deuxième face principale (12) et une tranche (13);
- un film transparent en polymère (3) en contact adhésif avec la deuxième face principale (12) de la première feuille (1), ledit film ayant un indice de réfraction  $n_2 < n_1$ ;
- une source de lumière (8), de préférence un module de diodes électroluminescentes (module LED), positionnée en regard de la tranche (13) de la première feuille de verre,

ledit vitrage étant caractérisé par le fait qu'une zone (5) de la deuxième face principale (12) de la première feuille de verre est pourvue d'un relief réfléchissant ou bien est couverte d'une structure plane transparente (6), d'indice de réfraction  $n_3$  supérieur ou égal à  $n_1$ , pourvue d'un relief réfléchissant.



① 2.990.380 – ② (A1) – ① [13 54153]. – ② 07 mai 2013. – ⑤ B 41 J 3/00 (2013.01), G 07 B 17/00. – ④ DISPOSITIF ET PROCÉDE POUR IMPRIMER DES ENVOIS POSTAUX – ② (Inventeur: KUDRUS HEINER). – ⑦ Demandeur: BOWE SYSTEC GMBH, – ④ Mandataire: CABINET NUSS. – ③ Priorité: DE, 11 mai 2012, n° 102012104154.7.



⑤ L'invention concerne un dispositif pour imprimer sur des envois postaux (1) une impression (2) qui comprend une première zone d'impression (2a) avec une impression de sécurité et une deuxième zone d'impression (2b) avec une impression de texte ou d'image, comprenant une imprimante (3) avec une tête d'impression (4).

Conformément à l'invention, la tête d'impression (4) présente au moins deux buses d'impression (4a, 4b, 4c, 4d) parmi lesquelles une première buse d'impression (4a) communique avec une première réserve d'agent d'impression (5a) et une deuxième buse d'impression (4b) communique avec une deuxième réserve d'agent d'impression (5b), sachant que la première réserve d'agent d'impression (5a) et la deuxième réserve d'agent d'impression (5b) sont séparés l'un de l'autre et qu'une encre convenant pour une impression de sécurité est contenue dans la première réserve d'agent d'impression (5a), tandis que la deuxième réserve d'agent d'impression (5b) contient une encre classique.

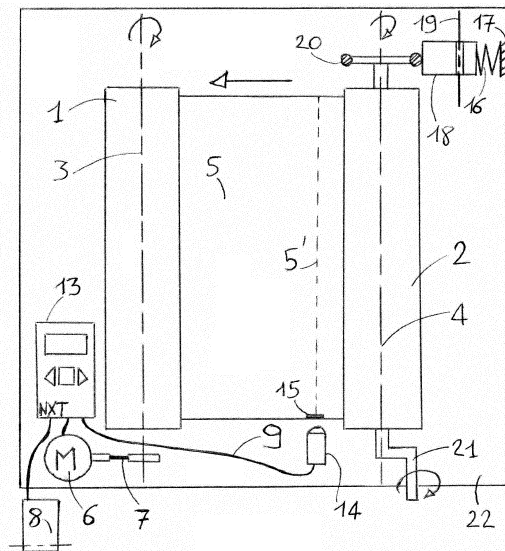
① 2.990.381 – ② (A3) – ① [12 01342]. – ② 09 mai 2012. – ⑤ B 42 D 19/00 (2013.01), B 65 H 23/18, G 10 G 1/00, 7/00. – ④ LE DÉFILE PARTITION – ② (Inventeur: COURSON ROBIN). – ⑦ Demandeur: COURSON ROBIN, – ④ Mandataire: COURSON ROBIN

⑤ Le dispositif de lecture permet de faire défiler des feuilles d'une simple pression du pied de l'utilisateur sur une pédale.

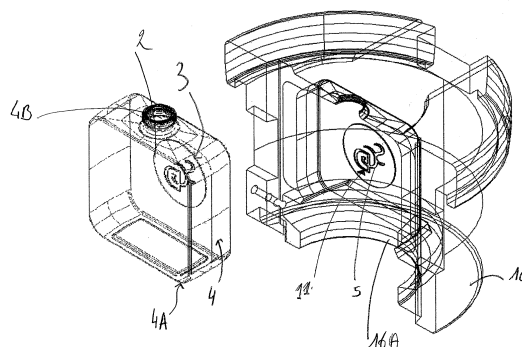
L'invention concerne un dispositif permettant de faire défiler devant les yeux de l'utilisateur des feuilles sans le gêner dans une autre tâche tel que la pratique d'un instrument de musique.

Il est constitué de deux rouleaux (1 et 2) permettant un défilement des feuilles (5). Le rouleau entraîné est actionné par un moteur (6). Il se met en marche lorsque l'utilisateur appuie sur une pédale (8). Un détecteur de couleur (14) l'arrête lorsqu'il capte une surface rouge (15) collée aux jonctions de chaque feuille.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à faire défiler les partitions des musiciens.



① 2.990.382 – ② (A1) – ① [12 54280]. – ② 10 mai 2012. – ⑤ B 44 C 1/24 (2013.01). – ④ PROCÉDE ET MACHINE DE DECOR DE FLACONS PAR TAMPOGRAPHIE INDIRECTE EN COUILLE – ⑦ (Inventeurs: LEMAIRE ANNE, PAULE, ARDUINA; DEVAUX NICOLAS, PIERRE, FRANCOIS; WAGNER CHRISTOPHE). – ⑦ Demandeur: SGD S.A. Société anonyme, – ⑦ Mandataire: CABINET DIDIER MARTIN

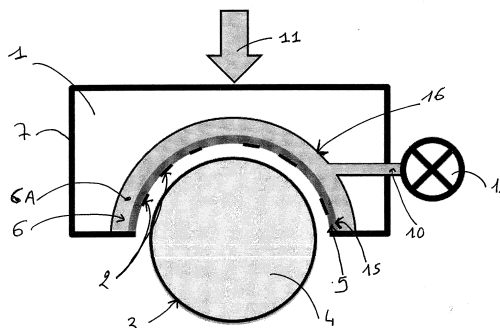


⑦ Procédé et machine de décor de flacons par tamponographie indirecte en couille.

L'invention concerne un procédé de décor par tamponographie destiné à rapporter un motif (2) décoratif sur la paroi (3) d'une pièce (4) à décorer préalablement formée, telle qu'un flacon en verre, ledit procédé étant caractérisé en ce qu'il comporte une étape (a) de préparation au cours de laquelle on dépose, dans l'empreinte (11, 111) d'une matrice-tampon (10, 110) marquée en creux selon une forme sensiblement conjuguée à celle de la paroi existante de la pièce à décorer, une substance de marquage (5) liquide, telle qu'une encre ou un émail, puis une étape (b) de marquage au cours de laquelle on rapproche la matrice-tampon (10, 110) de la pièce (4) jusqu'à amener la paroi (3) de cette dernière au contact du fond de l'empreinte (11, 111), de sorte à déposer le motif (2) décoratif sur ladite paroi (3) par transfert de la substance de marquage (5) depuis l'empreinte jusque sur ladite paroi.

Décoration et marquage d'objets.

① 2.990.383 – ② (A1) – ① [12 54281]. – ② 10 mai 2012. – ⑤ B 44 C 1/24 (2013.01). – ④ DISPOSITIF ET PROCÉDE D'HOMOGENEISATION DE FORCES PRESSANTES POUR LE DEPOT D'ELEMENTS DECORATIFS – ⑦ (Inventeurs: WAGNER CHRISTOPHE; BAUVIN ANTOINE, EMILE, ANDRE, MARIE). – ⑦ Demandeur: SGD S.A. Société anonyme, – ⑦ Mandataire: CABINET DIDIER MARTIN



⑦ Dispositif et procédé d'homogénéisation de forces pressantes pour le dépôt d'éléments décoratifs.

L'invention concerne un outil de décoration (1) d'objets destiné à déposer un motif décoratif (2) sur la surface décorable (3) d'un objet à décorer (4), à l'aide d'une surface d'appui déformable (5) sur laquelle est présent le motif décoratif (2) à transférer de la surface d'appui déformable (5) sur la surface décorable (3) de l'objet (4), ledit outil comprenant un moyen d'application conçu pour amener la surface d'appui déformable (5) au contact de la surface (3) de l'objet en exerçant au moins une force de maintien (11), et étant caractérisé en ce qu'il comprend également un moyen d'homogénéisation (6) de ladite ou desdites forces de maintien (11) sur ledit objet (4), ledit moyen d'homogénéisation (6) transformant ladite ou lesdites forces de maintien (11) en une force répartie uniformément sur toute la surface d'appui déformable (5) en contact avec l'objet (4) à décorer.

Décoration et marquage d'objets.

① **2.990.384** – ② (A1) – ③ [12 54373]. – ④ **14 mai 2012.** – ⑤ **B 44 C 1/24 (2013.01).** – ⑥ **PROCÉDE DE TEXTURATION SUR UN SUBSTRAT DE GRANDE SURFACE** – ⑦ (Inventeurs: CHEMIN NICOLAS; TEISSEIRE JEREMIE; SONDERGARD ELIN). – ⑧ *Demandeur: SAINT-GOBAIN GLASS FRANCE Société anonyme,* – ⑨ *Mandataire: SAINT-GOBAIN RECHERCHE*

⑩ L'invention concerne:

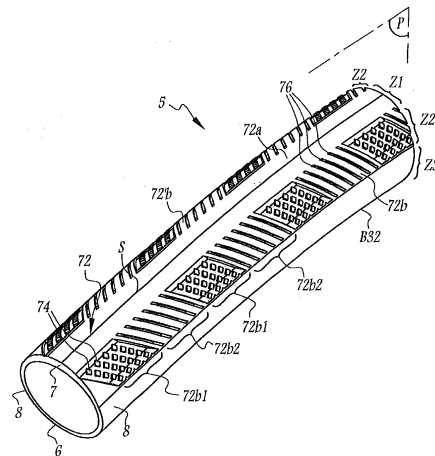
- un procédé de formation d'une texturation sur un substrat, comprenant
- le dépôt d'une couche déformable sur le substrat,
- la mise en contact de cette couche déformable avec la face texturée d'un tampon fille,
- l'introduction dans une poche en matériau non perméable du substrat revêtu et du tampon fille,
- l'introduction de la poche et de son contenu dans une enceinte hermétique,
- l'évacuation de l'air de l'enceinte jusqu'à une pression au plus égale à 0,5 bar,
- le scellage de la poche avant réintroduction de l'air dans l'enceinte,
- l'introduction de la poche scellée et de son contenu dans un autoclave,
- l'application d'une pression comprise entre 0,5 et 8 bar et d'une température comprise entre 25 et 400 °C pendant 15 minutes à plusieurs heures,
- l'ouverture de la poche, puis
- la séparation du substrat et du tampon fille;
- un ensemble transparent comprenant un substrat en verre revêtu d'une couche texturée, obtenu par ce procédé;
- les applications de ce procédé pour obtenir un substrat

destiné à l'extraction, le guidage ou la redirection de la lumière; ou  
- un substrat superhydrophobe ou superhydrophile.

① **2.990.385** – ② (A1) – ③ [12 01381]. – ④ **11 mai 2012.** – ⑤ **B 60 C 3/02 (2013.01), B 60 C 11/03, B 60 B 1/00.** – ⑥ **PNEUMATIQUE ET ROUE POUR CYCLE** – ⑦ (Inventeurs: MERCAT JEAN PIERRE; CRETOUX BRIEUC; HUAT FRANCOIS XAVIER). – ⑧ *Demandeur: MAVIC SAS,* – ⑨ *Mandataire: SALOMON SA Société anonyme*

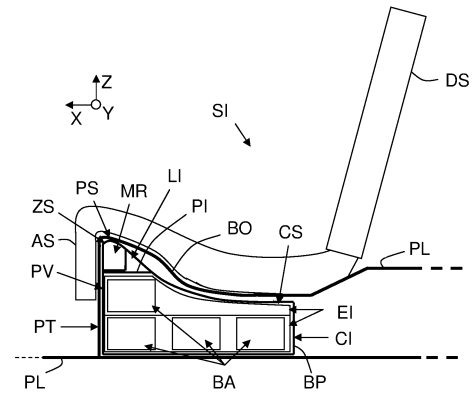
⑩ Ce pneumatique (5) pour roue de cycle présente une surface extérieure annulaire (S7) comportant:

- une première zone (Z1) lisse,
  - une deuxième zone (Z2) comprenant deux bandes annulaires intermédiaires (72b, 72'b) s'étendant de part et d'autre de la première zone (Z1) et présentant chacune des aspérités (74, 76),
  - une troisième zone (Z3) comprenant deux bandes annulaires latérales lisses (72c, 72'c) s'étendant chacune le long de l'une des bandes intermédiaires (72b, 72'b).
- Au niveau du bord latéral (B32, B'32) de chaque bande latérale (72c, 72'c), une variation de l'épaisseur du pneumatique (5) est inférieure ou égale à 0,2 mm.



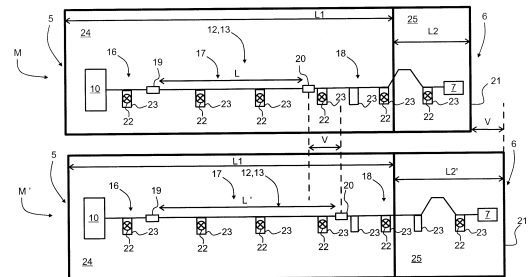
① 2.990.386 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54360]. – ㉔ 14 mai 2012. – ⑤ B 60 K 1/04 (2013.01), B 60 N 2/42, B 62 D 25/20. – ⑤ BOITIER DE PROTECTION DE BATTERIES DE VEHICULE AUTOMOBILE, A MOYENS DE RENFORCEMENT ANTI SOUS-MARINAGE INTEGRE – ⑫ (Inventeur: PERU MARC). – ⑦ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑦ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑦ Un boîtier (BP) est destiné à protéger des batteries (BA) et à être installé sous un bossage anti sous-marinage (BO) d'un plancher (PL) de véhicule automobile, auquel est solidarisée au moins une assise (AS) de siège (SI). Ce boîtier (BP) comprend, dans une partie avant (PV), un logement interne (LI) qui s'étend suivant une direction transversale et loge des moyens de renforcement anti sous-marinage (MR).

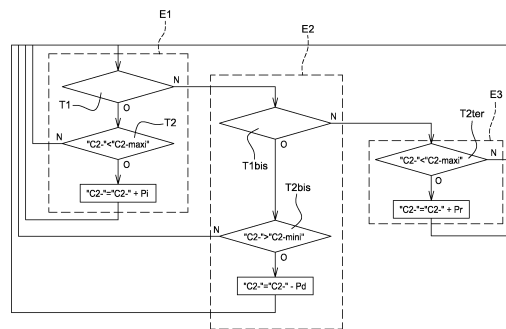


① 2.990.387 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54194]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤ B 60 K 11/00 (2013.01), B 62 D 65/02. – ⑤ PROCÉDE D'INSTALLATION D'AU MOINS UNE CANALISATION MENAGEE SOUS UNE CAISSE D'UN VEHICULE AUTOMOBILE – ⑫ (Inventeurs: BOLZINGER DAVID; VIEIRA BRUNO; SIVY FREDERIQUE). – ⑦ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑦ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑦ L'invention porte sur un procédé d'installation d'au moins une canalisation (12,13) équipant l'un quelconque de modèles (M,M') d'une gamme de véhicules automobiles (1) comprenant un plancher (24) d'une longueur de plancher (L1) constante pour l'ensemble des modèles (M,M') de la gamme de véhicules automobiles (1) et une planche à talon (25) d'une longueur de planche (L2,L2') adaptée en fonction d'un pas (V) différenciant l'empattement (E,E') des modèles (M,M') de la gamme de véhicules automobiles (1), la canalisation (12,13) s'étendant entre un échangeur de chaleur (10) équipant une zone avant (5) du véhicule automobile (1) et au moins une pièce (7) équipant une zone arrière (6) du véhicule automobile (1), caractérisé en ce que le procédé comprend une étape de choix d'une partie intermédiaire (17) constitutive de la canalisation (12,13) en fonction de l'empattement respectif (E,E') des modèles (M,M') de la gamme de véhicules automobiles (1).



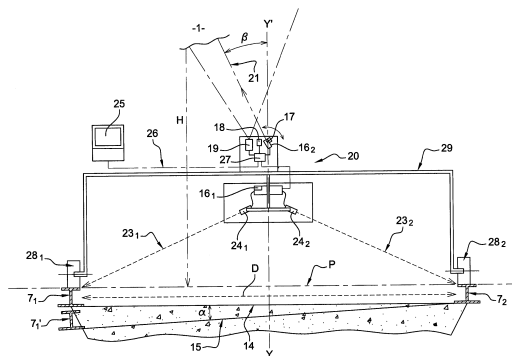
① 2.990.388 – ② (A3) – ③ [12 54361]. – ④ 14 mai 2012. – ⑤ B 60 L 7/18 (2013.01), B 60 W 10/192, 40/09. – ⑥ “INSTALLATION DE REGLAGE MANUEL DU COUPLE RESISTANT D'UN MOTEUR ELECTRIQUE DE TRACTION COMPORTANT UN DISPOSITIF DE COMMANDE SEQUENTIELLE DU COUPLE RESISTANT” – ⑦ Certificat d'utilité résultant de la transformation volontaire de la demande de brevet déposée le 14/05/12. – ⑧ (Inventeur: DE BOSSOREILLE ANTOINE). – ⑨ Demandeur: RENAULT S.A.S Société par actions simplifiée, – ⑩ Mandataire: CABINET PHILIPPE KOHN



⑪ L'invention concerne une installation de réglage manuel du frein moteur d'un moteur (12) électrique de traction d'un véhicule (10) automobile lors d'une phase de freinage dynamique pendant laquelle le moteur (12) est susceptible de produire un couple (C2-) négatif résistant électrique qui s'ajoute à un couple (C1-) négatif résistant de frottement pour s'opposer à la rotation d'un arbre (16) moteur, caractérisé en ce qu'il comporte un dispositif manuel de commande par impulsions pour faire varier séquentiellement le couple (C2-) résistant électrique.

L'invention concerne aussi un procédé de mise en oeuvre d'un tel dispositif.

① 2.990.389 – ② (A1) – ③ [12 54318]. – ④ 11 mai 2012. – ⑤ B 60 M 1/28 (2013.01), G 01 C 11/00. – ⑥ SYSTEME ET PROCEDE DE MESURE DE LA POSITION DU FIL DE CONTACT D'UNE CATENAIRE PAR RAPPORT A UNE VOIE FERREE – ⑦ (Inventeur: BRIAND EDMOND). – ⑧ Demandeurs: BRIAND EDMOND; ROV DEVELOPPEMENT Société à responsabilité limitée, – ⑨ Mandataire: NOVAGRAAF TECHNOLOGIES



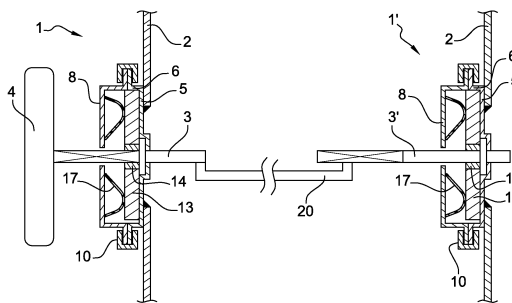
⑪ L'invention concerne un système de mesure de la position du fil de contact (1) d'une caténaire, comportant un premier moyen de mesures intégrant un télémètre vertical (17) apte à mesurer la hauteur (H) du fil (1) de contact et des seconds moyens de mesures aptes à permettre la mesure du désaxement du fil de contact.

Le système comporte en outre au moins un premier inclinomètre (16<sub>1</sub>) permettant de mesurer l'inclinaison ( $\alpha$ ) du support (13) du système posé sur les rails (7), et une caméra (19) pointée vers le haut et apte à capter l'image du fil de contact (1) et les seconds moyens de mesures comportent un deuxième inclinomètre (16<sub>2</sub>) solidaire du télémètre laser (17), monté sur un pivot d'inclinaison latérale motorisé, et apte à mesurer l'angle ( $\beta$ ) du faisceau de celui-ci par rapport à la verticale quand il vise le fil (1) de contact.



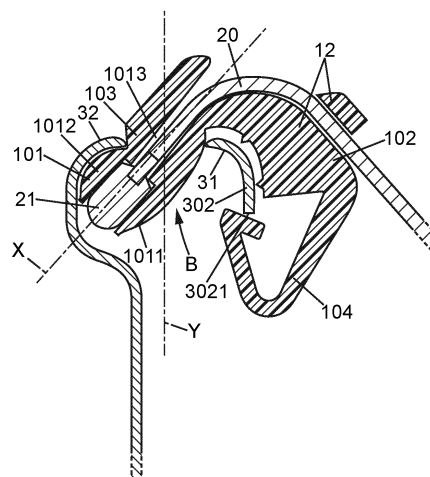
① 2.990.390 – ② (A1) – ① [12 54348]. – ② 11 mai 2012. – ⑤ B 60 N 2/22 (2013.01), B 60 N 2/225. – ④ **ARTICULATION DEBRAYABLE POUR SIEGE ET SIEGE MUNI D'UNE TELLE ARTICULATION** – ② (Inventeurs: HAYAT DAVID; PINTO TEIXEIRA FREDERIC). – ① Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ④ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑤ L'invention porte sur une articulation (1) pour siège destinée à être installée entre un dossier (2) du siège et un arbre (3), cette articulation (1) étant apte à passer d'un état verrouillé dans lequel le dossier (2) est lié en rotation avec l'arbre (3); à un état déverrouillé dans lequel le dossier (2) peut tourner librement autour de l'arbre (3), et réciproquement, caractérisée en ce qu'elle comporte deux flasques (5, 8), une des flasques (5) comportant un pignon, dit pignon principal (6), et un pignon excentrique (13) lié en translation avec l'arbre (3), ce pignon excentrique (13) étant apte à passer, suivant un déplacement axial de l'arbre (3), d'une position correspondant à l'état verrouillé de l'articulation dans laquelle le pignon excentrique (13) coopère avec le pignon principal (6) à une position correspondant à l'état déverrouillé de l'articulation dans laquelle le pignon excentrique (13) ne coopère pas avec le pignon principal (6).



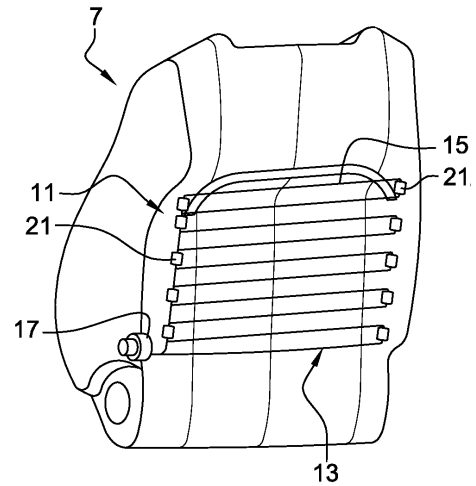
① 2.990.391 – ② (A1) – ① [12 54402]. – ② 14 mai 2012. – ⑤ B 60 N 2/44 (2013.01), F 16 B 2/20, B 62 D 65/14. – ④ **SYSTEME DE FIXATION D'UN CABLE SUR UNE ARMATURE DE SIEGE DE VEHICULE AUTOMOBILE, DISPOSITIF DE FIXATION D'UN TEL SYSTEME ET PROCEDE DE MONTAGE** – ② (Inventeurs: BOQUET MATHIEU; MUNOZ OLIVIER). – ① Demandeur: FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE Société par actions simplifiée, – ④ Mandataire: CABINET PLASSE-RAUD

⑤ La présente invention concerne un système de fixation 1 d'un câble 20 sur une armature 30 de siège de véhicule automobile comprenant un câble 20, une armature 30 avec un orifice traversant 33, et un dispositif de fixation 10 comportant des premiers éléments d'assemblage 101, 102 adaptés pour assembler le dispositif de fixation à l'armature, et des seconds éléments d'assemblage 101, 11 adaptés pour assembler le dispositif de fixation au câble, dans lequel au moins une partie des seconds éléments d'assemblage 101, 11 est située, avec une portion de câble, dans la zone interne B de l'armature 30 et, les premiers éléments d'assemblage 101, 102 comportant une première portion 101 s'étendant dans la zone interne B de l'armature 30, ladite première portion 101 est apte à se déformer élastiquement contre la face intérieure 31 de l'armature 30 lorsque le câble est sollicité. La présente invention se rapporte également à un dispositif de fixation et un procédé de montage d'un tel système de fixation.



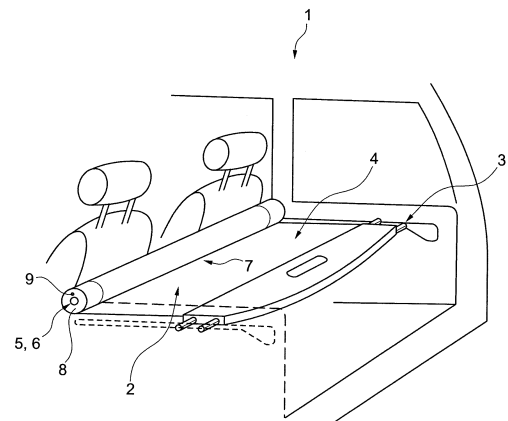
① 2.990.392 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54383]. – ㉔ 14 mai 2012. – ⑤ B 60 N 3/00 (2013.01), B 60 N 2/60. – ⑤ SIEGE AVEC DISPOSITIF DE PROTECTION ET DE RANGEMENT SUR LA FACE ARRIERE DE SON DOSSIER – ⑦ (Inventeur: CONVERS GERMAIN). – ⑦ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑦ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑤ L'invention est relative à un siège dont le dossier (7) présente sur sa face arrière un dispositif de protection (11) comprenant au moins un fil (15) cheminant de manière à former une nappe filaire (13) et un système de réglage (17) permettant d'ajuster la tension dudit fil (15). La mise sous tension du fil rigidifie la nappe filaire lui permettant d'assurer une fonction d'écran de protection contre les coups portés à l'arrière du dossier. Le relâchement de la tension du fil permet à la nappe filaire d'agir comme filet pour rangement d'objets.

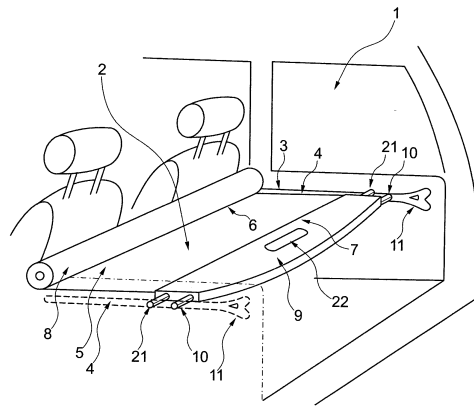


① 2.990.393 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54279]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤ B 60 R 5/04 (2013.01). – ⑤ SYSTEME DE RECOUVREMENT D'UN COMPARTIMENT A BAGAGES DE VEHICULE AUTOMOBILE – ⑦ (Inventeur: BRILLON ERIC). – ⑦ Demandeur: CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE POUR L'AUTOMOBILE (CERA), – ⑦ Mandataire: STRATO-IP Société à responsabilité limitée

⑤ L'invention concerne un système (1) de recouvrement d'un compartiment à bagages de véhicule automobile présentant des embouts (8) pourvus d'un plot de montage (9) respectif, ledit plot saillant latéralement, ledit plot présentant une section verticale longitudinale s'inscrivant dans une enveloppe oblongue dont la grande dimension (10) s'étend horizontalement et la petite dimension (11) verticalement; des supports (3) pourvus d'un logement (12) de réception d'un plot (9) respectif; ledit logement présente un orifice (13) d'introduction dudit plot, ledit orifice étant délimité par deux parois (14) parallèles écartées l'une de l'autre selon un écart (22) inférieur à ladite grande dimension et supérieur ou égal à ladite petite dimension, ledit orifice étant ouvert vers l'arrière et vers le haut, de manière à pouvoir recevoir en coulissement ledit plot en configuration inclinée lors du montage desdits embouts sur les supports, ledit orifice débouchant sur une zone de réception (15) dudit plot, ladite zone étant agencée pour permettre une rotation dudit plot jusqu'à une configuration non inclinée où ledit plot est bloqué en coulissement vers ledit orifice.

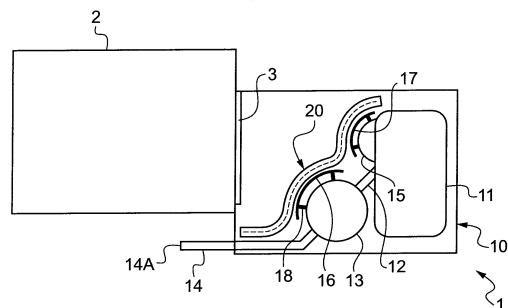


① 2.990.394 – ② (A1) – ③ [12 54287]. – ④ 10 mai 2012. – ⑤ B 60 R 5/04 (2013.01). – ⑥ SYSTEME DE MONTAGE D'UN CACHE-BAGAGES DE VEHICULE AUTOMOBILE SUR DEUX EBENISTERIES LATÉRALES DE COFFRE DUDIT VEHICULE – ⑦ (Inventeur: BIEVEN FRANCK). – ⑧ Demandeur: CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE POUR L'AUTOMOBILE (CERA), – ⑨ Mandataire: STRATO-IP Société à responsabilité limitée



⑦ L'invention concerne un système (1) de montage d'un cache-bagages (2) de véhicule automobile sur deux ébénisteries (3) latérales de coffre dudit véhicule, dans lequel chacune des ébénisteries (3) comprend un chemin (11) de rampes successives de guidage du doigt (10) correspondant vers et hors d'un logement (12) de retenue dudit doigt, ledit logement permettant de bloquer le rideau (5) en configuration déployée, chacune des dites rampes comprenant une marche d'extrémité finale permettant sous l'action dudit ressort un déploiement dudit doigt en fin de rampe, de façon à le contraindre à parcourir ledit chemin selon un sens imposé, lesdites rampes présentant les caractéristiques suivantes: une première rampe (13) guide ledit doigt vers l'arrière au delà d'une première marche (14); une deuxième rampe (15) guide ledit doigt vers l'avant au delà d'une deuxième marche (16) jusqu'audit logement; une troisième rampe (17) guide ledit doigt vers l'arrière hors dudit logement au delà d'une troisième marche (18); une quatrième rampe (19) guide ledit doigt vers l'avant au delà d'une quatrième marche (20) jusqu'audit rail, de manière à permettre le retour dudit rideau en configuration rétractée.

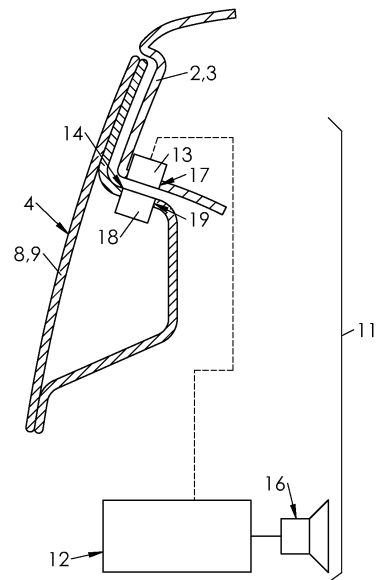
① 2.990.395 – ② (A1) – ③ [12 01384]. – ④ 11 mai 2012. – ⑤ B 60 R 13/08 (2013.01). – ⑥ ECRAN ACOUSTIQUE POUR MOTEUR DE VEHICULE AUTOMOBILE, MOTEUR COMPORTANT UN TEL ECRAN ACOUSTIQUE ET PROCEDE DE FABRICATION D'UN ECRAN ACOUSTIQUE – ⑦ (Inventeur: NGHIEM GILLES). – ⑧ Demandeur: RENAULT SAS Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: CABINET CORALIS



⑦ L'invention concerne un écran acoustique (20) pour un moteur (11) de véhicule automobile (1) qui comprend une structure autoporteuse permettant de réduire le rayonnement acoustique des sources de chaleur et de bruit (11, 12, 13, 14) du compartiment moteur (10). Selon l'invention, l'écran acoustique comporte une première couche (21) d'un premier matériau fibreux et une deuxième couche (22) d'un deuxième matériau fibreux, ledit écran acoustique étant caractérisé en ce qu'il comporte également une plaque ajourée (23) interposée entre lesdites première et deuxième couches, la dite plaque ajourée présentant des ouvertures (24) au travers desquelles lesdites première et deuxième couches viennent en contact et sont attachées l'une avec l'autre.

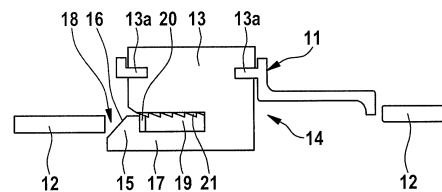
① 2.990.396 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54241]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤ B 60 R 25/34 (2013.01), B 60 J 5/00. – ⑤ VEHICULE EQUIPE D'UN SYSTEME ANTI-EFFRACTION DETECTANT UNE POSITION ANORMALEMENT OUVERTE D'UN OUVRANT – ⑦ (Inventeurs: PETIT FRANCOIS; SANDOZ CHRISTIAN). – ⑦ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑦ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑦ Un système (11) anti-effraction d'un véhicule automobile comprend au moins un capteur (13) relié à une centrale (12) et couplé à une zone (14) de détection sur un ouvrant (4), située entre deux points (5, 6) d'ancrage, ce capteur (13) ayant au moins deux états, à savoir:  
o un état inactif correspondant à une position normalement fermée de l'ouvrant (4), et  
o un état actif correspondant à une position anormalement ouverte de l'ouvrant (4), dans laquelle la zone (14) de détection de l'ouvrant (4) est écartée de l'embrasure (3) cependant que la serrure (6) demeure dans son état verrouillé, la centrale (12) étant programmée pour générer une action d'urgence dans l'état actif du capteur (13).



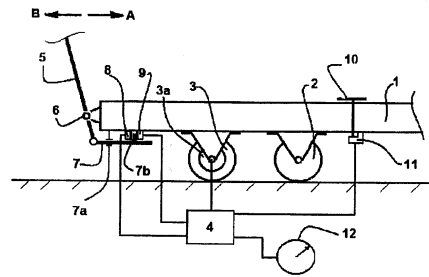
① 2.990.397 – ⑫ (A1) – ⑳ [13 54240]. – ㉔ 13 mai 2013. – ⑤ B 60 S 1/58 (2013.01), B 60 S 1/08. – ⑤ DISPOSITIF D'ESSUIE-GLACE DE VEHICULE AUTOMOBILE – ⑦ (Inventeurs: REITH MICHAEL; ALBRECHT GERARD). – ⑦ Demandeur: ROBERT BOSCH GMBH, – ⑦ Mandataire: CABINET HERRBURGER. – ⑩ Priorité: DE, 14 mai 2012, n° 102012208022.8.

⑦ Dispositif d'essuie-glace comportant un moteur fixé à la carrosserie (12) par un dispositif de fixation (11) par un élément de montage (13) dans une ouverture (14) réalisée dans la carrosserie (12), avec un élément d'enclipsage (15).  
L'élément de montage (13) comporte une branche (17) qui, en position de fin de course dans l'ouverture (14) pénètre par un relief (15) dans un orifice d'enclipsage (18). La branche (17) vient prendre derrière un segment (19) de la carrosserie (12).



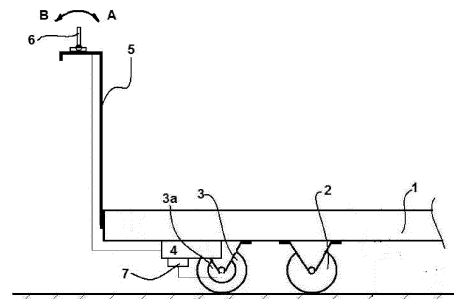
① 2.990.398 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54353]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ B 62 B 3/04 (2013.01). – ⑥ CHARIOT D'ATELIER A MANOEUVRE MANUELLE ET A DEMARRAGE ASSISTE – ⑦ (Inventeur: COUTIER CHARLES). – ⑧ Demandeur: COUTIER INDUSTRIE Société à responsabilité limitée, – ⑨ Mandataire: CABINET BOETTCHER Société anonyme

⑩ L'invention concerne un procédé d'assistance à la manoeuvre manuelle d'un chariot d'atelier (1), équipé d'un dispositif d'entraînement (3a) d'au moins un organe de roulement (3) de ce chariot et d'une source d'énergie embarquée pour l'alimentation du dispositif d'entraînement (3a), caractérisé en ce qu'il consiste à permettre la commande du dispositif d'entraînement (3a) aussi longtemps qu'est constatée (8,9) la présence d'un effort exercé manuellement sur le chariot (1) d'une intensité supérieure ou égale à un seuil donné. L'invention concerne aussi un chariot pour mettre en oeuvre ledit procédé.



① 2.990.399 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54354]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ B 62 B 5/06 (2013.01). – ⑥ CHARIOT D'ATELIER A DEMARRAGE ASSISTE COMMANDE PAR BOUTON – ⑦ (Inventeur: COUTIER CHARLES). – ⑧ Demandeur: COUTIER INDUSTRIE Société à responsabilité limitée, – ⑨ Mandataire: CABINET BOETTCHER Société anonyme

⑩ L'invention concerne un chariot comportant un châssis de plateforme (1) auquel est fixée une roue motorisée (3,3a) comportant un contrôleur (4) de son fonctionnement, commandé par au moins un interrupteur (6) situé sur un organe (5) de pilotage manuel du chariot, caractérisé en ce que le contrôleur (4) n'autorise un fonctionnement de la roue motorisée (3,3a) qu'à partir de l'activation de l'interrupteur (6) et pour une durée déterminée par temporisation indépendante de l'état de l'interrupteur (6).

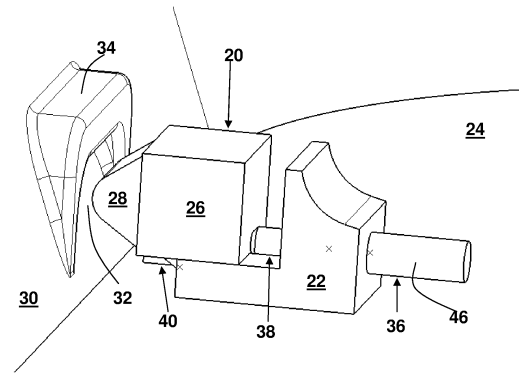


① 2.990.400 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54198]. – ⑳ 09 mai 2012. – ⑤ B 62 D 21/15 (2013.01). – ⑥ IMPACTEUR DE CHOC DYNAMIQUE POUR VEHICULE AUTOMOBILE – ⑦ (Inventeur: BOURDIN LOIC). – ⑧ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑩ L'invention concerne un impacteur de choc (20) destiné à être fixé au groupe motopropulseur (24) d'un véhicule automobile.

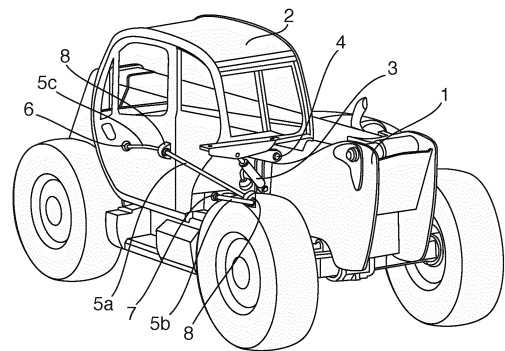
Selon l'invention, l'impacteur comporte:

- un corps principal (22) destiné à être fixé au groupe motopropulseur;
- une pièce mobile (26) par rapport audit corps principal (22), ladite pièce mobile comportant un nez d'impact (28) qui, lors d'un choc, est destiné à venir en appui sur un élément (30) rigide du véhicule; et
- un système d'extension (36) comportant des moyens de déplacement (38) de ladite pièce mobile, lors d'un choc, d'une position de repos à une position d'impact pour laquelle ledit nez d'impact (28) est en appui sur ledit élément rigide (30) et des moyens de blocage (40) de ladite pièce mobile (26) dans ladite position d'impact.



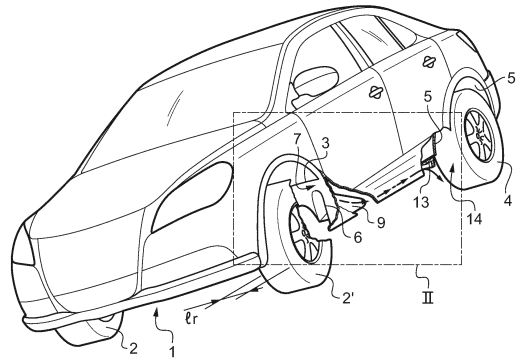
① 2.990.401 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54306]. – ⑳ 11 mai 2012. – ⑤ B 62 D 33/06 (2013.01), B 60 G 21/055, 17/00. – ⑥ DISPOSITIF DE SUSPENSION DE CABINE DE VEHICULE – ⑦ (Inventeur: CHAMPION PHILIPPE). – ⑧ Demandeur: MANITOU BF Société anonyme, – ⑨ Mandataire: IPSILON - BREMA-LOYER Société par actions simplifiée

⑩ Un dispositif de suspension de cabine de véhicule comporte une barre (5) principale de torsion en U et un actionneur (3) principal. La barre principale (5) de torsion en U est disposée sensiblement selon l'axe longitudinal du véhicule.



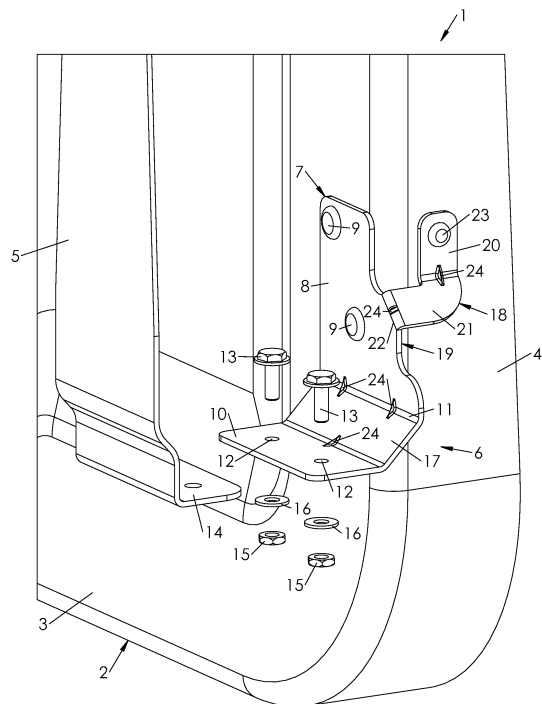
① 2.990.402 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54364]. – ⑳ 14 mai 2012. – ⑤ B 62 D 35/00 (2013.01), B 62 D 25/16. – ④ VEHICULE AUTOMOBILE COMPRENANT DES PASSAGES DE ROUES AYANT UNE CONFIGURATION ANTI-TRAINEE – ⑦ (Inventeurs: BOUEILH JEAN CHARLES; VOLPIANI PEDRO; HARAMBAT FABIEN; PUJALS GREGORY). – ① Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ④ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑦ Le véhicule automobile comporte une caisse (1) supportée par des roues avant (2) ayant une configuration en turbine aspirante, chacune montée dans un passage de roue avant (3), et des roues arrière (4) chacune montée dans un passage de roue arrière (5); le passage de roue avant (3) a une partie de paroi arrière (7) comportant une ouverture anti-trainée (6) en regard d'une partie arrière de la roue avant, associée à un; une bavette (13) est fixée sous le caisson en amont du passage de roue arrière, et s'étend vers le bas tout en étant parallèle à l'axe de rotation des roues arrières.



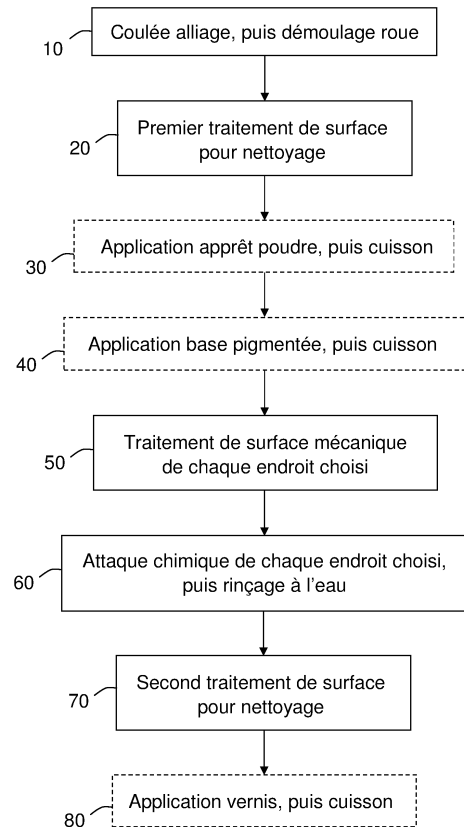
① 2.990.403 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54240]. – ⑳ 09 mai 2012. – ⑤ B 62 D 65/02 (2013.01), B 62 D 27/06, 25/16. – ④ DISPOSITIF DE FIXATION RENFORCEE D'UNE AILE SUR UNE PAROI DE CAISSE – ⑦ (Inventeur: ACQUAVIVA JEROME). – ① Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ④ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑦ Dispositif (6) de fixation, sur une paroi (2) de caisse d'un véhicule (1) automobile, d'une aile (5) du véhicule (1), ce dispositif (6) comprenant un support (7) de fixation de l'aile (5) sur la paroi (2) de caisse, muni d'une platine (8) pour la fixation du support (7) sur une face (3) principale de la paroi (2), et d'une patte (10) inférieure qui s'étend en équerre par rapport à la platine (8) à partir d'un bord (11) inférieur de celle-ci pour la fixation de l'aile (5) sur le support (7), le support (7) présentant une patte (18) latérale qui s'étend en saillie par rapport à la platine (8) à partir d'un bord (19) latéral de celle-ci du côté opposé à la patte (10) inférieure, pour la fixation complémentaire du support (7) sur un rebord (4) de la paroi (2) de caisse, sensiblement perpendiculaire à la face (3) principale.



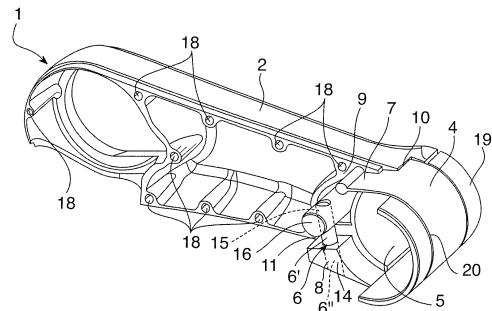
① 2.990.404 – ② (A1) – ③ [12 54266]. – ④ 10 mai 2012. – ⑤ B 62 D 65/12 (2013.01). – ⑥ PROCÉDE DE FABRICATION D'UNE ROUE DE VÉHICULE PAR TRAITEMENT DE SURFACE MÉCANIQUE ET REVELATION DE GRAINS PAR ATTAQUE CHIMIQUE – ⑦ (Inventeurs: BORDES JEAN MICHEL; ANDRES DAVID; CHAMINANT FREDERIC; HIVET THIERRY). – ⑧ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑩ Un procédé, destiné à fabriquer une roue de véhicule, comprend une première étape (10) dans laquelle on coule dans un moule de roue un alliage présentant une structure eutectique et des grains de petites dimensions puis on démoule la roue résultant de cette coulée, une deuxième étape (20) dans laquelle on effectue un premier traitement de surface pour nettoyer cette roue, une troisième étape (50, 60) dans laquelle on effectue un traitement de surface mécanique en au moins un endroit choisi de cette roue puis on attaque chimiquement chaque surface de la roue démoulée pour révéler localement des grains de sa structure et ainsi conférer à cette surface un aspect de dégradé de gris, et une quatrième étape (70) dans laquelle on effectue un second traitement de surface pour nettoyer cette roue.



① 2.990.405 – ② (A1) – ③ [12 54317]. – ④ 11 mai 2012. – ⑤ B 62 K 21/16 (2013.01). – ⑥ POTENCE DE CYCLE A CHAPE DE SERRAGE – ⑦ (Inventeur: LANZ MATTHIEU). – ⑧ Demandeur: LOOK CYCLE INTERNATIONAL Société anonyme, – ⑨ Mandataire: IPSILON - BREMA-LOYER Société par actions simplifiée

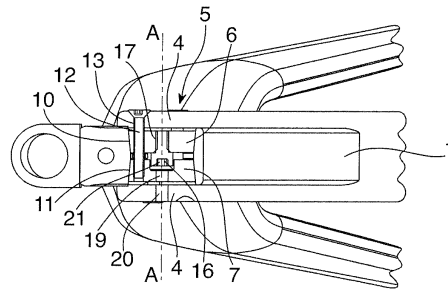
⑩ La potence comprend un corps de potence (2) dont l'extrémité avant se termine par un évidement de réception (5) adapté à la forme d'un guidon et peut être fermé vers l'extérieur par une chape de serrage (4) adaptée à la forme du guidon. La chape de serrage est reliée au corps de potence (2) pour serrer le guidon par des moyens de serrage (6). La chape de serrage (4) est formée par une bande souple dont une première extrémité (7) est ancrée dans le corps de potence (2) et dont une deuxième extrémité (8) est reliée aux moyens de serrage (6) disposés derrière l'évidement de réception (5) en étant aptes à rapprocher la deuxième extrémité (8) à la première extrémité (7) de la bande formant chape de serrage (4) de manière à régler la force de serrage du guidon (3).





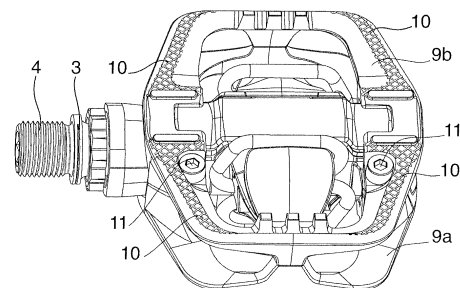
① 2.990.406 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54385]. – ⑳ 14 mai 2012. – ⑤ B 62 K 21/22 (2013.01), B 62 K 21/16. – ⑥ POTENCE DE CYCLE A INCLINAISON REGLABLE – ⑦ (Inventeur: LANZ MATTHIEU). – ⑧ Demandeur: LOOK CYCLE INTERNATIONAL Société anonyme, – ⑨ Mandataire: IPSILON - BREMA-LOYER Société par actions simplifiée

⑩ La potence comprend un corps de potence (1) dont l'une des extrémités comporte des moyens de fixation d'un guidon, l'extrémité opposée comportant deux bras parallèles (4) reliés à un tube pivot par une articulation (5) associée à des moyens de serrage bloquant la potence dans une position correspondant à un angle d'inclinaison choisi. Les moyens de serrage comportent une paire de corps tronconiques (6, 7) reliés aux faces intérieures des extrémités correspondantes des bras (4). Les corps tronconiques (6, 7) font partie de l'articulation en étant reçus dans des logements (10, 11) de forme complémentaire de l'articulation. Les corps tronconiques (6, 7) sont reliés l'un à l'autre par des moyens de liaison (12) apte à les rapprocher l'un de l'autre pour les serrer dans le logement respectif (10, 11), et à les desserrer en les éloignant l'un de l'autre afin de permettre un réglage en continu de l'inclinaison de la potence.



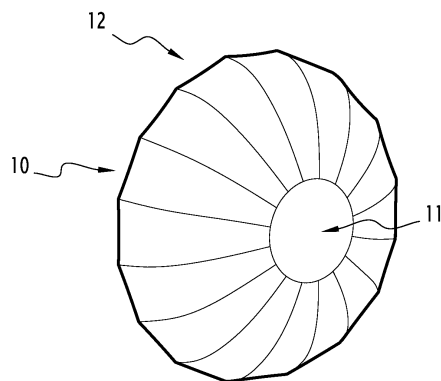
① 2.990.407 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54276]. – ⑳ 10 mai 2012. – ⑤ B 62 M 3/08 (2013.01). – ⑥ PEDALE AUTOMATIQUE DE CYCLE A CAGE D'APPUI – ⑦ (Inventeurs: EGEA VICTOR; DELANGUE FABIEN). – ⑧ Demandeur: LOOK CYCLE INTERNATIONAL Société anonyme, – ⑨ Mandataire: IPSILON - BREMA-LOYER Société par actions simplifiée

⑩ La pédale automatique de cycle comporte un corps de pédale (2) monté rotatif sur un axe de pédale (3) et pourvu d'un organe avant (5) d'engagement d'un organe d'accrochage fixé sous la semelle d'une chaussure de cycliste, et d'un organe arrière (6) de retenue de l'organe d'accrochage. La pédale automatique (1) comporte en outre des surfaces d'appui primaires (8) prévues sur le corps de pédale (2) et des surfaces d'appui auxiliaires (10) prévues sur une cage d'appui (9) montée sur le corps de pédale (2). La cage d'appui (9) est montée amovible sur le corps de pédale (2) à l'aide de moyens de liaison (11) de manière à permettre la transformation de la pédale automatique à cage d'appui en pédale automatique ordinaire sans cage d'appui et inversement.



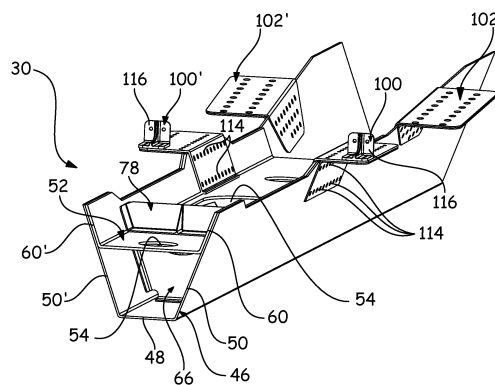
① 2.990.408 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54399]. – ㉔ 14 mai 2012. – ⑤① B 63 B 3/56 (2013.01), B 63 B 3/13. – ⑤④ CLOISON HEMISPHERIQUE ETANCHE D'EXTRE-MITE POUR UNE STRUCTURE SOUS-MARINE – ⑦② (Inventeur: LAROSE DAVID). – ⑦① Demandeur: DCNS Société anonyme, – ⑦④ Mandataire: CABINET LA-VOIX Société par actions simplifiée

⑤⑦ Cette cloison hémisphérique étanche d'extrémité pour une structure sous-marine, du type comportant un ensemble de plaques de tôle soudées les unes aux autres, est caractérisée en ce que les plaques de tôle comportent une calotte centrale (11) à partir de laquelle s'étend un ensemble de plaques en forme de pétale (12), dont une extrémité est soudée sur le bord de cette calotte (11), dont les bords latéraux sont soudés sur des bords latéraux correspondants de plaques adjacentes et dont l'autre extrémité est soudée sur le reste de la structure.



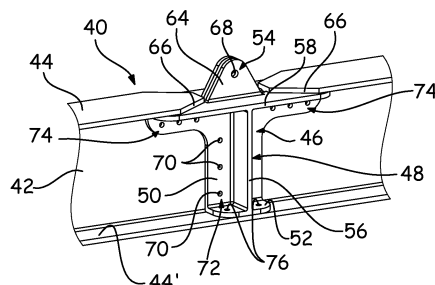
① 2.990.409 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54203]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤① B 64 C 1/00 (2013.01). – ⑤④ POUTRE VENTRALE D'UN AERONEF – ⑦② (Inventeurs: DURAND YVES; SOULA DENIS; COLMAGRO JEROME). – ⑦① Demandeur: AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée, – ⑦④ Mandataire: AQUINOV

⑤⑦ L'objet de l'invention est une poutre ventrale reliée à un caisson central de voilure d'un aéronef et assurant la liaison entre une structure avant et une structure arrière d'un aéronef, ladite poutre ventrale se caractérisant en ce qu'elle comprend d'une part un corps (46) en U avec une base (48) horizontale et deux parois latérales (50, 50') pleines, et d'autre part, un couvercle (52) qui délimite avec le corps (46) une section fermée et qui comprend des orifices (54) permettant d'accéder à l'intérieur de la poutre ventrale (30).



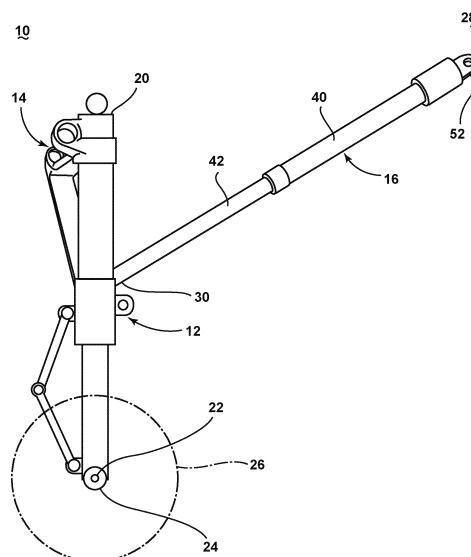
① 2.990.410 – ② (A1) – ③ [12 54206]. – ④ 09 mai 2012. – ⑤ B 64 C 1/06 (2013.01). – ⑥ POUTRE EN MATERIAU COMPOSITE INTEGRANT UNE LIAISON RENFORCEE AVEC UN AUTRE ELEMENT – ⑦ (Inventeurs: GALLANT GUILLAUME; SOULA DENIS; PLET MATTHIEU). – ⑧ Demandeur: AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: AQUINOV

⑩ L'objet de l'invention est une poutre en matériau composite d'une structure d'un aéronef, ladite poutre ayant une section transversale en I et comportant une âme (42), deux talons (44, 44') et un élément de liaison (46) permettant de relier un élément à la poutre, caractérisée en ce que l'élément de liaison (46) comprend une partie (48, 48') comportant une plaque (50) plaquée et fixée à l'âme (42), une aile (52) reliée à la plaque (50) et plaquée contre un talon, au moins un point d'ancrage (54) relié à la plaque (50) et une nervure (56) qui s'étend entre le point d'ancrage (54) et l'aile (52).



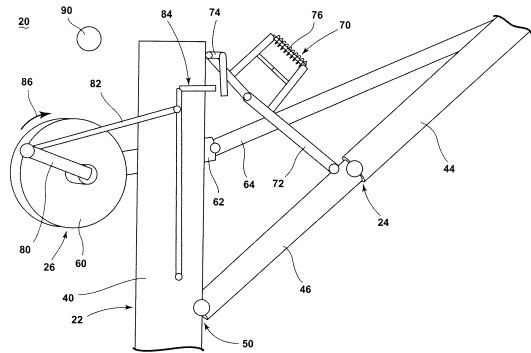
① 2.990.411 – ② (A1) – ③ [13 53760]. – ④ 25 avril 2013. – ⑤ B 64 C 25/26 (2013.01), F 16 H 25/08. – ⑥ SYSTEME DE VIS D'ENTRAÎNEMENT ET TRAIN D'ATERRISSAGE MUNI DE CELLE-CI – ⑦ (Inventeur: TUCKER MILES). – ⑧ Demandeur: GE AVIATION SYSTEMS LIMITED, – ⑨ Mandataire: CASALONGA & ASSOCIES. – ⑩ Priorités: GB, 10 mai 2012, n° 1208179.0; US, 11 septembre 2012, n° 13609860.

⑪ Train d'atterrissage (10) comportant une jambe (12) qui peut être amenée à tourner entre des positions rentrée et sortie, un système d'attache (14) et un système de vis d'entraînement (16). Le système de vis d'entraînement (16) comporte un carter (40), un piston (42) monté sur le carter (40) de manière à pouvoir coulisser pour aller et venir par rapport au carter (40) et une partie montée sur le système d'attache (14), le système de vis d'entraînement (16) permettant un verrouillage et un déverrouillage



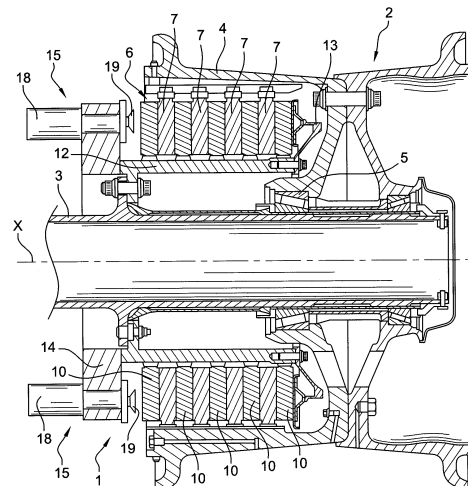
① 2.990.412 – ⑫ (A1) – ⑳ [13 53863]. – ㉔ 26 avril 2013. – ⑤① B 64 C 25/26 (2013.01). – ⑤④ TRAIN D'ATTERRISSAGE POUR AERONEF – ⑦② (Inventeurs: TIERNEY MALCOLM OLIVER; SCARISBRICK CRAIG; TUCKER MILES; NEAL ROBERT JOHN). – ⑦① Demandeur: GE AVIATION SYSTEMS LIMITED, – ⑦④ Mandataire: CASALONGA & ASSOCIES . – ③⑩ Priorités: GB, 10 mai 2012, n° 1208155.0; US, 11 septembre 2012, n° 13/609.846.

⑤⑦ Système de train d'atterrissage (20) pour aéronef, comportant une jambe ayant un premier support rotatif pour monter la jambe à rotation sur l'aéronef afin de faire tourner la jambe entre des positions rentrée et sortie, un support de roue disposé sur la jambe un tirant (24) ayant une tringle supérieure (44) accouplée avec une tringle inférieure (46) de manière à pouvoir tourner par rapport à la tringle inférieure, et un actionneur (26) pour faire passer la jambe entre les positions rentrée et sortie. Le train d'atterrissage peut être installé sur divers aéronefs.

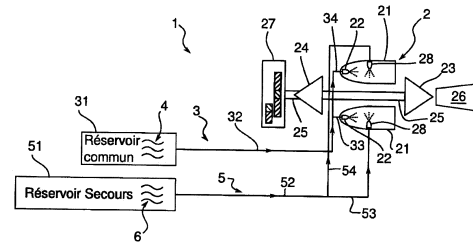


① 2.990.413 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54293]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤① B 64 C 25/44 (2013.01). – ⑤④ FREIN POUR ROUE D'AERONEF – ⑦② (Inventeur: TANTY FABIEN). – ⑦① Demandeur: MESSIER-BUGATTI-DOWTY Société anonyme, – ⑦④ Mandataire: CABINET BOETTCHER Société anonyme

⑤⑦ L'invention concerne un frein pour roue d'aéronef comportant un porte-actionneurs 14 qui porte au moins un actionneur électromécanique 15 comportant un poussoir 19 déplaçable selon une direction parallèle à un axe de rotation X de la roue 2 en regard d'éléments de friction 7, 10 pour appliquer sélectivement un effort de freinage sur les éléments de friction 7, 10, le porte-actionneurs 14 et l'actionneur 15 comportant des moyens de guidage 25, 32 pour guider l'actionneur 15 lors de son montage sur le porte-actionneurs 14 selon une direction radiale Y jusqu'à une position en service, lesdits moyens de guidage formant un appui apte à assurer la transmission d'efforts de freinage de l'actionneur au porte-actionneurs, et des moyens de maintien en position 37 de l'actionneur dans la position en service. Selon l'invention, les moyens de maintien en position 37 comprennent une bride 37 fixée sur le porte-actionneurs 14 pour immobiliser l'actionneur 15 sur le porte-actionneurs 14 en position de service.



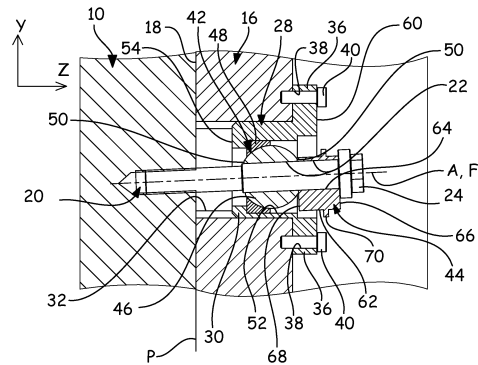
① 2.990.414 – ② (A1) – ① [12 54249]. – ② 10 mai 2012. – ⑤ B 64 D 37/30 (2013.01). – ④ PROCÉDE DE FOURNITURE DE PUISSANCE AUXILIAIRE PAR UN GROUPE AUXILIAIRE DE PUISSANCE ET ARCHITECTURE CORRESPONDANTE – ② (Inventeurs: RIDEAU JEAN FRANCOIS; SILET FABIEN). – ① Demandeur: MICROTURBO Société par actions simplifiée, – ④ Mandataire: GEVERS FRANCE



⑤ L'invention vise à supprimer dans un aéronef l'utilisation d'une turbine de secours ou RAT en proposant de dédier également un groupe auxiliaire APU à l'apport de puissance de secours. Pour ce faire, il est prévu que l'APU soit préservé de la principale cause de panne commune avec les moteurs - à savoir la contamination par le carburant - par la mise en place d'un approvisionnement indépendant en carburant.

Une architecture de fourniture de puissance auxiliaire comporte un groupe APU (2; 23 à 27) et un circuit de base (3) d'alimentation en carburant (4), comprenant un réservoir de stockage (31) de carburant (4), un conduit primaire (32) de circulation et des conduits secondaires (33, 34) d'injection de ce carburant en chambres de combustion (21) du groupe APU (2) par des injecteurs appropriés (22). Cette architecture (1) comporte également un autre circuit indépendant (5) d'approvisionnement du groupe APU (2), comprenant un réservoir de secours (51), en particulier d'hydrogène, un conduit primaire spécifique (52) de circulation du carburant de secours (6) et des conduits secondaires (53, 54) d'injection du carburant de secours (6) dans les chambres de combustion (21) par des injecteurs appropriés (28).

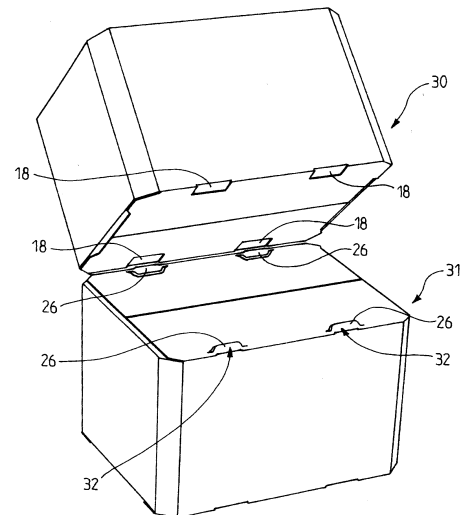
① 2.990.415 – ② (A1) – ① [12 54321]. – ② 11 mai 2012. – ⑤ B 64 F 5/00 (2013.01), F 16 M 11/02. – ④ FERRURE D'UN DISPOSITIF D'ETAYAGE D'UN AERONEF – ② (Inventeurs: MATIGNON MICKAEL; RAMOND FRANCIS). – ① Demandeur: AIRBUS Société par actions simplifiée, – ④ Mandataire: AQUINOV



⑤ L'objet de l'invention est une ferrure pour un dispositif d'étayage d'un aéronef comprenant des points d'ancrage (20), ladite ferrure comprenant une face (18) apte à prendre appui contre l'aéronef et au moins un trou de guidage (22) pour un élément de liaison (24) susceptible de coopérer avec un point d'ancrage, caractérisée en ce que la ferrure (16) comprend un curseur (28) mobile selon une translation parallèle à une première direction (X) parallèle à la face (18) de la ferrure et une liaison entre ledit curseur (28) et l'élément de liaison (24) qui autorise un déplacement selon une deuxième direction (Y) différente de la première direction (X) et parallèle à la face (18) de la ferrure afin d'aligner ledit élément de liaison (24) avec un point d'ancrage (20).

① 2.990.416 – ② (A1) – ③ [12 01355]. – ④ 09 mai 2012. – ⑤ B 65 D 5/00 (2013.01), B 65 D 5/32, 5/42, 21/02. – ⑥ BOITE A CENTREURS BOMBES ET FLAN POUR LA REALISATION D'UNE TELLE BOITE – ⑦ (Inventeurs: MOREAU JEAN CLAUDE; JACOMELLI SEBASTIEN; SERRE DE LOURTHOUX QUENTIN). – ⑧ Demandeur: OTOR Société anonyme, – ⑨ Mandataire: BENECH FREDERIC

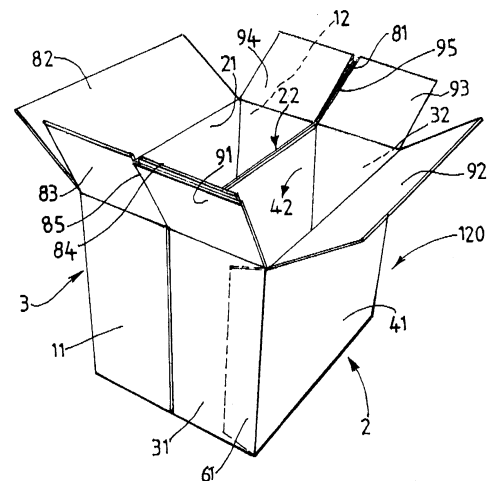
⑩ La présente invention concerne une boîte (30, 31) et un flan (1) de matière en feuille de carton ondulé présentant une section polygonale, comportant des parois latérales (3, 4, 5, 6), une paroi supérieure formant le dessus de la boîte et une paroi inférieure formant le fond de la boîte. Le dessus de la boîte comprend au moins une portion bombée (26) découpée dans la paroi supérieure et le fond comprend des portions (18) de surface ajourée de forme complémentaire avec lesdites portions bombées, au droit de ces dernières et agencées pour s'encastrent dans les portions bombées de la boîte du dessous.



① 2.990.417 – ② (A1) – ③ [12 54207]. – ④ 09 mai 2012. – ⑤ B 65 D 5/18 (2013.01), B 65 D 5/54, 5/50, 5/48, B 31 B 7/00, 7/26, 7/60. – ⑥ DISPOSITIF INTERMEDIAIRE D'EMBALLAGE – ⑦ (Inventeur: BENISTANT RENE). – ⑧ Demandeur: SMURFIT KAPPA FRANCE Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: CABINET JOLLY

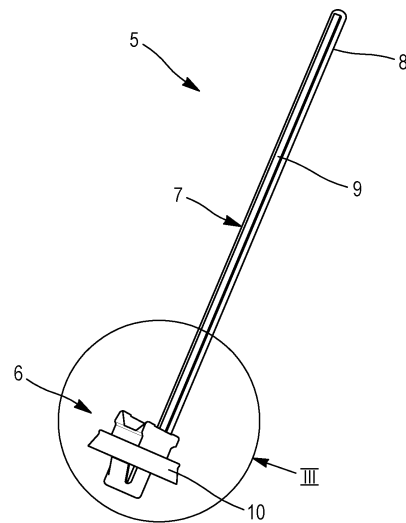
⑩ L'invention concerne un dispositif intermédiaire (120) d'emballage en matériau rigide ou semi-rigide pour la réalisation d'une pluralité de dispositifs d'emballages finaux, ledit dispositif intermédiaire d'emballage (120) étant obtenu par assemblage d'au moins deux éléments d'emballage (2, 3), chaque élément d'emballage (2, 3) comportant des parois d'origine (11, 21, 12, 22, 31, 41, 32, 42) et des rabats d'origine (71, 72, 73, 74, 81, 82, 83, 84, 91, 92, 93, 94, 101, 102, 103, 104) articulés à au moins certaines des parois d'origine (11, 21, 12, 22, 31, 41, 32, 42), ledit dispositif intermédiaire (120) comportant des parois externes (11, 12, 31, 32) et au moins trois rabats intermédiaires (73, 74, 101; 83, 84, 91; 93, 94, 81; 103, 104, 71) articulés à des parois externes respectives (11, 12, 31, 32), chaque rabat intermédiaire (73, 74, 101; 83, 84, 91; 93, 94, 81; 103, 104, 71) ayant été obtenu par assemblage de deux rabats d'origine (71, 72, 73, 74, 81, 82, 83, 84, 91, 92, 93, 94, 101, 102, 103, 104) de deux éléments d'emballage (2, 3) respectifs, ledit dispositif intermédiaire (120) étant apte à être convoyé sur une ligne de conditionnement pour la mise en volume dudit dispositif intermédiaire (120), en vue d'une dissociation, après mise en volume, de chacun desdits au moins trois rabats intermédiaires (73, 74, 101; 83, 84, 91; 93, 94, 81; 103, 104, 71) en au moins deux rabats finaux (83; 84, 91; 81, 94; 93) respectifs, afin d'obtenir la pluralité de

dispositifs d'emballage finaux.



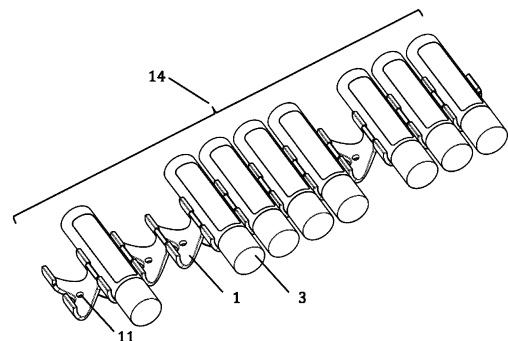
① 2.990.418 – ② (A1) – ③ [12 54246]. – ④ 10 mai 2012. – ⑤ B 65 D 63/08 (2013.01), B 65 D 67/02, 71/50, F 16 L 3/233. – ⑥ COLLIER DE SERRAGE, NOTAMMENT DE FAISCEAUX DE CABLES ELECTRIQUES, A INVOLABILITE AMELIOREE. – ⑦ (Inventeur: CAR-CHANO CEDRIC). – ⑧ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑩ L'invention porte principalement sur un collier de serrage, notamment de faisceau de câbles électriques, comportant une tête de verrouillage prolongée d'une sangle s'étendant jusqu'à un pied de sangle, et qui est essentiellement caractérisé en ce que la tête de verrouillage (6), la sangle (7) et le pied de sangle (8) sont intégralement réalisés en métal revêtu de matière plastique. L'invention porte en outre sur un ouvrant de véhicule notamment automobile comportant au moins un tel collier de serrage.



① 2.990.419 – ② (A1) – ③ [12 01375]. – ④ 11 mai 2012. – ⑤ B 65 D 71/50 (2013.01), A 47 B 67/00. – ⑥ SYSTEME COMPACT, MODULABLE ET TRANSPORTABLE DESTINE AU RANGEMENT ET AU CLASSEMENT DE TUBES GRANULES ET DE DOSES GLOBULES HOMEOPATHIQUES, DANS LE CADRE D'UN USAGE PRIVE, FAMILIAL OU PROFESSIONNEL – ⑦ (Inventeur: LEBEAU NATHALIE CATHY). – ⑧ Demandeur: LEBEAU NATHALIE CATHY, – ⑨ Mandataire: LEBEAU NATHALIE

⑩ Le système comporte un porte-tube (1) pouvant recevoir un tube (3) de granules homéopathiques. Sa géométrie en "Y" et un système de clippage permettent l'assemblage des porte-tubes entre eux, formant ainsi un bloc (14) compact de tubes ordonnés. Le porte-tube présente un trou (11) en son milieu permettant la fixation du bloc sur un support plan grâce à des plots sur pastilles autocollantes. Le système propose également un portedose, identique au porte-tube, mais dont le diamètre intérieur est adapté à celui des doses homéopathiques. Ces éléments, assemblés selon les besoins de l'utilisateur, ou rangés de façon optimale dans une pochette spécifique, permettent une grande modularité, compacité et praticité dans le rangement et la manipulation au quotidien des tubes et doses homéopathiques (classement alphabétique, étiquette lisible, bouchon accessible, clippage/déclippage rapide, transport facile).

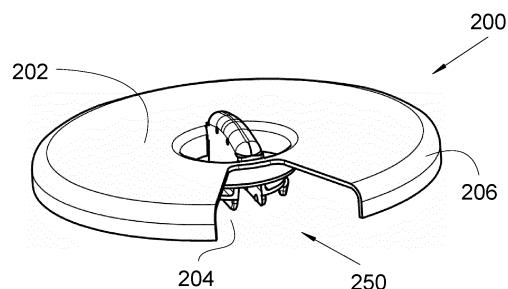


① 2.990.420 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54312]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ B 65 D 83/04 (2013.01), A 61 J 1/03. – ⑥ DISPOSITIF DE DISTRIBUTION DU TYPE PILULIER – ⑦ (Inventeur: LAILLER ERIC). – ⑧ Demandeur: LAILLER ERIC, – ⑨ Mandataire: CABINET LE GUEN ET MAILLET Société civile professionnelle

⑩ L'invention concerne un dispositif de distribution du type pilulier comportant:

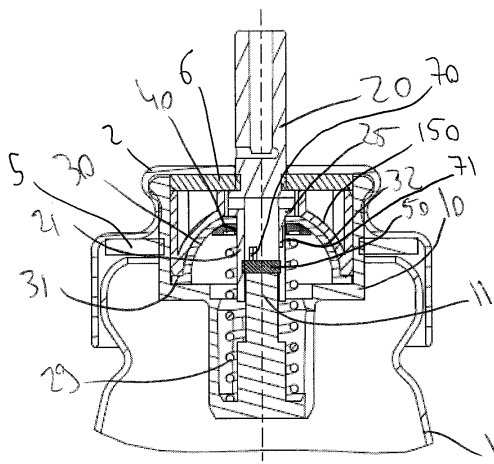
- une partie inférieure comportant, d'une part, un fond circulaire bordé sur sa périphérie par un rebord extérieur et présentant en son centre un cylindre débouchant, et, d'autre part, des parois s'étendant entre le cylindre et le rebord extérieur le long du fond afin de former des compartiments,

- une partie supérieure (200) comportant, d'une part, un couvercle (202) circulaire destiné à recouvrir les compartiments et présentant un évidement (204) s'étendant selon une étendue angulaire égale à l'étendue angulaire d'un compartiment, et, d'autre part, un système de fixation (250) comportant des moyens pour assurer la fixation de la partie supérieure (200) sur la partie inférieure et la rotation de la partie supérieure (200) par rapport à la partie inférieure autour de l'axe du cylindre.



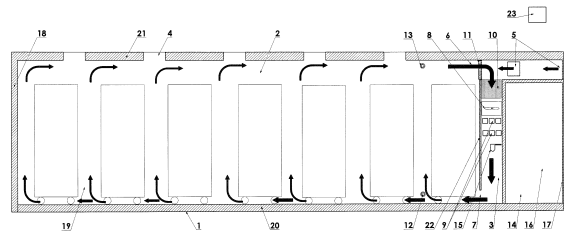
① 2.990.421 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54270]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤ B 65 D 83/54 (2013.01). – ⑥ VALVE DE DISTRIBUTION DE PRODUIT FLUIDE. – ⑦ (Inventeur: JACUK CHRISTOPHE). – ⑧ Demandeur: VALOIS SAS Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: CAPRI

⑩ Valve de distribution de produit fluide, comportant un corps de valve (10) dans lequel coulisse une soupape (20) entre des positions de repos et de distribution, ladite soupape (20) étant sollicitée vers sa position de repos par un organe élastique (29; 30), ledit corps de valve (10) contenant une chambre de dosage (15) définissant la dose de produit fluide distribuée à chaque actionnement, ladite chambre de dosage (15) comportant un élément déformable et/ou déplaçable (30), de telle sorte que le volume de ladite chambre de dosage (15) est minimal en position de repos et optimal pour la dose cible en position de distribution de ladite soupape (20).





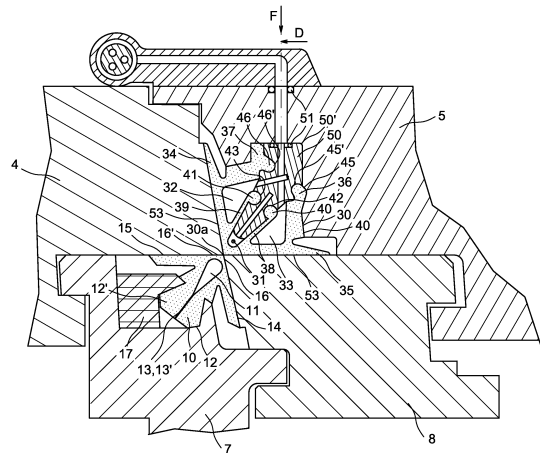
① 2.990.422 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54367]. – ⑳ 14 mai 2012. – ⑤ B 65 D 88/12 (2013.01), B 65 D 81/18, 85/50. – ⑥ CAISSE DE TRANSPORT DE CHARGE DU TYPE POSITIONNABLE SUR UN CHASSIS ROULANT DE PORTEUR, DE REMORQUE OU DE SEMI-REMORQUE – ⑦ (Inventeur: AUBINEAU HERVE). – ⑧ Demandeur: CARROSSERIE AUBINEAU SA, – ⑨ Mandataire: IPSILON - BREMA-LOYER



⑦ Caisse (1) parallélépipédique de transport de charge divisée intérieurement en au moins une chambre (2) de stockage de charge et un compartiment (3) de climatisation communiquant avec la chambre (2) de stockage par au moins deux ouvertures (6, 7) et logeant d'une part, des moyens (8) de circulation forcée d'air pour une circulation en boucle de l'air entre la chambre (2) de stockage et le compartiment (3) de climatisation par l'intermédiaire desdites ouvertures (6, 7), et des moyens (9) de chauffage de l'air apte à circuler entre lesdites ouvertures (6, 7).

La caisse (1) comporte des moyens (10) de refroidissement de l'air disposés dans le compartiment (3) de climatisation, des moyens (11) de filtration d'air équipant l'ouverture (6) d'admission d'air dans le compartiment de climatisation, deux moyens (12, 13) de mesure de la température disposés à des niveaux différents de ladite chambre (2) de stockage, des moyens (23) de définition d'une température de consigne de la chambre (2) de stockage et des moyens (14) de pilotage des moyens de chauffage (9) et de refroidissement (10) de l'air, en fonction des températures mesurée et de consigne.

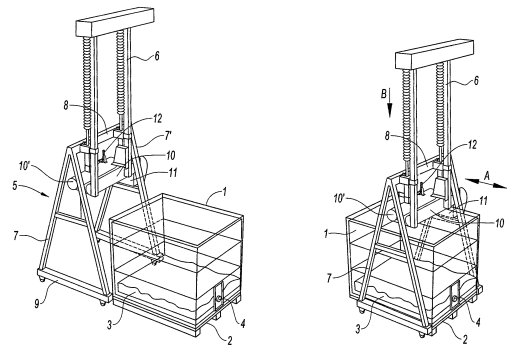
① 2.990.423 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54271]. – ⑳ 10 mai 2012. – ⑤ B 65 D 90/54 (2013.01), B 65 D 90/64, 90/22. – ⑥ JOINTS DE JONCTION DE DOUBLE PORTE A TRANSFERT ETANCHE ET PROCEDE DE MANOEUVRE DE CES JOINTS – ⑦ (Inventeur: GLACHET CHARLES). – ⑧ Demandeur: GLACHET CHARLES, – ⑨ Mandataire: BREVALEX Société à responsabilité limitée



⑦ L'invention concerne une double porte à transfert étanche, comprenant une bride de cellule (4) à laquelle est montée une porte de cellule (5) et une bride de container (7) dans laquelle est montée une porte de container. Un premier joint (30) est monté dans la porte de cellule (5) et un deuxième joint (10) est monté dans la bride de container. L'un au moins des premier et deuxième joint (10, 30) comporte une alvéole (11, 31, 32, 33) dans laquelle est emprisonnée une quantité d'air de façon étanche.

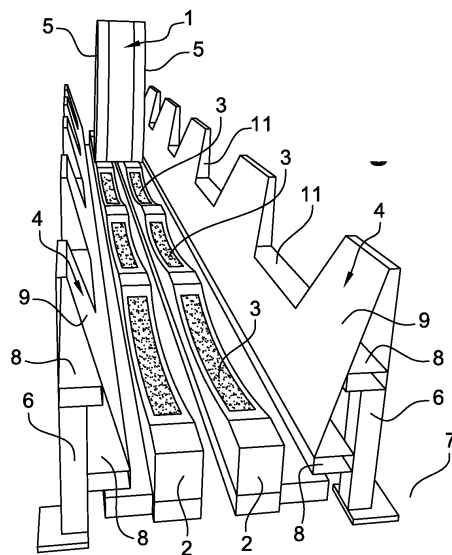
① 2.990.424 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54255]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤ B 65 G 65/30 (2013.01), B 65 D 88/62. – ⑥ DISPOSITIF D'ESSORAGE DE POCHE DE PRODUITS PATEUX AINSI QUE PROCEDE MIS EN OEUVRE LORS DE L'UTILISATION DE CE DISPOSITIF – ⑦ (Inventeur: LA FERTE CYRIL). – ⑧ Demandeur: APPLICATIONS TECHNIQUES INDUSTRIELLES DE MECANIQUE (ATIM INNOVATION), – ⑨ Mandataire: CABINET HERRBURGER

⑦ Dispositif d'essorage d'une poche (3) remplie d'un produit pâteux fixée dans un conteneur standardisé (1), caractérisé en ce qu'il comporte un châssis (5) ayant essentiellement la forme d'un U inversé et muni de deux branches latérales essentiellement verticales (7, 7') séparées par une branche centrale (8) horizontale ainsi qu'un cadre support vertical (6) monté mobile en translation sur la branche centrale (8) du châssis (5) et équipé à son extrémité inférieure de deux rouleaux d'essorage horizontaux rotatifs (10, 10') mobiles en translation entre une position écartée et une position resserrée, des organes d'actionnement électrique (11) étant montés sur le cadre support (6) de façon à permettre de commander la translation de ce cadre ainsi que la rotation et la translation des rouleaux d'essorage (10, 10').



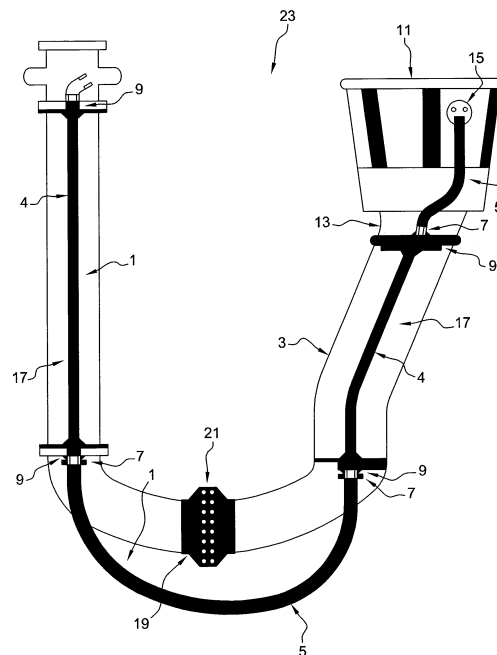
① 2.990.425 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54356]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ B 65 H 49/38 (2013.01). – ⑥ SUPPORT POUR EMPECHER LE BASCULEMENT DES BOBINES DE TOLE DE FAIBLE LARGEUR. – ⑦ (Inventeurs: BOULANGER ALAIN; GARSON AYMERIC). – ⑧ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑦ Support pour empêcher le basculement de bobines (1) constituées de bandes de tôle de faible largeur comprenant deux poutres parallèles (2) comportant sur leur face longitudinale supérieure une succession d'évidements (3) en forme d'arc de cercle, dont le rayon correspond à celui des bobines, chacun de ces évidements (3) étant apte à maintenir une bobine (1) pour l'empêcher de rouler autour de son axe, le support étant caractérisé en ce qu'il comprend deux parois parallèles (4) s'étendant de part et d'autre des deux poutres (2) et des deux faces latérales opposées (5) des bobines (1) pour empêcher le basculement de celles-ci.



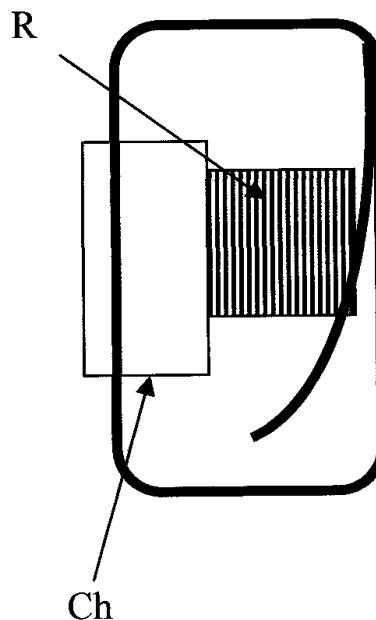
① 2.990.426 – ② (A1) – ② [12 54359]. – ② 14 mai 2012. – ⑤ B 67 D 7/06 (2013.01), B 67 D 7/04. – ④ DISPOSITIF DE PROTECTION POUR UN BRAS DE CHARGEMENT DE CAMION CITERNE – ⑦ (Inventeur: CHEBAH JAMEL NASSER). – ⑦ Demandeur: CHEBAH JAMEL NASSER, – ⑦ Mandataire: CABINET GERMAIN ET MAUREAU Société civile

⑦ Dispositif de protection (1) d'au moins un câble de raccordement d'un capteur de proximité pour un coupleur (11) d'un bras de chargement (3) de camion citerne formant un conduit de chargement d'hydrocarbures (23) et comportant une pluralité de portions rigides (17) reliées entre elles par au moins une articulation (19), Le dispositif de protection (1) présente une pluralité de portions tubulaires rigides (4) solidaires des portions rigides (17) du bras de chargement (3) et destinées à loger le câble de raccordement.



① 2.990.427 – ② (A1) – ② [12 01366]. – ② 11 mai 2012. – ⑤ B 67 D 7/42 (2013.01), B 67 D 7/52. – ④ POUSSEUR DE GACHETTE DE PISTOLET D'ESSENCE – ⑦ (Inventeur: LECOQC JEAN CHRISTOPHE). – ⑦ Demandeur: LECOQC JEAN CHRISTOPHE, – ⑦ Mandataire: LECOQC JEAN CHRISTOPHE

⑦ La présente invention concerne un Pousseur de gâchette de pistolet d'essence comprenant une crosse en forme de cadre creux caractérisé en ce qu'il comprend une pince montée sur un châssis (Ch) qui vient se fixer sur la crosse du pistolet en vis-à-vis de la gâchette un ressort (R) est dimensionné de telle façon que monté sur le châssis pour la mise en position du pousseur il est comprimé et rentre à l'intérieur de la crosse, lorsque le ressort (R) est libéré il vient prendre appui sur la gâchette et vient la comprimer pour la positionner en position de libérer l'essence.



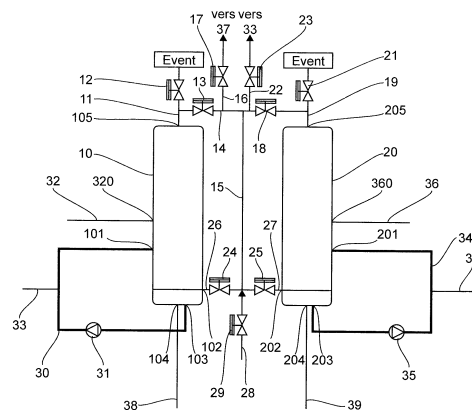
① 2.990.428 – ⑫ (A1) – ⑳ [13 01072]. – ㉔ 10 mai 2013. – ⑤ C 02 F 9/14 (2013.01). – ⑤ INSTALLATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES. – ⑦ (Inventeur: BOUTELIGIER RAF). – ⑦ Demandeur: M H C, – ⑦ Mandataire: CABINET NETTER. – ⑩ Priorité: BE, 11 mai 2012, n° 20120314.

⑦ Installation de traitement compacte pour le traitement d'eaux usées grises, ainsi que d'eaux usées noires, qui comporte une citerne avec une deuxième chambre pour recueillir les eaux du ciel et avec une troisième chambre pour traiter les eaux usées noires, ainsi qu'un moyen pour transférer ou faire s'écouler l'eau de la deuxième chambre vers la troisième chambre.

① 2.990.429 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54303]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤ C 02 F 11/18 (2013.01), B 01 J 3/02. – ⑤ PROCÉDE ET INSTALLATION POUR L'HYDROLYSE THERMIQUE DES BOUES – ⑦ (Inventeurs: NAWAWI-LANSADA DEPHINE; DJAFER MALIK; CHAUZY JULIEN). – ⑦ Demandeur: VEOLIA WATER SOLUTIONS & TECHNOLOGIES SUPPORT Société anonyme, – ⑦ Mandataire: CABINET PATRICE VIDON

⑦ L'invention concerne un procédé d'hydrolyse thermique de boues à traiter, ledit procédé étant mené dans au moins deux réacteurs fonctionnant en parallèle dans chacun desquels les boues subissent un cycle complet d'hydrolyse thermique, ledit cycle comprenant les étapes consistant à alimenter lesdites boues à traiter dans ledit réacteur, à y injecter de la vapeur vive pour les amener à une pression P et à une température T permettant l'hydrolyse, à les maintenir à ladite pression P et à ladite température T pendant un certain temps, à ramener subitement lesdites boues à la pression atmosphérique en libérant de la vapeur de flash, et à vidanger ledit réacteur desdites boues ainsi hydrolysées, ledit cycle étant décalé dans le temps d'un réacteur à l'autre pour utiliser la vapeur de flash produite à partir d'un réacteur pour l'injecter dans l'autre réacteur.

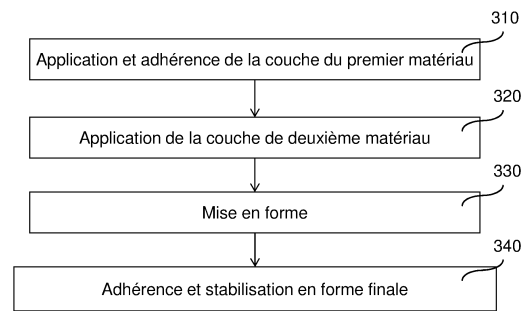
Selon l'invention, un tel procédé comprend une étape consistant à extraire une partie des boues présentes dans chacun des réacteurs et à les réintroduire dans le réacteur correspondant.



① 2.990.430 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54403]. – ⑳ 14 mai 2012. – ⑤ C 03 B 23/023 (2013.01), C 03 C 17/42, G 02 B 5/08. – ⑤④ **PROCEDE DE MISE EN FORME D'UNE FEUILLE DE VERRE ET MIROIR COMPORTANT UNE TELLE FEUILLE DE VERRE** – ⑦ (Inventeurs: GODILLOT YANNICK; NGHIEM MARIE; VITUPIER YANN; DANIEL CHARLES; PES MICHAEL). – ⑦① *Demandeur: HELIOCLIM Société par actions simplifiée*, – ⑦④ Mandataire: SCHMIT-CHRETIEN

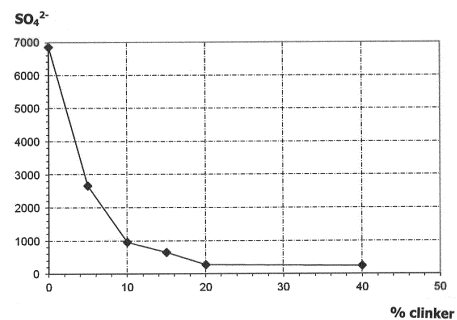
⑦ Le procédé de mise en forme d'une feuille de verre (210) d'épaisseur  $E_v$ , comporte: une étape (310) d'application et d'adhérence sur une première face de la feuille de verre (210) d'une couche d'un premier matériau (235) apte à travailler en traction, ladite couche ayant une épaisseur  $E_1$  de telle sorte qu'une ligne neutre, dans une section perpendiculaire à un plan de la feuille de verre, du complexe (A) formé par la feuille de verre (210) et la couche du premier matériau (235) se trouve déporté du côté de la couche du premier matériau, la feuille de verre (210) étant dans une forme initiale, une étape (320) d'application d'une couche d'un deuxième matériau (265) apte à travailler en compression sur une face libre de la couche du premier matériau (235) opposée à la feuille de verre (210), la couche du deuxième matériau (265) étant apte à épouser une forme de ladite face de la couche de premier matériau et, une étape (330) de mise en forme du complexe (A) comprenant la feuille de verre (210) revêtue de la première couche de matériau (235) et de la couche de deuxième matériau (265), dans la forme finale de telle sorte que le verre soit principalement en compression par rapport à la forme initiale,

une étape (340) d'adhérence de la couche du deuxième matériau (265) sur la couche du premier matériau (235) et de stabilisation dimensionnelle de la forme finale.



① 2.990.431 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54395]. – ⑳ 14 mai 2012. – ⑤ C 04 B 7/32 (2013.01), C 04 B 18/02, C 09 K 17/10, B 09 C 1/00, B 09 B 1/00, 3/00, E 02 D 3/12. – ⑤④ **NOUVEAU LIANT HYDRAULIQUE A BASE DE CLINKER SULFO-ALUMINEUX ET SON UTILISATION DANS UN PROCEDE DE TRAITEMENT DE SOLS POLLUES** – ⑦ (Inventeurs: MOUDILOU EMMANUEL; GUERANDEL CYRIL; LE ROLLAND BRUNO). – ⑦① *Demandeur: CEMENTS FRANCAIS Société anonyme*, – ⑦④ Mandataire: IPSILON - BREMA-LOYER

⑦ L'invention concerne un liant hydraulique à base d'un clinker sulfo-alumineux comprenant les phases minéralogiques Yeelimite  $C_4A_3S$ , Mayenite  $C_{12}A_7$ , Bélite  $C_2S$ , et de la chaux libre  $CaO$ , caractérisé en ce que dans ledit clinker la Yeelimite ne représente pas plus de 50% de la masse du clinker, et le rapport massique entre les phases Mayenite  $C_{12}A_7$  et Yeelimite  $C_4A_3S$  est compris entre 0,1 et 10. Le liant peut être utilisé dans un procédé de traitement de sols pollués, notamment de sols présentant une fraction lixiviable supérieure à 0,4 %, ladite fraction lixiviable renfermant majoritairement des anions, notamment des ions sulfate et/ou des ions chlorure, et/ou des cations de métaux lourds, par mélange dudit sol avec ledit liant hydraulique, dans des proportions massiques sol/liant comprises entre 1 et 40 parties de liant pour 100 parties de sol. Il permet la stabilisation de sols pollués in situ ou avant mise en décharge.



① 2.990.432 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01393]. – ㉔ 14 mai 2012. – ⑤ C 04 B 28/00 (2013.01), C 04 B 28/14. – ⑥ MORTIER A GACHAGE SIMPLIFIE – ⑦ (Inventeurs: JAHAN MICKAEL; ZERBIB STEPHAN). – ⑧ Demandeur: LAFARGE PLATRES Société anonyme, – ⑨ Mandataire: AUGUST & DEBOUZY AVOCATS

⑩ L'invention a trait à un produit pour la préparation d'un mortier, comprenant une boîte contenant une poudre de liant hydraulique, la poudre de liant hydraulique présentant un taux d'humidité supérieur ou égal à 0,3 %. L'invention a également trait à un procédé de fabrication de ce produit, et à un procédé de préparation d'un mortier, comprenant l'ajout d'eau dans la boîte du produit, et le gâchage de la poudre avec l'eau.

---

① 2.990.433 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54300]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤ C 07 C 211/00 (2013.01), C 07 F 9/02, C 11 D 3/30, 3/36, 7/32, 7/36. – ⑥ COMPOSITIONS CATIONIQUES DE RECOUVREMENT DE SURFACE PAR DES MOLECULES PHOSPHONIQUES ET AMINES – ⑦ (Inventeurs: PORTET DAVID; LE COLLINET GREGORY). – ⑧ Demandeur: SURFACTIS TECHNOLOGIES Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: CABINET REGIMBEAU Société civile

⑩ La présente invention décrit les propriétés hautement avantageuses de recouvrir des surfaces au moyen de molécules amine (N) et de composés phosphoniques (P). Ces deux types de composés étant de nature alcaline et acide forment des paires d'ions qui interagissent avec tous les types de surfaces, qu'elles soient composées de matériaux minéraux comme le verre, de métal, de matériaux non oxydés (entre autre l'or, le rhodium et leurs alliages), ou encore de matières polymériques. Tirant avantage de la surprenante complémentarité de ces deux types de composés, les présents Inventeurs proposent une composition et un procédé de recouvrement qui permettent de former des couches de fonctionnalisation sur tout type de matériaux.

① 2.990.434 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54384]. – ⑳ 14 mai 2012. – ⑤ C 08 J 5/12 (2013.01), C 08 J 3/28, C 09 D 5/00, 133/08, B 05 D 5/08. – ⑥ PROCÉDE DE CONTRÔLE DES FORCES DE FROTTEMENT ET DISPOSITIF DE MISE EN OEUVRE DE CE PROCÉDE – ⑦ (Inventeur: DRUMMOND CARLOS). – ⑧ Demandeur: CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, – ⑨ Mandataire: CABINET ORES Société anonyme

⑦ L'invention concerne un procédé de contrôle des forces de frottement entre les surfaces en contact de frottement de deux substrats.

Le procédé de l'invention comprend: a) une étape de greffage de molécules d'un polyélectrolyte chargé sur au moins une desdites surfaces, b) une étape d'immersion des molécules de polyélectrolyte chargé dans un solvant, et c) une étape d'application d'un champ électrique alternatif externe entre les substrats.

L'invention concerne également un dispositif de mise en oeuvre de ce procédé et l'utilisation d'un polyélectrolyte chargé et d'un champ électrique alternatif pour le contrôle des forces de frottement entre deux surfaces de deux substrats en contact de frottement.

Le procédé de l'invention trouve application dans le domaine du contrôle des forces de frottement, en particulier.

---

① 2.990.435 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54327]. – ⑳ 11 mai 2012. – ⑤ C 08 K 3/22 (2013.01), C 08 K 5/09, C 08 L 91/06, 23/02, G 21 C 3/42. – ⑥ COMPOSITION CHARGÉE DE POUDRE D'ACTINIDE ET DE POLY-OLÉFINIQUE – ⑦ (Inventeurs: BRICOUT JULIEN; BROTHIER MERYL; MATHERON PIERRE; ABLITZER CARINE; GELIN JEAN CLAUDE). – ⑧ Demandeur: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, – ⑨ Mandataire: MARKS & CLERK FRANCE Société en nom collectif

⑦ L'invention a pour objet une composition chargée en poudre d'actinide comprenant une matrice organique et une poudre d'actinide ou un mélange de poudres d'actinides caractérisée en ce qu'elle comprend au moins:

- un plastifiant comportant un alcane dont la plus longue chaîne radicalaire comporte au moins quelques dizaines d'atomes de carbone et de teneur volumique comprise entre 20 et 70% du volume total des composés organiques seuls;
- un liant comprenant au moins un polymère poly-oléfinique et de teneur volumique comprise entre 20% et 50% du volume total des composés organiques seuls;
- un dispersant comprenant un acide carboxylique ou ses sels dont la teneur volumique est inférieure à 10% du volume total des composés organiques seuls;
- ladite poudre d'actinide ou ledit mélange de poudre d'actinides représentant entre 40% et 65% du volume de la matrice chargée.

① 2.990.436 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54332]. – ⑳ 11 mai 2012. – ⑤① C 08 K 3/22 (2013.01), C 08 K 5/01, 5/09, C 08 L 23/12, 25/00, 33/12, G 21 C 3/58. – ⑤④ COMPOSITION CHARGÉE DE POUDRE D'ACTINIDE ET DE POLYMERE AROMATIQUE ET/OU DE PMMA – ⑦② (Inventeurs: BRICOUT JULIEN; BROTHIER MERYL; MATHERON PIERRE; ABLITZER CARINE; GELIN JEAN CLAUDE). – ⑦① Demandeur: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, – ⑦④ Mandataire: MARKS & CLERK FRANCE Société en nom collectif

⑤⑦ L'invention concerne une composition chargée en poudre d'actinide comprenant une matrice organique et une poudre d'actinide ou un mélange de poudres d'actinides caractérisée en ce qu'elle comprend au moins:

- un plastifiant comportant un alcane dont la plus longue chaîne radicalaire comporte au moins quelques dizaines d'atomes de carbone et de teneur volumique comprise entre 20 et 70% du volume total des composés organiques seuls;
- un liant comprenant au moins un polymère aromatique et/ou du polyméthacrylate de méthyle et de teneur volumique comprise entre 20 et 50 % du volume total des composés organiques seuls;
- un dispersant comprenant un acide carboxylique ou ses sels dont la teneur volumique est inférieure à 10% du volume total des composés organiques seuls;
- ladite poudre d'actinide ou ledit mélange de poudre d'actinides représentant entre 40% et 65% du volume de la matrice chargée.

---

① 2.990.437 – ⑫ (A1) – ⑰ [13 54233]. – ⑳ 10 mai 2013. – ⑤① C 09 C 3/10 (2013.01), C 09 G 1/14. – ⑤④ COMPOSITE D'OXYDE DE METAL ALCALINO-TERRREUX ET DE POLYMERE CREUX – ⑦② (Inventeurs: WANK ANDREW, R.; ALDEN DONNA, M.; JAMES DAVID, B.). – ⑦① Demandeur: ROHM AND HAAS ELECTRONIC MATERIALS CMP HOLDINGS, INC., – ⑦④ Mandataire: CABINET BEAU DE LOMENIE Société civile. – ③⑩ Priorité: US, 11 mai 2012, n° 13469501.

⑤⑦ L'invention met en jeu une pluralité de particules polymères dans lesquelles est incrusté un oxyde de métal alcalino-terreux. Les microéléments polymères remplis de gaz ont une enveloppe et une masse volumique de 5 g/litre à 200 g/litre. L'enveloppe a une surface extérieure et un diamètre de 5 µm à 200 µm, la surface extérieure de l'enveloppe des particules polymères remplies de gaz ayant des particules contenant un oxyde de métal alcalino-terreux incrustées dans le polymère. Les particules contenant un oxyde de métal alcalino-terreux ont une granulométrie moyenne de 0,01 à 3 µm et sont distribuées à l'intérieur de chacun des micro-éléments polymères de manière à revêtir moins de 50 % de la surface extérieure des micro-éléments polymères.



① 2.990.438 – ⑫ (A1) – ⑰ [13 54231]. – ⑳ 10 mai 2013. – ⑤ C 09 G 1/14 (2013.01), B 24 D 3/34, H 01 L 21/304. – ⑤④ FORMATION D'UN TAMPON DE POLISSAGE A BASE D'OXYDE DE METAL ALCALINO-TERREUX – ⑦② (Inventeurs: ALDEN DONNA, M.; JAMES DAVID, B.; WANK ANDREW, R.; MURNANE JAMES). – ⑦① Demandeur: ROHM AND HAAS ELECTRONIC MATERIALS CMP HOLDINGS, INC., – ⑦④ Mandataire: CABINET BEAU DE LOMENIE Société civile. – ③⑩ Priorité: US, 11 mai 2012, n° 13469465.

⑤⑦ L'invention met en jeu un procédé pour préparer un tampon de polissage contenant un oxyde de métal alcalino-terreux utile pour polir au moins l'un parmi des substrats semi-conducteurs, magnétiques, et optiques. Le procédé comprend l'introduction d'un courant d'alimentation de micro-éléments polymères remplis de gaz dans un jet de gaz, les micro-éléments polymères ayant une densité variable, une épaisseur de paroi variable et une granulométrie variable. Le procédé fait passer les micro-éléments polymères dans le jet de gaz adjacent à un bloc Coanda, le bloc Coanda ayant une paroi incurvée pour séparer les microéléments polymères avec effet Coanda, inertie, et résistance à l'écoulement de gaz. Il sépare ensuite divers constituants de type oxyde de métal alcalino-terreux à partir de la paroi incurvée du bloc Coanda pour nettoyer les micro-éléments polymères.

---

① 2.990.439 – ⑫ (A1) – ⑰ [13 54235]. – ⑳ 10 mai 2013. – ⑤ C 09 G 1/14 (2013.01), B 24 D 3/34, H 01 L 21/304. – ⑤④ TAMPON DE POLISSAGE A BASE DE POLYMERE ET D'OXYDE DE METAL ALCALINO-TERREUX – ⑦② (Inventeurs: JAMES DAVID, B.; ALDEN DONNA, M.; WANK ANDREW, R.). – ⑦① Demandeur: ROHM AND HAAS ELECTRONIC MATERIALS CMP HOLDINGS, INC., – ⑦④ Mandataire: CABINET BEAU DE LOMENIE Société civile. – ③⑩ Priorité: US, 11 mai 2012, n° 13469527.

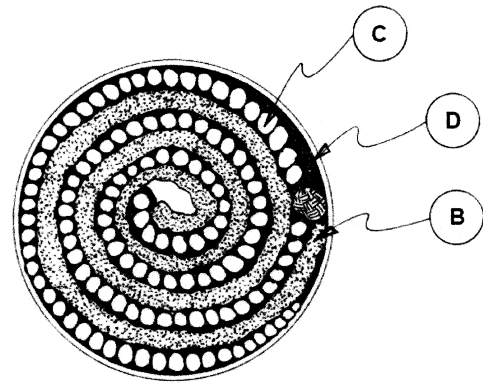
⑤⑦ L'invention met en jeu un tampon de polissage utile pour polir au moins l'un parmi des substrats semi-conducteurs, magnétiques, et optiques. Le tampon de polissage comprend une matrice polymère, la matrice polymère ayant une surface de polissage. De plus, des microéléments polymères sont distribués à l'intérieur de la matrice polymère et au niveau de la surface de polissage de la matrice polymère. Les microéléments polymères ont une surface extérieure et sont remplis de fluide pour créer une texture au niveau de la surface de polissage. Et des régions contenant un oxyde de métal alcalino-terreux sont distribuées à l'intérieur de chacun des micro-éléments polymères, de manière à revêtir moins de 50 % de la surface extérieure des micro-éléments polymères.

① 2.990.440 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01338]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤ C 10 L 11/06 (2013.01). – ⑥ ALLUME-FEU SOLIDE UTILISABLE DANS LES CHEMINÉES OUVERTES OU FERMÉES ET LES BARBECUES – ⑦ (Inventeurs: LEGOFF PATRICK; ANDRE MAX). – ⑧ Demandeurs: LEGOFF PATRICK; ANDRE MAX, – ⑨ Mandataire: LEGOFF PATRICK

⑩ Allume-feu solide utilisable dans les cheminées ouvertes ou fermées et les barbecues.

L'allume-feu est donc composé: d'une enveloppe extérieure (A), d'un ruban de fibres naturelles compressées (B), d'un ruban cannelé guide ventilation (C), d'une charge de combustible (D), des opercules fusibles (E), d'une mèche d'allumage (F) et d'un complexe amérissant et substrat (G).

Le but de l'invention est donc de fournir des allume-feu dont le choix des solutions techniques, des matières premières et de l'agencement général favorisera les qualités d'usage et de sécurité. Le produit sera étudié à cet effet avec une structure simple, d'excellentes performances et une grande fiabilité.

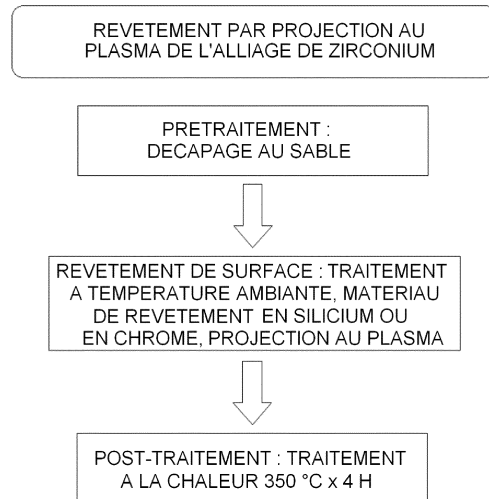


① 2.990.441 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54339]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ C 12 P 21/00 (2013.01), C 12 N 5/079, 5/10, C 12 Q 1/22, G 01 N 33/68. – ⑥ PROCÉDE DE PRÉPARATION D'UN MATÉRIEL INFECTIEUX CONTENANT DES PRIONS – ⑦ Demandeur: LFB-BIOTECHNOLOGIES Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: CABINET BECKER ET ASSOCIES

⑩ L'invention concerne un procédé in vitro de préparation d'un matériel infectieux contenant des protéines prions, comprenant l'incubation de cellules exprimant des protéines prions (PrP) et supportant la réplication de la forme pathogène de la protéine prion (PrP<sup>Sc</sup>), sans apport nutritionnel, jusqu'à ce que les cellules meurent par apoptose, le lysat cellulaire et/ou le surnageant de culture obtenu constituant ledit matériel infectieux.

① 2.990.442 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 60651]. – ⑳ 09 novembre 2012. – ⑤ C 22 C 16/00 (2013.01), C 23 C 4/08, G 21 C 3/07. – ⑤ ALLIAGE DE ZIRCONIUM PERMETTANT D'AMELIORER LA RESISTANCE A L'OXYDATION A TRES HAUTE TEMPERATURE ET SON PROCEDE DE FABRICATION. – ⑦ (Inventeurs: SONG KUN-WOO; KOO YANG-HYUN; CHOI BYOUNG-KWON; KIM IL-HYUN; KIM HYUN-GIL; JUNG YANG-IL; PARK DONG JUN; PARK JEONG-YONG). – ⑦ Demandeurs: KOREA ATOMIC ENERGY RESEARCH INSTITUTE; KOREA HYDRO AND NUCLEAR POWER CO., LTD., – ⑦ Mandataire: CABINET ORES Société anonyme. – ⑩ Priorité: KR, 10 mai 2012, n° 1020120049681.

⑦ L'invention concerne un alliage de zirconium à utiliser dans des ensembles combustible nucléaire, lequel confère une résistance accrue à l'oxydation et à la corrosion et également une liaison améliorée avec un matériau parent, car un matériau métallique pur tel que du silicium (Si) ou du chrome (Cr) revêtu de façon uniforme la surface du matériau parent au moyen d'une projection au plasma. Du fait que le revêtement par projection au plasma utilisé pour revêtir le matériau métallique pur sur l'alliage de zirconium ne nécessite pas de matériel à vide et n'est également par limité en raison de la forme du produit revêtu, celui-ci est particulièrement utile lorsque l'on traite de façon uniforme la surface d'un composant tel qu'un tube long de 4 m ou un agencement de grille d'espacement qui est de forme très compliquée.

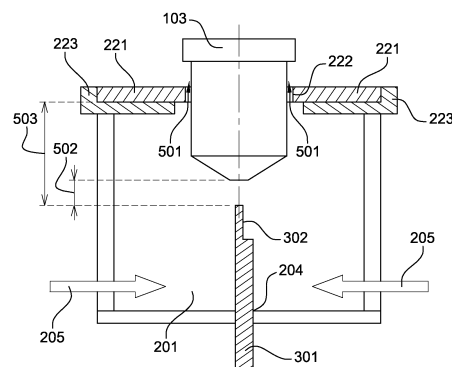


① 2.990.443 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54191]. – ⑳ 09 mai 2012. – ⑤ C 23 C 24/00 (2013.01), B 22 F 7/00, B 23 P 6/00, B 23 K 26/14. – ⑤ PROCEDE DE RECHARGEMENT DE PIECES METALLIQUES POUR TURBOREACTEURS D'AERONEFS, ET OUTILLAGE DE PROTECTION LOCALE POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROCEDE – ⑦ (Inventeur: MOTTIN JEAN-BAPTISTE). – ⑦ Demandeur: SNECMA Société anonyme, – ⑦ Mandataire: CABINET CAMUS LEBKIRI Société à responsabilité limitée

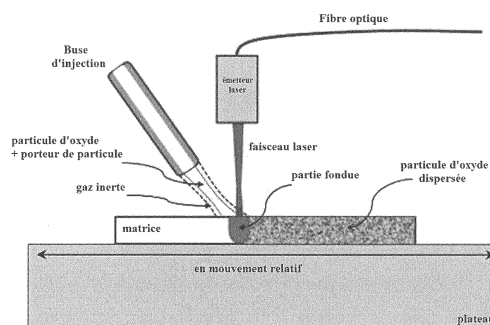
⑦ L'invention concerne un procédé de rechargement de pièces métalliques (301) pour turboréacteur d'aéronef, ledit procédé faisant intervenir une buse (103) émettant un faisceau laser, ou un faisceau d'électrons, destiné à chauffer une poudre projetée assurant le rechargement de ladite pièce métallique (301), caractérisé en ce que ledit procédé comporte les différentes étapes suivantes:

- mise en position de la pièce métallique (301) à recharger dans une enceinte (201) présentant une partie supérieure (202) avec une ouverture (208);
- mise en place d'un couvercle mobile (221) recouvrant l'ouverture (208) de la partie supérieure (202), ledit couvercle mobile (221) présentant un orifice (222);
- positionnement de la buse (103) au niveau de l'orifice (222) du couvercle mobile (221);
- introduction d'un gaz inerte dans l'enceinte (201);
- projection de poudres métalliques et émission du laser assurant le rechargement de la pièce métallique (301);
- déplacement de la buse (103) par rapport à l'enceinte (201), selon une trajectoire de rechargement de la pièce métallique (301), le déplacement de la buse (103) provoquant le déplacement du couvercle mobile (201) sur la

face supérieure (202) de l'enceinte (201).



① 2.990.444 – ② (A1) – ① [13 51438]. – ② 20 février 2013. – ⑤ C 23 C 24/10 (2013.01), C 21 D 10/00, C 22 F 1/00. – ④ PROCÉDE DE RENFORCEMENT PAR DISPERSION D'OXYDE D'UN MATERIAU METALLIQUE AU MOYEN D'UN LASER – ⑦ (Inventeurs: PARK SANG YOON; CHOI BYOUNG-KWON; PARK JEONG-YONG; KIM IL-HYUN; JUNG YANG-IL; PARK DONG JUN; KIM HYUN GIL). – ⑦ Demandeurs: KOREA ATOMIC ENERGY RESEARCH INSTITUTE; KOREA HYDRO AND NUCLEAR POWER CO., LTD., – ⑦ Mandataire: CABINET ORES Société anonyme. – ⑩ Priorité: KR, 10 mai 2012, n° 1020120049704.



⑦ La présente invention concerne un procédé de renforcement par dispersion d'oxyde (ODS) d'un matériau métallique au moyen d'un laser. Le procédé comprend la fusion d'une surface d'une matrice métallique placée sur un plateau mobile en irradiant la surface par un laser (étape a), l'introduction d'une poudre de renforcement par dispersion d'oxyde (ODS) dans un site de la surface de la matrice qui est fondue dans l'étape a) (étape b) et le refroidissement de la matrice dans laquelle la poudre ODS est introduite dans l'étape b) (étape c).

① 2.990.445 – ② (A1) – ① [12 54222]. – ② 09 mai 2012. – ⑤ C 23 C 26/00 (2013.01), B 05 D 1/18, 1/36, H 01 L 31/18. – ④ PROCÉDE DE FABRICATION D'UN FILM DE CU<sub>2</sub>ZNSNS<sub>4</sub> PAR SILAR – ⑦ (Inventeurs: SANCHEZ SYLVIA; IVANOVA-HRISTOVA VALENTINA). – ⑦ Demandeur: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, – ⑦ Mandataire: CABINET HAUTIER

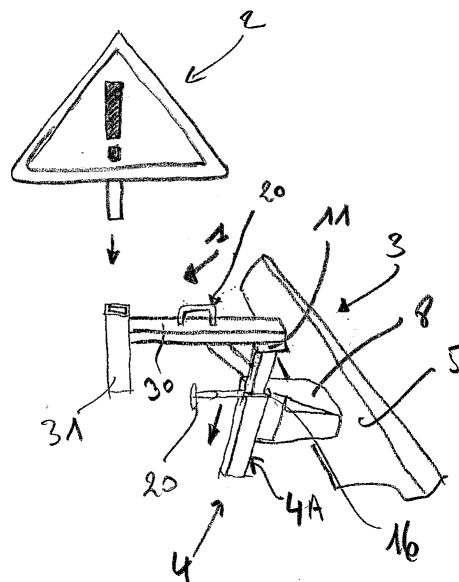
⑦ La présente invention concerne un procédé de fabrication d'un film de Cu<sub>2</sub>ZnSnS<sub>4</sub> (CZTS) sur un substrat métallique ou d'oxyde métallique par adsorption et réaction de couches ioniques successives (SILAR), caractérisé par le fait qu'il comprend au moins deux cycles, chaque cycle comprenant les étapes successives suivantes: immersion du substrat dans une solution cationique comprenant du sulfate de cuivre (CuSO<sub>4</sub>), du sulfate d'étain (SnSO<sub>4</sub>), du sulfate de zinc (ZnSO<sub>4</sub>), dénommés les précurseurs; rinçage par immersion du substrat dans de l'eau déionisée; immersion du substrat dans une solution anionique comprenant du sulfure de sodium (Na<sub>2</sub>S); rinçage par immersion du substrat dans de l'eau déionisée; le rapport des concentrations des cations de cuivre (Cu<sup>2+</sup>), Zinc (Zn<sup>2+</sup>), et étain (Sn<sup>2+</sup>) et d'anion de soufre (S<sup>2-</sup>) est de 1:1:1:1 ou 1:0,5:0,5:1. L'invention trouvera plus particulièrement son domaine photovoltaïque, notamment pour la réalisation de cellules photovoltaïques à films minces en particulier nanostructurés comme la cellule ETA (Extremely Thin Absorber).

① 2.990.446 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54299]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤ D 03 D 15/00 (2013.01), D 03 D 27/06, C 03 C 25/42, D 06 M 11/38, B 01 D 53/86. – ⑤ TISSU A FILS RELEVES EN VERRE, EN QUARTZ OU EN METAL – ⑦ (Inventeurs: FAURIE JEAN-MICHEL; CHAVANON DIDIER; COMPIGNE GERARD; PERIAT EMMA-NUEL). – ⑦ Demandeurs: BMES Société à responsabilité limitée; TISSAGES DES ROZIERES Société par actions simplifiée. – ⑦ Mandataire: CABINET LAVOIX LYON Société à responsabilité limitée

⑦ L'invention concerne le domaine des textiles techniques et en particulier le domaine des textiles utilisés comme support, notamment comme support de composés actifs ou activables. Ainsi, l'invention fournit un tissu à fils relevés réalisé en verre, en quartz ou en métal. L'invention concerne également une méthode et un dispositif de fabrication de ce tissu.

① 2.990.447 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54302]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤ E 01 F 9/03 (2013.01), E 01 F 9/011, G 09 F 7/18. – ⑤ SUPPORT DE PANNEAU DE SIGNALISATION POUR VOIE DE CIRCULATION ET METHODE DE MISE EN PLACE D'UN TEL SUPPORT – ⑦ Demandeur: SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN-RHONE Société anonyme. – ⑦ Mandataire: APRR

⑦ Support de panneau de signalisation pour voie de circulation et méthode de mise en place d'un tel support. L'invention concerne un support (1) de panneaux de signalisation (2) pour voie de circulation, du type route ou autoroute, ledit support (1) étant destiné à être mis en place sur un système de glissières de sécurité (3) implanté le long d'une voie de circulation et comportant au moins un pied de glissière (4) fixé au sol et une ou plusieurs lisses (5) montées sur ledit au moins un pied de glissière (4), ledit support (1) étant caractérisé en ce qu'il comprend un moyen de fixation dont la forme est adaptée à celle dudit au moins un pied de glissière (4) de manière à pouvoir coopérer avec ce dernier et assurer la fixation du support (1) sur ledit au moins un pied de glissière (4).  
Signalisation routière.



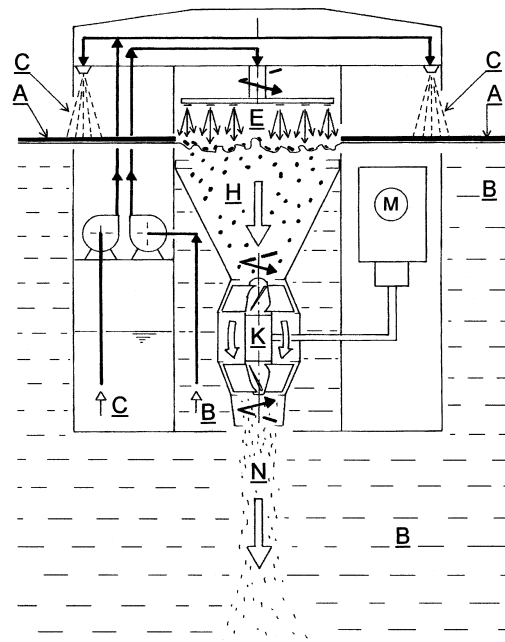
① 2.990.448 – ② (A1) – ② [12 01388]. – ② 11 mai 2012. – ⑤ E 02 B 15/04 (2013.01), E 02 B 15/08, C 09 K 3/32. – ④ DISPOSITIF FLOTTANT AUTONOME DESTINE A LA LUTTE CONTRE LES MAREES NOIRES PAR BRASSAGE ET DISPERSION VERTICALE DU POLLUANT DANS LA COLONNE D'EAU – ⑦ (Inventeur: MARTIGNONI PHILIPPE MARIO). – ⑦ Demandeur: MARTIGNONI PHILIPPE MARIO, – ⑦ Mandataire: MARTIGNONI PHILIPPE

⑦ Dispositif flottant autonome destiné à la lutte contre les pollutions marines par hydrocarbures par dispersion du polluant dans la colonne d'eau.

Le dispositif est caractérisé en ce qu'il intègre un circuit d'eau de mer (B) sous pression pour fractionner (E) et repousser le polluant (A) dans la zone d'aspiration (H) d'une turbine ou un dispositif rotor-stator (K) brasse le polluant et l'eau de mer (B) puis éjecte le mélange (N) dans la colonne d'eau où le polluant se disperse.

Le dispositif intègre un circuit de diffusion de produit dispersant (C) pour le prétraitement optionnel du polluant (A).

Par un rendement très élevé, une totale autonomie et une grande versatilité en termes de conditions d'utilisation ou de caractéristiques de l'huile à traiter l'invention permet de lutter efficacement contre tous types de pollutions marines par hydrocarbures.

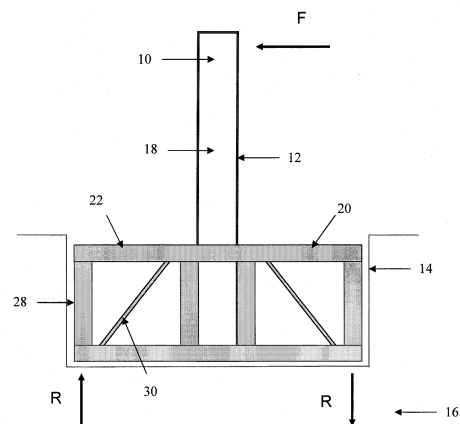


① 2.990.449 – ② (A1) – ② [12 01347]. – ② 10 mai 2012. – ⑤ E 02 D 27/42 (2013.01), E 04 H 12/00. – ④ FONDATION PAR MASSIF LONGITUDINAL POUR PYLONE DE SUPPORT DE CHARGE – ⑦ (Inventeur: PINGON MAURICE). – ⑦ Demandeur: DUJARDIN ERIC, – ⑦ Mandataire: DUJARDIN ERIC

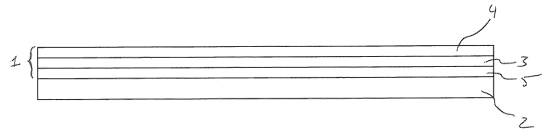
⑦ Le pylône (10) comporte:

- un mat (12) de hauteur supérieure à 10 mètres
- un massif (14) de forme généralement parallélépipédique enfoui dans le sol (16), lequel massif (14) présente une hauteur, une longueur et une largeur perpendiculaire les unes aux autres, la hauteur s'étendant suivant la direction du mat (12), dans lequel le mat (12) est lié au massif (14) pour sa tenue en position.

Selon l'invention, la longueur est supérieure au triple de la hauteur, et la longueur est supérieure au quadruple de la largeur.



① 2.990.450 – ② (A1) – ① [12 54245]. – ② 10 mai 2012. – ⑤ E 04 B 1/66 (2013.01). – ④ BANDE ADHESIVE POUR LE RACCORDEMENT DE MEMBRANES PARE-VAPEUR ET/OU PARE-PLUIE DANS LES DOMAINES DU BATIMENT ET DE LA CONSTRUCTION – ② (Inventeurs: DURAND HERVE; MOUSSIE LILIAN; SIRE MICKAEL). – ① Demandeur: PLASTO TECHNOLOGIES Société par actions simplifiée, – ④ Mandataire: CABINET LAURENT ET CHARRAS



⑤ La présente invention concerne une bande adhésive pour le raccordement de membranes pare-vapeur et/ou pare-pluie dans les domaines du bâtiment et de la construction comprenant au moins une bande support (1) et une couche d'adhésif sensible à la pression (2); ladite bande adhésive est remarquable en ce qu'elle comprend d'une part au moins une bande support (1) dont le module de Young est compris entre 150 et 5000 N/mm<sup>2</sup>, ladite bande support (1) étant constituée d'au moins une couche support (3) et d'une couche anti-adhérente (4) solidaire de la face supérieure de la couche support (3), et d'autre part une couche d'adhésif (2) sensible à la pression solidaire de la face inférieure de la bande support (1).

① 2.990.451 – ② (A1) – ① [12 01334]. – ② 10 mai 2012. – ⑤ E 04 B 1/74 (2013.01), C 04 B 16/02. – ④ MATERIAUX ET EQUIPEMENTS ECO RENOUVELABLES A BASE DE FOUGERES ET DE LIANTS NATURELS, SYNTHETIQUES OU MINERAUX – ② (Inventeur: LABARBE STEPHANE). – ① Demandeur: LABARBE STEPHANE, – ④ Mandataire: LABARBE STEPHANE

⑤ Matériaux éco renouvelables d'isolation, de construction, de rénovation et d'équipements, à base de fougère (genre ptéridophyte) et de liants naturels, synthétiques, minéraux ou animal.

Le problème technique posé est de trouver un matériaux de construction avec une empreinte carbone négative ou inférieure à tous les autres matériaux.

Les matériaux à base de fougères remplissent ce contrat.

Mieux que le bois, qui est plus gourmand en énergie fossile de par sa culture et sa transformation, la fougère est disponible sur toute la planète.

Le volume sec de ce végétal est estimé à dix millions de tonnes annuel sur le territoire français.

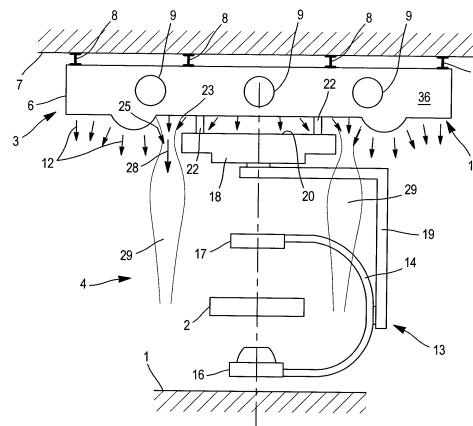
Ce produit concerne l'industrie du bâtiment, de l'équipement et de la rénovation.

Il est prévu pour des constructions, rénovation basse consommation type BBC

① 2.990.452 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54370]. – ㉔ 14 mai 2012. – ⑤ E 04 B 9/02 (2013.01), A 61 B 6/00. – ⑥ PLAFOND DIFFUSEUR, BLOC OPERATOIRE ET PROCEDE DE DIFFUSION D'AIR S'Y RAPPORTANT. – ⑦ (Inventeur: MARGOT SEBASTIEN). – ⑧ Demandeur: BEMING Société à responsabilité limitée, – ⑨ Mandataire: CABINET PONTET ALLANO & ASSOCIES SELARL

⑩ Le plafond diffuseur 3 est placé au-dessus de la table d'opération 2 et de la platine supérieure 18 d'un appareillage d'imagerie 13. La platine 18 déforme l'écoulement laminaire issu d'une première région 21 de la paroi poreuse 11 du plafond 3.

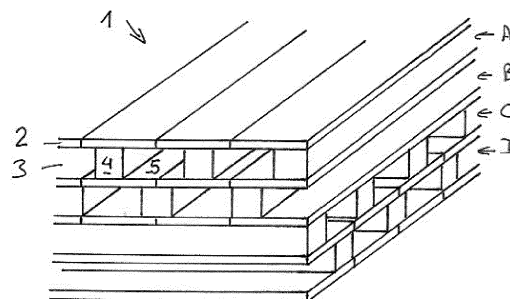
Il est prévu de chaque côté de la première région 21 une région de compensation 26 qui produit un flux de compensation 25 qui forme avec le premier flux 23 dévié, un flux résultant sensiblement vertical accéléré 28 mais restant dans la gamme de vitesse du laminaire.



① 2.990.453 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54305]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ E 04 C 2/10 (2013.01), E 04 B 1/62, 2/02. – ⑥ PANNEAU D'ISOLATION MULTICOUCHE – ⑦ (Inventeur: MARTIN CHRISTIAN). – ⑧ Demandeur: RAMBOO Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: HEGE FREDERIC

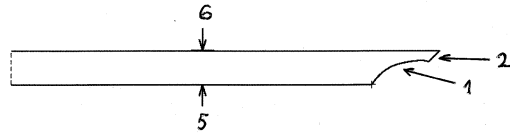
⑩ L'invention concerne un panneau d'isolation multicouche, comprenant au moins une couche creuse constituée d'éléments calibrés espacés entre eux de sorte que la somme des volumes des éléments calibrés de ladite couche constitue moins de la moitié du volume de ladite couche.

L'invention concerne encore un procédé de fabrication d'un panneau selon l'invention.





① 2.990.454 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01364]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ E 04 C 2/38 (2013.01), E 04 C 2/26, B 32 B 13/00. – ⑤ PLAQUE DE PLATRE A PROFIL AUTORISANT UNE MISE EN OEUVRE RAPIDE SANS DEFAUT DE PLANEITE DE L'APPAREILLAGE – ㉔ (Inventeur: DE LUCA JOEL). – ㉕ Demandeur: DE LUCA JOEL, – ㉖ Mandataire: DE LUCA JOEL



⑤ Profil de plaque de plâtre permettant l'assemblage de cloisons et plafonds sans utilisation de bande de liaison. La plaque comporte sur le bord de la face à coller ou à visser, des zones évidées (1) percées de trous d'injection (3) de mortier colle, le chant du bord de la plaque présentant un profil oblique (2) optimisant le remplissage destiné à solidariser les plaques et à minimiser les travaux de ponçage.

① 2.990.455 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01339]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤ E 04 F 11/104 (2013.01). – ⑤ MARCHES PREFABRIQUEES RACCORDABLES, POUR FORMER UN ESCALIER FIXE OU DEMONTABLE SUR UN SUPPORT RIGIDE – ㉔ (Inventeurs: MEUSY JEAN LUC; HAMPE DAMIEN). – ㉕ Demandeurs: MEUSY JEAN LUC; HAMPE DAMIEN, – ㉖ Mandataire: MEUSY JEAN LUC

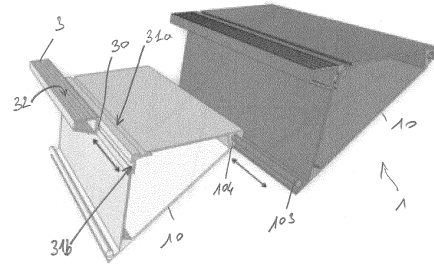
⑤ Dispositif permettant de confectionner rapidement un escalier.

Le dispositif est constitué de marches (Fig. 1) raccordables entre elles sans éléments extérieurs, formant ainsi un escalier. Cet escalier est adaptable à l'angle et à la longueur des pentes (Fig. 2). L'embranchement peut être augmenté grâce à un nez de marche (Fig. 3).

Le dispositif peut être utilisé sur les talus d'ouvrages hydrauliques, en escalier de secours ou de maintenance et généralement pour toutes utilisations nécessitant l'emploi d'un escalier.

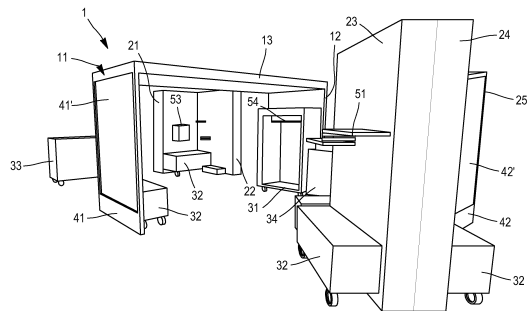
Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné aux ouvrages talutés.

① 2.990.456 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 61443]. – ㉔ 29 novembre 2012. – ⑤ E 04 F 11/104 (2013.01). – ⑤ MARCHÉ D'ESCALIER PRÉFABRIQUÉE – ⑦ (Inventeurs: MEUSY JEAN-LUC; HAMPE DAMIEN). – ⑦ Demandeurs: MEUSY JEAN-LUC; HAMPE DAMIEN, – ⑦ Mandataire: NOVAGRAAF TECHNOLOGIES. – ⑩ Priorité: FR, 09 mai 2012, n° 1201339.



⑦ La marche (1) d'escalier selon l'invention est préfabriquée, elle comprend une partie supérieure et une contremarche et elle est caractérisée en ce qu'elle a une coupe de forme triangulaire avec une base (10) et deux cotés (11, 12), un des cotés (11 ou 12) constituant la partie supérieure de la marche (1) et en ce que chaque bord (101, 102) de la base (10) présente un profil longitudinal (103, 104) de forme complémentaire l'un à l'autre. Grâce à sa coupe en triangle, la marche (1) est posée sur le sol (2) du côté de la base (10) du triangle, les marches suivantes étant emboîtées successivement l'une dans l'autre par les profils longitudinaux (103, 104) complémentaires. On pourra prévoir un léger jeu entre les profils (103, 104) complémentaires afin de tenir compte de l'éventuelle non planéité de la surface sur laquelle est posée la marche (1).

① 2.990.457 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54309]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ E 04 H 1/12 (2013.01), E 04 B 1/343, A 47 F 5/10. – ⑤ MAGASIN OU STAND DE COMMUNICATION ET/OU DE VENTE PROVISOIRE – ⑦ (Inventeurs: KONATE ASTAN; CHAUVARD CHRISTOPHE). – ⑦ Demandeur: BUBBLING AGENCY Société par actions simplifiée, – ⑦ Mandataire: BLETRY & ASSOCIES Société par actions simplifiée



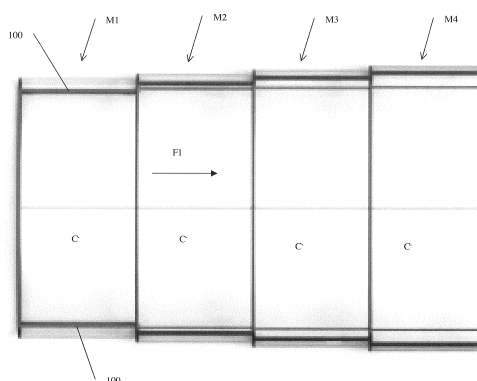
⑦ L'invention a trait à un ensemble mobilier en particulier pour des magasins mobiles et autres stands provisoires, comprenant:

- une structure formant cadre (1)
- des portes (21-26) mobiles au moins en translation, caractérisé en ce que l'ensemble mobilier est modulable entre une configuration ouverte où les portes mobiles (21-26) peuvent être séparées de la structure formant cadre (1), et une configuration fermée où la structure formant cadre (1) et les portes mobiles (21-26) coopèrent l'une avec les autres pour former un volume clos.

L'invention porte également sur un procédé de montage d'un tel ensemble mobilier.

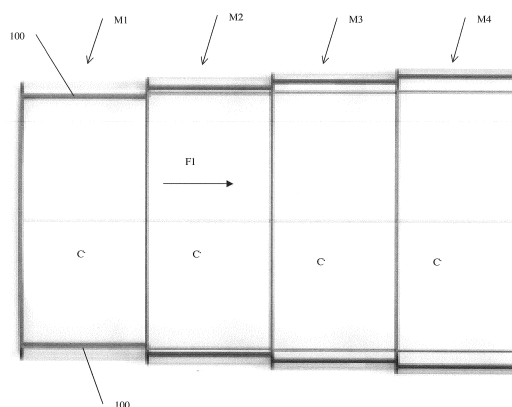
① 2.990.458 – ② (A1) – ① [12 54202]. – ② 09 mai 2012. – ⑤ E 04 H 4/08 (2013.01), E 04 H 3/16, E 04 B 1/343. – ④ ABRI MOTORISE POUR BASSIN D'AGREMENT – ⑦ (Inventeur: WYSTUP FREDERIC). – ① Demandeur: ABRISUD Société par actions simplifiée, – ④ Mandataire: DELHAYE GUY

⑦ L'invention concerne un abri (A) pour bassin d'agrément comprenant une pluralité d'éléments de toiture mobiles (M1, M2, M3, M4), ces éléments de toiture comprenant une armature de profilés assurant le support d'un ou plusieurs panneaux de couverture (C) au-dessus du bassin, ces profilés formant des poutres enjambant le bassin et des traverses entretoisant lesdites poutres, les traverses entretoisant les extrémités des poutres étant appelées traverses extrêmes (100) et venant en contact avec le rebord du bassin, remarquable en ce qu'au moins une traverse extrême (100) comprend une âme creuse accueillant un moteur (120) et la cinématique nécessaire à la mise en mouvement d'au moins une roue (140) dite motrice venant en contact avec le rebord du bassin.  
Applications: abri pour bassin d'agrément.



① 2.990.459 – ② (A1) – ① [13 54194]. – ② 07 mai 2013. – ⑤ E 04 H 4/08 (2013.01), E 04 H 3/16, E 04 B 1/343. – ④ ABRI MOTORISE POUR BASSIN D'AGREMENT – ⑦ (Inventeur: WYSTUP FREDERIC). – ① Demandeur: ABRISUD Société par actions simplifiée, – ④ Mandataire: DELHAYE GUY. – ③ ③ Priorité: FR, 09 mai 2012, n° 1254202.

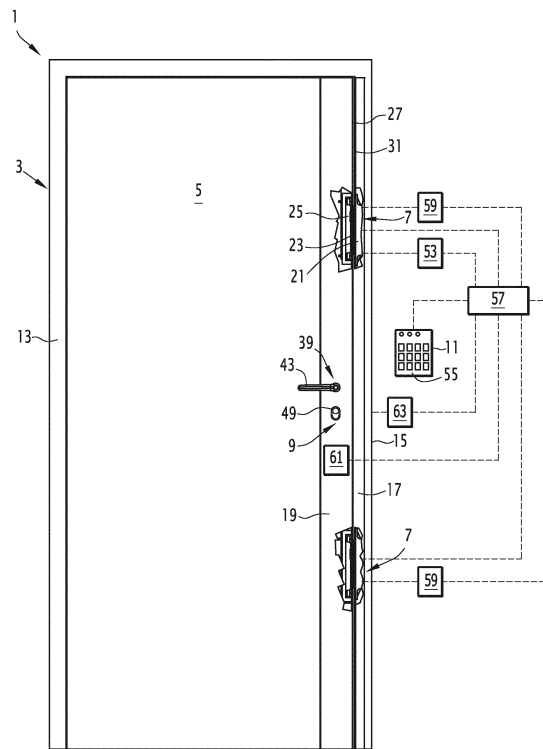
⑦ L'invention concerne un abri (A) pour bassin d'agrément comprenant une pluralité d'éléments de toiture mobiles (M1, M2, M3, M4), ces éléments de toiture comprenant une armature de profilés ou d'ensembles de profilés assurant le support d'un ou plusieurs panneaux de couverture (C) au-dessus du bassin, ces profilés ou ensembles de formant des poutres enjambant le bassin et des traverses entretoisant lesdites poutres, les traverses entretoisant les extrémités des poutres étant appelées traverses extrêmes (100) et venant en contact avec le sol, remarquable en ce qu'au moins un profilé ou ensemble de profilés formant une traverse extrême (100) comprend une âme creuse accueillant un moteur (120) et la cinématique nécessaire à la mise en mouvement d'au moins une roue (140) dite motrice venant en contact avec le sol à des fins d'entraînement en translation.  
Applications: abri pour bassin d'agrément.



① 2.990.460 – ② (A1) – ③ [12 54345]. – ④ 11 mai 2012. – ⑤ E 05 B 49/00 (2013.01), E 05 B 47/00. – ⑥ ENSEMBLE DE VERROUILLAGE AVEC SERRURE ELECTROMAGNETIQUE ET SERRURE MECANIQUE – ⑦ (Inventeur: TORDJMAN NORBERT). – ⑧ Demandeur: TORDJMAN Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: CABINET LAVOIX Société par actions simplifiée

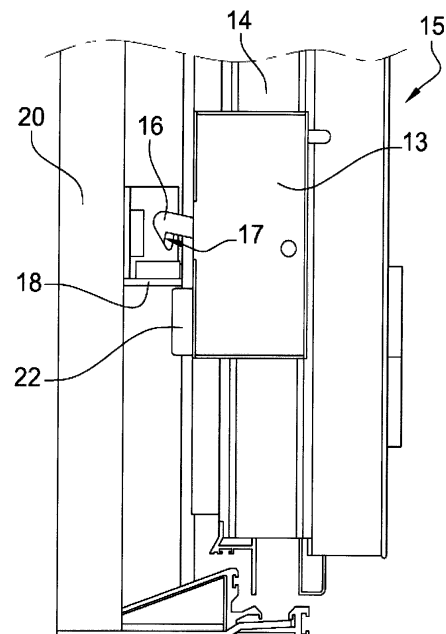
⑩ L'ensemble de verrouillage pour un bloc (1) comprend une huisserie (3) et un ouvrant (5), l'ensemble comprenant au moins une serrure électromagnétique (7) susceptible d'adopter une position inactive dans laquelle la serrure électromagnétique (7) ne bloque pas l'ouvrant (5) par rapport à l'huisserie (3) et une position active dans laquelle la serrure électromagnétique (7) bloque l'ouvrant (5) par rapport à l'huisserie (3).

L'ensemble comprend en outre une serrure mécanique (9) avec un pêne et un dispositif mécanique (39) d'entraînement du pêne entre une position ouverte dans laquelle le pêne ne bloque pas l'ouvrant (5) par rapport à l'huisserie (3) et une position fermée dans laquelle le pêne bloque l'ouvrant (5) par rapport à l'huisserie (3).



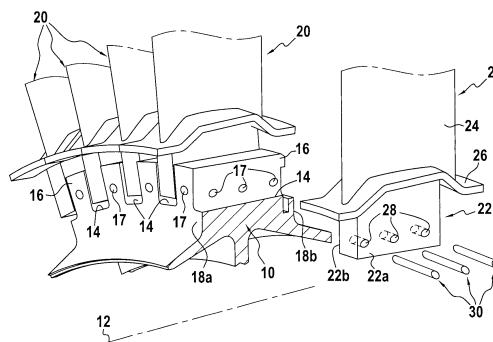
① 2.990.461 – ② (A1) – ③ [12 01392]. – ④ 14 mai 2012. – ⑤ E 05 C 3/30 (2013.01). – ⑥ DISPOSITIF DE VERROUILLAGE DE PORTE DE GARAGE – ⑦ (Inventeur: JONCOUR YOHANN). – ⑧ Demandeur: RENE LE NOUY Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: CABINET MICHEL POUPON

⑩ Dispositif de verrouillage (11) pour portillon (15) de porte de garage à refoulement latéral, comprenant au moins un point d'accroche (13, 25) de serrure à pêne prévu pour être fixé sur une tranche latérale d'un portillon de garage et une gâche (18, 24) prévue pour coopérer avec ledit pêne (16, 26), caractérisé en ce que ledit point d'accroche (13, 25) est adapté pour être monté sur ledit portillon (15) de sorte que le pêne (16, 26) est mobile dans un plan sensiblement perpendiculaire au plan dans lequel est contenu ledit portillon (15), entre une position libérée où il s'échappe de la gâche (18, 24) et une position de blocage où il est inséré dans la gâche (18, 24).



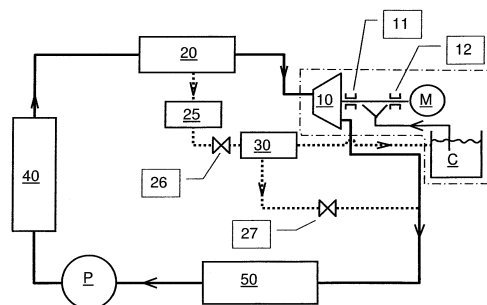
① 2.990.462 – ② (A1) – ③ [12 54371]. – ④ 14 mai 2012. – ⑤ F 01 D 5/30 (2013.01), F 01 D 5/32, 5/28, 5/02. – ⑥ DISPOSITIF D'ATTACHE D'AUBES SUR UN DISQUE DE ROTOR DE TURBOMACHINE – ⑦ (Inventeurs: ILLAND HUBERT; FABRE DIDIER; ROUSSELY-ROUSSEAU AMAURY). – ⑧ Demandeurs: SNECMA Société anonyme; HERAKLES Société anonyme, – ⑨ Mandataire: CABINET BEAU DE LOMENIE Société civile

⑦ L'invention concerne un dispositif d'attache d'aubes sur un disque de rotor de turbomachine, comprenant un disque de rotor (10) muni à sa périphérie extérieure d'une pluralité d'alvéoles (14) qui sont formées chacune entre deux dents de disque (16) adjacentes et qui s'étendent axialement entre deux faces latérales (18a, 18b) du disque, une pluralité d'aubes (20) qui sont munies chacune d'un pied (22) monté dans une alvéole du disque, et au moins une goupille (30) montée sur le disque de rotor en traversant de part en part le pied d'au moins deux aubes adjacentes et en débouchant sur les deux faces latérales du disque de façon à assurer une attache des aubes sur le disque de rotor.

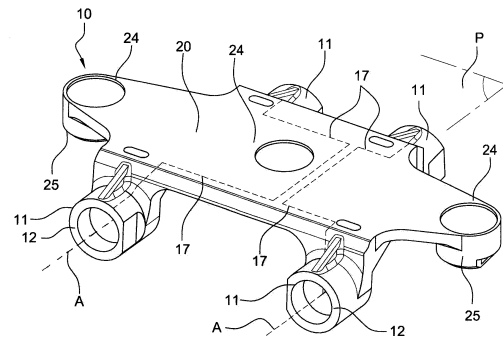


① 2.990.463 – ② (A1) – ③ [12 01360]. – ④ 10 mai 2012. – ⑤ F 01 K 13/02 (2013.01), F 02 C 7/06. – ⑥ LUBRIFICATION D'UNE TURBINE DANS UN CYCLE DE RANKINE – ⑦ (Inventeurs: KANE MALICK; CRETEGNY DANILO). – ⑧ Demandeur: ENEFTECH INNOVATION SA, – ⑨ Mandataire: NOVAGRAAF BREVETS Société à responsabilité limitée

⑦ Installation de récupération d'énergie comprenant une turbine (10) et mettant en oeuvre un cycle de Rankine avec une détente d'un fluide de travail organique assurée par le passage du fluide de travail au travers de la turbine (10), cette dernière comprenant des paliers (11, 12) lubrifiés par de l'huile prélevée dans un carter d'huile (C), l'huile de lubrification des paliers (11, 12) étant entraînée au moins partiellement par le fluide de travail après sa détente au travers de la turbine (10), l'installation comprenant, en amont de l'entrée de la turbine (10), des moyens de séparation de l'huile (20) contenue dans le fluide de travail agencés pour renvoyer l'huile vers le carter d'huile (C), caractérisée en ce que la turbine (10) est une turbine (10) à spirale et en ce que les moyens de séparation (20) sont agencés pour laisser passer dans le fluide de travail en entrée de la turbine (10) un taux d'huile compris dans une plage de valeurs prédéterminée, afin de lubrifier la spirale mobile.

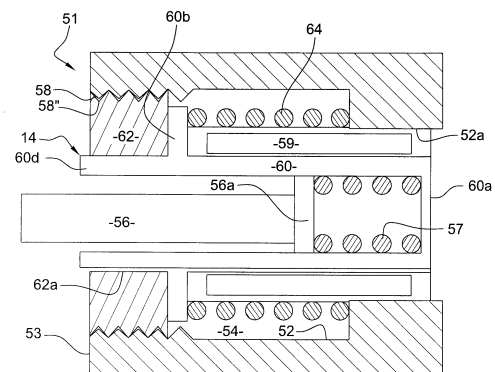


① 2.990.464 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54389]. – ㉔ 14 mai 2012. – ⑤ F 01 L 1/46 (2013.01), F 01 L 1/12, 13/00. – ⑥ PLATINE DE MONTAGE D'ACTIONNEURS D'UN SYSTEME DE DECONNEXION DE SOUPAPE – ⑦ (Inventeurs: GELEZ NICOLAS; HOBRAICHE JULIEN; MAURICE BENOIT; KOPP GABRIEL). – ⑧ Demandeur: VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée. – ⑨ Mandataire: VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée



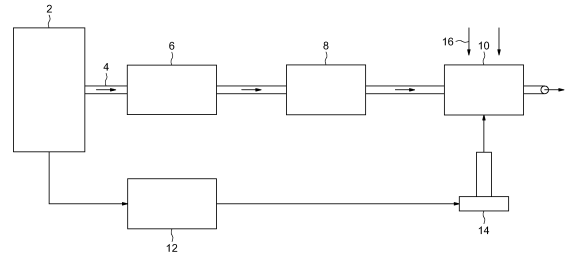
⑩ L'invention concerne une platine (10) destinée à être montée dans la culasse d'un moteur, ladite platine (10) comprenant:  
 - une plaque (20) principale s'étendant sensiblement suivant un plan (P);  
 - au moins un logement (12) configuré pour recevoir au moins partiellement un actionneur électromagnétique pour déterminer une levée de soupape réalisée par un organe d'actionnement, ladite platine (10) étant réalisée d'un seul tenant.

① 2.990.465 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54391]. – ㉔ 14 mai 2012. – ⑤ F 01 L 1/46 (2013.01), F 01 L 1/18, F 02 D 13/06. – ⑥ ENSEMBLE DE LEVEE MULTIPLE DE SOUPAPE – ⑦ (Inventeurs: GELEZ NICOLAS; HOBRAICHE JULIEN; MAURICE BENOIT; KOPP GABRIEL). – ⑧ Demandeur: VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée. – ⑨ Mandataire: VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée



⑩ L'invention concerne un ensemble (51) de levée multiple soupape d'un moteur, ledit ensemble (51) comprenant:  
 - une cavité (54)  
 - un actionneur électromagnétique (14) placé et maintenu au moins partiellement dans ladite cavité (54) et comprenant une goupille (56) mobile entre au moins deux positions:  
 - une première position, dite « position rétractée », dans laquelle elle est configurée pour déconnecter l'organe d'actionnement; et  
 - une seconde position, dite « position saillante », dans laquelle elle est configurée pour connecter l'organe d'actionnement, ou inversement;  
 l'ensemble (51) comprenant en outre des moyens de réglage (58, 58'') de la position rétractée dans la cavité (54).

① 2.990.466 – ② (A1) – ① [12 54335]. – ② 11 mai 2012. – ⑤ F 01 N 3/08 (2013.01), F 01 N 3/20. – ④ PROCÉDE DE DOSAGE DE L'INJECTION D'AMMONIAC, POUR UN SYSTÈME DE TRAITEMENT DES OXYDES D'AZOTE PRODUITS PAR UN MOTEUR THERMIQUE – ② (Inventeur: JEROUANE MOHAMMED). – ① Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ④ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

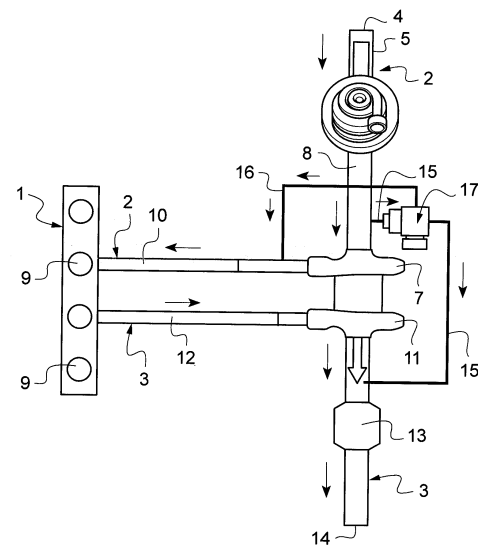


⑤ Procédé de dosage de l'injection d'ammoniac, pour un système de traitement des oxydes d'azote par réduction catalytique réalisée dans la ligne d'échappement (4) d'un moteur à combustion interne (2), ce système disposant d'une consigne de débit d'ammoniac  $\theta_{cons}$  et d'une mesure du débit réel d'ammoniac  $\theta_{mes}$ , caractérisé en ce qu'il comporte un algorithme de contrôle élaboré à partir d'un modèle physique, qui délivre un premier terme  $u_1$  représentant l'écart entre la consigne de débit et la mesure de débit, et un deuxième terme  $u_2$  ajouté à ce premier terme, qui majore sensiblement la valeur maximale des perturbations vues sur le système, pour obtenir la loi de commande  $u$ .

① 2.990.467 – ② (A1) – ① [12 54256]. – ② 10 mai 2012. – ⑤ F 01 N 3/30 (2013.01), F 02 D 23/00. – ④ SYSTÈME D'INJECTION D'AIR DANS UN CIRCUIT D'ÉCHAPPEMENT DE GAZ – ② (Inventeurs: POTTEAU SEBASTIEN; LUTZ PHILIPPE; DURRIEU DAVID). – ① Demandeur: VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée, – ④ Mandataire: VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée

⑤ L'invention a pour objet un système d'injection d'air dans un circuit d'échappement (3) d'un moteur (1) thermique de véhicule, ledit circuit d'échappement (3) comprenant un catalyseur (13) et ledit système étant destiné à accélérer le chauffage dudit catalyseur (13).

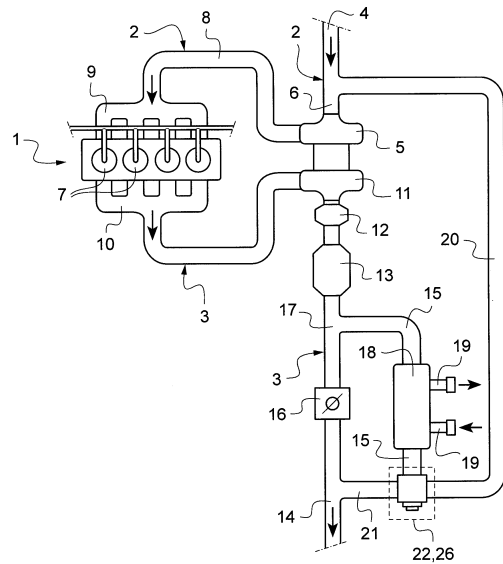
La principale caractéristique d'un système d'injection selon l'invention est que le circuit d'admission (2) d'air comprend un compresseur électrique, et que l'air comprimé par ledit compresseur peut être acheminé en amont du catalyseur (13) au moyen d'un conduit d'injection (15) reliant le circuit d'admission d'air (2) en aval du compresseur électrique au circuit d'échappement (3) de gaz en amont du catalyseur (13).



① 2.990.468 – ② (A1) – ① [12 54192]. – ② 09 mai 2012. – ⑤ F 01 N 5/02 (2013.01), F 01 N 3/02, F 02 G 5/02, F 02 M 25/07. – ④ **SYSTEME DE RECUPERATION D'ENERGIE DANS UN CIRCUIT DE GAZ D'ECHAPPEMENT** – ⑦ (Inventeurs: HODEBOURG GREGORY; LEROUX SAMUEL). – ① Demandeur: VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée, – ④ Mandataire: VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée

⑦ L'invention a pour objet un système de récupération d'énergie dans un circuit d'échappement (3) de gaz d'un moteur thermique (1) de véhicule, ledit système comprenant un conduit (15) de dérivation des gaz d'échappement doté d'un échangeur thermique (18).

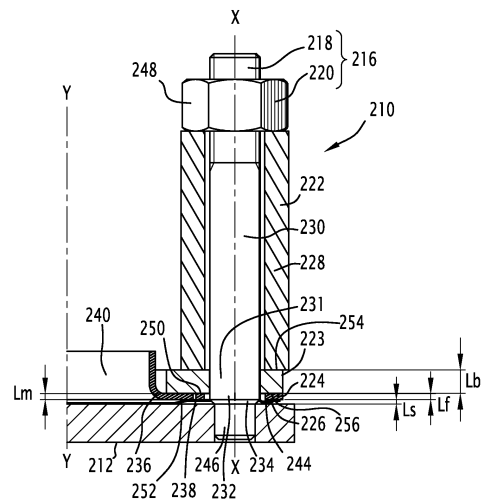
La principale caractéristique d'un système de récupération d'énergie selon l'invention est que la partie du circuit d'échappement située en aval du point (17) de raccordement du conduit (15) de dérivation sur ledit circuit (3) est munie d'une vanne (16) apte à obturer au moins partiellement le circuit d'échappement (3).



① 2.990.469 – ② (A1) – ① [12 54288]. – ② 10 mai 2012. – ⑤ F 01 N 13/18 (2013.01). – ④ **RACCORD DE COLLECTEUR D'ECHAPPEMENT AVEC ZONE DE RUPTURE DE BRIDE** – ⑦ (Inventeurs: LEROY VINCENT; BELPEER MARC-ANTOINE; TROUILLET NICOLAS; GASATTI JEAN-PIERRE). – ① Demandeur: FAURECIA SYSTEMES D'ECHAPPEMENT Société par actions simplifiée, – ④ Mandataire: CABINET LAVOIX Société par actions simplifiée

⑦ Ce raccord (210) destiné à raccorder un collecteur d'échappement à une culasse de moteur (212), comprenant une bride (224) avec une partie de montage (225) adaptée pour monter la bride (224) sur la culasse de moteur (212) et une contre-bride (223) adaptée pour le raccordement avec la partie de montage (225) de la bride (224) et au moins un élément de séparation (244) positionné entre la contre-bride (223) et la culasse de moteur (212),

est caractérisé en ce que la bride (224) comprend au moins une zone de rupture (238) disposée en couche sur l'élément de séparation (244), la bride (224) étant adaptée pour se rompre lorsqu'une contrainte est appliquée sur ladite bride (224).



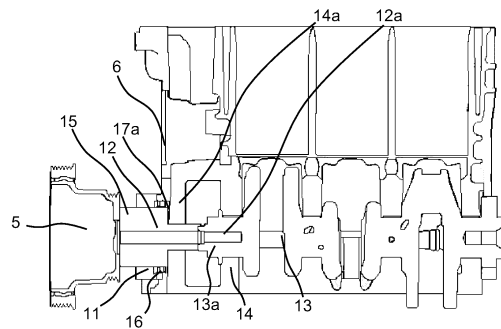


① 2.990.470 – ② (A1) – ① [12 54392]. – ② 14 mai 2012. – ⑤ F 02 B 67/06 (2013.01), F 02 B 77/00, H 02 K 7/10. – ⑥ CARTER DE VILEBREQUIN AVEC UNE POULIE DISPOSEE A L'EXTERIEUR ET A DISTANCE DU CARTER EN ETANT PORTEE PAR UN PALIER PREVU SUR LE CARTER – ⑦ (Inventeur: REAUBOURG CYRIL). – ⑧ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑦ La présente invention se rapporte à un carter de vilebrequin caractérisé en ce que, sur le côté externe de la façade (6), une ouverture est entourée à sa circonférence par une partie faisant saillie vers la poulie (5), ladite partie formant palier (11) pour le moyeu (12) entouré du manchon (15) et en ce que la poulie (5) est éloignée axialement de la façade (6) de carter en présentant un écartement plus grand que celui suffisant pour ne pas avoir d'interférence entre la poulie (5) et ladite façade (6).

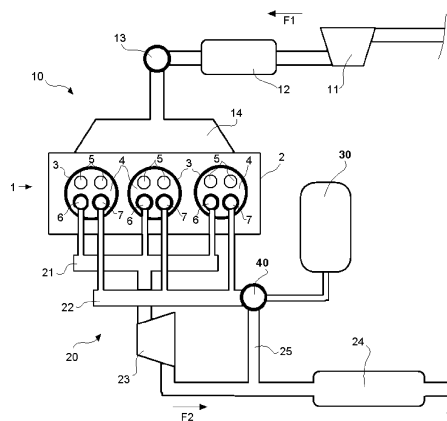
L'invention concerne aussi un ensemble formé d'un carter de vilebrequin en tant qu'unité entraînée ou entraînée et d'un système de transmission par élément souple entre deux poulies (3, 5), une première poulie (5) étant solidarisée avec le vilebrequin et une seconde poulie (3) étant solidarisée avec une machine électrique (1) fonctionnant en tant qu'alternateur, un élément souple (4) reliant la ladite première poulie (5) à la seconde poulie (3) pour l'entraînement de l'une par l'autre.

Application dans le domaine des véhicules automobiles.



① 2.990.471 – ② (A1) – ① [12 54278]. – ② 10 mai 2012. – ⑤ F 02 B 75/40 (2013.01), F 02 B 37/18, 21/00. – ⑥ ARCHITECTURE MOTEUR A DOUBLE COLLECTEUR D'ÉCHAPPEMENT ET RESERVOIR HAUTE PRESSION – ⑦ (Inventeurs: VEIGA PAGLIARI DIEGO RAFAEL; REVOL EMMANUEL). – ⑧ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

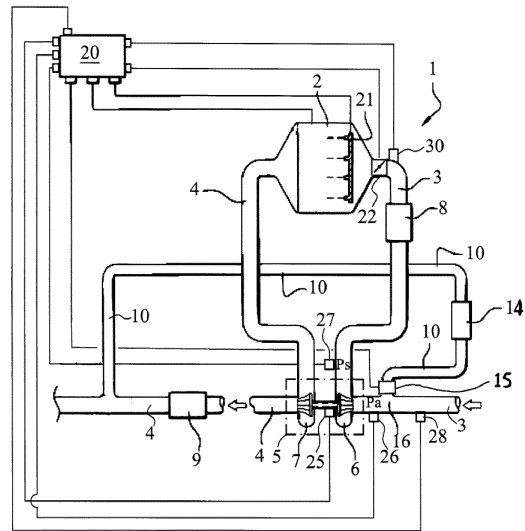
⑦ L'invention concerne une architecture moteur (1) comprenant un moteur comportant une chambre de combustion (4), une ligne d'échappement (20) comprenant:  
 - un premier collecteur (21) en communication avec la chambre de combustion (4) au moyen d'une première soupape (6),  
 - une turbine (23) de turbocompresseur disposée en aval du premier collecteur (21),  
 - un second collecteur (22) en communication avec la chambre (4) au moyen d'une seconde soupape (7),  
 - une amenée (25) de gaz à l'aval de la turbine (23), caractérisée en ce qu'elle comprend un réservoir (30) et des moyens de commutation (40) disposés de sorte que le second collecteur (22), l'amenée (25) de gaz, le réservoir (30) sont raccordés les uns aux autres et en ce que les dits moyens de commutation (40) sont agencés pour mettre en communication le second collecteur (22) uniquement avec le réservoir (30) ou uniquement avec l'aval de la turbine (23).



① 2.990.472 – ② (A1) – ③ [12 54390]. – ④ 14 mai 2012. – ⑤ F 02 B 77/08 (2013.01), F 02 M 25/07. – ⑥ PROCÉDE DE DETERMINATION D'UN TAUX DE RECIRCULATION DES GAZ D'ECHAPPEMENT – ⑦ (Inventeurs: POTTEAU SEBASTIEN; LUTZ PHILIPPE; DAVID FLORENT). – ⑧ Demandeur: VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée

⑩ L'invention concerne un procédé de détermination du taux de recirculation des gaz d'échappement pour l'alimentation d'un moteur à combustion interne (1). Le procédé comprend des étapes de:

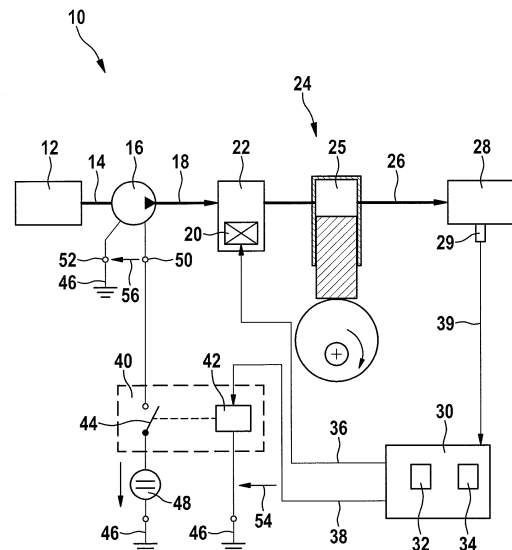
- détermination du débit massique d'un compresseur (6) disposé sur un circuit d'admission (3), à partir d'une caractéristique fonction des pressions d'alimentation et de suralimentation ainsi que de la vitesse de rotation du compresseur (6),
- détermination:
  - soit du débit massique d'air frais circulant dans le circuit d'admission (3) en amont d'une zone de mélange (16),
  - soit du débit de gaz recirculés circulant dans un circuit de recirculation (10) en amont de la zone de mélange (16),
- calcul du taux de recirculation des gaz d'échappement en sortie du compresseur (6) à partir, d'une part, du débit massique du compresseur (6) et, d'autre part, du débit massique d'air frais ou du débit massique de gaz recirculés.



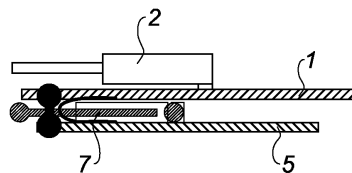
① 2.990.473 – ② (A1) – ③ [13 54167]. – ④ 07 mai 2013. – ⑤ F 02 D 41/22 (2013.01), F 02 D 41/02, F 02 M 37/04. – ⑥ PROCÉDE DE GESTION D'UN SYSTEME D'ALIMENTATION EN CARBURANT D'UN MOTEUR THERMIQUE – ⑦ (Inventeur: HERMES HENNING). – ⑧ Demandeur: ROBERT BOSCH GMBH, – ⑨ Mandataire: CABINET HERRBURGER. – ⑩ Priorité: DE, 09 mai 2012, n° 102012207744.8.

⑪ Procédé de gestion d'un système d'alimentation en carburant (10) d'un moteur thermique comportant au moins une pompe électrique de transfert de carburant (16).

La pompe électrique de transfert de carburant (10) est cadencée périodiquement par un relai (40) à la manière d'une modulation de largeur d'impulsion (59) appliquée à la tension de fonctionnement (48).

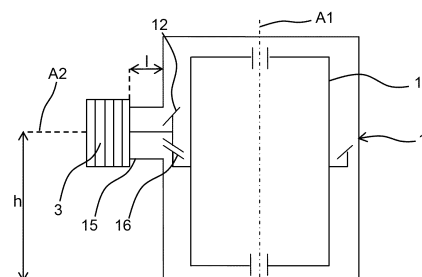


① 2.990.474 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54260]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤ F 02 K 1/70 (2013.01), F 02 K 1/76. – ⑥ INVERSEUR DE POUSSEE A VOLET DE BLOCAGE A DEPLOIEMENT CONTROLÉ – ⑦ (Inventeurs: ROGER CHRISTIAN; GUERIN PHILIPPE). – ⑧ Demandeur: AIRCELLE Société anonyme, – ⑨ Mandataire: CABINET GERMAIN ET MAUREAU



⑩ La présente invention se rapporte à un dispositif d'inversion de poussée pour nacelle de turbo-réacteur comprenant un capot monté mobile en translation entre une position de fermeture dans laquelle il couvre des moyens de déviation d'une partie du flux d'air du turbo-réacteur, et une position d'ouverture dans laquelle il ouvre un passage et découvre lesdits moyens de déviation, le capot mobile étant associé à au moins un volet de blocage monté pivotant entre une position rétractée et une position pivotée de blocage correspondant à la position d'ouverture du capot mobile et dans laquelle il vient obturer au moins partiellement une veine de circulation d'air de la nacelle, le volet de blocage étant équipé d'au moins un mécanisme d'entraînement formant levier, caractérisé en ce que le mécanisme d'entraînement comprend au moins un amortisseur à raideur réglable.

① 2.990.475 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54247]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤ F 02 N 11/04 (2013.01), B 60 K 6/26. – ⑥ MACHINE ELECTRIQUE A DEUX AXES DE ROTATION ET RENVOI D'ANGLE ENTRE LES DEUX AXES AINSI QU'ENSEMBLE D'AIDE AU DEMARRAGE D'UN MOTEUR THERMIQUE – ⑦ (Inventeur: REAUBOURG CYRIL). – ⑧ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

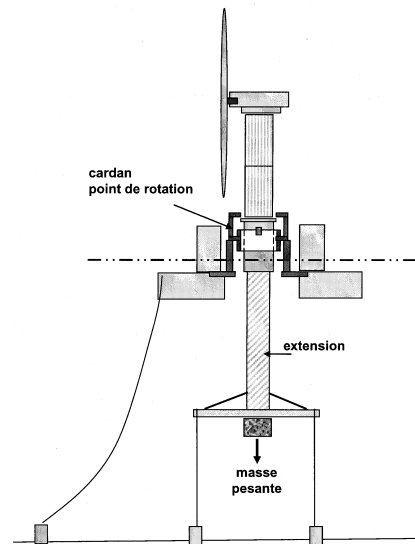


⑩ L'invention porte sur une machine électrique (1) tournante munie d'une poulie (3) avec l'axe (A2) de rotation de la poulie (3) dit second axe sensiblement perpendiculaire à l'axe (A1) de rotation de la machine dit premier axe, la machine (1) comprenant des moyens mécaniques de renvoi d'angle (12, 16) changeant la rotation autour du premier axe (A1) en une rotation autour du second axe (A2) transmise à ladite poulie (3).

L'invention porte aussi sur un ensemble d'aide au démarrage du moteur thermique d'un véhicule automobile, comprenant un système d'entraînement du moteur thermique à élément souple de transmission, ledit système comprenant une première poulie (3) d'entraînement et une seconde poulie reliée au vilebrequin, un élément souple (4) reliant ladite seconde poulie à la première poulie (3) d'entraînement, ladite première poulie (3) d'entraînement étant portée et entraînée en rotation par un dispositif transformant une énergie électrique en énergie mécanique, lesdits axes des poulies étant parallèles caractérisé en ce que le dispositif est sous la forme d'une telle machine électrique (1). Application dans le domaine des véhicules automobiles.

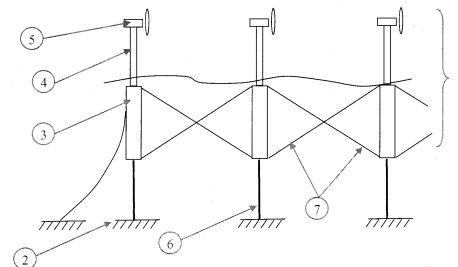
① 2.990.476 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01335]. – ⑳ 09 mai 2012. – ⑤① F 03 D 11/04 (2013.01). – ⑥④ EOLIENNE SUR SUPPORT FLOTTANT COMPORTANT UN SYSTEME DE MAINTIEN DE L'EOLIENNE EN POSITION PRIVILEGIEE – ⑦② (Inventeurs: WITTRISCH CHRISTIAN; FONTAINE EMMANUEL). – ⑦① Demandeur: IFP ENERGIES NOUVELLES Etablissement public, – ⑦④ Mandataire: IFP ENERGIES NOUVELLES

⑤⑦ La présente invention concerne une éolienne sur support flottant comportant:  
o des moyens de découplage (4) des mouvements du mat par rapport aux mouvements du support flottant;  
o des moyens de maintien (5) du mat dans une position privilégiée, lesdits moyens de maintien étant solidaires du mat, et indépendants des mouvements du support flottant.

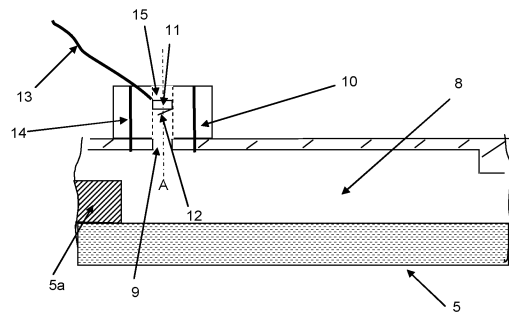


① 2.990.477 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01336]. – ⑳ 09 mai 2012. – ⑤① F 03 D 11/04 (2013.01). – ⑥④ ENSEMBLE D'EOLIENNES OFFSHORES FLOTTANTES RELIEES ENTRE ELLES – ⑦② (Inventeur: MABILE CLAUDE). – ⑦① Demandeur: IFP ENERGIES NOUVELLES, – ⑦④ Mandataire: IFP ENERGIES NOUVELLES

⑤⑦ L'invention concerne un ensemble d'éoliennes offshore flottantes comprenant au moins deux éoliennes flottantes (1), chacune desdites éoliennes comprenant des moyens de flottaison (3) ancrés sur le fond marin (2), et des moyens de transformation (4; 5) de l'énergie éolienne en énergie mécanique. Au moins deux éoliennes sont reliées par des moyens de liaison (7) desdits moyens de flottaison (3), lesdits moyens de liaison (7) étant aptes à générer un moment de renversement au niveau desdits moyens de flottaison (3) de façon à maintenir lesdites éoliennes (1) en position verticale. L'invention concerne également un procédé d'installation d'un ensemble d'éoliennes selon l'invention.



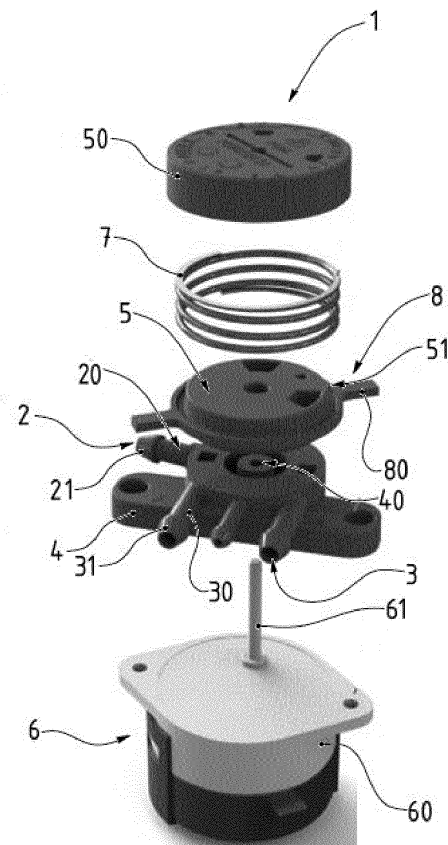
① 2.990.478 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54262]. – ⑳ 10 mai 2012. – ⑤ F 04 B 19/22 (2013.01), F 04 B 49/10, 49/06, B 26 F 1/26. – ④ DISPOSITIF DE COMPRESSION POUR INSTALLATION DE TRAVAIL PAR JETS DE FLUIDE CRYOGENIQUE – ⑦ (Inventeurs: TRUCHOT CHARLES; RICHARD FREDERIC; QUINTARD JACQUES). – ① Demandeur: L'AIR LIQUIDE, SOCIETE ANONYME POUR L'ETUDE ET L'EXPLOITATION DES PROCEDES GEORGES CLAUDE Société anonyme, – ④ Mandataire: L'AIR LIQUIDE



⑦ L'invention porte sur un dispositif de compression comprenant un premier compartiment (7), un deuxième compartiment (8) comprenant une paroi périphérique (1) solidarisée au premier compartiment (7), un passage (16) étant aménagé entre les premier et deuxième compartiments (7, 8), un piston (5) agencé dans le passage (16) et mobile en translation dans au moins une partie des premier et deuxième compartiments (7, 8) et des moyens d'étanchéité (4) agencés autour du piston (5) au niveau du passage (16) de manière à assurer, dans des conditions normales d'utilisation, une étanchéité fluide entre lesdits premier et deuxième compartiments (7, 8). Selon l'invention, le deuxième compartiment (8) comprend en outre au moins un orifice d'échappement (9) aménagé dans la paroi périphérique (1) du deuxième compartiment (8) et des moyens (11) de détection d'un flux de fluide agencés au niveau de l'orifice d'échappement (9) de manière à détecter un flux de fluide (20) s'échappant du deuxième compartiment (8) par l'orifice d'échappement (9).

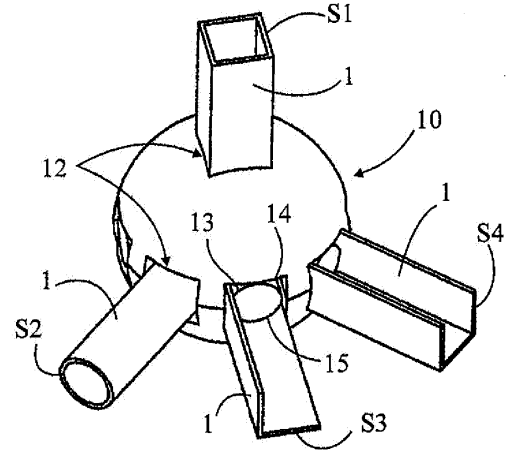
① 2.990.479 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54379]. – ⑳ 14 mai 2012. – ⑤ F 04 D 25/00 (2013.01), F 04 D 25/10, F 04 B 41/00, A 61 G 7/057. – ④ DISPOSITIF DE COMPRESSEUR A DISTRIBUTEUR A FOURCHE OPTIQUE – ⑦ (Inventeurs: HEBRARD JOCELYN; GEAY PIERRE; JOUET PASCAL; BARTHELAT JULIEN). – ① Demandeur: ASKLE SANTE Société par actions simplifiée, – ④ Mandataire: CABINET BREV&SUD

⑦ La présente invention concerne un dispositif de compresseur d'air, comprenant, d'une part, une pompe pneumatique et, d'autre part, un distributeur d'air (1) pourvu d'une entrée (2) d'air comprimé reliée à ladite pompe et d'au moins deux sorties (3) d'air comprimé, ledit distributeur (1) comprenant au moins une partie fixe (4) et au moins une partie mobile (5) par rapport à ladite partie fixe (4), ledit dispositif comprenant encore des moyens (6) motorisés d'entraînement en rotation de ladite partie mobile (5) et des moyens de gestion dudit entraînement et de mesure de la position angulaire de ladite partie mobile (5) par rapport à ladite partie fixe (4), caractérisé par le fait que ladite partie mobile (5) comprend au moins un capteur (8) disposé à une position angulaire et que lesdits moyens de gestion et de mesure comprennent au moins un détecteur (9) optique du passage de chaque capteur (8) lors de l'entraînement en rotation de ladite partie mobile (5).



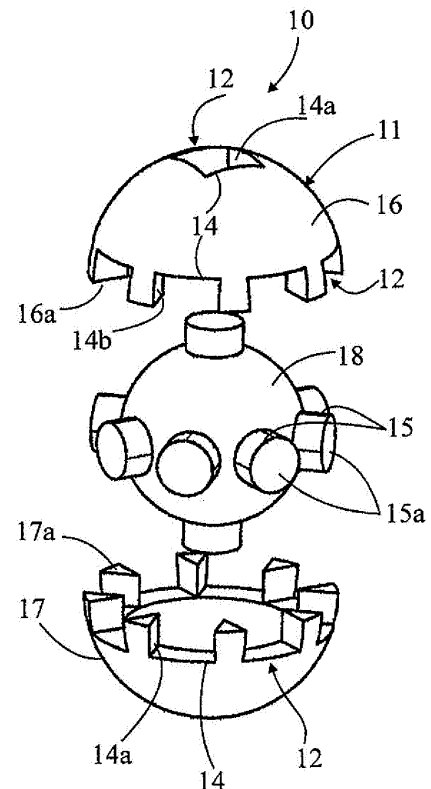
① 2.990.480 – ② (A1) – ③ [12 54214]. – ④ 09 mai 2012. – ⑤ F 16 B 7/00 (2013.01), F 16 B 12/44, 12/40. – ⑥ NOEUD D'ASSEMBLAGE MULTIDIRECTIONNEL POUR ASSEMBLER UNE PLURALITE DE PROFILES – ⑦ (Inventeurs: SABOS PHILIPPE; JEROME LAURENT). – ⑧ Demandeur: PPL HOLDING Société par actions simplifiée. – ⑨ Mandataire: CABINET NITTHARDT ET ASSOCIES Société anonyme

⑩ L'invention concerne un noeud d'assemblage (10) dans lequel chaque empreinte (12) comporte un logement annulaire (13) délimité par un profil extérieur carré (14) et un profil intérieur circulaire (15) de manière à recevoir par emboîtement différents profilés (1) tubulaires creux pouvant présenter une section carrée (S1), circulaire (S2), en L (S3) ou en U (S4), s'inscrivant dans ledit logement annulaire (13).



① 2.990.481 – ② (A1) – ③ [13 54155]. – ④ 07 mai 2013. – ⑤ F 16 B 7/00 (2013.01). – ⑥ NOEUD D'ASSEMBLAGE MULTIDIRECTIONNEL POUR ASSEMBLER UNE PLURALITE DE PROFILES – ⑦ (Inventeurs: SABOS PHILIPPE; JEROME LAURENT). – ⑧ Demandeur: PPL HOLDING Société par actions simplifiée. – ⑨ Mandataire: CABINET NITTHARDT ET ASSOCIES Société anonyme. – ⑩ Priorité: FR, 09 mai 2012, n° 1254214.

⑪ L'invention concerne un noeud d'assemblage (10) multidirectionnel pour assembler une pluralité de profilés tubulaires creux entre eux en vue de créer des structures tridimensionnelles, ce noeud d'assemblage comportant des empreintes (12) radiales réparties sur sa périphérie de sorte que certains au moins de leur axe respectif soient concourants, lesdites empreintes (12) étant chacune agencées pour recevoir un desdits profilés orientés dans l'axe de ladite empreinte (12). En outre, le noeud d'assemblage comporte un corps (11) réalisé en au moins trois parties distinctes, à savoir deux demi-coquilles (16, 17) disposées autour d'un noyau central (18), lesdites au moins trois parties étant assemblées entre elles par des moyens de liaison.



① 2.990.482 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54394]. – ⑳ 14 mai 2012. – ⑤ F 16 B 21/00 (2013.01), F 01 L 1/46. – ⑥ DISPOSITIF DE VERROUILLAGE POUR UN SYSTEME DE TRANSMISSION DU MOUVEMENT D'AU MOINS UNE CAME A AU MOINS UNE SOUPAPE – ⑦ (Inventeurs: GELEZ NICOLAS; HOBRAICHE JULIEN; KOPP GABRIEL; MAURICE BENOIT). – ⑧ Demandeur: VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée

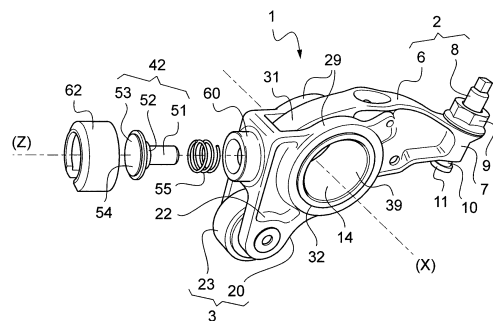
⑩ Dispositif de verrouillage pour immobiliser une première portion avec une deuxième portion d'un système de transmission du mouvement d'au moins une came à au moins une soupape, le dispositif de verrouillage comprenant:

- un loquet (42), et
- un actionneur électromagnétique (44) comprenant une goupille (48) déplaçable sous l'effet d'un champ électromagnétique, la goupille (48) présentant une première surface (50) apte à contacter une deuxième surface (54) du loquet (42) pour déplacer le loquet (42) depuis ou vers une position dans laquelle il immobilise la première portion (2) avec la deuxième portion (3), la première surface (50) et la deuxième surface (54) étant configurées pour que le contact entre la goupille (48) et le loquet (42) via lesdites première (50) et deuxième (54) surface soit un contact sphère/plan.

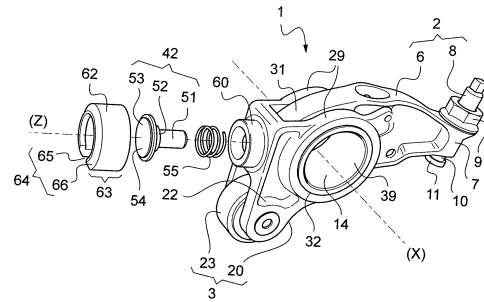
① 2.990.483 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54396]. – ⑳ 14 mai 2012. – ⑤ F 16 B 21/00 (2013.01), F 01 L 1/46. – ⑥ DISPOSITIF DE VERROUILLAGE POUR UN SYSTEME DE TRANSMISSION DU MOUVEMENT D'AU MOINS UNE CAME A AU MOINS UNE SOUPAPE – ⑦ (Inventeurs: GELEZ NICOLAS; HOBRAICHE JULIEN; KOPP GABRIEL; MAURICE BENOIT). – ⑧ Demandeur: VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée

⑩ Dispositif de verrouillage pour connecter une première portion (2) avec une deuxième portion (3) d'un système de transmission du mouvement d'au moins une came à au moins une soupape, le dispositif de verrouillage comprenant:

- un loquet (42),
- un premier organe de rappel (55) interagissant avec le loquet (42), et
- un actionneur électromagnétique (44) comprenant:
  - une goupille (48) déplaçable sous l'effet d'un champ électromagnétique vers ou depuis une position dans laquelle elle appuie sur le loquet (42), et
  - un deuxième organe de rappel (49) s'opposant à ce déplacement de la goupille (48).



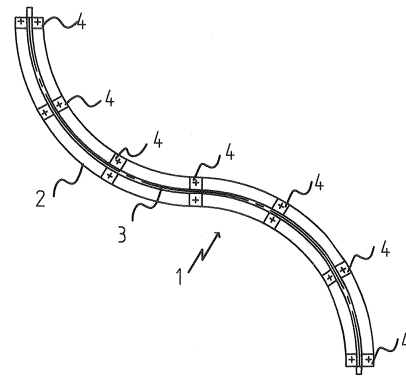
① 2.990.484 – ② (A1) – ③ [12 54397]. – ④ 14 mai 2012. – ⑤ F 16 B 21/00 (2013.01), F 01 L 1/46. – ⑥ **DISPOSITIF DE VERROUILLAGE POUR UN SYSTEME DE TRANSMISSION DU MOUVEMENT D'AU MOINS UNE CAME A AU MOINS UNE SOUPAPE –** ⑦ (Inventeurs: GELEZ NICOLAS; HOBRAICHE JULIEN; KOPP GABRIEL; MAURICE BENOIT). – ⑧ Demandeur: VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée. – ⑨ Mandataire: VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée



⑩ Dispositif de verrouillage pour connecter des portions d'un système de transmission du mouvement d'au moins une came à au moins une soupape, le dispositif de verrouillage comprenant:

- un loquet (42),
- un premier organe de rappel (55) interagissant avec le loquet (42),
- un capot (62) formant une butée pour le loquet (42) lorsqu'il est déplacé par le premier organe de rappel (55), et
- un actionneur électromagnétique comprenant une goupille (48) déplaçable sous l'effet d'un champ magnétique vers ou depuis une position dans laquelle elle appuie sur le loquet (42).

① 2.990.485 – ② (A1) – ③ [12 54237]. – ④ 09 mai 2012. – ⑤ F 16 C 1/06 (2013.01). – ⑥ **ARBRE DE TRANSMISSION FLEXIBLE, ET VERIN A CABLE A MOTEUR DEPORTE UTILISANT UN TEL ARBRE –** ⑦ (Inventeur: GARREC PHILIPPE). – ⑧ Demandeur: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES Etablissement public. – ⑨ Mandataire: CABINET BOETTCHER Société anonyme



⑩ L'invention concerne une transmission flexible (1,1') destinée à être disposée entre un organe moteur imposant un mouvement de rotation et un organe récepteur recevant le mouvement de rotation via la transmission flexible, la transmission comportant une gaine flexible (2) dans laquelle s'étend un arbre flexible (3), des paliers (4) à éléments roulants étant régulièrement interposés entre la gaine flexible et l'arbre flexible pour guider ce dernier en rotation dans la gaine flexible. L'invention concerne également des bras robotisés équipés d'une telle transmission flexible, ainsi qu'un vérin à câble à moteur déporté à l'aide d'une telle transmission flexible.

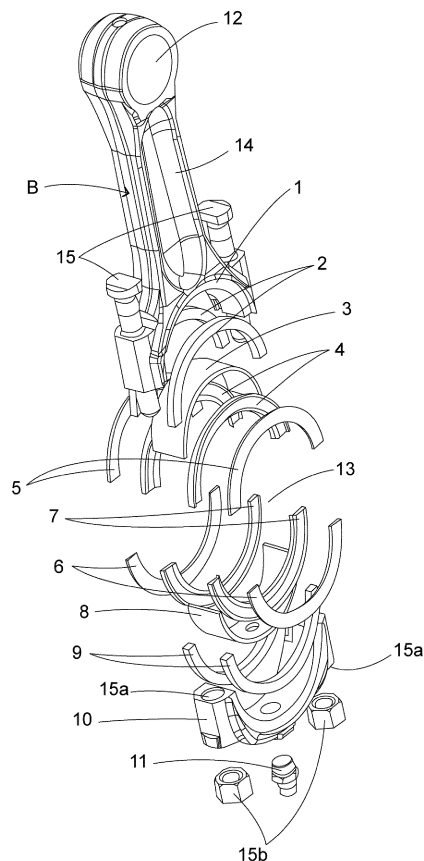


① 2.990.486 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54334]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ F 16 C 9/04 (2013.01), F 16 C 33/10. – ⑥ ELEMENT DE TRANSMISSION PRESENTANT AU MOINS UN PALIER DE ROTATION CONTENANT UN LUBRIFIANT FERROMAGNETIQUE – ㉔ (Inventeurs: MERMAZ ROLLET GUILLAUME; BOSSIS GEORGES; KUZHIR PAVEL). – ⑦ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑧ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑦ L'invention porte sur un élément de transmission présentant au moins un palier de rotation contenant un lubrifiant ferromagnétique.

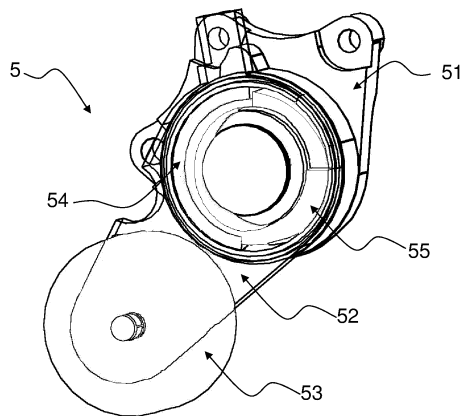
L'élément de transmission est caractérisé en ce que le palier de rotation ferromagnétique est sous forme d'un premier demi-palier (1) relié au corps (14) dudit élément (B) et d'un second demi-palier (10) amovible, les aimants annulaires (2, 9) et les moyens d'étanchéité (4, 7) étant chacun sous forme d'un demi-anneau porté par un demi-palier (1, 10) respectif.

Application dans le domaine des véhicules automobiles.



① 2.990.487 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54199]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤ F 16 H 7/12 (2013.01), F 16 F 1/06, F 16 D 49/02, F 02 B 67/06. – ⑥ TENDEUR POUR COURROIE D'ACCESSOIRES D'UN MOTEUR THERMIQUE – ㉔ (Inventeurs: QUINCEROT JULIEN; LEBORGNE CORENTIN). – ⑦ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑧ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑦ L'invention porte sur un tendeur (5) pour courroie d'accessoires (1) d'un moteur thermique, le tendeur (5) comportant un corps (51), un organe de tension (52) monté mobile par rapport au corps (51), et un moyen de rappel de l'organe de tension (52) vers une position donnée, caractérisé en ce que le moyen de rappel comporte un ressort (55) hélicoïdal de torsion à fil de section rectangulaire.

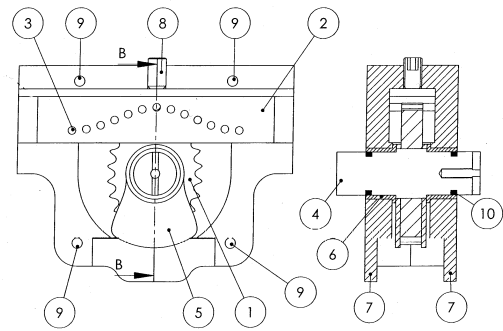


① 2.990.488 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01349]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤ F 16 H 19/04 (2013.01), F 16 H 55/26, F 16 K 31/54. – ⑥ MECANISME DE TRANSFORMATION D'UN MOUVEMENT LINEAIRE EN ROTATIF PAR L'INTERMEDIAIRE D'UN PIGNON ELLIPTIQUE ENGRAINANT SUR DES AXES CYLINDRIQUES – ⑦ (Inventeur: MOLINARO NARCISO LORIS). – ⑧ Demandeur: 4MC Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: 4 MC

⑤ Mécanisme permettant la manoeuvre d'un robinet ou d'une vanne au plus près de variation de couple par l'intermédiaire d'un pignon elliptique engrainant sur une crémaillère équipée d'axes cylindriques.

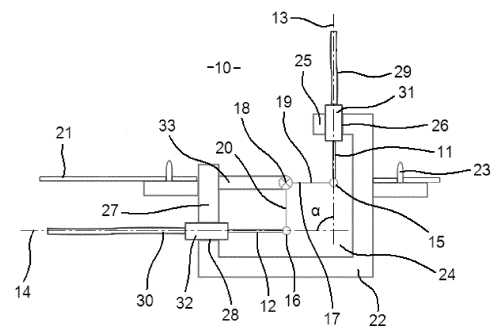
L'invention permet de transformer, plus largement, un mouvement de translation en mouvement de rotation avec un couple variable du à l'utilisation d'un pignon elliptique qui engraine sur une crémaillère équipée d'axes cylindriques disposés sur la développante du diamètre primitif du pignon. Ce couple est facilement adaptable au couple demandé par un simple changement de position du pignon elliptique sur les cannelures du manchon central. Deux demi-carter symétriques enferment l'ensemble du mécanisme.

Ce dispositif est particulièrement destiné à l'industrie de la robinetterie industrielle



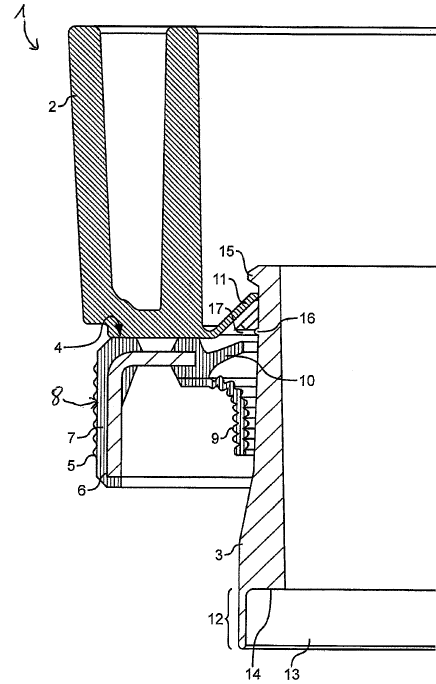
① 2.990.489 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54264]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤ F 16 H 61/36 (2013.01), F 16 H 59/04. – ⑥ DISPOSITIF DE CHANGEMENT DE DIRECTION DE CABLES – ⑦ (Inventeurs: COQUEL CAROLE; ALLET CYRIL). – ⑧ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑤ L'invention se rapporte à un dispositif (10) de changement de direction de câbles comportant au moins un premier câble (11) et au moins un deuxième câble (12), respectivement disposés selon un premier et un deuxième axe (13, 14) non parallèles entre eux, lesdits premier et deuxième axes étant respectivement portés par un premier et un deuxième plan sensiblement parallèles ou confondus, une première extrémité (15) de l'au moins un premier câble étant connectée à une deuxième extrémité (16) de l'au moins un deuxième câble par l'intermédiaire d'un moyen (17) de liaison présentant un degré de liberté en rotation autour d'un troisième axe (18) sensiblement perpendiculaire aux premier et deuxième axes.



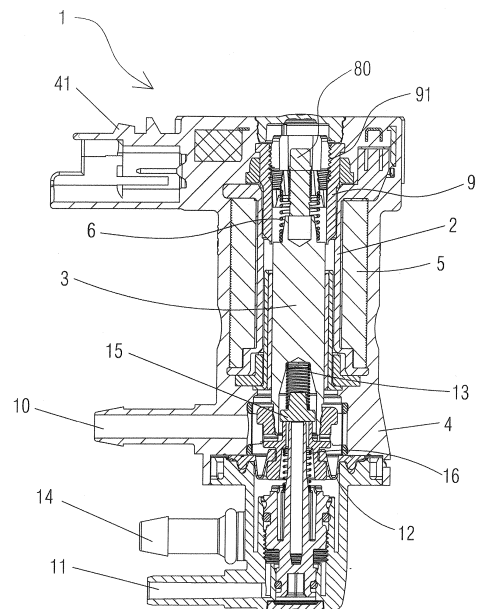
① 2.990.490 – ② (A1) – ① [13 53054]. – ② 05 avril 2013. – ⑤ F 16 J 15/00 (2013.01). – ④ SUPPORT DE MONTAGE POUR UNE GARNITURE D'ETANCHEMENT, AGENCEMENT DE MONTAGE ASSOCIE, ET PROCEDE DE MONTAGE D'UNE GARNITURE D'ETANCHEMENT – ⑦ (Inventeurs: GIRARDOT THIERRY; RACLOT ISABELLE). – ⑦ Demandeur: CARL FREUDENBERG KG, – ⑦ Mandataire: CABINET NUSS . – ⑩ Priorité: DE, 09 mai 2012, n° 102012009068.4.

⑦ La présente invention concerne un support de montage (1), dévolu à l'encastrement d'une garniture d'étanchement (5) et notamment d'une bague d'étanchement, comprend une partie de compression (2) sensiblement cylindrique, une partie d'ajustement (3) sensiblement cylindrique et un guide se présentant comme une membrure (11) retenant lesdites parties (2, 3) avec faculté d'interpénétration télescopique. Ladite partie de compression (2) est munie, frontalement, d'une surface (4) d'appui de la garniture (5) sur laquelle cette dernière peut être implantée amoviblement. Ladite partie d'ajustement (3) comporte une zone réceptrice (12) conçue pour instaurer une liaison par complémentarité de formes, en particulier dans la direction radiale.



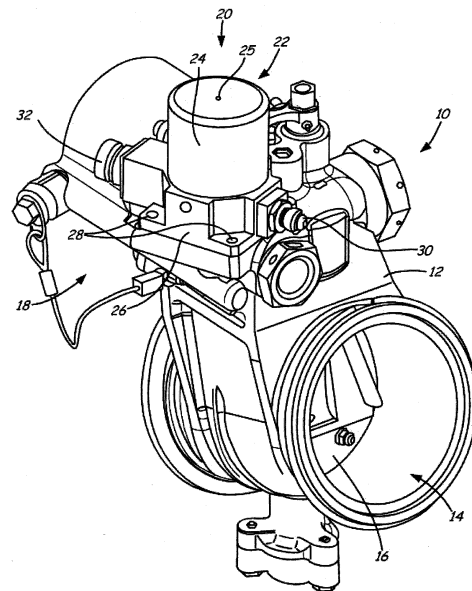
① 2.990.491 – ② (A3) – ① [13 54212]. – ② 07 mai 2013. – ⑤ F 16 K 31/06 (2013.01). – ④ ELECTROVANNE POUR LE REGLAGE PROPORTIONNEL DE LA PRESSION DE FLUIDES. – ⑦ (Inventeur: ARCH ANTONI). – ⑦ Demandeur: BITRON INDUSTRIE ESPANA, S.A., – ⑦ Mandataire: CABINET BOETTCHER . – ⑩ Priorité: ES, 11 mai 2012, n° 201230516.

⑦ Electrovanne pour le réglage proportionnel de la pression de fluides qui comprend un noyau fixe (9) et un noyau mobile (11) déplaçable axialement par rapport audit noyau fixe par l'action d'une force d'un champ magnétique généré par une bobine (5) présente dans le noyau fixe pour régler le passage d'un débit de fluide, dans laquelle sont disposés des moyens élastiques (6) qui agissent sur ledit noyau mobile qui forment butoir avec le noyau fixe et avec une pièce régulatrice (7) faisant face audit noyau mobile, et cette pièce régulatrice étant accouplée de manière réglable en position dans le noyau fixe, caractérisée en ce que la pièce régulatrice a un orifice traversant dans lequel est inséré un élément en matériau ferromagnétique (8) logé axialement par rapport au noyau mobile, des moyens de réglage de positionnement étant pourvus entre la pièce régulatrice et l'élément en matériau ferromagnétique.



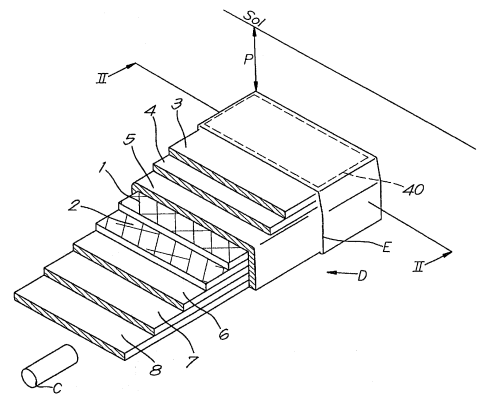
① 2.990.492 – ② (A1) – ③ [13 53761]. – ④ 25 avril 2013. – ⑤ F 16 K 49/00 (2013.01), F 01 D 25/12. – ⑥ **REFROIDISSEMENT INTEGRE POUR SERVO-VANNE.** – ⑦ (Inventeur: SIMPSON SCOTT W.). – ⑧ Demandeur: HAMILTON SUNDSTRAND CORPORATION, – ⑨ Mandataire: CABINET JOLLY. – ⑩ Priorité: US, 26 avril 2012, n° 13456680.

⑪ L'invention concerne une structure de refroidissement (22) pour une servo-vanne (20) comprenant une enveloppe (24) destinée à renfermer au moins une portion de la servo-vanne; et une base (26) raccordée à l'enveloppe pour définir une chambre de refroidissement entourant la servo-vanne, la base comprenant un orifice d'admission (30) destiné à recevoir l'air de refroidissement, un canal d'écoulement (34) se raccordant à l'orifice d'admission et une pluralité de passages d'écoulement (36) raccordant le canal d'écoulement à la chambre de refroidissement pour permettre à l'air de refroidissement de s'écouler de l'orifice d'admission (30) dans la chambre de refroidissement.

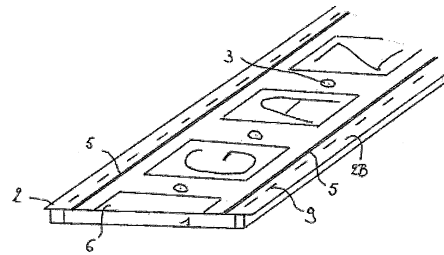


① 2.990.493 – ② (A1) – ③ [12 01800]. – ④ 26 juin 2012. – ⑤ F 16 L 1/11 (2013.01). – ⑥ **DISPOSITIF DE PROTECTION POUR ELEMENT ENTERRE –** ⑦ (Inventeur: CARTON ETIENNE). – ⑧ Demandeur: CARTON ETIENNE, – ⑨ Mandataire: CABINET NETTER. – ⑩ Priorité: BE, 11 mai 2012, n° 20120315.

⑪ Dispositif de protection mécanique pour au moins un élément enterré, en particulier un élément choisi parmi le groupe constitué de canalisations, conduites et câbles, ledit dispositif étant indépendant de l'élément enterré à protéger et adapté pour s'étendre entre l'élément enterré et la surface du sol, ledit dispositif comprenant au moins deux, avantageusement au moins quatre couches au moins à base de fibres polyamides, de préférence à base de fibres aramides.

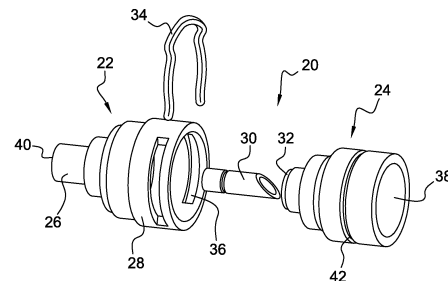


① 2.990.494 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01921]. – ㉔ 06 juillet 2012. – ⑤ F 16 L 1/11 (2013.01). – ⑥ DISPOSITIF DE PROTECTION POUR ELEMENT ENTERRE – ⑦ (Inventeur: CARTON ETIENNE). – ⑧ Demandeur: CARTON ETIENNE, – ⑨ Mandataire: CABINET NETTER. – ⑩ Priorités: BE, 11 mai 2012, n° 20120315; BE, 05 juillet 2012, n° 20120457.



⑪ Dispositif de protection mécanique (D) pour au moins élément enterré, en particulier un élément choisi parmi le groupe constitué de canalisations, conduites et câbles, ledit dispositif (D) étant indépendant de l'élément enterré à protéger et adapté pour s'étendre entre l'élément enterré et la surface du sol, ledit dispositif (D) comprenant au moins une couche à base de fibres aramidées (1), et une feuille ou couche de protection (2).

① 2.990.495 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54268]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤ F 16 L 21/08 (2013.01), B 60 T 17/04. – ⑥ RACCORD POUR RESERVOIR A LIQUIDE DE FREIN POUR EMETTEUR D'EMBRAYAGE – ⑦ (Inventeurs: SENDER CYRILLE; CRETEL BRUNO). – ⑧ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

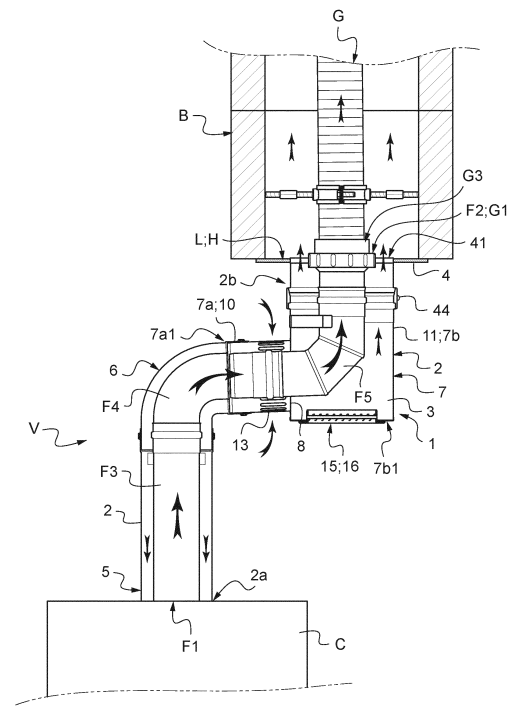


⑪ La présente invention concerne un raccord (20) pour un conduit de fluide, notamment pour relier un réservoir de liquide de frein à un émetteur d'embrayage. Le raccord (20) comprend un premier élément (24) formant un premier passage (38) pour le fluide et comprenant à son extrémité avant un opercule (32). Il comprend également un deuxième élément (22) formant un deuxième passage (40) pour le fluide et avec une portion saillante (30) destinée à percer l'opercule (32) du premier élément (24) lors de l'accouplement des deux éléments (22, 24). La portion saillante (30) forme une partie du passage (40) de l'élément. Le deuxième élément (22) comprend également une portion de préhension (28) entourant et protégeant la portion saillante (30). Une agrafe de verrouillage (34) est glissée le long de deux fenêtres (36) du deuxième élément (22) pour engager avec une rainure (42) du premier élément (24).

① 2.990.496 – ② (A1) – ③ [12 54274]. – ④ 10 mai 2012. – ⑤ F 23 J 11/00 (2013.01), F 23 L 9/04, F 24 F 7/007. – ⑥ EQUIPEMENT POUR UN CONDUIT D'EVACUATION DES FUMÉES S'ETENDANT ENTRE UNE CHAUDIERE ET UN BOISSEAU MACONNE – ⑦ (Inventeurs: BODIN LAURENT; DRUETTE LIONEL; PIERRE JEAN LUC). – ⑧ Demandeur: POUJOLAT Société anonyme, – ⑨ Mandataire: CABINET HARLE ET PHELIP Société anonyme

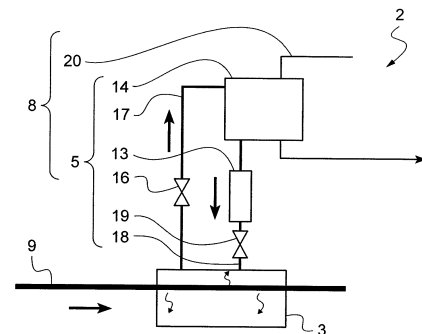
⑩ La présente invention concerne un équipement pour un conduit d'évacuation des fumées (F), comportant un conduit de doublage (2) dont un volume interne (3) comporte une cloison transversale de séparation (8) qui est munie d'un orifice (9) dont le diamètre est destiné à venir ceinturer la face externe dudit conduit d'évacuation de fumées (F), de manière à diviser ledit conduit de doublage (2) en deux tronçons successifs:

- un tronçon amont (10), ménagé entre une ouverture amont (2a) raccordée à une chaudière (C) et ladite cloison de séparation (8), dans lequel est ménagé un orifice de puisage d'air comburant (13), et
- un tronçon aval (11), ménagé entre ladite cloison de séparation (8) et une ouverture aval (2b), et comportant au moins un orifice d'entrée d'air (15) associé avec une structure de ventilation (16, 20) pour générer un cheminement d'air de ventilation jusqu'à un au moins un orifice de sortie (41) ménagé dans une plaque de fixation (4), situé en regard d'une ouverture aval (2b) du conduit de doublage (2) et destiné à venir en regard d'une lumière (L) du boisseau maçonné (B).



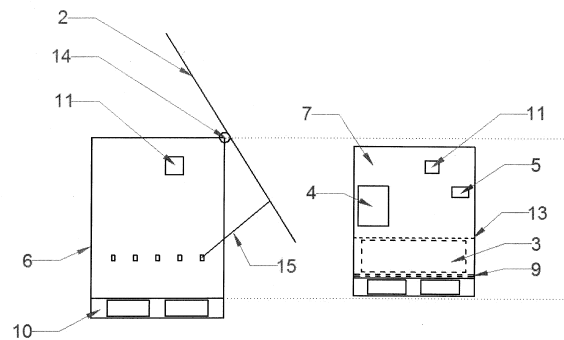
① 2.990.497 – ② (A1) – ③ [12 54322]. – ④ 11 mai 2012. – ⑤ F 24 J 1/00 (2013.01), F 01 N 5/02. – ⑥ DISPOSITIF DE CHAUFFAGE D'AU MOINS UN COMPOSANT D'UN VEHICULE – ⑦ (Inventeurs: ALFANO DAMIEN; LARTIGUE PAULINE). – ⑧ Demandeur: VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée

⑩ Dispositif (2) de chauffage d'au moins un composant d'un véhicule, comprenant: un réacteur (3) dans lequel un réactif susceptible de provoquer une réaction exothermique avec un fluide de réaction est disposé, un circuit (8) d'échange de chaleur entre le réacteur (3) et le composant, un circuit (5) d'alimentation du réacteur (3) en fluide de réaction, au moins une partie dudit circuit (5) d'alimentation formant une portion commune avec le circuit (8) d'échange de chaleur, et un circuit (9) de régénération du réactif



① 2.990.498 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 01358]. – ⑳ 10 mai 2012. – ⑤① F 24 J 2/36 (2013.01), H 01 L 31/045. – ⑤④ APPAREIL AUTONOME DE FOURNITURE D'ELECTRICITE SOLAIRE – ⑦② (Inventeurs: GRIMAUD BRUNO; CHEREAU FREDERIC). – ⑦① Demandeurs: GRIMAUD BRUNO; CHEREAU FREDERIC, – ⑦④ Mandataire: CABINET DAVID TOURNEL

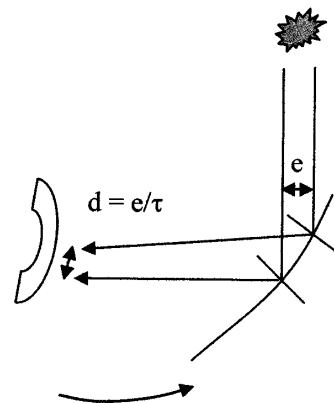
⑤⑦ L'invention a pour objet un dispositif solaire de production, stockage et distribution d'électricité autonome comprenant des panneaux solaires 2, une batterie 3 de stockage de l'électricité, une électronique 4 de charge de la batterie et des moyens 5 de restitution de l'énergie captée et stockée sous forme d'énergie électrique ce dispositif étant caractérisé en ce qu'il comprend un premier caisson 6 dit de recharge sur lequel sont fixés les panneaux photovoltaïques 2 et un deuxième caisson 7 dit de gestion logeant la batterie 3 de stockage et les moyens 5 de distribution de l'énergie, l'électronique 4 de charge étant logée dans l'un ou l'autre des caissons, et ledit caisson 6 de recharge étant dimensionné pour loger les dit panneaux photovoltaïques 2 lors du transport et le caisson de gestion 7 lors de la charge de la batterie.



① 2.990.499 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 01390]. – ⑳ 14 mai 2012. – ⑤① F 24 J 2/52 (2013.01). – ⑤④ DISPOSITIF DE CONCENTRATION SOLAIRE UNIFORMEMENT REPARTIE – ⑦② (Inventeurs: CABARBAYE ANDRE JEAN MARIE PHILIPPE; CABARBAYE AURELIEN). – ⑦① Demandeurs: CABARBAYE ANDRE JEAN MARIE PHILIPPE; CABARBAYE AURELIEN, – ⑦④ Mandataire: CABARBAYE ANDRE

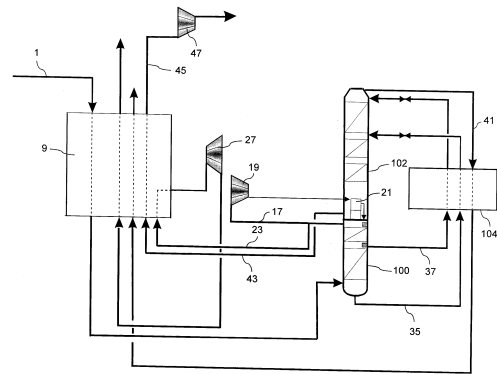
⑤⑦ La présente invention concerne un dispositif de concentration solaire, asservi suivant 1 ou 2 axes, comprenant un miroir dont la forme permet de répartir uniformément la puissance d'irradiation à la surface du collecteur. Ce dernier transmet de la chaleur à un fluide caloporteur ou est recouvert de cellules photovoltaïques. Le dispositif permet d'augmenter la production énergétique des panneaux photovoltaïques tout en réduisant leur surface d'implantation au sol et rendre ainsi autonomes des équipements électriques montés sur des mâts (éclairage, vidéo surveillance, relais hertzien, etc.). Le maillage de mâts équipés du dispositif permet d'assurer conjointement une production électrique et agricole tout en assurant des fonctions annexes d'arrosage et de protection.

Le dispositif peut être utilisé comme générateur d'énergie fixe ou mobile (remorque ou véhicules) et assurer une fonction de pare-soleil à divers bâtiments. Les courants de contact à travers un collecteur tournant peuvent être limités.



① 2.990.500 – ② (A1) – ③ [12 54340]. – ④ 11 mai 2012. – ⑤ F 25 J 3/04 (2013.01). – ⑥ **PROCEDE ET APPAREIL DE SEPARATION D'AIR PAR DISTILLATION CRYOGENIQUE** – ⑦ (Inventeurs: DUBETTIER-GRENIER RICHARD; GUILLARD ALAIN; JOLY LOIC; LE BOT PATRICK; PECHOVA PETRA; DAVIDIAN BENOIT). – ⑧ Demandeur: L'AIR LIQUIDE, SOCIETE ANONYME POUR L'ETUDE ET L'EXPLOITATION DES PROCEDES GEORGES CLAUDE Société anonyme, – ⑨ Mandataire: L'AIR LIQUIDE

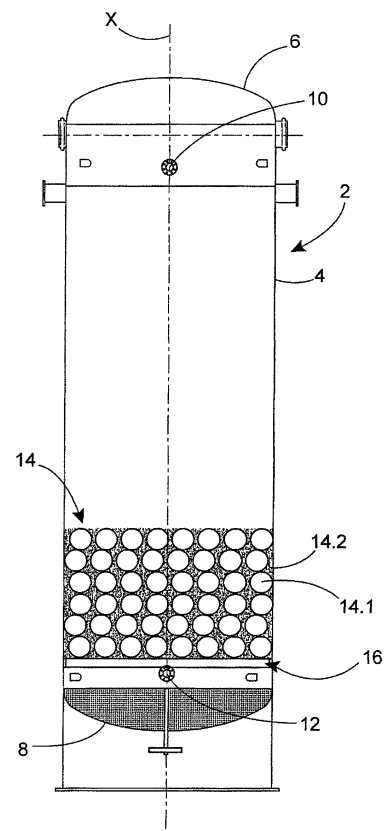
⑩ Dans un procédé de séparation d'air par distillation cryogénique dans un système de colonnes comprenant au moins une première colonne (100) opérant à une première pression et une deuxième colonne (102) opérant à une deuxième pression inférieure à la première pression, la tête de la première colonne étant thermiquement reliée à la cuve de la deuxième colonne par un vaporiseur-condenseur (21), un gaz enrichi en azote (17) est soutiré de la tête de la première colonne, comprimé dans un compresseur (19) ayant une température d'entrée d'au plus  $-150^{\circ}\text{C}$  et se condense dans le vaporiseur-condenseur, un fluide riche en oxygène (43) est soutiré de la partie inférieure de la deuxième colonne et se réchauffe dans la ligne d'échange, un gaz riche en azote (41) est soutiré de la partie supérieure de la deuxième colonne et se réchauffe dans la ligne d'échange et le liquide enrichi en oxygène est envoyé à la deuxième colonne sans avoir été réchauffé contre un gaz enrichi en azote de la première colonne et en ce que le vaporiseur-condenseur est le seul moyen de vaporisation de liquide dans la partie inférieure de la deuxième colonne.



① 2.990.501 – ② (A1) – ③ [12 54226]. – ④ 09 mai 2012. – ⑤ F 28 D 20/00 (2013.01), C 09 K 5/14. – ⑥ **PROCEDE DE REMPLISSAGE D'UN RESERVOIR DE STOCKAGE DE CHALEUR EN ELEMENTS SOLIDES** – ⑦ (Inventeurs: COUTURIER RAPHAEL; BRUCH ARNAUD; FOURMIGUE JEAN-FRANCOIS). – ⑧ Demandeur: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, – ⑨ Mandataire: BREVALEX Société à responsabilité limitée

⑩ Procédé de remplissage d'un réservoir de stockage thermique avec des éléments solides présentant au moins une première granulométrie et une deuxième granulométrie, la première granulométrie étant supérieure à la deuxième granulométrie, ledit procédé comportant les étapes:

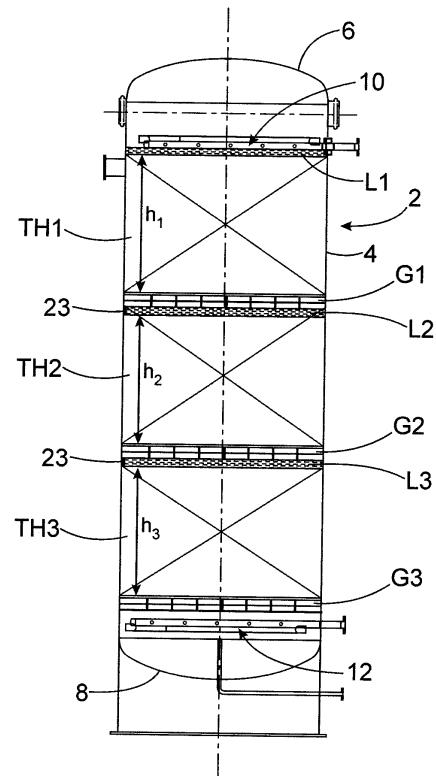
a) déversement d'une première quantité d'éléments solide de la première granulométrie dans le réservoir,  
 b) nivellement de ladite première quantité d'éléments solides de la première granulométrie de sorte à former une couche de hauteur sensiblement constante,  
 c) déversement d'une deuxième quantité donnée d'éléments solides de la deuxième granulométrie sur la couche d'éléments solides de la première granulométrie de sorte que les éléments solides de la deuxième granulométrie s'écoulent entre les éléments solides de la première granulométrie et de sorte que les éléments de la deuxième granulométrie affleurent la couche des éléments solides de la première granulométrie et de sorte à former une couche intermédiaire.





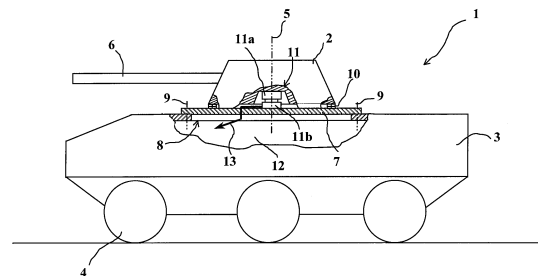
① 2.990.502 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54229]. – ⑳ 09 mai 2012. – ⑤ F 28 D 20/00 (2013.01), F 24 J 2/34. – ⑤ RESERVOIR DE STOCKAGE DE CHALEUR A STRATIFICATION THERMIQUE AMELIOREE – ⑳ (Inventeurs: BRUCH ARNAUD; COUTURIER RAPHAEL; FOURMIGUE JEAN-FRANCOIS). – ⑰ Demandeur: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, – ⑱ Mandataire: BREVALEX Société à responsabilité limitée

⑰ Réservoir de stockage de chaleur comportant une enveloppe (2) d'axe longitudinal (X) remplie d'un liquide caloporteur et d'éléments solides de stockage thermique, une première extrémité longitudinale munie de premiers moyens de collecte et d'alimentation (10) en un liquide à une première température et une deuxième extrémité longitudinale munie de deuxièmes moyens de collecte et d'alimentation (12) en un liquide à une deuxième température, dans lequel lesdits éléments d'éléments solides de stockage thermique sont répartis en trois lits (TH1, TH2, TH3) superposés le long de l'axe longitudinal (X), séparés par une couche de liquide (L1, L2, L3), le liquide caloporteur étant apte à circuler de la première extrémité longitudinale vers la deuxième extrémité longitudinale.



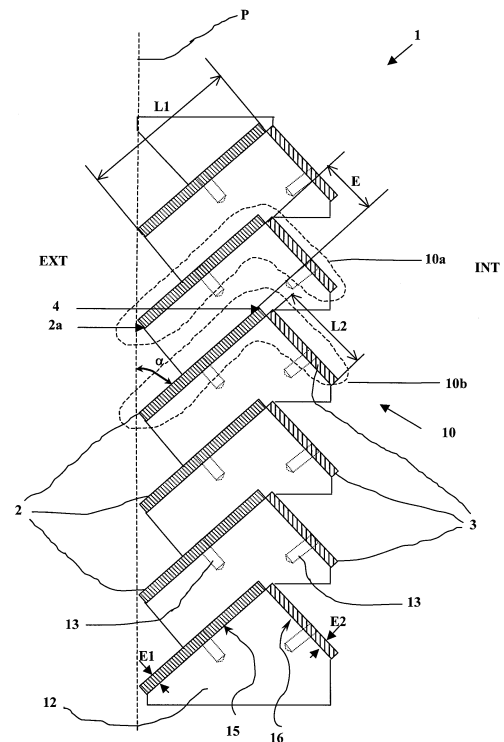
① 2.990.503 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01340]. – ⑳ 09 mai 2012. – ⑤ F 41 A 27/18 (2013.01), F 41 H 7/02. – ⑤ DISPOSITIF DE MONTAGE D'UNE TOURELLE SUR UN VEHICULE BLINDE ET VEHICULE EQUIPE D'UNE TOURELLE FIXEE AVEC UN TEL DISPOSITIF DE MONTAGE – ⑳ (Inventeurs: DUINAT JEAN LUC; VANNES-SON LOIC). – ⑰ Demandeur: NEXTER SYSTEMS Société anonyme, – ⑱ Mandataire: NEXTER SYSTEMS Société anonyme

⑰ L'invention a pour objet un dispositif de montage d'une tourelle (2) destinée à être fixée d'une façon pivotante au niveau d'une partie supérieure d'un châssis (3) d'un véhicule blindé (1). Ce dispositif de montage est caractérisé en ce qu'il comprend une structure intermédiaire (7) sur laquelle est fixée la tourelle (2) de façon pivotante, structure intermédiaire qui est destinée à être fixée au châssis (3) du véhicule, un joint tournant (11) se trouvant intégralement à l'intérieur de la tourelle (2) au-dessus de la structure intermédiaire (7). L'invention a également pour objet un véhicule équipé d'une tourelle fixée avec un tel dispositif de montage.



① 2.990.504 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01402]. – ㉔ 14 mai 2012. – ⑤ F 41 H 5/02 (2013.01), F 41 H 7/03. – ⑥ GRILLE D'AERATION BLINDEE – ⑦ (Inventeurs: SERPEAULT JEROME; DESORMIERE VINCENT; VALLEE DANIEL). – ⑧ Demandeur: NEXTER SYSTEMS Société anonyme, – ⑨ Mandataire: NEXTER SYSTEMS Société anonyme

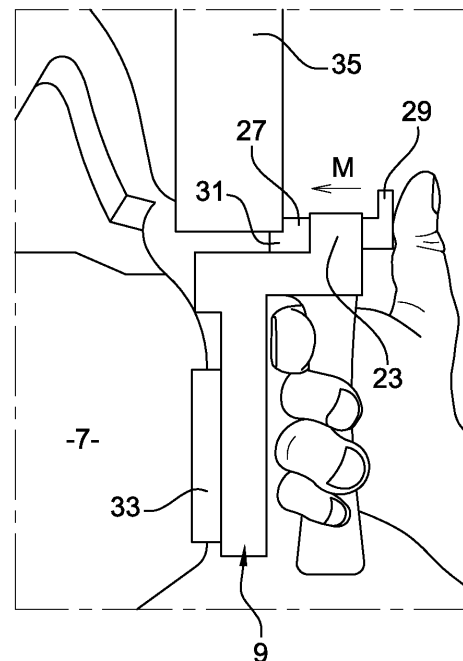
⑩ L'invention a pour objet une grille d'aération (1) blindée pour une ouverture, grille (1) comportant un côté externe (EXT) destiné à être exposé à un tir de projectile et un côté interne (INT) destiné à être appliqué sur l'ouverture, grille (1) comportant une pluralité de barreaux (10) parallèles entre eux, les barreaux (10) ayant une section en forme de V, chaque branche du V étant constituée par une lame (2,3), lesdites lames (2,3) étant disposées en chevrons pour former des chicanes de telle sorte qu'au moins une lame (2,3) se trouve sur la trajectoire de tir du projectile quelle qu'en soit l'incidence, chaque barreau (10) comportant une lame (2) dite externe et une lame (3) dite interne, les lames externes (2) formant le côté externe de la grille (1) et les lames internes (3) formant le côté interne de la grille (1), grille caractérisée en ce que les lames externes (2) sont réalisées en un matériau à blindage alors que les lames internes (3) sont réalisées en un matériau ductile.



① 2.990.505 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54296]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤ G 01 B 5/14 (2013.01). – ⑥ PROCEDURE ET OUTIL DE CONTROLE DE LA CONFORMITE D'UN MONTAGE ENTRE UN ELEMENT OUVRANT ET UN ELEMENT DE CAISSE D'UN VEHICULE – ⑦ (Inventeurs: ALBINI DIEGO ALEJANDRO; CAFFARINI LUCIA). – ⑧ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑩ L'invention concerne un procédé et un outil (9) de contrôle de la conformité d'un montage par vérification du respect de cotes préétablies entre un élément ouvrant (35) et au moins un élément (7) de caisse d'un véhicule, l'ouvrant (35) pouvant être placé en position ouverte ou en position fermée relativement aux éléments de caisse (7), remarquable en ce qu'il comprend une face d'application avec un système d'indexage pour assurer un positionnement déterminé de l'outil (9) sur un élément (7) de caisse du véhicule, et des moyens mobiles de vérification des cotes entre ledit élément de caisse (7) et l'ouvrant (35) placé en position fermée; et en ce que les moyens mobiles de vérification peuvent prendre trois positions d'enfoncement distinctes, telles que:

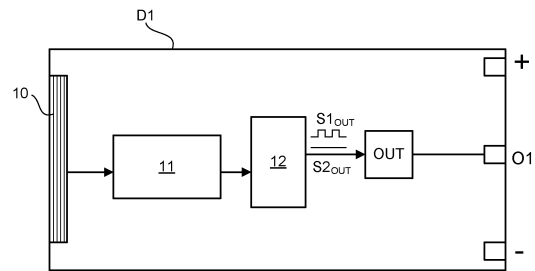
- la position d'enfoncement minimal ou maximal est indicative d'un non-respect des cotes et donc de la non-conformité du montage; et
- la position d'enfoncement intermédiaire est indicative du respect des cotes et donc de la conformité du montage.



① 2.990.506 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54374]. – ⑳ 14 mai 2012. – ⑤ G 01 D 5/244 (2013.01). – ⑥ DETECTEUR A SORTIE ASTABLE – ⑦ (Inventeur: BERNARD JACQUES). – ⑧ Demandeur: SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS Société par actions simplifiée

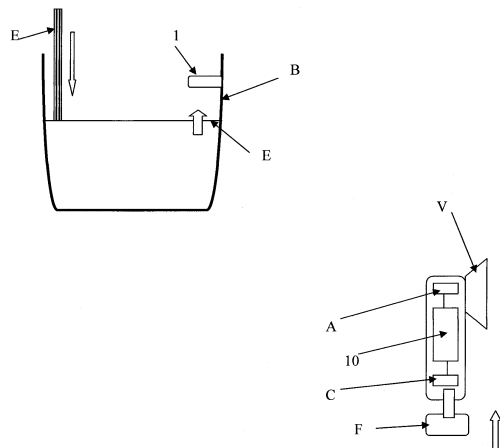
⑩ L'invention concerne un détecteur à sortie tout ou rien, dédié à des applications de sécurité fonctionnelle, ledit détecteur comportant:

- un organe capteur (10),
  - un étage de détection (11) connecté à l'organe capteur (10) et destiné à générer un signal de détection représentatif, selon la position d'une cible par rapport au détecteur, d'un état de détection sûr ou d'un état de détection non sûr,
  - un étage de traitement (12) recevant le signal de détection et destiné à générer un premier signal de sortie (S1<sub>OUT</sub>) dans l'état de détection sûr ou un deuxième signal de sortie (S2<sub>OUT</sub>), différent du premier signal de sortie (S1<sub>OUT</sub>), dans l'état de détection non sûr,
- l'étage de traitement (12) étant agencé pour délivrer le premier signal de sortie (S1<sub>OUT</sub>) sous forme astable dans l'état de détection sûr.

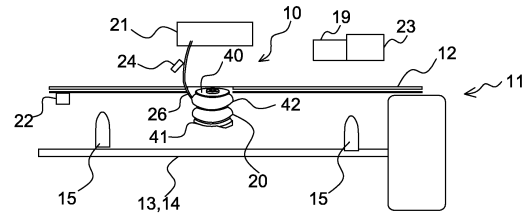


① 2.990.507 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 01367]. – ⑳ 11 mai 2012. – ⑤ G 01 F 23/60 (2013.01), A 47 K 3/00. – ⑥ AVERTISSEUR DE REMPLISSAGE DE BAIN-NOIRE – ⑦ (Inventeur: LECOCQ JEAN CHRISTOPHE). – ⑧ Demandeur: LECOCQ JEAN CHRISTOPHE, – ⑨ Mandataire: LECOCQ JEAN CHRISTOPHE

⑩ La présente invention concerne un avertisseur de remplissage de baignoire qui comprend une ventouse (V) caractérisé en ce que la ventouse se fixe sur la paroi intérieure de la baignoire par la ventouse (V) relié à un corps qui comprend un dispositif électronique avec une alimentation batterie qui alimente une puce électronique, une alarme (A) et un capteur (C) de position, le capteur (C) de position est relié à la sonde d'un flotteur (F) positionné sous l'avertisseur.



① 2.990.508 – ② (A1) – ③ [12 54265]. – ④ 10 mai 2012. – ⑤ G 01 G 19/10 (2013.01), B 60 P 5/00. – ⑥ **DISPOSITIF ET PROCÉDE DE MESURE DE LA CHARGE D'UN VÉHICULE ET VÉHICULE AUTOMOBILE ASSOCIÉ** – ⑦ (Inventeur: BAGOT JEAN SEBASTIEN). – ⑧ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme



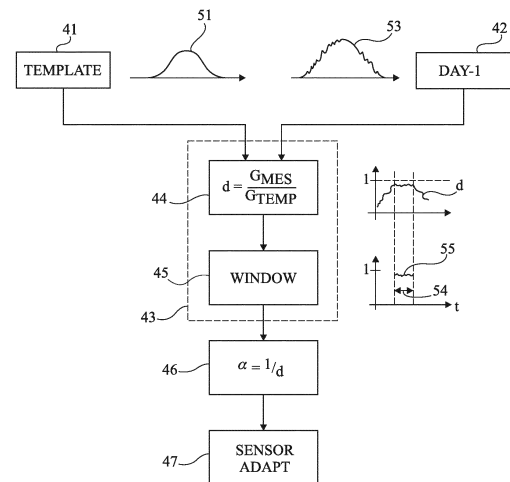
⑦ L'invention concerne essentiellement un dispositif (10) de mesure de la charge d'un véhicule (11) comportant:

- un coussin (20) pneumatique positionné entre la caisse (12) et un train (13, 14) dudit véhicule (11),
- un capteur (24) de pression apte à mesurer la pression dans le coussin (20) pneumatique,
- un compresseur (21) apte à injecter de l'air dans le coussin (20) pneumatique,
- un moyen (22) apte à déterminer l'élévation de la caisse (12) du véhicule (11) entre deux états de gonflage du coussin (20) pneumatique,

caractérisé en ce que ledit coussin (20) pneumatique comporte un dispositif de rétractation apte à rétracter le coussin (20) pneumatique en évacuant de l'air contenu dans le coussin (20) pneumatique après la mesure de la charge du véhicule (11).

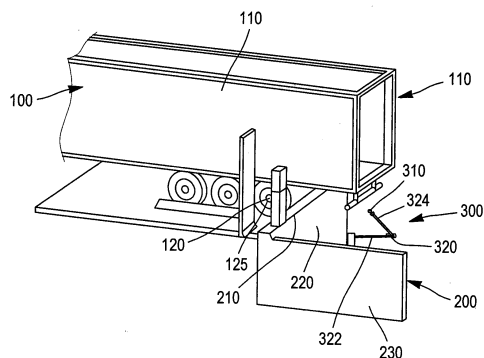
① 2.990.509 – ② (A1) – ③ [12 54377]. – ④ 14 mai 2012. – ⑤ G 01 J 1/10 (2013.01), G 01 J 1/42. – ⑥ **ESTIMATION DE LA DÉRIVE D'UN CAPTEUR DE RAYONNEMENT SOLAIRE** – ⑦ (Inventeurs: LESPINATS SYLVAIN; LE PIVERT XAVIER). – ⑧ Demandeur: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES Etablissement public, – ⑨ Mandataire: CABINET BEAUMONT Société à responsabilité limitée

⑦ L'invention concerne un procédé d'estimation de la dérive d'un capteur de rayonnement solaire (2) et d'éta-lonnage d'un tel capteur, dans lequel on prend en compte le rayonnement mesuré (GMES) par ce capteur dans ses conditions d'utilisation et un modèle (51) de rayonnement.



① 2.990.510 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54311]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ G 01 N 1/02 (2013.01), G 01 N 1/20. – ⑥ DISPOSITIF DE PRELEVEMENT D'ECHANTILLONS DE COPEAUX DE BOIS DEVERSEES PAR CAMION – ⑦ (Inventeur: POLJAK JEAN-BAPTISTE). – ⑧ Demandeur: GDF SUEZ ENERGIE SERVICES Société anonyme, – ⑨ Mandataire: NOVAGRAAF TECHNOLOGIES

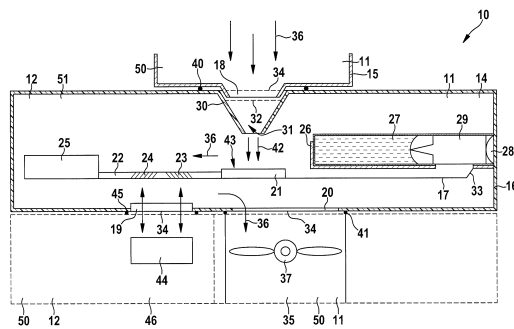
⑦ L'invention concerne un dispositif de prélèvement d'échantillons de copeaux de bois déversés par camion (100) dans une fosse de déchargement (200), le dispositif comprenant un réceptacle (310) de prélèvement d'échantillons, un support (320) du réceptacle (310), dans lequel le support (320) effectue un mouvement autonome sous la commande d'un module de pilotage automatique.



① 2.990.511 – ⑫ (A1) – ⑳ [13 54124]. – ㉔ 06 mai 2013. – ⑤ G 01 N 1/22 (2013.01), G 01 N 15/00, 33/483, C 12 Q 1/00. – ⑥ UNITE DE COLLECTE D'ECHANTILLONS, SYSTEME EQUIPE D'UNE TELLE UNITE ET PROCEDE D'ANALYSE MICROBIOLOGIQUE DE L'AIR – ⑦ (Inventeurs: NEFF PETRA; UHLIG MIKE; NEUMANN ANDREAS). – ⑧ Demandeur: ROBERT BOSCH GMBH, – ⑨ Mandataire: CABINET HERRBURGER. – ⑩ Priorité: DE, 10 mai 2012, n° 102012207796.0.

⑦ Unité de collecte d'échantillons (14) pour l'analyse microbiologique de l'air comprenant un boîtier (16) avec un chemin de traitement d'échantillons (17), le boîtier (16) ayant un orifice d'entrée d'échantillons (18), une fenêtre optique (19) et un orifice de sortie d'air (20). Le chemin de traitement d'échantillon (17) a un patin de liaison (21), une bande de test (22) avec une zone de test (23) et un segment absorbant (25).

L'unité de collecte d'échantillons (14) comporte une installation (26) pour recevoir un récipient (27) de solvant et une installation (28) pour libérer le solvant.

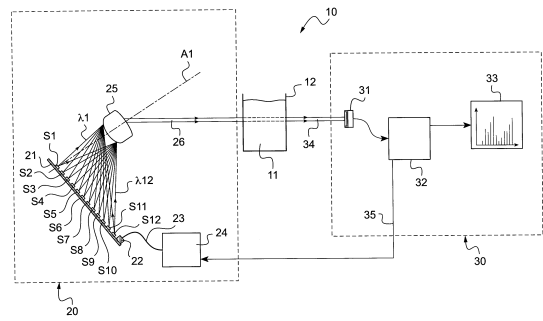


① 2.990.512 – ② (A1) – ③ [12 01353]. – ④ 09 mai 2012. – ⑤ G 01 N 21/31 (2013.01). – ⑥ SPECTROMETRE D'ABSORPTION – ⑦ (Inventeur: NCIRI MEJDI). – ⑧ Demandeur: NCIRI MEJDI, – ⑨ Mandataire: CABINET PONTET ALLANO & ASSOCIÉS SELARL

⑩ L'invention concerne un spectromètre d'absorption (10) destiné à analyser la composition chimique d'un échantillon (11) à analyser comportant:

- au moins deux sources lumineuses distinctes (S1, S2) quasi monochromatiques émettant chacune un faisceau lumineux, respectivement aux longueurs d'onde  $\lambda_1$  et  $\lambda_2$ ,
- des moyens de multiplexage spectral adaptés à mélanger les faisceaux lumineux pour former un faisceau lumineux multiplexé (26) destiné à illuminer l'échantillon à analyser,
- au moins un détecteur (31) adapté à collecter un faisceau lumineux transmis (34) par l'échantillon à analyser et délivrant un signal relatif aux flux lumineux reçus par le détecteur aux longueurs d'onde  $\lambda_1$  et  $\lambda_2$ , et
- des moyens de traitement du signal (32) adaptés à déterminer l'absorption de chacune des longueurs d'onde  $\lambda_1$ ,  $\lambda_2$  par l'échantillon à analyser.

Selon l'invention, les moyens de multiplexage spectral du spectromètre d'absorption comprennent au moins un système optique (25) exploité hors d'axe et présentant une aberration chromatique transversale, les deux sources lumineuses étant placées respectivement aux foyers du système optique correspondant à leurs longueurs d'onde d'émission respectives, de sorte que leurs faisceaux lumineux soient multiplexés à la sortie du système optique.

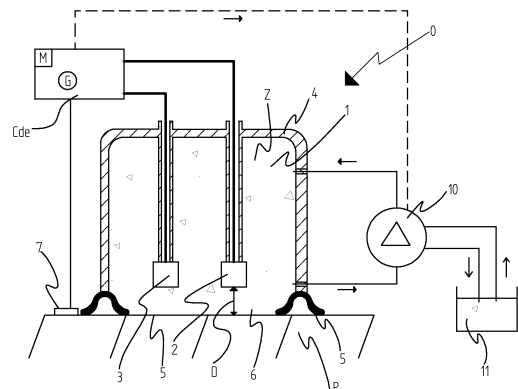


① 2.990.513 – ② (A1) – ③ [12 54380]. – ④ 14 mai 2012. – ⑤ G 01 N 27/00 (2013.01), G 01 N 17/04, B 64 C 25/02. – ⑥ PROCÉDE D'ANALYSE POUR QUANTIFIER UN NIVEAU DE PROPRETÉ D'UNE SURFACE D'UNE PIÈCE – ⑦ (Inventeurs: COSSART VINCENT; MENTIERES GAETAN). – ⑧ Demandeur: MESSIER-BUGATTI-DOWTY Société anonyme, – ⑨ Mandataire: CABINET BOETTCHER Société anonyme

⑩ Procédé d'analyse pour quantifier un niveau de propreté et/ou d'activation d'une surface (S) d'une pièce (P) conductrice électriquement.

Le procédé comprend:

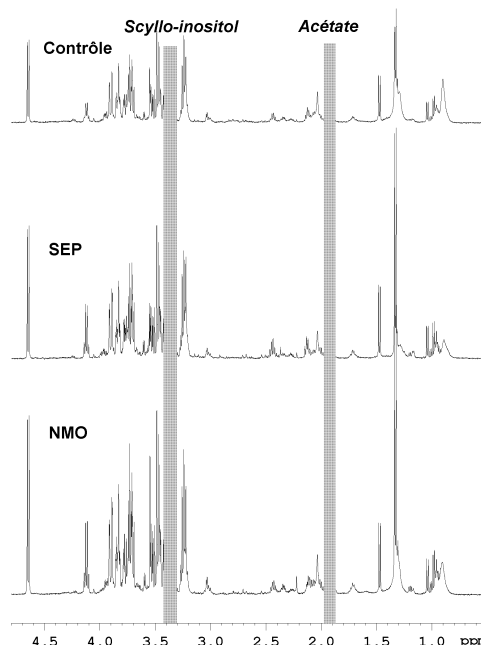
- le positionnement dans un électrolyte (1) contenant des ions d'une contre-électrode (2) et de la surface (S) de la pièce (P);
  - l'application à l'aide d'un générateur (G) de courant électrique d'une tension électrique (V) entre la contre-électrode (2) et la surface (S) de la pièce (P) dont on cherche à quantifier le niveau de propreté et/ou d'activation;
  - la mesure de l'évolution dans le temps de l'intensité (I) du courant circulant entre la contre-électrode (2) et ladite surface (S) de la pièce conductrice (P);
- l'évaluation d'un niveau de propreté et/ou d'activation de la surface (S) en fonction de ladite mesure d'évolution de l'intensité (I).



① 2.990.514 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54398]. – ㉔ 14 mai 2012. – ⑤ G 01 N 33/48 (2013.01), G 01 N 24/08. – ⑤④ METHODE DE DIAGNOSTIC DIFFERENTIEL DISCRIMINANT LA SCLEROSE EN PLAQUE DE LA MALADIE DE DEVIC – ㉔ (Inventeurs: PIOTTO MARTIAL; DE SEZE JEROME; NAMER IZZIE JACQUES; MOUSSALIEH FRANCOIS-MARIE; ELBAYED KARIM). – ㉕ Demandeurs: UNIVERSITE DE STRASBOURG Etablissement public; CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE Etablissement public; BRUKER BIOSPIN Société par actions simplifiée; HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG, – ㉖ Mandataire: CABINET NUSS

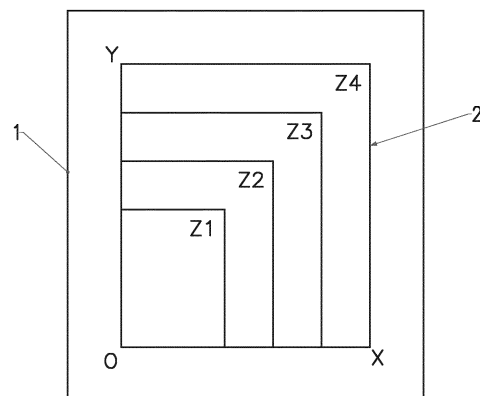
㉕ La présente invention a pour objet une méthode de diagnostic différentiel permettant une discrimination entre un profil atteint de sclérose en plaque et un profil atteint de la maladie de Devic, caractérisé en ce que cette méthode comprend notamment:

- une étape d'utilisation de l'acétate comme marqueur différentiel d'un échantillon correspondant à un profil atteint de la maladie de Devic,
- une étape d'utilisation du scyllo-inositol et/ou de l'oxaloacétate comme marqueur différentiel d'un échantillon correspondant à un profil atteint de sclérose en plaque.

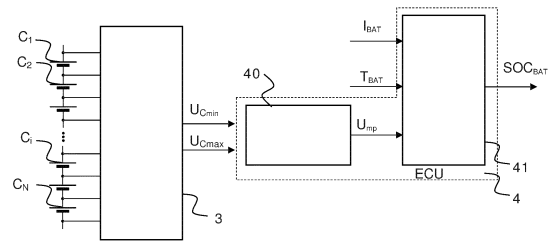


① 2.990.515 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54252]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤ G 01 N 33/483 (2013.01). – ⑤④ DISPOSITIF ET PROCÉDE D'ESTIMATION DE LA QUANTITE D'EXSUDATS D'UNE PLAIE. – ㉔ (Inventeur: VISEUX DE POTTER PHILIPPE). – ㉕ Demandeur: VISEUX DE POTTER PHILIPPE, – ㉖ Mandataire: CABINET ROMAN

㉕ Dispositif pour estimer la quantité d'exsudats d'une plaie pendant une période déterminée, caractérisé en ce qu'il comprend un support de quantification (1) transparent ou semi-transparent, et comportant un abaque (2) défini par une pluralité de zones (Z1, Z2,... Zn), la surface de chacune desdites zones correspondant à une quantité déterminée d'exsudats susceptible de s'être écoulee de ladite plaie pendant ladite période.

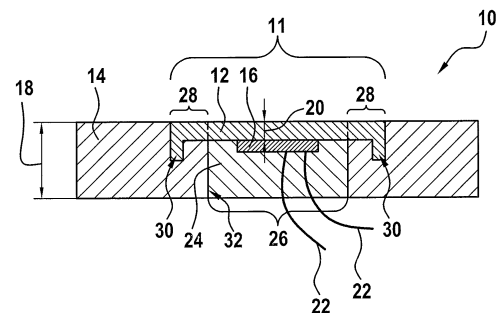


① 2.990.516 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54330]. – ⑳ 11 mai 2012. – ⑤ G 01 R 31/36 (2013.01), H 01 M 10/48. – ⑥ ESTIMATION DE L'ETAT DE CHARGE D'UNE BATTERIE – ⑦ (Inventeurs: DRIEMEYER-FRANCO ANA-LUCIA; GAGNEUR LAURENT; LUCEA MARC). – ⑧ Demandeur: RENAULT S.A.S., – ⑨ Mandataire: IPSILON - FERAY LENNE CONSEIL Société à responsabilité limitée



⑥ L'invention concerne une méthode d'estimation de l'état de charge ( $SOC_{BAT}$ ) d'une batterie comportant plusieurs cellules ( $C_1, \dots, C_N$ ) en série, caractérisée par la détermination à un instant donné de la tension de cellule minimum ( $U_{Cmin}$ ) et de la tension de cellule maximum ( $U_{Cmax}$ ) parmi les tensions de cellule; et le calcul d'une grandeur physique ( $U_{mp}$ ) dépendant analytiquement des tensions de cellule minimum ( $U_{Cmin}$ ) et maximum ( $U_{Cmax}$ ) selon une équation incluant des éléments de pondération assurant que le poids associé à la tension de cellule maximum ( $U_{Cmax}$ ) augmente lorsque l'état de charge de la cellule associée augmente, et le poids associé à la tension de cellule minimum ( $U_{Cmin}$ ) augmente lorsque l'état de charge de la cellule associée diminue.

① 2.990.517 – ⑫ (A1) – ⑰ [13 54242]. – ⑳ 13 mai 2013. – ⑤ G 01 S 7/521 (2013.01), G 01 S 15/93, H 04 R 17/00, B 60 R 19/48. – ⑥ DISPOSITIF DE CAPTEUR DESTINE A ETRE INTEGRE DANS UN ELEMENT DE SUPPORT – ⑦ (Inventeur: BARTYLLA DAVID). – ⑧ Demandeur: ROBERT BOSCH GMBH, – ⑨ Mandataire: CABINET HERRBURGER. – ⑩ Priorité: DE, 14 mai 2012, n° 102012208059.7.



⑥ Dispositif de capteur (10) comportant au moins une unité de capteur (11) installée dans un élément de support (14) et ayant une membrane oscillante (12) reliée à un actionneur piézoélectrique (16).

La membrane (12) est intégrée par une liaison par la forme comme composant distinct ou sous la forme d'une nappe de fibres (40) dans l'élément de support (14) et une matière d'amortissement (24) est appliquée contre une zone (26) oscillante de la membrane (12).

L'invention a également pour objet un procédé de réalisation d'un tel dispositif de capteur utilisé pour la mesure de distance (télémétrie) dans un véhicule.

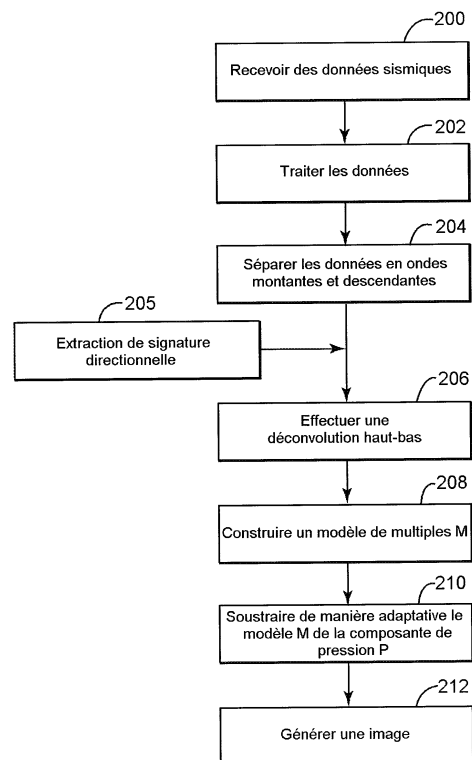


① 2.990.518 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54351]. – ⑳ 11 mai 2012. – ⑤① G 01 T 1/02 (2013.01). – ⑤④ SYSTEME ET PROCEDURE DE DETECTEUR DE RAYONNEMENT – ⑦② (Inventeur: GIARMANA OLIVIER GAETAN). – ⑦① Demandeur: CANBERRA FRANCE Société par actions simplifiée, – ⑦④ Mandataire: CABINET LLR

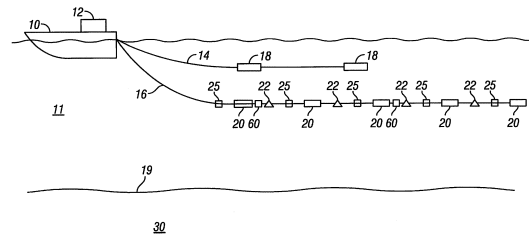
⑦① La présente invention concerne un système/procédé de détecteur de rayonnement implémentant un détecteur de réponse d'énergie corrigée. Le système incorpore du plastique moulé par injection chargé (typiquement imprégné de tungstène) qui peut être formé dans des configurations de détecteurs arbitraires pour affecter la fonctionnalité de débit de dose et de détection de rayonnement à un coût fortement réduit comparativement à la technique antérieure, tout en permettant simultanément aux détecteurs de rayonnement de compenser l'intensité de rayonnement et de fournir des mesures de débit de dose de rayonnement précises. Plusieurs modes de réalisation de systèmes préférés incluent des configurations dans lesquelles la réponse d'énergie du détecteur est nominale isotrope, permettant l'utilisation du détecteur dans une large plage d'orientations d'application. Le procédé incorpore l'utilisation d'un détecteur de rayonnement configuré de manière à compenser des comptes de rayonnement et à générer des mesures de débit de dose de rayonnement précises.

① 2.990.519 – ⑫ (A1) – ⑰ [13 54202]. – ⑳ 07 mai 2013. – ⑤① G 01 V 1/28 (2013.01), G 01 V 1/38. – ⑤④ PROCEDURE, DISPOSITIF ET ALGORITHME DE TRAITEMENT POUR L'ELIMINATION DE MULTIPLES ET DE BRUIT DE DONNEES SISMIQUES MARINES – ⑦② (Inventeur: GRION SERGIO). – ⑦① Demandeur: CG-GVERITAS SERVICES SA Société anonyme, – ⑦④ Mandataire: CABINET REGIMBEAU Société civile. – ③⑩ Priorité: US, 10 mai 2012, n° 13/468,539.

⑦① Un dispositif informatique, des instructions d'ordinateur et un procédé pour le retrait de bruit et l'atténuation de multiples, simultanément, dans des données sismiques enregistrées par des récepteurs sismiques. Le procédé comprend la réception des données sismiques, dans lequel les données sismiques comprennent une composante de pression P et une composante verticale Z; la séparation des données sismiques en des champs d'onde U montants et des champs d'ondes D descendants; le calcul d'une déconvolution haut-bas R sur la base des champs d'ondes U montants et D descendants; la génération d'un modèle de multiples M sur la base de la déconvolution haut-bas R; et la soustraction de manière adaptative du modèle de multiples M de la composante de pression P pour obtenir une composante de pression corrigée  $P_{free}$  de laquelle le bruit et les multiples ont été retirés simultanément. Un multiple est un champ d'ondes qui se propage d'une source vers un récepteur et qui subit plusieurs réflexions.



① 2.990.520 – ② (A1) – ③ [13 54168]. – ④ 07 mai 2013. – ⑤ G 01 V 3/00 (2013.01). – ⑥ **SYSTEME ET PROCEDE D'ACQUISITION POUR UN CABLE DE CAPTEUR ELECTROMAGNETIQUE ET UNE SOURCE REMORQUEE** – ⑦ (Inventeurs: JUHASZ ANDRAS, ROBERT; SUDOW GUSTAV, GORAN, MATTIAS; LINDQVIST ULF, PETER). – ⑧ Demandeur: PGS GEO-PHYSICAL AS, – ⑨ Mandataire: CABINET BEAU DE LOMENIE Société civile. – ⑩ Priorité: US, 09 mai 2012, n° 13467261.



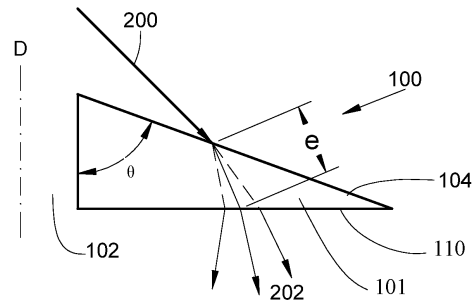
⑪ Un système d'acquisition de recherche électromagnétique comprend un câble de capteur (16) et un câble de source (14), chacun pouvant être déployé dans une étendue d'eau (11), et un système d'enregistrement (12). Le câble de capteur (16) comprend un capteur électromagnétique (20). Le câble de source (14) comprend une antenne électromagnétique (18). Le système d'enregistrement (12) comprend un générateur de courant de source, un capteur de courant, et un circuit de commande d'acquisition. Le générateur de courant de source alimente le câble de source (14) pour émettre un champ électromagnétique à partir de l'antenne. Le capteur de courant est relié au générateur de courant de source. Le circuit de commande d'acquisition interroge le capteur électromagnétique (20) et le capteur de courant à des instants sélectionnés d'une manière synchronisée.

① 2.990.521 – ② (A1) – ③ [13 54166]. – ④ 07 mai 2013. – ⑤ G 02 B 5/18 (2013.01), G 02 B 5/32, G 06 K 19/16, B 42 D 15/10, G 07 D 7/06. – ⑥ **DISPOSITIF OPTIQUE DE SECURITE.** – ⑦ (Inventeurs: LOK PHEI; POWER GARY; STEVENS BENJAMIN). – ⑧ Demandeur: INNOVIA SECURITY PTY LTD, – ⑨ Mandataire: CABINET HARLE ET PHELIP Société anonyme. – ⑩ Priorité: AU, 10 mai 2012, n° 2012100573.

⑪ On divulgue un dispositif optique de sécurité comprenant une couche de diffraction qui présente plusieurs éléments à diffraction et une couche d'indice de réfraction élevé, la couche d'indice de réfraction élevé étant appliquée sur la couche de diffraction de façon à ce que des régions sélectionnées de la couche de diffraction aient les éléments à diffraction correspondants partiellement non recouverts par la couche d'indice de réfraction élevé et à ce que d'autres régions soient essentiellement recouvertes par la couche d'indice de réfraction élevé. En conséquence, le dispositif optique de sécurité a une première caractéristique de sécurité associée à la couche de diffraction et une seconde caractéristique de sécurité associée à la couche d'indice de réfraction élevé. Une image est visible depuis les régions de la couche d'indice de réfraction élevé, soit de façon secrète par le placement d'un élément à correspondance d'indice sur le dispositif, soit de façon patente par la sélection de l'épaisseur de la couche d'indice de réfraction élevé.

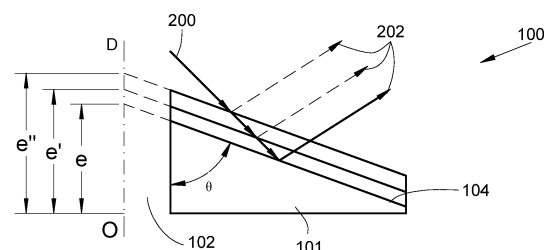
① 2.990.522 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54204]. – ⑳ 09 mai 2012. – ⑤ G 02 B 26/10 (2013.01), B 23 K 26/067. – ⑥ SYSTEME OPTIQUE DE DEFLEXION – ⑦ (Inventeurs: CHARDON ALAIN; GUEROULT NICOLAS; MOREAU BERTRAND). – ⑧ Demandeur: IDEOPTICS Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: CABINET LAVOIX

⑩ L'invention concerne un système optique (100) comportant:  
 - une base (101) destinée à être montée mobile en rotation autour d'un axe de rotation (D),  
 - au moins deux éléments transparents (104) dans la longueur d'onde utilisée et solidaire de ladite base (101), chacun s'étendant sur un secteur angulaire et prenant la forme d'une portion de cône dont l'axe est confondu avec ledit axe de rotation (D).



① 2.990.523 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54205]. – ⑳ 09 mai 2012. – ⑤ G 02 B 26/12 (2013.01), B 23 K 26/067. – ⑥ SYSTEME OPTIQUE DE DEFLEXION – ⑦ (Inventeurs: MOREAU BERTRAND; GUEROULT NICOLAS; CHARDON ALAIN). – ⑧ Demandeur: IDEOPTICS Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: CABINET LAVOIX LYON Société à responsabilité limitée

⑩ L'invention concerne un système optique (100) comportant:  
 - une base (101) destinée à être montée mobile en rotation autour d'un axe de rotation (D),  
 - au moins deux éléments réfléchissants (104) solidarisés sur ladite base (101), chacun s'étendant sur un secteur angulaire et prenant la forme d'une portion de cône dont l'axe est confondu avec ledit axe de rotation (D), au moins deux éléments réfléchissants (104) ont le même demi-angle au sommet  $\theta$ , et parmi lesdits au moins deux éléments réfléchissants (104), au moins deux ont des distances 'e' différentes, la distance 'e' étant la distance mesurée parallèlement à l'axe de rotation (D) entre un point origine (O) de l'axe de rotation (D) et le sommet du cône de l'élément réfléchissant (104).



① 2.990.524 – ② (A1) – ③ [13 50446]. – ④ 18 janvier 2013. – ⑤ G 02 B 27/10 (2013.01), G 01 J 3/12. – ⑥ **DISPOSITIF D'EMISSION D'UN FAISCEAU LUMINEUX DE SPECTRE CONTROLE.** – ⑦ (Inventeur: NCI-RI MEJDI). – ⑧ Demandeur: ARCHIMEJ TECHNOLOGY Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: PONTET ALLANO & ASSOCIES. – ⑩ Priorités: FR, 09 mai 2012, n° 1201353; FR, 20 novembre 2012, n° 1261015.

⑪ L'invention concerne un dispositif d'émission (1) d'un faisceau lumineux de spectre contrôlé.

Le dispositif d'émission comporte:

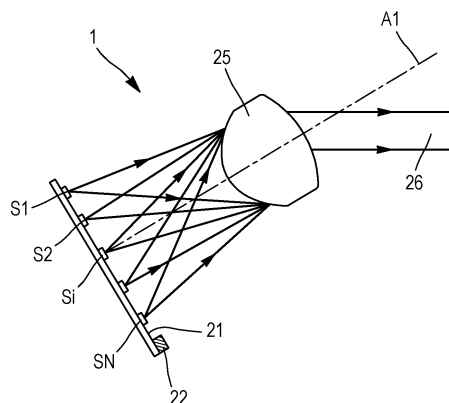
- au moins deux sources lumineuses distinctes ( $S_1$  à  $N$ ) émettant chacune un faisceau lumineux à une longueur d'onde  $\lambda_i$  respectivement  $\lambda_2$ , et

- des moyens de multiplexage spectral (25).

Les moyens de multiplexage spectral (25) comportent un ensemble optique (25) formé d'au moins une lentille (25) et/ou un prisme optique. L'ensemble optique (25) présente des propriétés de dispersion chromatique et rapproche spatialement les faisceaux lumineux.

En outre, chaque faisceau lumineux à au moins une longueur d'onde  $\lambda_1$  respectivement  $\lambda_2$  se propage en espace libre depuis la source lumineuse ( $S_1$  à  $N$ ) correspondante jusqu'à l'ensemble optique (25).

Le dispositif d'émission (1) est donc particulièrement robuste. Il peut être de faibles dimensions et produit à bas coût.



① 2.990.525 – ② (A1) – ③ [13 54165]. – ④ 07 mai 2013. – ⑤ G 02 B 27/44 (2013.01), G 02 B 5/18, 5/32, G 06 K 19/16, B 42 D 15/10. – ⑥ **DISPOSITIF OPTIQUE DE SECURITE PRODUISANT DES IMAGES DIFFERENTES EN REFLEXION ET EN TRANSMISSION.** – ⑦ (Inventeur: HARDWICK MICHAEL). – ⑧ Demandeur: INNOVIA SECURITY PTY LTD, – ⑨ Mandataire: CABINET HARLE ET PHELIP Société anonyme. – ⑩ Priorité: AU, 10 mai 2012, n° 2012100572.

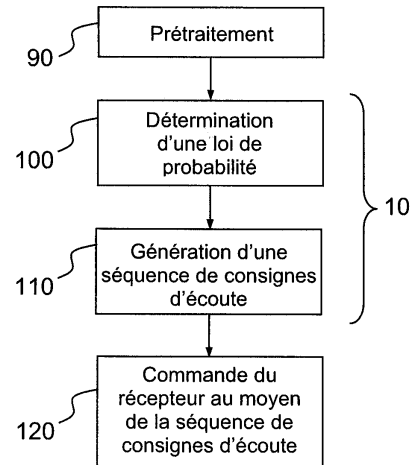
⑪ Un dispositif optique de sécurité 200 qui a une structure en relief 204 prévue sur un substrat transparent ou partiellement transparent 202, un revêtement 206 prévu sur la structure en relief 204, où sous la lumière incidente, la structure en relief 204 produit une première image 102 et une seconde image 104 de façon telle que lorsque le dispositif 200 est vu en transmission, la première image 102 et la seconde image 104 sont visibles, et lorsque le dispositif 200 est vu en réflexion, la première image 102 est visible et la seconde image 104 est faiblement visible ou n'est pas visible. Cela peut être obtenu en munissant un revêtement 206 d'un indice de réfraction élevé tel que la profondeur de la portion 210 de la structure en relief 204 qui produit la seconde image 104 est insuffisante pour que la seconde image 104 soit visible en réflexion.

① 2.990.526 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 01372]. – ⑳ 11 mai 2012. – ⑤ G 05 B 19/04 (2013.01). – ⑥ PROCÉDE DE SEQUENCEMENT D'UN RECEPTEUR – ⑦ (Inventeurs: LEMOINE JEAN MARIE; DELABBAYE JEAN YVES). – ⑧ Demandeur: THALES Société anonyme, – ⑨ Mandataire: MARKS & CLERK FRANCE Société en nom collectif

⑩ Procédé de séquençement d'un récepteur sur une période d'observation T comprenant une étape de génération de consignes d'observations consécutives supposées devoir être exécutées successivement par le récepteur, lesdites consignes d'observation étant obtenues par tirage aléatoire sans mémoire parmi un ensemble de consignes d'observations définissant chacune une durée élémentaire d'observation

εj,

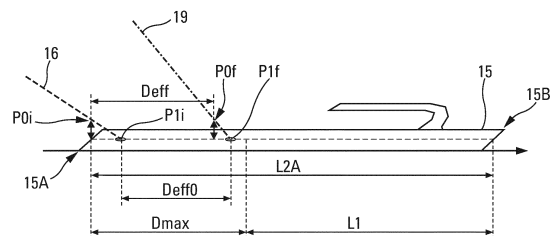
et une partie observable d'un domaine d'observation prise parmi un ensemble J' de parties observables dudit domaine d'observation pendant la période d'observation T, de façon à respecter une loi de probabilité d'observation définissant des probabilités d'observation de l'ensemble de parties observables du domaine d'observation, par le récepteur, sur la période d'observation T.



① 2.990.527 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54201]. – ⑳ 09 mai 2012. – ⑤ G 05 D 1/06 (2013.01), G 08 G 5/02, B 64 D 45/04. – ⑥ PROCÉDE ET DISPOSITIF D'AIDE A LA GESTION DU VOL D'UN AERONEF LORS D'UNE PHASE D'ATTERRISSAGE. – ⑦ (Inventeurs: DUMOULIN ANNE; LOCHERON MARC). – ⑧ Demandeur: AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: GEVERS FRANCE Société par actions simplifiée

⑩ - Procédé et dispositif d'aide à la gestion du vol d'un aéronef lors d'une phase d'atterrissage.

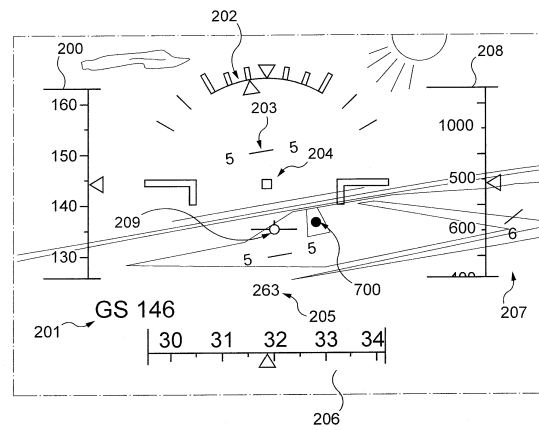
- Le dispositif comporte des moyens pour déterminer automatiquement un point d'aboutissement adapté (P1f) qui est décalé le long de la piste d'atterrissage (15) vers l'aval et qui peut être utilisé par différents moyens usuels d'aide à l'atterrissage de l'aéronef.



① 2.990.528 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54316]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ G 05 D 1/08 (2013.01), B 64 D 43/00, B 64 C 13/04. – ⑤ PROCÉDE DE COMMANDE DE PILOTAGE D'UN AERONEF – ⑦ (Inventeurs: PUYOU GUILHEM; EBERLE MATTHIAS; PERRIN FABIEN; MANJON SANCHEZ JAVIER). – ⑦ Demandeur: AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée, – ⑦ Mandataire: SANTARELLI

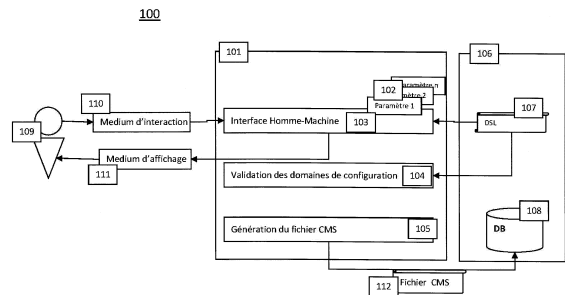
⑤ Procédé de commande de pilotage d'un aéronef comportant les étapes suivantes de:

- réception d'au moins une première instruction de modification d'un vecteur-vitesse courant de l'aéronef,
- détermination d'un vecteur-vitesse cible de l'aéronef, à partir de ladite au moins une première instruction reçue, et
- détermination, à partir au moins dudit vecteur-vitesse cible, d'au moins une commande d'actionnement à destination d'au moins un actionneur de l'aéronef en vue de modifier le déplacement de l'aéronef conformément à ladite au moins une première instruction reçue.



① 2.990.529 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01374]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ G 06 F 3/00 (2013.01), B 64 D 43/00. – ⑤ PROCÉDE ET DISPOSITIF DE CAPTURE DU BESOIN POUR UN SYSTEME DE MAINTENANCE CENTRALISEE POUR AERONEF – ⑦ (Inventeurs: MARESTIN PASCAL; LAVAL LAURENT; ALBOUY CHRISTIAN). – ⑦ Demandeur: THALES Société anonyme, – ⑦ Mandataire: MARKS & CLERK FRANCE Société en nom collectif

⑤ La présente invention propose un dispositif de capture du besoin pour un système de maintenance centralisée (CMS) pour aéronef. Le dispositif est composé d'un moyen de capture et de paramétrage des différentes caractéristiques du système de maintenance centralisée. Il permet aux différents acteurs de la mise au point du système CMS de définir l'ensemble des données spécifiques à leur domaine dans un cadre commun. Des profils utilisateurs sont définis pour chacun des utilisateurs leur donnant des possibilités de configuration propres à leur domaine. Après validation des paramètres saisis, un fichier de configuration (CMS) est généré.



① 2.990.530 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 01357]. – ⑳ 10 mai 2012. – ⑤ G 06 F 3/14 (2013.01), G 06 F 3/0488, 3/041. – ⑤ TABLETTE TACTILE UNIVERSELLE PERMETTANT DE DUPLIQUER L'INTERFACE GRAPHIQUE D'UN TELEPHONE MOBILE QUI LUI EST CONNECTE AVEC AJOUT DE FONCTIONS – ⑳ (Inventeurs: DEMARE LAURENT; SAHNOUN KABOUYA LUNDA). – ⑰ Demandeur: SARL DELUNE, – ⑱ Mandataire: SARL DELUNE

⑤ Une tablette tactile universelle (1) permettant de dupliquer l'interface graphique d'un téléphone mobile (15) qui lui est connecté avec ajout de fonctions.

L'invention concerne une tablette tactile (1) qui récupère tous les éléments graphiques et de données d'un téléphone mobile (15) raccordé à cette dite tablette tactile universelle (1), de partager sa connexion et de lui ajouter virtuellement des fonctions dont le dit téléphone mobile (15) est dépourvu.

La tablette tactile universelle (1) intègre une interface de connexion 4G® qui permet en fonction de la qualité du réseau de partager sa connexion vers le téléphone mobile raccordé.

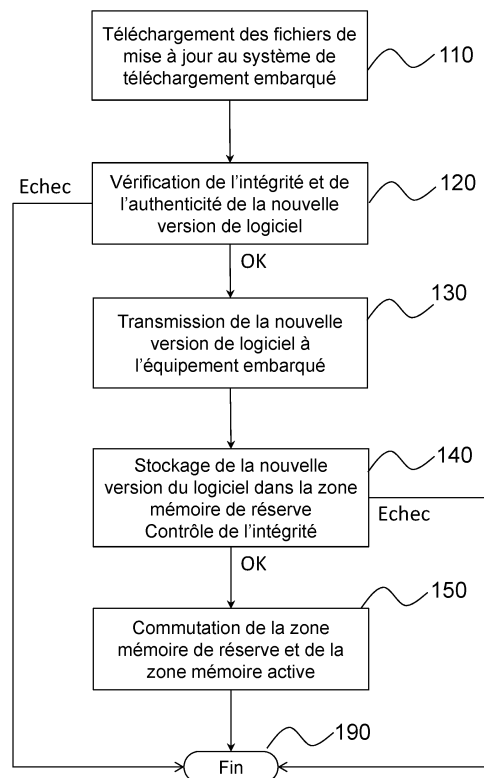
La tablette tactile universelle (1) intègre un lecteur d'empreinte digitale (13) qui permet des niveaux de sécurisation et des automatisations de reconnaissance, des boutons personnalisables (3,4,5,6,7) avec affichage de la fonction sur l'écran de manière sensitive, une matrice de captation solaire (25) afin d'optimiser l'énergie, une caméra orientable (14) sur pivot 240°, et différentes interfaces de communications, bluetooth® (10), usb® (9), zigbee® (11) afin de dialoguer avec les environnements

numériques.

La tablette tactile universelle (1) offre nativement des services supplémentaires quotidiens pour les utilisateurs. La tablette tactile universelle (1) simplifie et rend plus confortable l'utilisation des téléphones mobiles et des tablettes tactiles existantes actuellement de part son mode de duplication graphique de l'interface du dit téléphone mobile (15) raccordé. Ce dispositif permet une nouvelle utilisation des téléphones mobiles et limite leurs renouvellements.

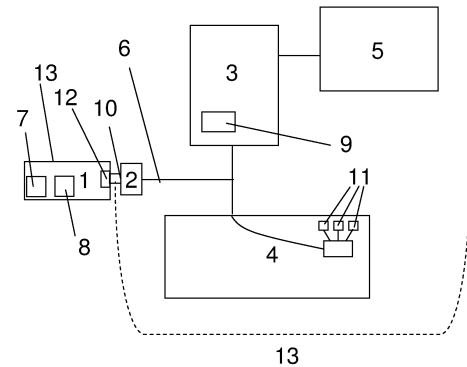
① 2.990.531 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54323]. – ⑳ 11 mai 2012. – ⑤ G 06 F 9/06 (2013.01). – ⑤ METHODE DE MISE A JOUR D'UN LOGICIEL EMBARQUE A BORD D'UN AERONEF – ⑳ (Inventeurs: FRAYSSIGNES ANNE; SAUGNAC FREDERIC). – ⑰ Demandeur: AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée, – ⑱ Mandataire: BREVALEX

⑤ La présente invention concerne une méthode de mise à jour d'un logiciel hébergé par un équipement embarqué à bord d'un aéronef. La méthode comprend un téléchargement (110) de fichiers de mise à jour à un système de téléchargement embarqué, la vérification de l'intégrité et l'authenticité de la nouvelle version de logiciel (120), la transmission de cette nouvelle version à l'équipement concerné (130), le stockage de la nouvelle version (140) en question dans une zone mémoire de réserve du dit équipement, alors que celui-ci est piloté par une version antérieure du logiciel stockée dans une zone mémoire active distincte de la zone mémoire de réserve, et enfin la commutation (150) desdites zones mémoire active et de réserve, ledit équipement étant piloté, après commutation, par la nouvelle version du logiciel stockée dans la zone mémoire active.



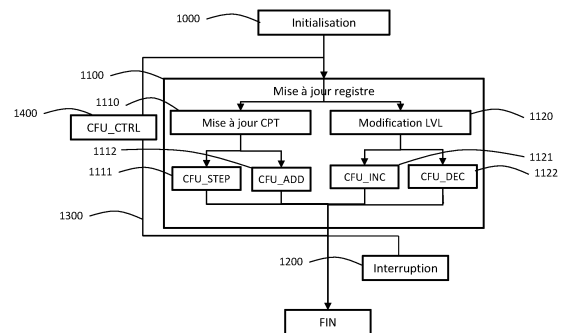
① 2.990.532 – ② (A1) – ③ [12 54324]. – ④ 11 mai 2012. – ⑤ G 06 F 9/445 (2013.01). – ⑥ PROCÉDE D'ENVOI AUTOMATIQUE DE LIGNES DE COMMANDE POUR ACCÉDER A UN SITE INTERNET ET DISPOSITIF METTANT EN OEUVRE LE PROCÉDE. – ⑦ (Inventeur: THIBAUDEAU EMMANUEL). – ⑧ Demandeur: THIBAUDEAU EMMANUEL, – ⑨ Mandataire: CABINET YVES DEBAY

⑩ L'invention est un procédé d'envoi automatique de lignes de commande pour accéder à un site internet par la connexion à un moyen (13) informatique d'un dispositif (1) comprenant une puce électronique reliée électriquement à une plage de contacts et des moyens de stockage. Le procédé permet de détecter le système d'exploitation du moyen (13) informatique et de d'exécuter des commandes pour l'ouverture d'un navigateur sur un site internet quelque soit le moyen de saisie utilisé.



① 2.990.533 – ② (A1) – ③ [12 54221]. – ④ 09 mai 2012. – ⑤ G 06 F 11/30 (2013.01). – ⑥ PROCÉDE DE SUIVI D'EXECUTION D'UN LOGICIEL ET LOGICIEL POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROCÉDE – ⑦ (Inventeurs: BOULET FREDERIC; GONCALVES LOUIS-PHILIPPE; LE THANH HA). – ⑧ Demandeur: MORPHO Société anonyme, – ⑨ Mandataire: CABINET REGIMBEAU Société civile

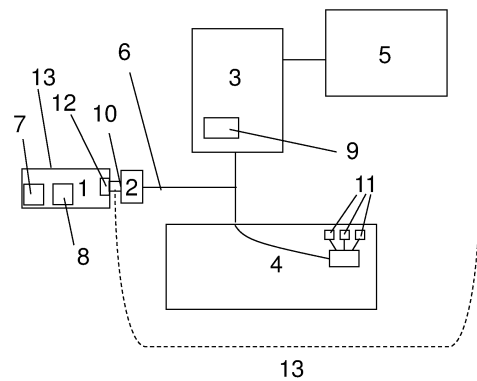
⑩ L'invention concerne un procédé de suivi de l'exécution d'un programme mis en oeuvre par ordinateur, les instructions du programme intégrant un ensemble de balises permettant le contrôle de ses étapes d'exécution. Lors du franchissement d'une balise dans le flux des étapes d'exécution du programme, on transmet en entrée d'une unité de suivi d'exécution des données d'identification associées à cette balise, ladite unité comprenant un registre et un circuit de traitement à portes logiques configuré pour lire les données mémorisées dans le registre et mettre en oeuvre sur ces données et sur les données d'identification reçues en entrée par l'unité de suivi d'exécution, des opérations adaptées pour contrôler les données d'identification reçues, ledit circuit de traitement générant ou non une interruption de l'exécution du programme en fonction du résultat de ces opérations. L'invention concerne également un module matériel adapté pour la mise en oeuvre du logiciel.





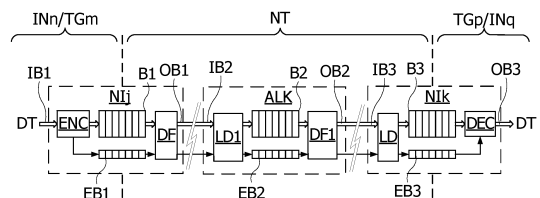
① 2.990.534 – ② (A1) – ① [12 60079]. – ② 23 octobre 2012. – ⑤ G 06 F 13/14 (2013.01). – ④ PROCÉDE D'ENVOI AUTOMATIQUE DE LIGNES DE COMMANDE POUR ACCÉDER A UN SITE INTERNET ET DISPOSITIF METTANT EN OEUVRE LE PROCÉDE – ⑦ (Inventeur: THIBAUDEAU EMMANUEL). – ⑦ Demandeur: THIBAUDEAU EMMANUEL. – ⑦ Mandataire: CABINET YVES DEBAY. – ③ Priorité: FR, 11 mai 2012, n° 1254324.

⑦ L'invention est un procédé d'envoi automatique de lignes de commande pour accéder à un site internet par la connexion à un moyen (13) informatique d'un dispositif (1) comprenant une puce électronique reliée électriquement à une plage de contacts et des moyens de stockage. Le procédé permet de détecter le système d'exploitation du moyen (13) informatique et de d'exécuter des commandes pour l'ouverture d'un navigateur sur un site internet quel que soit le moyen de saisie utilisé.



① 2.990.535 – ② (A1) – ① [12 54401]. – ② 14 mai 2012. – ⑤ G 06 F 13/38 (2013.01), H 04 L 12/46, G 06 K 19/07. – ④ PROCÉDE DE TRANSMISSION DE DONNEES DANS UN SYSTEME SUR PUCE – ⑦ (Inventeurs: SOULIE MICHAEL; LOCATELLI RICCARDO; COPPOLA ANTONIO-MARCELLO). – ⑦ Demandeur: STMICROELECTRONICS (GRENOBLE 2) SAS Société par actions simplifiée. – ⑦ Mandataire: OMNIPAT Société anonyme

⑦ L'invention concerne un procédé de transmission d'un message dans un chemin de données d'un réseau, le procédé comprenant des étapes de: transmission d'un message (DT) sur un bus d'entrée (IB1) d'un module d'interface d'entrée (NIj), le message étant reçu par flits de taille correspondant à la largeur du bus d'entrée, génération d'un indicateur de validité pour chaque flit élémentaire constituant chaque flit reçu, transmission du message reçu sur un bus de sortie (OB1) du module d'interface d'entrée vers un module d'interface destinataire (NIk), le message étant transmis par flits de taille correspondant à la largeur du bus de sortie, transmission vers le module d'interface destinataire, de chaque indicateur de validité généré, en association avec le flit élémentaire correspondant, réception par le module d'interface destinataire des flits constituant le message et des indicateurs de validité associés, et rejet d'un flit reçu si chaque flit élémentaire du flit est associé à un indicateur de validité à l'état invalide.

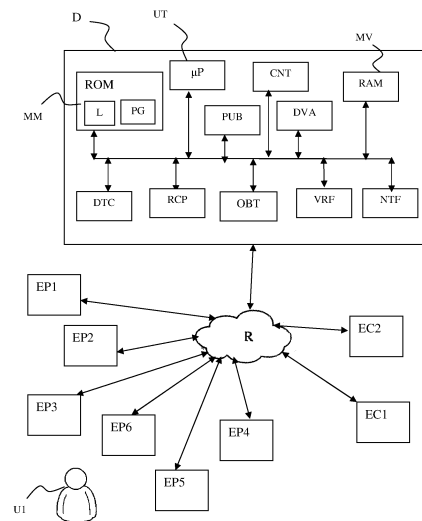


① 2.990.536 – ② (A1) – ③ [12 54372]. – ④ 14 mai 2012. – ⑤ G 06 F 15/173 (2013.01). – ⑥ NOTIFICATION RELATIVE A UN CONTEXTE – ⑦ (Inventeurs: CHIHANI BACHIR; BERTIN EMMA-NUEL). – ⑧ Demandeur: FRANCE TELECOM, – ⑨ Mandataire: FRANCE TELECOM Société anonyme

⑩ L'invention se rapporte à un dispositif de notification (D).

Selon l'invention, le dispositif de notification (D) comprend des moyens de détermination (DVA) d'une valeur courante d'au moins une variable d'état décrivant un contexte relatif à une ou plusieurs entités (EP3) parmi une pluralité d'entités, des moyens de réception (RCP) d'au moins une règle de notification définie par un ensemble d'au moins une condition et par au moins une action de notification associée audit ensemble, au moins une condition dudit ensemble définissant une transition d'état pour une dite variable d'état, des moyens de détection (DTC) agencés pour détecter à partir d'une valeur courante déterminée si ladite transition d'état s'est produite et des moyens de notification (NTF) configurés pour exécuter ladite au moins une action de notification lorsque ladite transition d'état s'est produite.

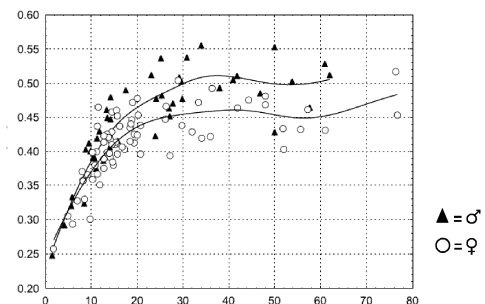
L'invention se rapporte également à un procédé de notification mis en oeuvre par le dispositif de notification (D).



① 2.990.537 – ② (A1) – ③ [12 54220]. – ④ 09 mai 2012. – ⑤ G 06 F 17/30 (2013.01). – ⑥ PROCÉDE DE VERIFICATION DES DONNEES D'UNE BASE DE DONNEES RELATIVE A DES PERSONNES – ⑦ (Inventeur: CIPIERE OLIVIER). – ⑧ Demandeur: MORPHO Société anonyme, – ⑨ Mandataire: CABINET BOETTCHER Société anonyme

⑩ L'invention concerne un procédé pour vérifier de manière automatisée certaines données d'une base de données relative à un ensemble de personnes, et comportant pour chaque personne plusieurs données telles que l'âge, le prénom, et le genre, le portrait, les images des empreintes digitales ou autres données biométriques ce procédé intégrant:

- la détermination pour chaque personne de plusieurs corrélations liant les unes aux autres certaines des données de cette personne;
- le calcul, pour chaque donnée vérifiée, d'un score de confiance dépendant d'au moins une première corrélation de la donnée vérifiée avec une première autre donnée de la même personne et une seconde corrélation de la donnée vérifiée avec une seconde autre donnée de la même personne;
- une étape de comparaison du score avec une valeur seuil pour déterminer si la donnée vérifiée est valable ou non.



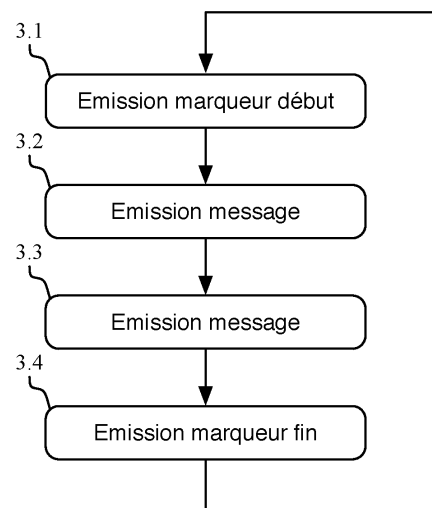
① 2.990.538 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 01385]. – ⑳ 11 mai 2012. – ⑤① G 06 F 21/74 (2013.01). – ⑤④ DISPOSITIF ELECTRONIQUE ANTI-INTRUSION A REINITIALISATION AUTOMATIQUE – ⑦② (Inventeur: GUGLIUZZA SERGIO MARIO MAURIZIO). – ⑦① Demandeur: PAUL D'OREL SC, – ⑦④ Mandataire: PAUL D'OREL SC

⑤⑦ Dispositif électronique anti-intrusion à réinitialisation automatique permettant, opportunément programmé, de neutraliser tout code malveillant s'attaquant à tout serveur informatique offrant un service sur un réseau quelconque selon un protocole client/serveur, caractérisé en ce qu'il est constitué de 2 serveurs interconnectés dont le premier, à relier au réseau, comporte une connexion réseau exploitant le même protocole de communication que celui du serveur à protéger, ne dispose, en tant que mémoires de stockage, que de mémoires en seule lecture, est relié au deuxième serveur à l'aide d'une connexion exploitant un protocole de communication autre que celui du serveur à protéger, et dont le deuxième, à relier au serveur informatique à protéger, est équipé d'une carte d'entrée/sortie installée sur sa carte mère et connectée à la fonction d'alimentation de la carte mère du premier serveur.

① 2.990.539 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54329]. – ⑳ 11 mai 2012. – ⑤① G 06 K 7/10 (2013.01). – ⑤④ PROCEDURE ET DISPOSITIF POUR L'EMISSON D'UN MESSAGE – ⑦② (Inventeurs: BOCKTAELS YVES; LECOCQ FRANCOIS; BRINGER JULIEN; BERTHIER MAEL). – ⑦① Demandeur: MORPHO Société anonyme, – ⑦④ Mandataire: CABINET LE GUEN ET MAILLET Société civile professionnelle

⑤⑦ La présente invention concerne le domaine des systèmes embarqués et plus particulièrement un protocole de communication adapté à une émission de données utilisant des canaux physiques annexes d'un tel système embarqué.

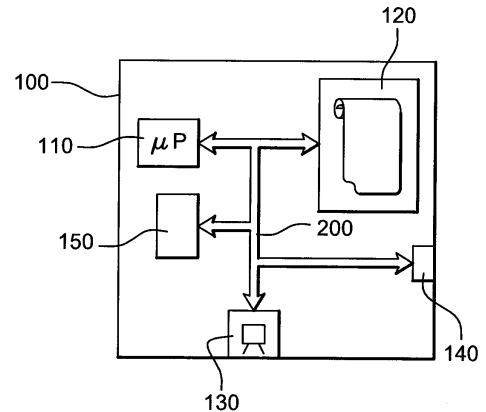
Il est proposé un procédé de transmission adapté à un tel canal. Ce procédé comporte l'émission d'un signal de données basé sur le codage de 3 symboles. Le message est composé d'un préambule permettant une reconnaissance des symboles utilisés, suivi de la partie signifiante du message. Le décodage du message comporte une première étape d'apprentissage des symboles utilisés, préalablement au décodage de la partie signifiante du message.



① 2.990.540 – ② (A1) – ① [12 54363]. – ② 14 mai 2012. – ⑤ G 06 K 9/03 (2013.01). – ④ PROCÉDE DE PRODUCTION D'IMAGE – ② (Inventeurs: GALABRU LUDOVIC; MOLLARD DAVID; THURIN GREGORY). – ① Demandeur: PURCHEASE, – ④ Mandataire: CABINET CAMUS LEBKIRI Société à responsabilité limitée

⑤ Procédé de production d'une première image caractérisé en ce qu'il comporte au moins les étapes suivantes:

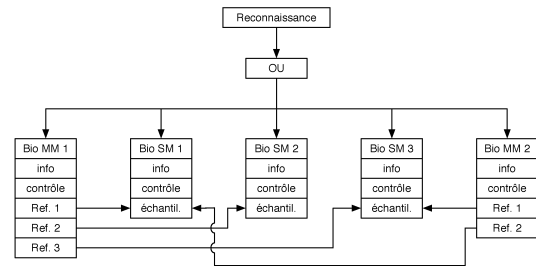
- Acquisition d'un flux d'images,
- Pour chaque deuxième image d'une séquence datée d'images du flux d'images en basse définition,
- Calcul d'au moins un score d'image pour la deuxième image, par composition d'au moins deux scores de base eux-mêmes calculés,
- Mémorisation du score d'image,
- Evaluation du temps pendant lequel le score d'image reste continument au-dessus d'un seuil prédéterminé,
- Comparaison du temps pendant lequel le score d'image reste continument au-dessus du seuil prédéterminé à une durée prédéterminée,
- Si le temps pendant lequel le score d'image reste continument au-dessus du seuil prédéterminé est supérieur à la durée prédéterminé:
- enregistrement automatique de la première image correspondant au dernier score calculé,
- arrêt de l'acquisition du flux d'images,
- Sinon production d'au moins une commande d'amélioration du score en fonction des scores de base.



① 2.990.541 – ② (A1) – ① [13 54283]. – ② 14 mai 2013. – ⑤ G 06 K 9/03 (2013.01), G 06 F 17/28, 15/18. – ④ PROCÉDE DE TRAITEMENT DE SORTIE DE DISPOSITIF DE RECONNAISSANCE OPTIQUE DE CARACTÈRES – ② (Inventeurs: VENKATAPATHY SRIRAM; CANCEDDA NICOLA). – ① Demandeur: XEROX CORPORATION, – ④ Mandataire: WOLFGANG NEUBECK - GRUNECKER. – ③ Priorité: US, 14 mai 2012, n° 13470434.

⑤ Un procédé, un système et un produit programme d'ordinateur pour traiter la sortie d'un dispositif de reconnaissance optique de caractères (OCR). Le système reçoit une première séquence de caractères provenant de l'OCR. Un premier ensemble de caractères à partir de la première séquence de caractères est converti en un second ensemble de caractères correspondant pour générer une seconde séquence de caractères sur la base d'une table de recherche et de scores de langue.

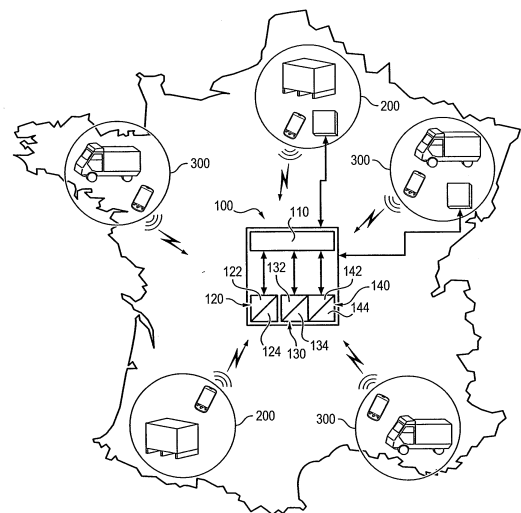
① 2.990.542 – ② (A1) – ① [12 54253]. – ② 10 mai 2012. – ⑤ G 06 K 19/07 (2013.01), G 06 K 9/00. – ⑥ CARTE A PUCE COMPORTANT DES MOYENS DE STOCKAGE DES DONNEES NECESSAIRES A UNE RECONNAISSANCE BIOMETRIQUE D'UN UTILISATEUR – ⑦ (Inventeurs: SPINAU GEOFFREY; URVOY JOHANN; GONCALVES LOUIS-PHILIPPE). – ⑧ Demandeur: MORPHO Société anonyme, – ⑨ Mandataire: CABINET LE GUEN ET MAILLET Société civile professionnelle



⑦ La présente invention concerne le domaine des cartes à puces et plus particulièrement des moyens de stockage des données nécessaires à une reconnaissance biométrique d'un utilisateur.

Elle vise à proposer une carte à puce comportant des moyens de stockage des données nécessaires à une reconnaissance biométrique d'un utilisateur où les structures de données liées à des techniques multimodales contiennent des références aux collections d'échantillons dédiées aux caractéristiques biométriques utilisées contenues dans les structures de données liées à des techniques monomodales.

① 2.990.543 – ② (A1) – ① [12 54388]. – ② 14 mai 2012. – ⑤ G 06 Q 10/08 (2013.01). – ⑥ SYSTEME ET PROCEDE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR VEHICULES CIRCULANT SUR ROUTE – ⑦ (Inventeur: JULIEN SAINT AMAND LAURENT). – ⑧ Demandeur: SESAME ACTIVE SYSTEM Société à responsabilité limitée, – ⑨ Mandataire: CABINET REGIMBEAU Société civile



⑦ Système de transport de marchandises par véhicules circulant sur route, comprenant un poste central de traitement (100), des postes de saisie affréteurs (200), des postes de saisie transporteurs (300) et des moyens de communication entre le poste central de traitement (100) et d'une part les postes de saisie affréteurs (200) et d'autre part les postes de saisie transporteurs (300) afin de permettre aux transporteurs d'accéder à des offres des affréteurs, caractérisé en ce que le poste central de traitement (100) comprend des moyens (110) de contrôle de la capacité d'un véhicule à répondre aux contraintes spatiales et temporelles ainsi que de charge et d'encombrement définies par une offre de fret associée à un moyen de saisie affréteur (200), et des moyens (110) de suivi de la progression de chaque véhicule et de comparaison de la progression de chaque véhicule dans le temps et dans l'espace avec des cibles de temps et d'espace définies à partir d'un poste de saisie affréteur (200).

① 2.990.544 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01371]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤① G 06 Q 40/00 (2013.01). – ⑤④ **DISPOSITIF AUTOMATIQUE DE GESTION DE LA TAXE A LA VALEUR AJOUTEE** – ⑦② (Inventeur: CLOCHEAU JEAN FRANCOIS). – ⑦① *Demandeur: CLOCHEAU JEAN FRANCOIS*, – ⑦④ Mandataire: CLOCHEAU JEAN FRANCOIS

toute fraude possible préjudiciable aux rentrées fiscales. L'invention trouve son application dans tous les états qui appliquent la TVA.

⑤⑦ Dispositif technique caractérisé par une automatisation complète de la gestion, allant de la déclaration de la part des assujettis, au traitement par les banques et, à la perception par les états bénéficiaires, de la Taxe à la Valeur Ajoutée, appelée aussi TVA.

L'invention concerne un dispositif permettant de déclarer, pour un assujetti à la TVA, la création d'une facture d'achat ou de vente et de la transférer automatiquement sous forme de fichier informatique vers le centre de gestion de la TVA dont il dépend. Lors du paiement de la facture, la banque du vendeur ou de l'acheteur, suivant la situation, transmet au centre de gestion de la TVA les identifiants de ce règlement. Celui-ci compare la déclaration de l'achat avec celle de vente puis, délivre à la banque du paiement, en cas d'égalité, une autorisation fiscale d'extraction. Les banques appliquent les directives des autorisations fiscales d'extraction jointes aux navettes durant les circuits bancaires, conduisant à la perception par les états bénéficiaires de la TVA et, à la régularisation des comptes des assujettis.

L'invention à pour but principal, d'une part; d'automatiser en simplifiant à sa plus simple expression, la gestion de cet impôt au sein des assujettis à la TVA, en leur offrant des gains de productivité immédiats liés à cette simplification et, d'autre part de faciliter la gestion administrative de cet impôt par les états bénéficiaires, en supprimant

① 2.990.545 – ⑫ (A1) – ⑳ [13 54175]. – ㉔ 07 mai 2013. – ⑤① G 06 T 7/60 (2013.01), G 06 T 7/40, G 01 B 11/00. – ⑤④ **SYSTEMES ET PROCEDES POUR LA DETECTION, LA CLASSIFICATION ET LA QUANTIFICATION DE CARACTERISTIQUES DE SURFACE DE PLAQUETTE AVEC DES OUTILS DE METROLOGIE DE GEOMETRIE DE PLAQUETTE.** – ⑦② (Inventeurs: CHEN HAIGUANG; SINHA JAYDEEP; KAMENSKY SERGEY). – ⑦① *Demandeur: KLA-TENCOR CORPORATION Société anonyme*, – ⑦④ Mandataire: CABINET NETTER. – ③⑩ **Priorité: US, 11 mai 2012, n° 13469339.**

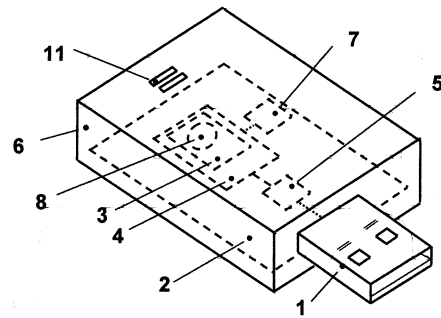
⑤⑦ La présente invention concerne des systèmes et des procédés qui fournissent des capacités d'inspection des microdéfauts à des systèmes optiques tels que des outils de métrologie et des systèmes interférométriques pour plaquettes. Les systèmes et procédés selon la présente invention permettent de détecter, de classer et de quantifier des caractéristiques de surface d'une plaquette, les défauts détectés étant classés et des informations importantes de métrologie des défauts que sont la hauteur/profondeur, l'aire et le volume étant consignées. Les systèmes et les procédés selon la présente invention fournissent par conséquent un plus grand nombre de valeurs qui permettent de quantifier l'effet négatif de ces défauts sur la qualité des plaquettes.

① 2.990.546 – ② (A1) – ③ [12 01348]. – ④ 10 mai 2012. – ⑤ G 08 B 13/22 (2013.01). – ⑥ PÉRIPHÉRIQUE INFORMATIQUE AMOVIBLE A DÉTECTEUR D'INTRUSION A INFRASONS ET STATION INFORMATIQUE AINSI ÉQUIPÉE – ⑦ (Inventeur: MAGAGNINI ALAIN MAURICE ANGE). – ⑧ Demandeur: MAGAGNINI ALAIN MAURICE ANGE, – ⑨ Mandataire: MAGAGNINI ALAIN

⑦ Périphérique informatique amovible à détecteur d'intrusion à infrasons et station informatique ainsi équipée:

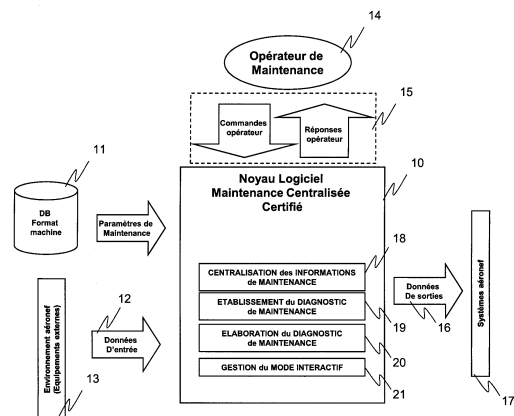
L'invention concerne un périphérique informatique amovible doté de fonctionnalités de détection d'intrusion intégrant un système de détection d'intrusion à infrasons (4) à capteur d'infrasons (3) à capteur de pression (8) et un moyen de communication (5) pour transmettre qu'une détection a eu lieu ainsi qu'un moyen de connexion amovible (1).

L'invention concerne une station informatique avec une application logicielle exploitant les informations en provenance d'un tel périphérique informatique dans un but d'alerte.



① 2.990.547 – ② (A1) – ③ [12 01373]. – ④ 11 mai 2012. – ⑤ G 08 B 19/00 (2013.01), B 64 D 45/00. – ⑥ SYSTÈME DE MAINTENANCE CENTRALISÉE PARAMÉTRABLE DESTINÉ À UN AÉRONEF – ⑦ (Inventeurs: LAVAL LAURENT; MARESTIN PASCAL; SUBELET MICHEL). – ⑧ Demandeur: THALES Société anonyme, – ⑨ Mandataire: MARKS & CLERK FRANCE Société en nom collectif

⑦ Système de maintenance centralisée, destiné à un aéronef comprenant un ensemble d'équipements nécessaires au vol et aptes à émettre des messages de panne ou des messages d'alerte, ledit système de maintenance étant apte à communiquer avec cet ensemble d'équipements, caractérisé en ce qu'il comprend un noyau logiciel (10) paramétrable au moyen d'une base de données de paramètres (11), ledit noyau logiciel (10) comprenant au moins quatre cellules élémentaires: une première cellule (18) d'acquisition des messages de panne et des messages d'alerte provenant de l'ensemble d'équipements de l'aéronef, une seconde cellule (19) d'élaboration d'un diagnostic de maintenance défini au moyen des messages de panne et des messages d'alerte, une troisième cellule (20) d'élaboration et d'affichage d'un rapport de maintenance vers un opérateur de maintenance (14) de l'aéronef, défini à partir du diagnostic de maintenance, une quatrième cellule (21) de communication entre l'opérateur de maintenance (14) et l'ensemble d'équipements de l'aéronef.



① 2.990.548 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01386]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ G 08 B 21/02 (2013.01). – ⑥ MODULE ELECTRIQUE DE SECURITE ET D'INFORMATION PORTATIF – ⑦ (Inventeur: LE NIGEN STEVE). – ⑧ Demandeur: LE NIGEN STEVE, – ⑨ Mandataire: LE NIGEN STEVE

⑩ Module électrique de sécurité et d'information portable pour les personnes intervenant sur les machines sous tension.

Le module permet d'intervenir sur une machine sous tension avec des avertisseurs de sécurité permanents pour écarter tout risque électrique (2-3).

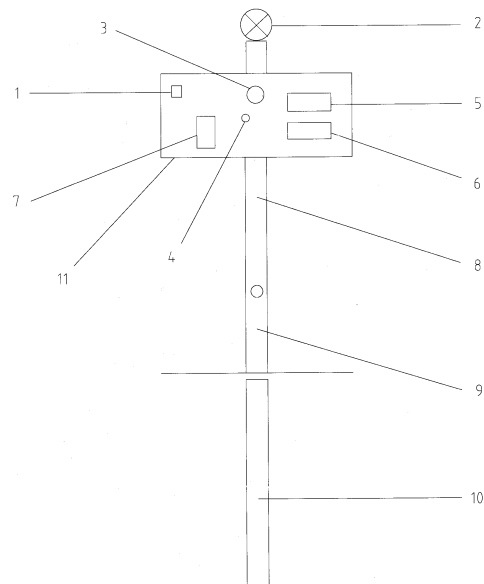
Il est constitué d'un feu fixe ou à éclat et d'un signal sonore réglable pour la sécurité.

Le module permet aussi avant l'intervention sur la machine de recevoir des informations importantes.

Il est constitué de plusieurs éléments d'information placés dans un boîtier.

Parmi ces éléments, il y a un interrupteur lumineux, un affichage digital de la tension du réseau, un affichage digital de l'intensité absorbée par la machine et d'un disjoncteur différentiel (1-5-6-7).

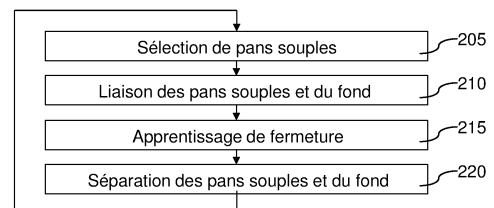
Le module selon l'invention est particulièrement destiné à toute personne intervenant sur les machines sous tension électrique pour écarter tout risque d'électrocution. Il est une aide aux diagnostics avant intervention ou démontage et peut servir aussi d'aide comparative pour certaines machines.



① 2.990.549 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54242]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤ G 09 B 1/00 (2013.01), G 09 B 1/36, 19/00, A 41 D 27/00, A 41 F 1/00. – ⑥ PROCÉDE ET DISPOSITIF D'APPRENTISSAGE DE FERMETURE DE VÊTEMENT OU DE CHAUSSURE – ⑦ (Inventeur: REVEILLE CORALIE). – ⑧ Demandeur: REVEILLE CORALIE, – ⑨ Mandataire: SCHMIT-CHRETIEN

⑩ Le procédé d'apprentissage d'utilisation d'un moyen de fermeture, comporte, de manière itérative, en mettant en oeuvre différents pans souples:

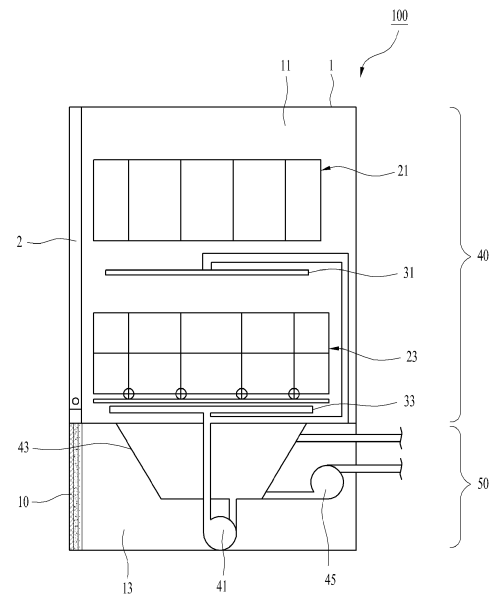
- une étape (210) de mise en liaison amovible d'un fond et de deux pans souples, attachés au fond par un moyen de liaison amovible,
- une étape (215) d'apprentissage de la fermeture d'un moyen de fermeture comportant, sur chacun des dits pans souples, au moins une partie du moyen de fermeture de vêtement ou de chaussure et
- une étape (220) de séparation de la liaison amovible des pans souples.





① 2.990.550 – ⑫ (A1) – ⑳ [13 54085]. – ㉔ 03 mai 2013. – ⑤ G 10 K 11/172 (2013.01), A 47 L 15/42, D 06 F 37/00, 58/20, F 25 D 1/00, F 25 B 1/00. – ⑤ APPAREIL AYANT UN DISPOSITIF DE REDUCTION DE BRUIT – ⑦ (Inventeur: JE BYOUNGSOO). – ⑦ Demandeur: LG ELECTRONICS INC., – ⑦ Mandataire: CABINET PLASSERAUD. – ⑩ Priorité: KR, 10 mai 2012, n° 1020120049610.

⑦ Un appareil (100) qui comprend un dispositif de réduction de bruit (500) pour réduire le bruit généré à l'intérieur d'un corps principal de l'appareil (100), le dispositif de réduction de bruit (500) comprend une plaque d'insonorisation (510) qui comporte une pluralité de trous d'insonorisation (515) et un élément à résonance (530), dont un côté comporte une partie d'ouverture (531), alors qu'il est formé intérieurement avec une partie creuse (533), pour que le bruit généré par une unité d'entraînement (50) de l'appareil (100) passe à travers le dispositif de réduction de bruit (500), afin de réduire efficacement le bruit dans l'appareil (100) et obtenir une augmentation de capacité interne, une réduction de poids, et une réduction de coûts de fabrication dans l'appareil.

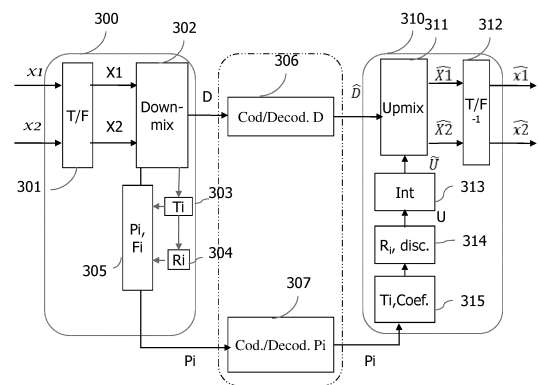


① 2.990.551 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 55033]. – ㉔ 31 mai 2012. – ⑤ G 10 L 19/02 (2013.01), G 10 L 19/00. – ⑤ CODAGE/DECODAGE PARAMETRIQUE D'UN SIGNAL AUDIO MULTI-CANAL, EN PRESENCE DE SONS TRANSITOIRES – ⑦ (Inventeurs: CAPOBIANCO JULIEN; PALLONE GREGORY). – ⑦ Demandeur: FRANCE TELECOM, – ⑦ Mandataire: FRANCE TELECOM Société anonyme

⑦ L'invention se rapporte à un procédé de codage paramétrique d'un signal audio multicanal. Ce codage comporte une étape de réduction de canaux du signal audio pour obtenir un signal réduit et une étape d'estimation des paramètres spatiaux associés au signal audio multicanal selon une résolution temporelle de base prédéterminée et est remarquable en qu'il comporte en outre les étapes de détection (Ti) dans le signal audio réduit représenté dans le domaine temps-fréquence, de positions temporelles de débuts de sons transitoires, d'application (Ri) d'une résolution temporelle de transitoire, inférieure à la résolution temporelle de base, pour déterminer les ensembles de paramètres spatiaux à partir des positions temporelles des débuts de sons transitoires détectés et de codage (Cod.) des ensembles de paramètres ainsi déterminés.

L'invention se rapporte également à un procédé de décodage permettant, selon une résolution temporelle adaptée à la position de transitoires, de calculer les coefficients d'une matrice d'augmentation de canaux à partir des paramètres spatiaux décodés.

L'invention vise également un dispositif de codage et un dispositif de décodage mettant en oeuvre respectivement les procédés de codage et de décodage.

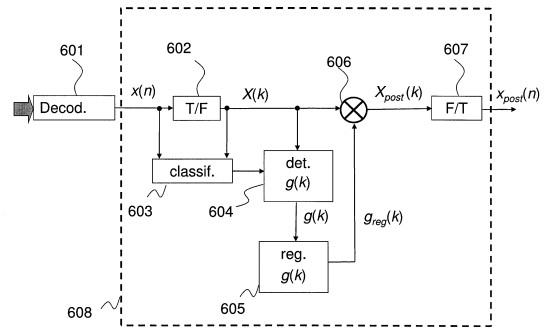


① 2.990.552 – ② (A1) – ① [12 56641]. – ② 10 juillet 2012. – ⑤ G 10 L 21/02 (2013.01), H 03 M 7/30. – ④ TRAITEMENT D'AMELIORATION DE LA QUALITE DES SIGNAUX AUDIOFREQUENCES – ⑦ (Inventeurs: DANIEL JEROME; RAGOT STEPHANE). – ⑦ Demandeur: FRANCE TELECOM Société anonyme, – ④ Mandataire: FRANCE TELECOM Société anonyme

⑦ L'invention se rapporte à un procédé de traitement d'un signal audiofréquence comportant les étapes suivantes:

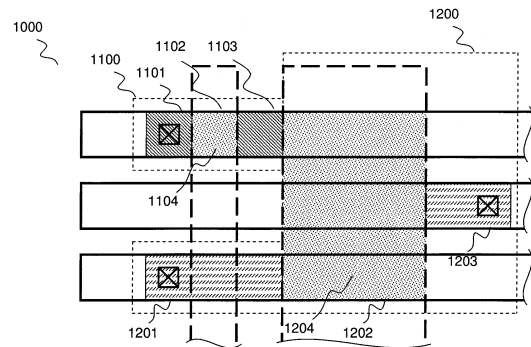
- détermination (det.g(k)) d'un gain spectral de mise en forme du signal à appliquer au signal audiofréquence;
- régularisation (reg. g(k)) non linéaire du gain spectral par contrôle des variations de sa courbe fréquentielle à partir d'un motif fréquentiel ( $W_h(k)$  ou  $W_h(\delta)$ ) prédéterminé;
- filtrage (606) du signal audiofréquence par utilisation du gain spectral ainsi régularisé.

Elle se rapporte également à un dispositif de traitement mettant en oeuvre le procédé tel que décrit.



① 2.990.553 – ② (A1) – ① [12 54236]. – ② 09 mai 2012. – ⑤ G 11 C 11/40 (2013.01). – ④ INJECTION FET COMPLEMENTAIRE POUR UNE CELLULE A CORPS FLOTTANT – ⑦ (Inventeurs: HOFMANN FRANZ; FERRANT RICHARD; MAZURE CARLOS). – ⑦ Demandeur: SOITEC Société anonyme, – ④ Mandataire: WOLFGANG NEUBECK - GRUNECKER

⑦ La présente invention se rapporte à une cellule de mémoire à corps flottant (1000) comprenant: un premier transistor MOS (1100) et un second transistor MOS (1200), dans laquelle au moins le second transistor MOS a un corps flottant (1204); caractérisée en ce que les premier et second transistors MOS sont configurés de telle sorte que des charges peuvent être déplacées vers/ depuis le corps flottant du second transistor MOS au travers du premier transistor MOS.



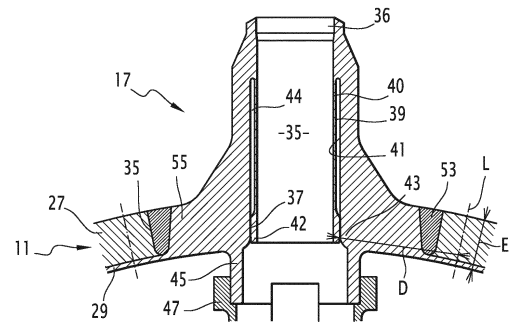
① 2.990.554 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54208]. – ⑳ 09 mai 2012. – ⑤ G 21 C 13/032 (2013.01), B 23 K 31/00. – ⑤ PROCÉDE DE REPARATION D'UN EQUIPEMENT CHAUDRONNE DE REACTEUR NUCLEAIRE – ⑳ (Inventeurs: FERLAY JEAN-CLAUDE; HUGUET FRANCOIS-REGIS; DUBOIS ERIC). – ⑰ Demandeur: AREVA NP Société par actions simplifiée, – ⑱ Mandataire: CABINET LAVOIX Société par actions simplifiée

⑤ Procédé de réparation in situ d'un équipement chaudronné du circuit primaire d'un réacteur nucléaire, l'équipement chaudronné (1) comprenant:

- une enveloppe chaudronnée (13) délimitant un volume interne (5) et présentant un fond bombé (11);
- un piquage (17) d'origine raccordé au fond (11) par une soudure d'origine;

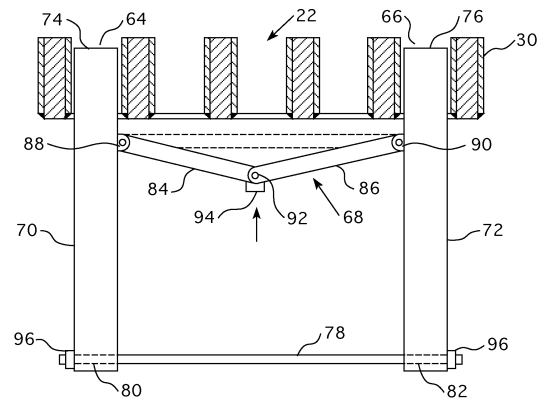
Le procédé comprend les étapes suivantes:

- réaliser une découpe autour du piquage (17) le long d'une ligne (L) à contour fermé;
- évacuer le piquage d'origine (17);
- mettre en place un nouveau piquage (17), le nouveau piquage (17) présentant un passage (35) débouchant par une extrémité interne dans le volume interne (5), l'extrémité interne (37) étant délimitée par un bord interne (13);
- souder le nouveau piquage (17) au fond (11) le long de ladite ligne (L) à contour fermé;
- effectuer un traitement thermique local de détensionnement le long d'une soudure (59) du nouveau piquage (17) au fond (11), la soudure (59) étant écartée du bord interne (43) d'une distance prédéterminée D au moins égale à la distance de la soudure d'origine.



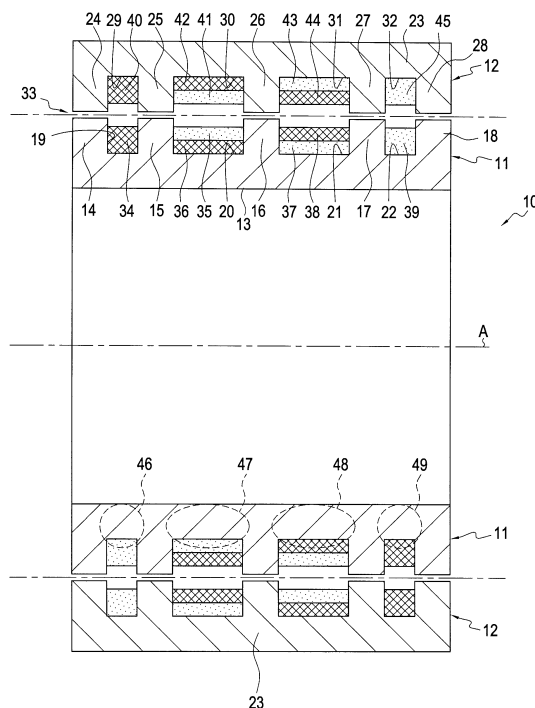
① 2.990.555 – ⑫ (A1) – ⑰ [13 54087]. – ⑳ 03 mai 2013. – ⑤ G 21 C 17/017 (2013.01), F 22 B 37/00. – ⑤ MECANISME DE PREHENSION D'UNE PLAQUE TUBULAIRE ET PROCÉDE DE SUPPORT DUDIT MECANISME – ⑳ (Inventeur: PETROSKY LYMAN). – ⑰ Demandeur: WESTINGHOUSE ELECTRIC COMPANY LLC, – ⑱ Mandataire: CASALONGA & ASSOCIATES. – ⑳ Priorités: US, 10 mai 2012, n° 61645117; US, 05 mars 2013, n° 13785340.

⑤ Dispositif d'ancrage de plaque tubulaire (30) destiné à suspendre un outil à partir de la face inférieure d'une plaque tubulaire (30) d'échangeur de chaleur. Le dispositif insère une extrémité de deux doigts (70, 72) dans des ouvertures correspondantes dans la plaque tubulaire (30) et exerce un effet de levier sur un doigt (70, 72), à partir de l'autre, pour appliquer une force de frottement aux côtés des ouvertures de la plaque tubulaire (30) dans lesquelles sont insérés les doigts (70, 72), afin de serrer les doigts (70; 72) sur la plaque tubulaire (30).



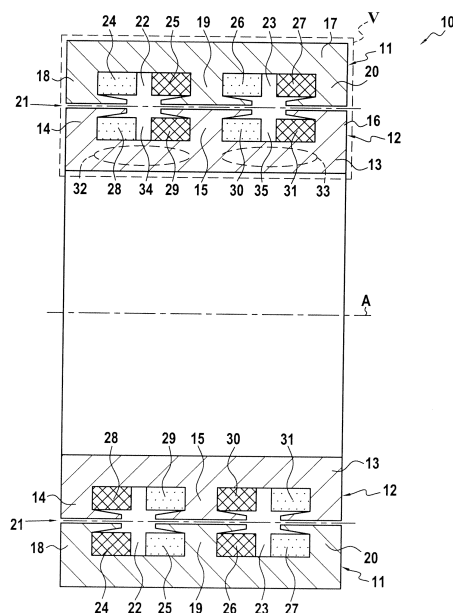
① 2.990.556 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54223]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤ H 01 F 27/28 (2013.01), H 01 F 38/18. – ⑥ TRANSFORMATEUR TOURNANT TRIPHASE A FLUX LIES LIBRE – ⑦ (Inventeur: DUVAL CEDRIC). – ⑧ Demandeur: HISPANO-SUIZA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: CABINET BEAU DE LOMENIE Société civile

⑤ L'invention concerne un transformateur (10) triphasé tournant à flux liés libre comprenant une première partie (11) et une deuxième partie (12) mobiles en rotation autour d'un axe A l'une par rapport à l'autre. Un premier corps délimite une première encoche (19) annulaire d'axe A, une deuxième encoche (20) annulaire d'axe A, une troisième encoche (21) annulaire d'axe A et une quatrième encoche (22) annulaire d'axe A. Les bobines de la première partie (11) comprennent une première bobine (34) torique d'axe A dans la première encoche (19), une deuxième bobine (35) torique d'axe A dans la deuxième encoche (20), une troisième bobine (36) torique d'axe A dans la deuxième encoche (20), une quatrième bobine (37) torique d'axe A dans la troisième encoche (21), une cinquième bobine (38) torique d'axe A dans la troisième encoche (21) et une sixième bobine (39) torique d'axe A dans la quatrième encoche (22).



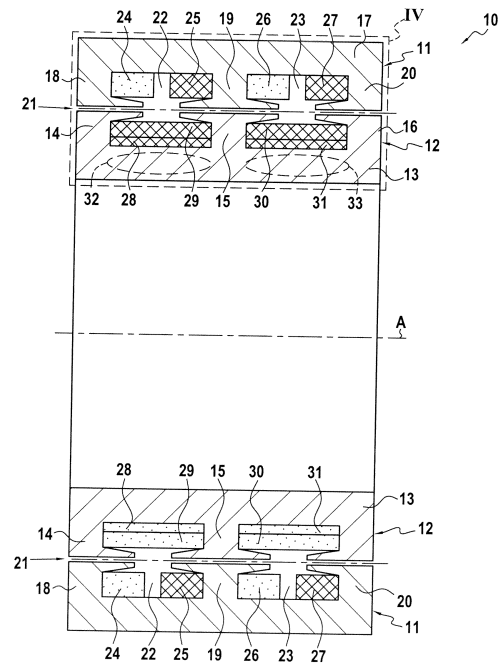
① 2.990.557 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54291]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤ H 01 F 27/28 (2013.01), H 01 F 38/18. – ⑥ TRANSFORMATEUR TOURNANT TRIPHASE CUIRASSE MAGNETIQUEMENT – ⑦ (Inventeur: DUVAL CEDRIC). – ⑧ Demandeur: HISPANO-SUIZA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: CABINET BEAU DE LOMENIE Société civile

⑤ Transformateur (10) triphasé comprenant une partie primaire (11; 12) et une partie secondaire (12; 11), la partie primaire (11) comprenant un premier corps en matériau ferromagnétique et des bobines primaires (24, 25, 26, 27), la partie secondaire (12) comprenant un deuxième corps en matériau ferromagnétique et des bobines secondaires (28, 29, 30, 31), le premier corps délimitant une première encoche (22) annulaire d'axe A et une deuxième encoche (23) annulaire d'axe A, les bobines primaires comprenant une première bobine (24) torique d'axe A dans la première encoche (22), une deuxième bobine (25) torique d'axe A dans la première encoche (22), une troisième bobine (26) torique d'axe A dans la deuxième encoche (23) et une quatrième bobine (27) torique d'axe A dans la deuxième encoche (23), la deuxième bobine (25) et la troisième bobine (26; 226) étant reliées en série.



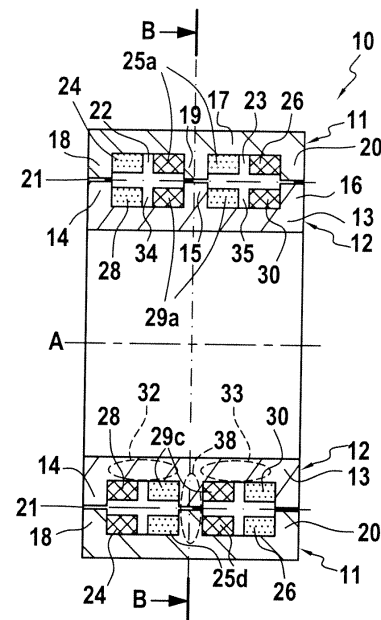
① 2.990.558 – ② (A1) – ① [12 54294]. – ② 10 mai 2012. – ⑤ H 01 F 27/28 (2013.01), H 01 F 38/18. – ⑥ TRANSFORMATEUR TOURNANT TRIPHASE-DIPHASE – ⑦ (Inventeur: DUVAL CEDRIC). – ⑧ Demandeur: HISPANO-SUIZA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: CABINET BEAU DE LOMENIE Société civile

⑤ Transformateur (10) tournant triphasé-diphase comprenant une partie triphasée (11) et une partie diphasée (12) mobiles en rotation autour d'un axe A l'une par rapport à l'autre, la partie triphasée (11) comprenant un premier corps en matériau ferromagnétique et des bobines triphasées (24, 25, 26, 27), la partie diphasée (12) comprenant un deuxième corps en matériau ferromagnétique et des bobines diphasées (28, 29, 30, 31), le deuxième corps délimitant une première encoche (34) annulaire d'axe A et une deuxième encoche (35) annulaire d'axe A, les bobines diphasées comprenant une première bobine (29) torique d'axe A dans la première encoche (34), une deuxième bobine (28) torique d'axe A dans la première encoche (34), une troisième bobine (30) torique d'axe A dans la deuxième encoche (35) et une quatrième bobine (31) torique d'axe A dans la deuxième encoche (35), la première bobine (29) et la quatrième bobine (31) étant reliées en série, la deuxième bobine (28) et la troisième bobine (30) étant reliées en série.



① 2.990.559 – ② (A1) – ① [12 54298]. – ② 10 mai 2012. – ⑤ H 01 F 27/28 (2013.01), H 01 F 38/18. – ⑥ TRANSFORMATEUR TOURNANT TRIPHASE CUIRASSE MAGNETIQUEMENT A TROIS NOYAUX MAGNETIQUES – ⑦ (Inventeur: DUVAL CEDRIC). – ⑧ Demandeur: HISPANO-SUIZA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: CABINET BEAU DE LOMENIE Société civile

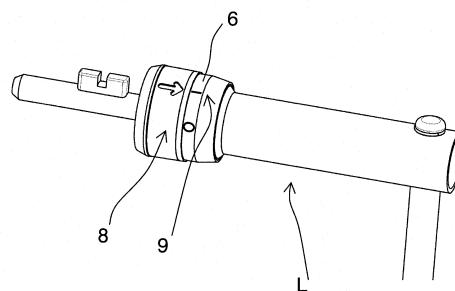
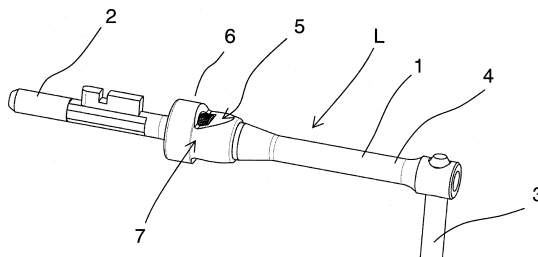
⑤ Transformateur (10) triphasé comprenant une partie primaire (11; 12) et une partie secondaire (12; 11), la partie primaire (11) comprenant un premier corps en matériau ferromagnétique et des bobines primaires, la partie secondaire (12) comprenant un deuxième corps en matériau ferromagnétique et des bobines secondaires (28, 29a, 29c, 30), le premier corps délimitant une première encoche (22) annulaire d'axe A et une deuxième encoche (23) annulaire d'axe A, les bobines primaires comprenant une première bobine (24) torique d'axe A dans la première encoche (22), une deuxième bobine (27) torique d'axe A dans la deuxième encoche (23), et une ou plusieurs troisièmes bobines (25a, 25d) reliées en série, lesdites troisièmes bobines (25a, 25d) étant enroulées autour d'une desdites jambes en passant dans des encoches (36) dans ladite jambe.



① 2.990.560 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01383]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ H 01 H 71/10 (2013.01), H 01 H 71/50. – ⑥ ④ DISPOSITIF DE MANOEUVRE D'UN ARBRE DE COMMANDE D'UN MECANISME APPARTENANT A UN APPAREIL DE PROTECTION ELECTRIQUE, ET APPAREIL DE PROTECTION ELECTRIQUE COMPORTANT UN TEL DISPOSITIF – ⑦ (Inventeurs: TOTI BUTTIN FREDERIC; GARAVELLI JORDANE). – ⑧ Demandeur: SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS, – ⑨ Mandataire: SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS Société par actions simplifiée

⑤ ⑦ La présente invention concerne un dispositif de manoeuvre d'un arbre de commande d'un mécanisme appartenant à un appareil de protection électrique, ledit arbre de commande pouvant être amené successivement dans une première et une seconde position, ledit dispositif comportant une partie dite de commande (2) apte à être reliée mécaniquement à l'arbre de commande du mécanisme de manière que cette partie de commande (2) et cet arbre soient solidaires en rotation, et une partie dite de manoeuvre (1) apte à entraîner en rotation ladite partie de commande (2) et ainsi l'arbre de commande précité, dans un sens de rotation ou dans l'autre. Ce dispositif est caractérisé en ce que la partie dite première de manoeuvre (1) est manoeuvrable selon deux sens de rotation dont seul l'un est apte à entraîner en rotation dans un sens ou dans l'autre la partie dite seconde de commande (2), de manière à pouvoir choisir la position de départ de la manoeuvre d'actionnement de la partie de manoeuvre (1) en entraînant cette dernière dans le sens de rotation selon lequel elle n'entraîne pas la partie de commande (2) jusqu'à la position de départ

souhaitée, et en ce que le dispositif comporte des moyens dits premiers pour inverser le sens de rotation de la partie de commande (2) de manière à permettre le retour de l'arbre de commande vers sa position initiale, et des moyens de temporisation dits seconds aptes à imposer un temps de retard prédéterminé pour le retour de l'arbre de commande vers cette position initiale.



① 2.990.561 – ⑫ (A1) – ⑳ [13 54172]. – ㉔ 07 mai 2013. – ⑤ H 01 L 23/29 (2013.01), H 01 L 29/861. – ⑥ ④ PROCÉDE DE FABRICATION DE DISPOSITIF SEMI-CONDUCTEUR ET DISPOSITIF SEMI-CONDUCTEUR; – ⑦ (Inventeurs: OGASAWARA ATSUSHI; ITO KAZUHIKO; ITO KOJI; MUYARI KOYA). – ⑧ Demandeur: SHINDENGEN ELECTRIC MANUFACTURING CO., LTD., – ⑨ Mandataire: CABINET FEDIT LORiot. – ⑩ Priorités: IB, 08 mai 2012, n° WOJP2012061779; IB, 08 mai 2012, n° WOJP2012061780; IB, 28 novembre 2012, n° WOJP2012080795.

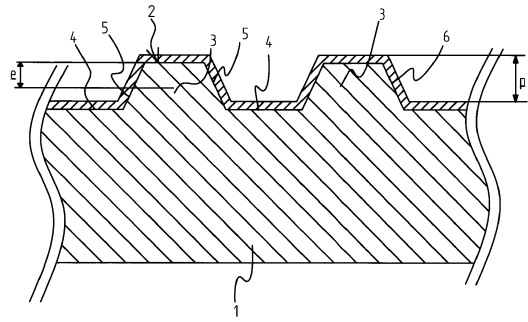
⑤ ⑦ Il est créé un procédé de fabrication d'un dispositif semi-conducteur qui comporte, selon l'ordre suivant: une première étape de préparation d'un élément semi-conducteur qui comporte une partie d'exposition de jonction pn; une deuxième étape de formation d'une couche d'isolation de telle sorte que la couche d'isolation recouvre la partie d'exposition de jonction pn; et une troisième étape de formation d'une couche de verre sur la couche d'isolation dans laquelle une couche d'une composition à base de verre destinée à protéger une jonction semi-conductrice est formée sur la couche d'isolation et, ensuite, la couche d'une composition à base de verre destinée à protéger une jonction semi-conductrice est cuite. La composition à base de verre destinée à protéger une jonction semi-conductrice est une composition à base de verre destinée à protéger une jonction semi-conductrice composée de fines particules de verre préparées à partir d'un matériau à l'état fondu qui est obtenu en faisant fondre un matériau de base qui contient au moins du SiO<sub>2</sub>, de l'Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>, du B<sub>2</sub>O<sub>3</sub>, du ZnO, et au moins

deux oxydes de métaux alcalino-terreux sélectionnés à partir d'un groupe constitué par le CaO, le MgO et le BaO, et ne contient sensiblement pas de Pb, d'As, de Sb, de Li, de Na et de K, et la composition à base de verre destinée à protéger une jonction semi-conductrice ne contient aucun des composants qui constituent le matériau de base sous la forme d'une charge. Avec l'utilisation du matériau à base de verre qui ne contient pas de plomb, il est possible de produire un dispositif semi-conducteur présentant la même résistance au claquage que les dispositifs semi-conducteurs classiques.

① 2.990.562 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54232]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤ H 01 L 27/146 (2013.01), H 01 L 21/04. – ⑤ PROCÉDE DE RÉALISATION D'UN CAPTEUR INFRAROUGE INSB – ⑦ (Inventeurs: SIK HERVE; FLEURY JOEL). – ⑦ Demandeur: SAGEM DEFENSE SECURITE Société anonyme, – ⑦ Mandataire: CABINET BOETTCHER Société anonyme

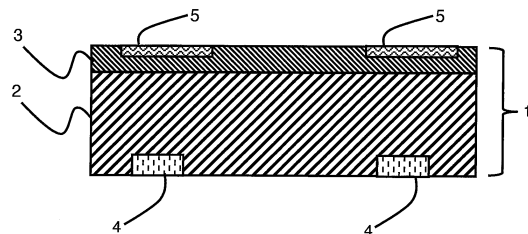
⑦ Procédé de fabrication d'un élément sensible d'un capteur infrarouge à partir d'une galette (1) d'antimoniure d'indium, comprenant les étapes de:

- faire diffuser un dopant sur une surface (2) de la galette sur une épaisseur (e) sensiblement identique sur toute cette surface,
- graver ladite surface selon un procédé de gravure douce à une profondeur (p) supérieure à ladite épaisseur de manière à former une matrice de zones dopées (3) séparées,
- revêtir ladite surface d'une couche de passivation (6).



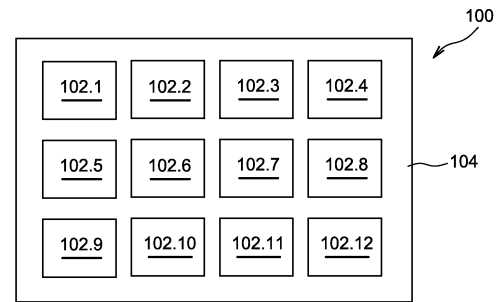
① 2.990.563 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01382]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ H 01 L 31/042 (2013.01). – ⑤ CELLULE SOLAIRE A BASE DE SILICIUM DOPE DE TYPE N – ⑦ (Inventeurs: FORSTER MAXIME; EINHAUS ROLAND; CUEVAS ANDRES). – ⑦ Demandeurs: APOLLON SOLAR; THE AUSTRALIAN NATIONAL UNIVERSITY, – ⑦ Mandataire: CABINET HECKE Société anonyme

⑦ Un dispositif photovoltaïque comporte une première zone semiconductrice (2) à base de silicium dopé de type N et une deuxième zone semiconductrice (3) à base de silicium dopé de type P. Les deux zones semiconductrices sont configurées pour former une jonction PN. La première zone semiconductrice (2) est dépourvue de bore et elle comporte une concentration en impuretés dopantes de type P est au moins égale à 20% de la concentration en impuretés dopantes de type N.



① 2.990.564 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54337]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ H 01 L 31/042 (2013.01). – ⑥ MODULE PHOTOVOLTAÏQUE ET PROCEDE DE REALISATION D'UN TEL MODULE – ⑦ (Inventeurs: VOARINO PHILIPPE; LEFILLASTRE PAUL). – ⑧ Demandeur: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, – ⑨ Mandataire: BREVALEX Société à responsabilité limitée

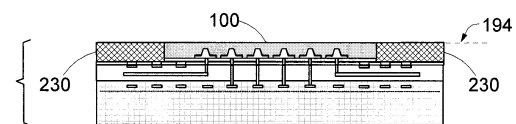
⑥ Module photovoltaïque (100) comportant des premières cellules photovoltaïques (102.1 - 102.5; 102.8 - 102.12) et des deuxièmes cellules photovoltaïques (102.6 - 102.7), reliées électriquement entre elles et disposées les unes à côté des autres, dans lequel les premières cellules photovoltaïques comportent chacune un courant de court-circuit de valeur inférieure ou égale à celle du courant de court-circuit de chacune des deuxièmes cellules photovoltaïques du module photovoltaïque et sont disposées au niveau de bords et/ou d'extrémités du module photovoltaïque.



① 2.990.565 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 01324]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤ H 01 L 31/18 (2013.01), H 01 L 21/50, 21/60, 31/101. – ⑥ PROCEDE DE REALISATION DE DETECTEURS INFRAROUGES – ⑦ (Inventeurs: HUET STEPHANIE; AIT MANI ABDENACER; DI CIOCCIO LEA). – ⑧ Demandeur: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, – ⑨ Mandataire: CABINET HAUTIER

⑥ Procédé de réalisation d'au moins un détecteur infrarouge photosensible par assemblage d'un premier composant (100, 230) électronique comportant une pluralité de photodiodes (110) sensibles au rayonnement infrarouge et d'un deuxième composant (400) électronique comprenant au moins un circuit électronique de lecture de la pluralité de photodiodes, le procédé étant caractérisé en ce qu'il comprend: l'obtention sur chacun des premier (100, 230) et deuxième (400) composants d'une face de liaison (192, 492) formée au moins partiellement par une couche (210, 405) à base d'oxyde de silicium (SiO<sub>2</sub>); une étape de collage du premier composant (100, 230) et du deuxième composant (400) par leurs faces de liaison (192, 492), réalisant ainsi le collage direct des deux composants (100, 230, 400).

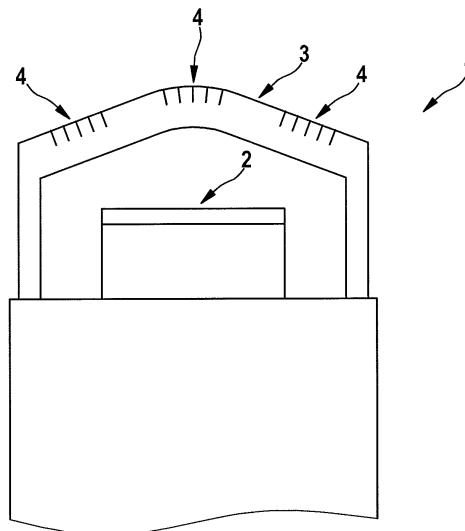
Ce procédé permet de simplifier l'hybridation de composants hétérogènes pour réaliser un détecteur infrarouge. L'invention porte également sur un détecteur infrarouge et sur un ensemble pour la réalisation d'un tel détecteur.





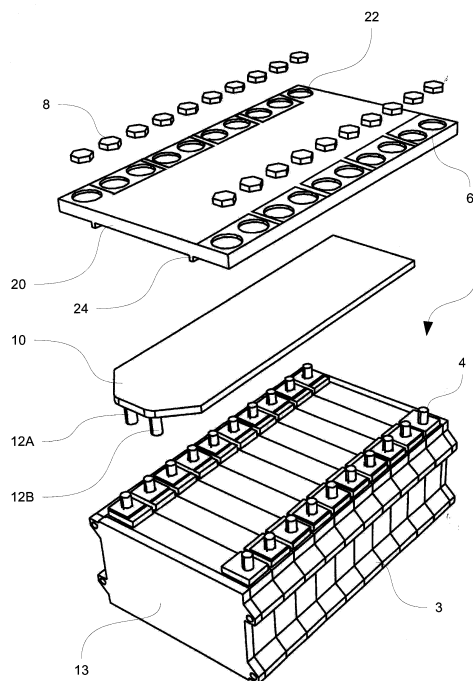
① 2.990.566 – ⑫ (A1) – ⑰ [13 54241]. – ⑳ 13 mai 2013. – ⑤ H 01 L 33/48 (2013.01), H 01 L 21/66, B 23 K 26/03, 26/36. – ⑤ INSTALLATION DE SOURCE LUMINEUSE COMPORTANT UNE COUVERTURE DE TRANSPARENCE DETERMINEE – ⑦ (Inventeur: STEINBERG RENE). – ⑦ Demandeur: ROBERT BOSCH GMBH, – ⑦ Mandataire: CABINET HERRBURGER. – ⑩ Priorité: DE, 14 mai 2012, n° 102012207969.6.

⑦ Installation de source lumineuse (1) notamment diode LED ayant une source lumineuse (2) et une couverture (3) de la source lumineuse. Une partie d'un côté de la couverture (3) est opacifiée (5) et/ou est fondue (7) et/ou est enlevée au moins en partie (8) pour régler une intensité lumineuse de consigne et/ou une intensité de rayonnement de consigne, prédéfinies.



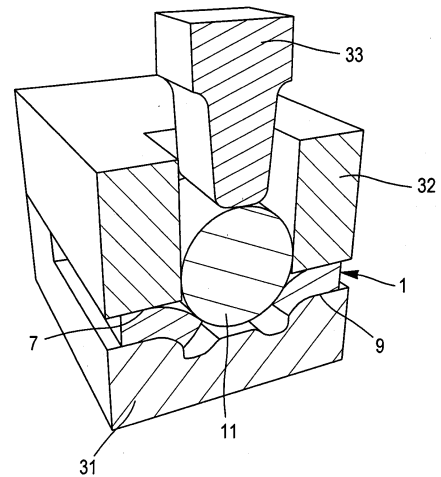
① 2.990.567 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 01391]. – ⑳ 14 mai 2012. – ⑤ H 01 M 10/50 (2013.01), H 01 M 10/48, 10/42. – ⑤ DISPOSITIF DE GESTION THERMIQUE ET DE CONNEXION POUR MODULE DE BATTERIE – ⑦ (Inventeurs: ELLIOT GILLES; FEUILLARD VINCENT; CHAUVIN KAREN; KIEL FRIEDBALD). – ⑦ Demandeur: VALEO SYSTEMES THERMIQUES Société par actions simplifiée, – ⑦ Mandataire: VALEO SYSTEMES THERMIQUES Société par actions simplifiée

⑦ La présente invention concerne un dispositif de gestion thermique et de connexion pour module batterie (1) composé de cellules (3) juxtaposées parallèlement et branchées en série les unes aux autres, chaque cellule (3) comportant une borne (4) positive et une borne (4) négative, ledit module batterie (1) comportant en outre une plaque d'échange thermique (10) comprenant une entrée (12A) et une sortie (12B) de fluide caloporteur placées entre les bornes (4) et une plaque de connexion (20) non conductrice comprenant des orifices de passages (22) des bornes (4) et des moyens de connexion (6) desdites bornes (4) deux à deux entre elles, la plaque de connexion (20) étant un circuit imprimé comportant des pistes conductrices (60).



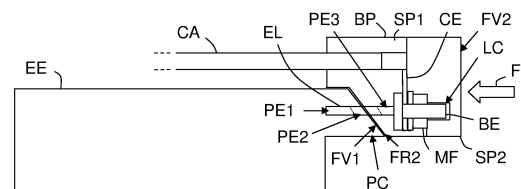
① 2.990.568 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54310]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ H 01 R 4/10 (2013.01), H 01 R 43/04. – ⑤ ASSEMBLAGE MECANIQUE PAR RIVETAGE AUTO-GENE – ⑦ (Inventeurs: DENERF DIDIER; LEQUEUX CHRISTOPHE; FORTANIER PHILIPPE; LABREZE ERIC; CLISSON LAURENT; FRANCILLOUT MATTHIEU; CAHUZAC BERTRAND; RETOUT RICHARD). – ⑦ Demandeur: LEGRAND FRANCE Société anonyme, – ⑦ Mandataire: NOVAGRAAF TECHNOLOGIES

⑤ Assemblage mécanique d'un câble multibrins (11) comprenant une pluralité de brins et d'un support (1), la pluralité des brins étant alignés à la hauteur du support dans une première direction et le support présentant dans un plan perpendiculaire à la première direction un bord convexe (10), caractérisé en ce que l'assemblage de la pluralité des brins sur le support (1) est réalisé par emboutissage de la pluralité des brins (11) autour du bord convexe (10) entraînant une déformation-fluage d'une partie de la pluralité de brins autour du bord convexe.



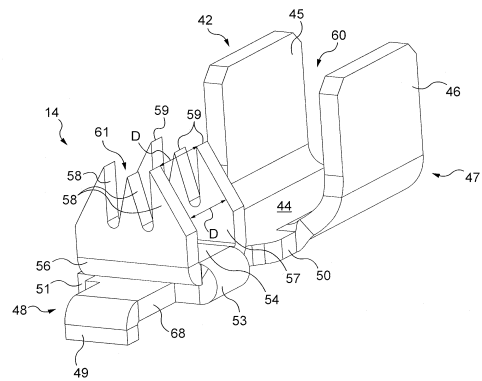
① 2.990.569 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54382]. – ㉔ 14 mai 2012. – ⑤ H 01 R 4/58 (2013.01), H 01 R 13/633, H 02 H 7/20, B 60 R 16/02, B 60 K 28/14. – ⑤ EQUIPEMENT ELECTRIQUE A BOITIER(S) DE PROTECTION DE BORNE(S) ELECTRIQUE(S) ET DE COSSE(S) ASSOCIEE(S) – ⑦ (Inventeur: FERON TEDDY). – ⑦ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑦ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑤ Un équipement électrique (EE) comprend au moins i) une borne électrique (BE), externe, raccordée à un élément de liaison (EL) sécable et conducteur électriquement, et propre à être raccordée à une cosse (CE) d'un câble d'alimentation (CA), et un boîtier de protection (BP) réalisé dans un matériau isolant électriquement, propre à loger cette borne électrique (BE) et cette cosse (CE), et agencé de manière à induire la section de l'élément de liaison (EL) en cas de collision avec un élément voisin, tout en empêchant un contact électrique avec cette borne électrique (BE) et/ou cette cosse (CE).



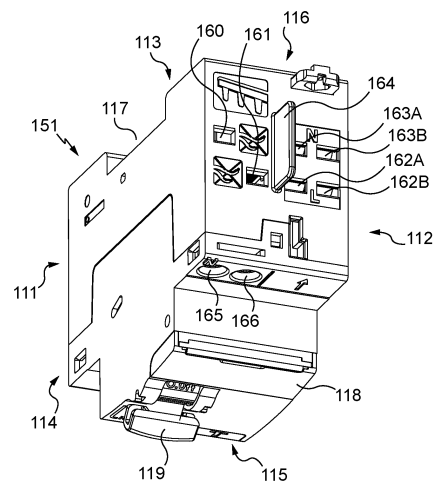
① 2.990.570 – ② (A1) – ① [12 54349]. – ② 11 mai 2012. – ⑤ H 01 R 11/11 (2013.01), H 01 R 4/10, 4/22, 43/04. – ⑥ **EMBOUT DE BRANCHEMENT POUR CÂBLE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE ISOLE ET PROCEDE DE FABRICATION DE CET EMBOUT DE BRANCHEMENT** – ⑦ (Inventeurs: GORECKI PIOTR; FAURE JEAN-PHILIPPE). – ⑧ Demandeur: SOCIETE INDUSTRIELLE DE CONSTRUCTION D'APPAREILS ET DE MATERIEL ELECTRIQUES Société anonyme, – ⑨ Mandataire: SANTARELLI

⑦ L'invention concerne un embout comportant une borne de connexion recevant suivant une direction axiale un câble d'alimentation et comportant un organe de serrage pour serrer ce câble contre des parties actives (59) de séries de dents conductrices (58) d'un organe de contact (14) formé par un pontet (40) s'étendant dans ladite direction axiale et par une patte de support (43) s'étendant transversalement à ladite direction axiale et pourvue d'un tronçon de pliage (53) raccordé audit pontet (40), d'un tronçon intermédiaire (54) raccordé et prolongeant ledit tronçon de pliage et de deux tronçons droits (56, 57) comportant les deux séries de dents et raccordés de part et d'autre dudit tronçon intermédiaire, avec ledit tronçon de pliage (53) qui est replié sur lui-même et les deux dits tronçons droits (56, 57) qui sont pliés par rapport audit tronçon intermédiaire (54), et un câble de raccordement comportant une âme souple assujéti à cette borne.



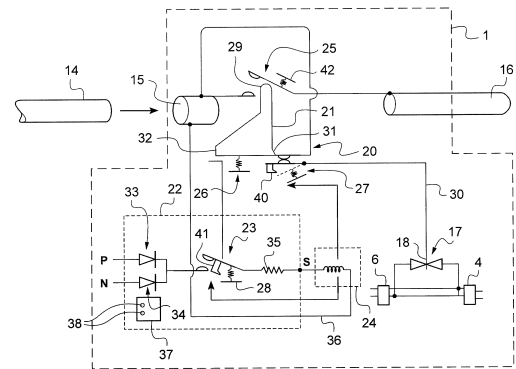
① 2.990.571 – ② (A1) – ① [12 54355]. – ② 11 mai 2012. – ⑤ H 02 B 1/20 (2013.01), H 02 B 1/052. – ⑥ **ENSEMBLE D'EXTREMITE POUR ENSEMBLE DE DISTRIBUTION POUR INSTALLATION ELECTRIQUE** – ⑦ (Inventeur: COMTE FREDERIC). – ⑧ Demandeurs: LEGRAND FRANCE Société anonyme; LEGRAND SNC Société en nom collectif, – ⑨ Mandataire: SANTARELLI

⑦ Dans un ensemble de distribution pour installation électrique, un ensemble d'extrémité comportant: un appareil électrique d'extrémité au format modulaire (151), configuré pour accepter, entre les bornes d'arrivée et les bornes de départ, un courant prédéterminé nécessitant, conformément à la norme CEI 61008, un câble électrique à âme conductrice ayant une section allant jusqu'à 25 mm<sup>2</sup>, laquelle âme conductrice doit être reçue, conformément à la norme CEI 60947, dans une borne à vis acceptant une dite âme conductrice de diamètre allant jusqu'à 6,9 mm; et un ensemble de raccordement comportant deux dents chacune agencée comme une dent de peigne et deux bornes à vis chacune configurée pour recevoir une dite âme conductrice de diamètre allant jusqu'à 6,9 mm. Chaque orifice d'arrivée (160, 161) de l'appareil d'extrémité (151) est dimensionné pour autoriser l'introduction d'une dent de l'ensemble de raccordement et pour interdire l'introduction d'une dite âme conductrice ayant un diamètre de 6,9 mm.



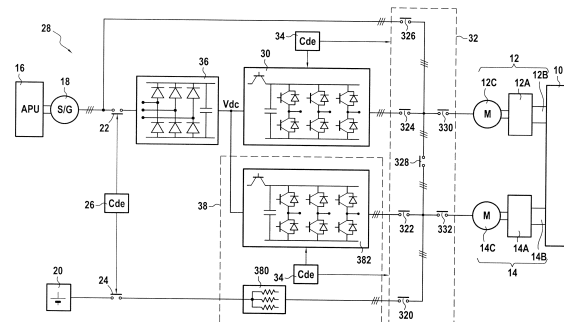
① 2.990.572 – ② (A1) – ③ [12 54295]. – ④ 10 mai 2012. – ⑤ H 02 H 9/04 (2013.01). – ⑥ DISPOSITIF DE PROTECTION D'AU MOINS UN APPAREIL ELECTRIQUE CONTRE UNE SURTENSION GENEREE PAR UN IMPACT DE FOUDRE – ⑦ (Inventeurs: DANGY-CAYE NICOLAS; JAULIN JEAN-PHILIPPE). – ⑧ Demandeur: SAGEMCOM BROADBAND SAS, – ⑨ Mandataire: CABINET BOETTCHER Société anonyme

⑩ L'invention concerne un dispositif de protection d'au moins un appareil électrique 2 contre une surtension générée par un impact de foudre, le dispositif comportant une prise de raccordement 7 du dispositif à une prise de distribution 8 d'un réseau d'alimentation et un organe de liaison 6 de l'appareil 2 à la prise de raccordement 7, la prise de raccordement 7 comprenant un élément de connexion 15 à une borne de terre 14 de la prise de distribution 8 et le dispositif comportant un composant d'évacuation 17 relié à l'élément de connexion 15 et agencé pour évacuer vers la borne de terre 14 un courant de foudre résultant de la surtension. Selon l'invention, le dispositif comporte un premier interrupteur 20 qui est monté entre le composant d'évacuation 17 et l'élément de connexion 15 et qui est commandé par un organe de détection 21, 22, 24 de terre dans la prise de distribution 8 de manière à fermer le premier interrupteur 20 en présence de terre et à ouvrir le premier interrupteur 20 en l'absence de terre.



① 2.990.573 – ② (A1) – ③ [12 54333]. – ④ 11 mai 2012. – ⑤ H 02 J 3/38 (2013.01), B 64 D 41/00. – ⑥ SYSTEME DE COMMANDE ET D'ALIMENTATION EN ENERGIE DES TURBOMACHINES D'UN HELICOPTERE – ⑦ (Inventeur: VIEILLARD SEBASTIEN). – ⑧ Demandeur: HISPANO-SUIZA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: CABINET BEAU DE LOMENIE Société civile

⑩ Système de commande et d'alimentation électrique d'au moins un moteur/générateur d'hélicoptère comprenant un premier convertisseur DC/AC (30) destiné à fournir sélectivement, selon les positions respectives de contacteurs (320, 322, 324, 326, 328, 330, 332) d'une matrice de connexion (32) actionnés depuis un circuit de commande électronique (34), une énergie électrique alternative à au moins un moteur/générateur, ce premier convertisseur DC/AC étant alimenté en tension continue par un dispositif d'alimentation en tension délivrant une tension continue Vdc et formé soit par un circuit (36) de redressement d'une tension alternative délivrée via un contacteur (22) par un démarreur/générateur (18) d'un APU (16) soit par un convertisseur DC/DC (38) alimenté à partir d'une batterie (20) via un contacteur (24).



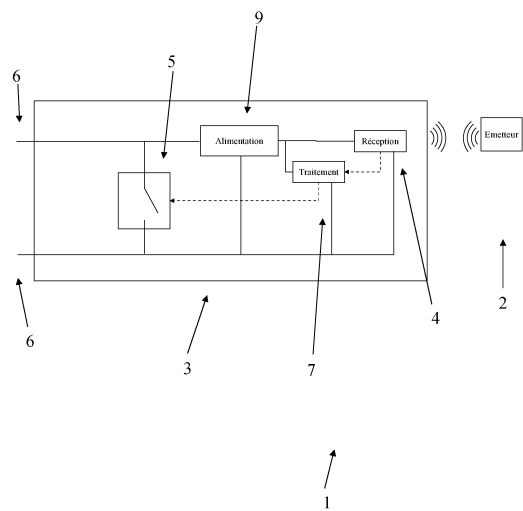
① 2.990.574 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54248]. – ⑳ 10 mai 2012. – ⑤ H 02 J 17/00 (2013.01), G 08 C 17/02. – ⑥ COMMUTATION SANS FIL D'UN CIRCUIT D'EXCITATION D'UN APPAREIL CENTRAL DU TYPE MINUTERIE, TELERUPTEUR OU GRADATEUR – ⑦ (Inventeurs: FROMMWEILER OLIVIER; WOELFFEL VINCENT). – ⑧ Demandeur: HAGER CONTROLS Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: CABINET NUSS

⑩ La présente invention a pour objet un dispositif de commande (1), apte à piloter un appareil central en fermant un circuit électrique d'excitation comprenant des boutons poussoirs en parallèle desquels ledit dispositif de commande (1) peut être câblé, ledit appareil central, type minuterie, gradateur ou télérupteur, contrôlant à son tour un circuit d'exploitation comprenant des consommateurs électriques.

Dispositif de commande (1) caractérisé en ce qu'il comprend un moyen de commutation (3) électrique pour fermer le circuit électrique d'excitation, muni d'un récepteur (4) de signal sans fil pour être pilotable sans fil, et présentant des pôles électriques (6) pour son alimentation électrique et pour le monter dans le circuit électrique d'excitation en parallèle des boutons poussoir.

L'invention a aussi pour objet une installation électrique comprenant un circuit d'excitation et un circuit d'exploitation, dans lequel un tel dispositif de commande est repiqué.

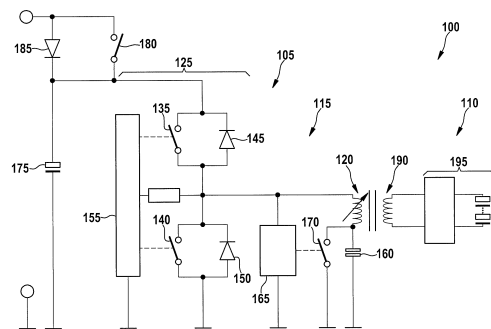
L'invention a encore pour objet l'utilisation particulière d'un tel dispositif de commande pour la réalisation d'une telle installation.



① 2.990.575 – ⑫ (A1) – ⑰ [13 54122]. – ⑳ 06 mai 2013. – ⑤ H 02 J 17/00 (2013.01). – ⑥ SYSTEME DE TRANSMISSION D'ENERGIE ELECTRIQUE PAR UNE LIAISON NON FILAIRE – ⑦ (Inventeur: MACK JUERGEN). – ⑧ Demandeur: ROBERT BOSCH GMBH, – ⑨ Mandataire: CABINET HERRBURGER . – ⑩ Priorité: DE, 08 mai 2012, n° 102012207585.2.

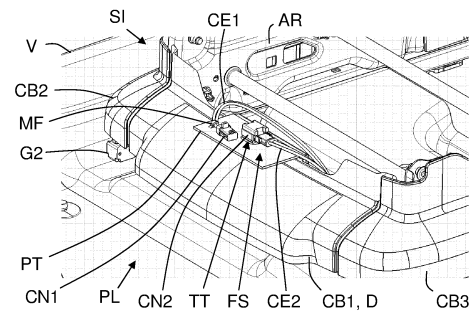
⑪ Emetteur (105) pour une transmission d'énergie électrique sans liaison filaire comprenant un circuit résonant (115) composé d'une bobine d'émission (120) fournissant un champ électromagnétique alternatif et une commande (125) pour fournir un courant électrique oscillant à la bobine d'émission (120).

Une installation de commande (165) commande l'amplitude du courant oscillant en fonction de la variation de l'inductance de la bobine d'émission (120).



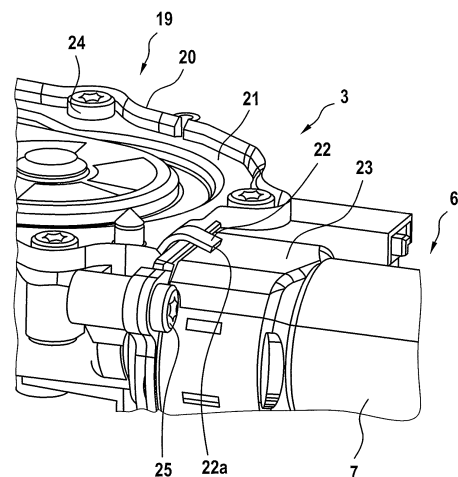
① 2.990.576 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54213]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤ H 02 K 5/22 (2013.01), B 60 N 2/44, H 02 G 3/02, H 05 K 7/02. – ⑤④ DISPOSITIF DE PROTECTION D'UN MOTEUR ELECTRIQUE DE SIEGE A CARTER A PLATINE ENTRAINEBLE EN ROTATION – ⑦② (Inventeur: LEMMENS ETIENNE). – ⑦① Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑦④ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑤⑦ Un dispositif (D) est destiné à protéger un moteur électrique (ME), propre à translater un siège (SI) par rapport à un support (PL), et comprenant un premier câble (CE1) muni d'un premier connecteur (CN1) destiné à être couplé à un second connecteur (CN2) d'un second câble (CE2) d'alimentation. Ce dispositif (D) comprend un carter (CB1) solidarisé au siège (SI) devant le moteur électrique et comportant une sous-partie (PT) indissociable, définissant une platine sur laquelle sont solidarisés les premier (CN1) et second (CN2) connecteurs et entraînable en rotation entre une première position, située devant le moteur électrique et permettant l'accès au premier connecteur (CN1) en vue de son couplage à une source d'alimentation externe, et une seconde position, située derrière le moteur électrique et masquant les premier (CN1) et second (CN2) connecteurs après qu'ils aient été couplés l'un à l'autre.



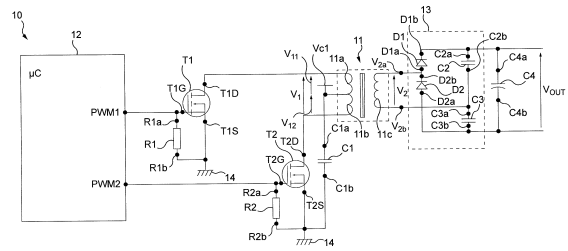
① 2.990.577 – ⑫ (A1) – ⑳ [13 54119]. – ㉔ 06 mai 2013. – ⑤ H 02 K 7/116 (2013.01). – ⑤④ INSTALLATION D'ENTRAINEMENT NOTAMMENT D'UN DISPOSITIF D'ESSUIE-GLACE DE VEHICULE – ⑦② (Inventeurs: GEUBEL PAUL; FRIDERICH GUENTHER; SEIERT PAUL). – ⑦① Demandeur: ROBERT BOSCH GMBH, – ⑦④ Mandataire: CABINET HERBURGER. – ③⑩ Priorité: DE, 08 mai 2012, n° 102012207602.6.

⑤⑦ Installation d'entraînement de dispositif d'essuie-glace comportant un moteur (6) relié à une transmission (19) ayant un boîtier (20) relié au boîtier polaire (7) du moteur (6). Le boîtier de transmission (20) est réalisé en une matière électro-conductrice et une patte électro-conductrice (22) réalise le contact électrique entre les boîtiers (7, 20).



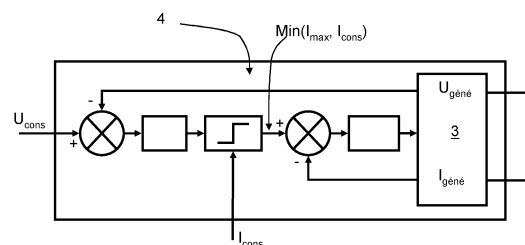
① 2.990.578 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54230]. – ⑳ 09 mai 2012. – ⑤ H 02 M 1/36 (2013.01). – ⑥ CIRCUIT D'ALIMENTATION A DECOUPAGE – ⑦ (Inventeur: DESPREZ ARNAUD). – ⑧ Demandeur: FAGORBRANDT Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: SANTA-RELLI

⑩ Un circuit d'alimentation à découpage comporte un transformateur (11) et des moyens de contrôle (12). Le transformateur (11) est commandé par au moins deux signaux de commande (PWM1, PWM2) générés par les moyens de contrôle (12), lesdits aux moins deux signaux de commande (PWM1, PWM2) étant générés par intermittence. Utilisation notamment pour l'alimentation d'un capteur d'humidité dans un appareil à sécher le linge.



① 2.990.579 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54336]. – ⑳ 11 mai 2012. – ⑤ H 02 P 9/02 (2013.01), G 01 R 19/165, G 05 F 1/46, B 60 R 16/03. – ⑥ PROCÉDE DE PILOTAGE D'UN GÉNÉRATEUR D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE – ⑦ (Inventeurs: COMTE RAPHAEL; BELKHIRI ABDESLAM; BOUCLY BERNARD; MEHARZI DERRADJI; EL HAMDANI AHMID). – ⑧ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑩ L'invention concerne un procédé de pilotage d'un générateur (3) adapté à alimenter un réseau de bord (2) d'un véhicule par un dispositif de pilotage (4) qui est adapté à déterminer la valeur d'une consigne de tension ( $U_{cons}$ ) du générateur. Selon l'invention, le dispositif de pilotage (4) est également adapté à piloter le générateur (3) en fonction d'une consigne d'intensité ( $I_{cons}$ ) indépendante de la consigne de tension ( $U_{cons}$ ).



① 2.990.580 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54283]. – ㉔ 10 mai 2012. – ⑤ H 04 B 1/66 (2013.01). – ⑥ PROCÉDES ET DISPOSITIFS DE TRANSMISSION ET DE RECEPTION D'UN SIGNAL LARGE BANDE, PROGRAMME D'ORDINATEUR CORRESPONDANT. – ⑦ (Inventeurs: TAMIC JEAN-MARC; GUSTIN EMMANUEL). – ⑧ Demandeur: FRANCE TELECOM, – ⑨ Mandataire: CABINET PATRICE VIDON

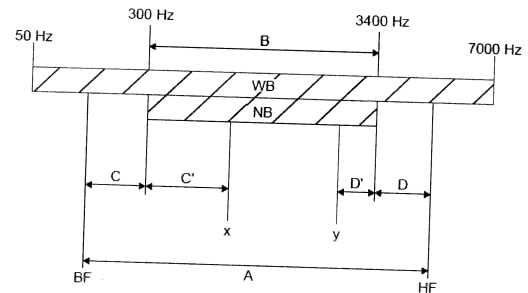
⑤ L'invention concerne un procédé de transmission d'un signal large bande dans un réseau de communication.

Selon l'invention, un tel procédé de transmission comprend les étapes suivantes: décomposition (11) du signal large bande (A) en au moins deux signaux, dont:

- un signal présentant une bande passante correspondant à celle du réseau, dit signal bande étroite (B), et
- au moins un signal présentant une bande passante distincte de celle du réseau, dit signal hors bande étroite (C, D);

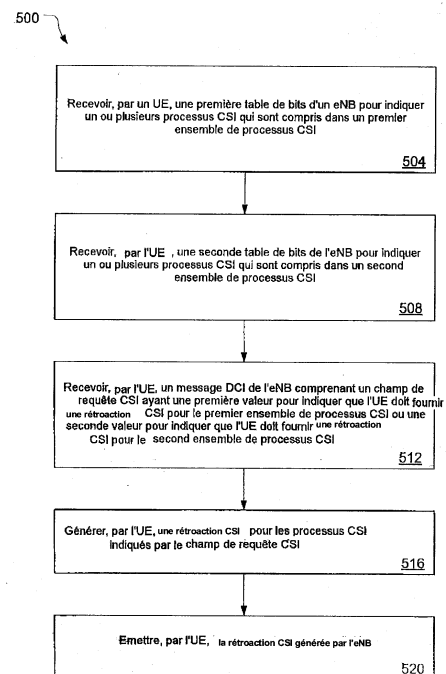
- transposition (12) du ou des signaux hors bande étroite dans la bande étroite (C', D'), délivrant au moins un signal transposé;

- combinaison (13) du signal bande étroite et du ou des signaux transposés, délivrant un signal combiné bande étroite correspondant au signal large bande.



① 2.990.581 – ⑫ (A1) – ⑳ [13 54220]. – ㉔ 10 mai 2013. – ⑤ H 04 B 7/02 (2013.01), H 04 L 5/00, H 04 W 72/04. – ⑥ TITRE NON RENSEIGNE. – ⑦ (Inventeurs: ETEMAD KAMRAN; DAVYDOV ALEXEI). – ⑧ Demandeur: INTEL CORPORATION, – ⑨ Mandataire: CABINET CHAILLOT. – ⑩ Priorités: US, 11 mai 2012, n° 61646223; US, 28 décembre 2012, n° 13730289.

⑤ Des modes de réalisation décrits comprennent des appareils, des systèmes, et des procédés de signalisation pour supporter des communications multipoint coordonnées (CoMP) en liaison descendante avec un équipement utilisateur (UE) dans un réseau de communication sans fil. Dans des modes de réalisation, l'UE peut être configuré avec une pluralité de processus d'informations d'état de canal (CSI) (par exemple, par signalisation de commande de ressource radio (RRC)) à utiliser pour fournir une rétroaction CSI à un noeud B évolué (eNB) pour supporter des communications CoMP en liaison descendante. L'UE peut être configuré avec une pluralité d'ensembles de processus CSI. L'UE peut recevoir en outre un message d'informations de commande en liaison descendante (DCI) de l'eNB qui indique l'un des ensembles configurés de processus CSI sur lequel l'UE doit fournir une rétroaction CSI à l'UE. L'UE peut générer la rétroaction CSI pour l'ensemble indiqué de processus CSI, et transmettre la rétroaction CSI vers l'eNB dans un rapport CSI.





① 2.990.582 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 61015]. – ㉔ 20 novembre 2012. – ⑤ H 04 B 10/25 (2013.01), H 04 J 14/00. – ⑥ DISPOSITIF D'EMISSION D'UN FAISCEAU LUMINEUX DE SPECTRE CONTROLE. – ⑦ (Inventeur: NCIRI MEJDI). – ⑧ Demandeur: ARCHIMEJ TECHNOLOGY Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: PONTET ALLANO & ASSOCIES

⑩ L'invention concerne un dispositif d'émission (1) d'un faisceau lumineux de spectre contrôlé.

Le dispositif d'émission comporte:

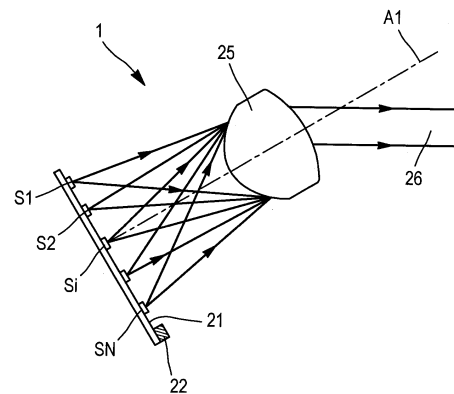
- au moins deux sources lumineuses distinctes ( $S_1$  à  $N$ ) émettant chacune un faisceau lumineux à une longueur d'onde  $\lambda_1$  respectivement  $\lambda_2$ , et

- des moyens de multiplexage spectral (25).

Les moyens de multiplexage spectral (25) comportent un ensemble optique (25) formé d'au moins une lentille (25) et/ou un prisme optique. L'ensemble optique (25) présente des propriétés de dispersion chromatique et rapproche spatialement les faisceaux lumineux.

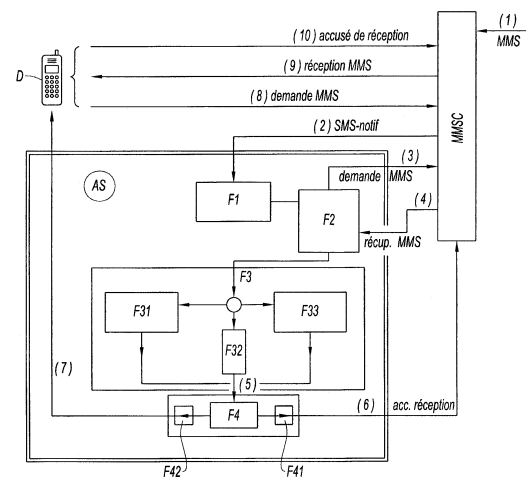
En outre, chaque faisceau lumineux à au moins une longueur d'onde  $\lambda_1$  respectivement  $\lambda_2$  se propage en espace libre depuis la source lumineuse ( $S_1$  à  $N$ ) correspondante jusqu'à l'ensemble optique (25).

Le dispositif d'émission (1) est donc particulièrement robuste. Il peut être de faibles dimensions et produit à bas coût.



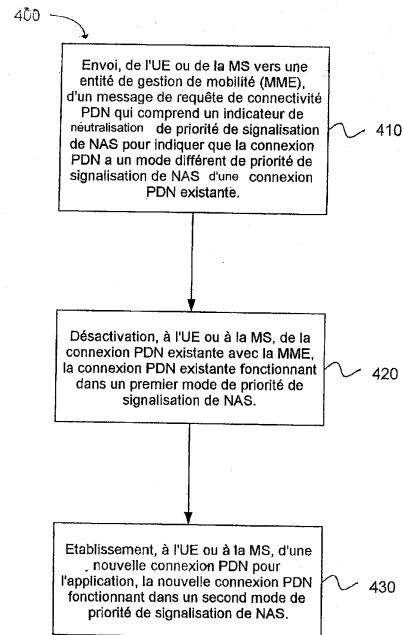
① 2.990.583 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54308]. – ㉔ 11 mai 2012. – ⑤ H 04 L 12/58 (2013.01). – ⑥ SYSTEME MMS ANTISPAM – ⑦ (Inventeurs: DUPORCHE GILLES; HENRY LABORDERE ARNAUD; MANAI WAEL; MATHIAN BENOIT). – ⑧ Demandeur: HALYS Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: CABINET HERRBURGER

⑩ Système AS ayant une fonction d'analyse (F1) de messages SMS envoyés par le centre MMSC et détecter le champ caractéristique (port 2948) d'un SMS de notification, une fonction de lecture (F2) de lecture du message MMS à l'adresse URL, une fonction d'analyse (F3) du contenu MMS récupéré et une fonction de décision (F4) selon le résultat bon ou mauvais pour, s'il y a un MMS spam, accuser réception (6) au MMSC et effacer le MMS, soit transmettre le message SMS de notification au véritable destinataire qui lance alors la procédure de récupération du message MMS au centre MMSC.



① 2.990.584 – ⑫ (A1) – ⑳ [13 54223]. – ㉔ 10 mai 2013. – ⑤ H 04 L 12/70 (2013.01), H 04 W 16/00. – ⑥ CONTROLEUR RECONNEXIONS A UN RESEAU DE DONNEES PAR PAQUETS POUR DISPOSITIFS SANS FIL MULTI-PRIORITES – ⑦ (Inventeurs: GUPTA VIVEK; JAIN PUNEET). – ⑧ Demandeur: INTEL CORPORATION, – ⑨ Mandataire: CABINET CHAILLOT. – ⑩ Priorités: US, 11 mai 2012, n° 61646223; US, 28 décembre 2012, n° 13729568.

⑪ L'invention concerne un dispositif et un procédé de formation d'une connexion à réseau de données par paquets (PDN) au niveau d'un équipement utilisateur (UE) configuré en mode de priorité double accès. Le procédé comprend l'envoi, de l'UE à une entité de gestion de mobilité (MME), d'un message de requête de connectivité PDN qui comprend un indicateur de neutralisation de priorité de signalisation NAS pour indiquer que la connexion PDN a un mode de priorité de signalisation NAS différent d'une connexion PDN existante. La connexion PDN existante fonctionne dans un premier mode de priorité de signalisation. La connexion PDN existante est désactivée au niveau de l'UE. Une nouvelle connexion PDN, fonctionnant dans un second mode de priorité de signalisation NAS, est établie au niveau de l'UE.



① 2.990.585 – ⑫ (A1) – ⑳ [12 54238]. – ㉔ 09 mai 2012. – ⑤ H 04 L 29/06 (2013.01), H 04 L 12/46. – ⑥ SYSTEME DE TRANSMISSION DE DONNEES – ⑦ (Inventeurs: DILOUYA JEROME VINCENT; RYZMAN BENJAMIN LAZARE; TESTE GREGORY DANIEL). – ⑧ Demandeur: INTERCLOUD Société par actions simplifiée, – ⑨ Mandataire: CABINET PATRICE VIDON

⑪ L'invention se rapporte à une passerelle d'accès à un réseau d'interconnexion (ICB) d'un système de transmission de données comprenant un premier réseau local, dit réseau client, un deuxième réseau local dit réseau cloud et un réseau d'interconnexion connectant ledit réseau client et ledit réseau cloud, Selon l'invention, une telle passerelle comprend des moyens d'identification et de routage de données dudit réseau client à destination dudit réseau cloud.

① 2.990.586 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 54365]. – ⑳ 14 mai 2012. – ⑤ H 04 M 3/24 (2013.01). – ⑥ SYSTEME DE SUPERVISION, ET PROCEDE, PROGRAMME D'ORDINATEUR ET MOYENS DE STOCKAGE CORRESPONDANTS – ⑦ (Inventeurs: MAILLET PIERRE-YVES; MAINFROID YOHANN; VERINES JEAN-PIERRE; VOISIN CHRISTOPHE). – ⑧ Demandeur: C.R.T. INFORMATIQUE Société à responsabilité limitée, – ⑨ Mandataire: CABINET LE GUEN ET MAILLET Société civile professionnelle

⑤ Un système de supervision (100) d'au moins un paramètre est destiné à fournir des informations de supervision de chaque paramètre à au moins un dispositif de restitution (130; 131). Le système comporte au moins un dispositif collecteur (110; 111) adapté pour collecter des valeurs d'au moins un dit paramètre à différents instants, des moyens de configuration (103) d'au moins un seuil représentatif d'une transition entre deux états de chaque paramètre, et des moyens de coordination (102) adaptés pour: recevoir de chaque dispositif collecteur des structures de données, chaque structure de données comportant une valeur collectée d'un dit paramètre, ledit seuil et un état obtenu par comparaison entre ladite valeur collectée et ledit seuil; et fournir au dispositif de restitution lesdites informations de supervision sur la base des structures de données reçues.

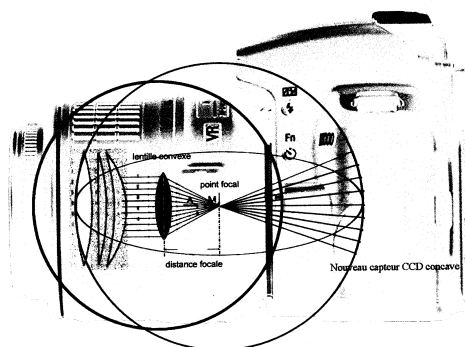
① 2.990.587 – ⑫ (A1) – ⑰ [12 01356]. – ⑳ 10 mai 2012. – ⑤ H 04 N 5/225 (2013.01), H 01 L 27/146. – ⑥ CAPTEUR DIGITAL CCD CONCAVE POUR AMELIORER LA QUALITE DES IMAGES PHOTOGRAPHIQUES – ⑦ (Inventeurs: GALLEGUILLOS WALTER ANDRES; BASCHET JOEL). – ⑧ Demandeurs: GALLEGUILLOS WALTER ANDRES; BASCHET JOEL, – ⑨ Mandataire: BASCHET JOEL

⑤ La présente invention corrige les problèmes de parallélisme dans l'image photographique.

Le capteur CCD proposé est concave. Chaque rayon lumineux est donc d'égale longueur et intensité. L'image qui en résulte a donc la même précision aux bords qu'au centre, réglant ainsi les problèmes de distortion de l'image, des perspectives et des angles.

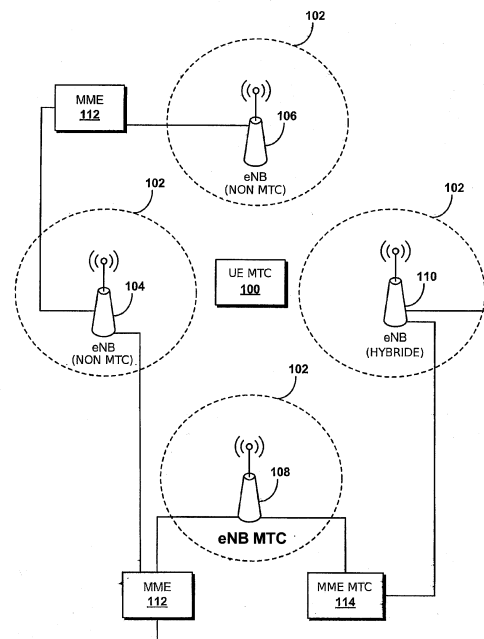
Le capteur concave proposé sera décliné selon les distances focales les plus habituelles (18, 35, 85 et 200 mm). Si la technologie le permet, le capteur sera flexible et pourra s'adapter, par exemple dans le cas d'un zoom 18-200.

Ce dispositif est plus particulièrement utile aux professionnels qui doivent obtenir une qualité supérieure à celle des solutions existantes.



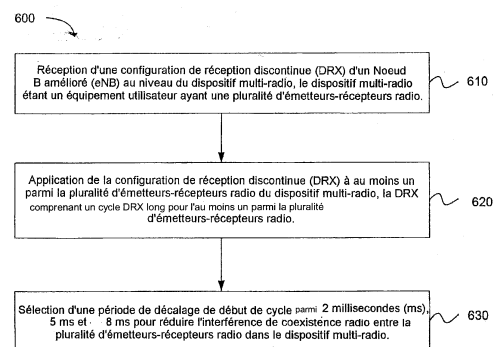
① 2.990.588 – ⑫ (A1) – ⑳ [13 54116]. – ㉔ 03 mai 2013. – ⑤ H 04 W 4/06 (2013.01), H 04 W 72/04, H 04 L 29/02. – ⑤ TITRE NON RENSEIGNE. – ⑦ (Inventeurs: JAIN PUNEET; BANGOLAE SANGEETHA; TARRADDELL MARTA MARTINEZ; FONG MO-HAN). – ⑦ Demandeur: INTEL CORPORATION. – ⑦ Mandataire: CABINET CHAILLOT. – ⑩ Priorités: US, 11 mai 2012, n° 61646223; US, 07 janvier 2013, n° 13735952.

⑦ Des modes de réalisation sont décrits ici pour la jonction sélective de cellules sans fil par un équipement utilisateur (« UE ») à communication de type machine (« MTC »). Un UE MTC peut détecter une pluralité de cellules sans fil, chacune fournie par un noeud B évolué (« eNB »). L'UE MTC peut détecter des catégories d'eNB associées à des cellules sans fil individuelles de la pluralité de cellules sans fil, et peut identifier une ou plusieurs cellules sans fil de la pluralité de cellules sans fil détectées sur lesquelles un trafic MTC est autorisé sur la base des catégories d'eNB associées. L'UE MTC peut joindre sélectivement une cellule sans fil de la ou des cellules sans fil identifiées sur la base d'un critère de sélection de cellule. De plus, un eNB peut fournir une cellule sans fil et fournir, à un UE MTC, une politique MTC qui identifie une circonstance dans laquelle l'eNB autorisera un trafic MTC. L'eNB peut également être configuré pour desservir sélectivement l'UE MTC sur la base de la politique MTC.



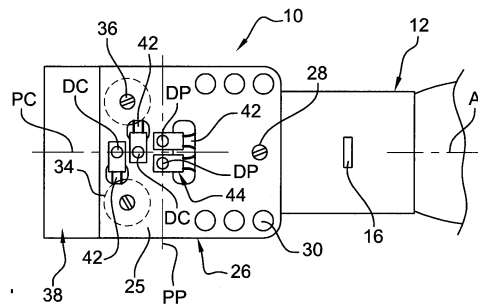
① 2.990.589 – ⑫ (A1) – ⑳ [13 54221]. – ㉔ 10 mai 2013. – ⑤ H 04 W 72/12 (2013.01), H 04 W 24/02. – ⑤ TITRE NON RENSEIGNE. – ⑦ (Inventeurs: ZHANG YUJIAN; FONG MO-HAN; HEO YOUNG HYOUNG; KOC ALI; HE HONG). – ⑦ Demandeur: INTEL CORPORATION. – ⑦ Mandataire: CABINET CHAILLOT. – ⑩ Priorités: US, 11 mai 2012, n° 61646223; US, 01 février 2013, n° 13756663.

⑦ L'invention concerne une technologie de réduction d'interférence de coexistence dans un dispositif multi-radio. Un procédé comprend l'application d'une réception discontinue (DRX) à un équipement utilisateur (UE) ayant une pluralité d'émetteurs-récepteurs radio. La DRX peut comprendre un cycle DRX long pour l'UE. Une période de décalage de début de cycle parmi 2 millisecondes (ms), 5 ms et 8 ms peut être fournie pour le cycle DRX long pour réduire une interférence de coexistence entre la pluralité d'émetteurs-récepteurs radio dans l'UE. La période de décalage de début de cycle est sélectionnée pour fournir au moins un motif de réservation de processus de demande de répétition automatique hybride (HARQ) pour réduire une interférence de coexistence entre la pluralité d'émetteurs-récepteurs radio dans l'UE.



① 2.990.590 – ② (A1) – ① [12 01350]. – ② 10 mai 2012. – ⑤ H 05 B 33/02 (2013.01), F 21 K 2/00, F 21 V 29/00. – ④ AMPOULE ELECTRIQUE, A DIODES ELECTROLUMINESCENTES, NOTAMMENT DE PHARE DE VEHICULE AUTOMOBILE – ⑦ (Inventeur: DUCLOS SYLVAIN). – ① Demandeur: DUCLOS SYLVAIN, – ④ Mandataire: LAUNIER ANDRE

⑦ L'invention propose une ampoule électrique (10), du type comportant un culot arrière (12) apte à être relié à une source de courant électrique, et un corps avant qui s'étend axialement vers l'avant et qui constitue un émetteur de lumière qui comporte une première source lumineuse pour l'émission d'un premier type d'éclairage et une seconde source lumineuse pour l'émission d'un second type d'éclairage en fonction de l'alimentation électrique sélective de l'une ou l'autre des deux sources lumineuses, caractérisée en ce que la première source lumineuse est une première série arrière de diodes électroluminescentes (DP), et ladite seconde source lumineuse est une seconde série avant de diodes électroluminescentes (DC).  
Application à un phare de motocyclette.



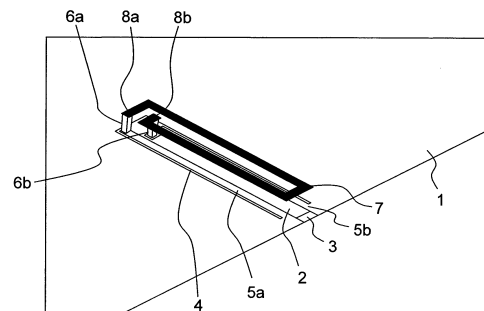
① 2.990.591 – ② (A1) – ① [12 54368]. – ② 14 mai 2012. – ⑤ H 05 K 3/30 (2013.01). – ④ PROCÉDE DE REALISATION D'UNE LIGNE-FENTE SUR UN SUBSTRAT MULTICOUCHE ET CIRCUIT IMPRIME MULTICOUCHE COMPORTANT AU MOINS UNE LIGNE-FENTE REALISEE SELON LEDIT PROCÉDE ET UTILISEE COMME FENTE ISOLANTE OU ANTENNE – ⑦ (Inventeurs: LO HINE TONG DOMINIQUE; MINARD PHILIPPE; ROBERT JEAN-LUC). – ① Demandeur: THOMSON LICENSING Société par actions simplifiée, – ④ Mandataire: TECHNICOLOR Société anonyme

⑦ La présente invention concerne un procédé de réalisation d'une ligne-fente en court circuit sur un substrat multicouche comprenant au moins une première couche conductrice, une couche diélectrique et une seconde couche conductrice, le procédé comprenant les étapes suivantes:

- gravure dans la première couche conductrice d'une ligne-fente (2) ayant une longueur électrique L,
- gravure dans la première couche conductrice, autour de la ligne-fente, d'une première portion (5a) d'une première bande ayant une longueur électrique L1 L,
- gravure dans la première couche conductrice, autour de la ligne-fente, d'une seconde portion (5b) de ladite première bande, ayant une longueur électrique L2 L,
- gravure dans la seconde couche conductrice, d'une seconde bande (7) en forme de boucle ayant une longueur électrique L3,
- une extrémité (8a) de la seconde bande étant reliée à la première partie de la première bande et l'autre extrémité (8b) de la seconde bande étant reliée à la seconde partie de la première bande de manière à former une boucle

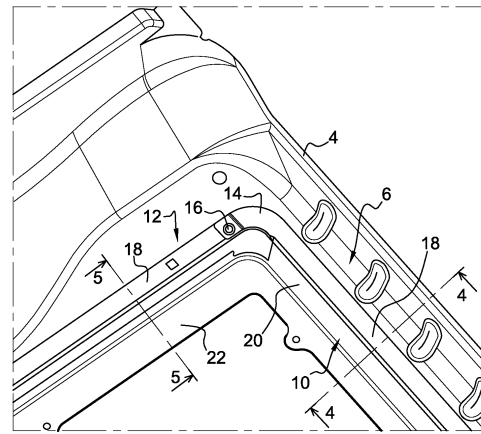
conductrice.

Le procédé est utilisé pour réaliser notamment des lignes-fente isolantes et des antennes-fente.



① 2.990.592 – ② (A1) – ③ [12 54239]. – ④ 09 mai 2012. – ⑤ H 05 K 5/02 (2013.01). – ⑥ **SUPPORT POUR ONDULEUR DE VEHICULE A TRANSMISSION ELECTRIQUE** – ⑦ (Inventeurs: ROBERT JACQUES; DOLLET ARNAUD). – ⑧ Demandeur: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme, – ⑨ Mandataire: PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

⑩ L'invention (6) a trait à un support pour équipement, notamment électronique, tel qu'un onduleur de transmission électrique d'un véhicule. Le support comprend une paroi en tôle métallique formant une cavité avec une surface de fond (22) pour le montage de l'équipement, une surface latérale (20) et une collerette d'appui (18). La cavité est insérée dans une ouverture pratiquée dans un plancher (4) de véhicule. La paroi comprend au moins deux éléments de tôle métallique (10, 12) formant, chacun, une portion du périmètre de la surface latérale (20), et assemblés l'un à l'autre à hauteur de la surface de montage (22) et à hauteur de la collerette d'appui (18). Le support (6) présente ainsi une cavité avec une surface latérale (20) plongeante apte à protéger l'équipement et à rendre le support compact avec des tolérances maîtrisées et économique à réaliser.





## 1.2 TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS DES DÉPOSANTS

Les références de la colonne de tri apparaissent en caractères gras.

Cette table est présentée par ordre alphabétique des noms de tous les déposants.

Les règles du répertoire alphabétique français recommandées par l'AFNOR (Association française de normalisation) sont appliquées, dans la mesure du possible, en ce qui concerne le choix du mot directeur.

Dans le cas où plusieurs demandes ont été déposées par la même personne physique ou morale, ces demandes figurent dans l'ordre croissant des numéros de publication

*\* L'astérisque se lit "multi" : sa présence dans l'une des colonnes de priorité, de classement, ou de déposant, signifie que, selon la colonne où il figure, il y a pour une même demande de brevet, plusieurs priorités, plusieurs classements ou plusieurs déposants.*





Nature du document	Nom du déposant	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Classement principal
					Date	Pays	
A1	<b>4MC</b> (4MC Société par actions simplifiée)	2 990 488	12 01349	10 05 12			* F16H 19/04
A1	<b>A RAYMOND ET CIE</b> (A RAYMOND ET CIE Société en commandite simple)	2 990 326	12 54290	10 05 12			A01G 17/10
A1	<b>ABRISUD</b> (ABRISUD Société par actions simplifiée)	2 990 458	12 54202	09 05 12			* E04H 4/08
A1	<b>ABRISUD</b> (ABRISUD Société par actions simplifiée)	2 990 459	13 54194	07 05 13	09 05 12	FR	* E04H 4/08
A1	<b>AIRBUS</b> (AIRBUS Société par actions simplifiée)	2 990 415	12 54321	11 05 12			* B64F 5/00
A1	<b>AIRBUS OPERATIONS</b> (AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée)	2 990 409	12 54203	09 05 12			B64C 1/00
A1	<b>AIRBUS OPERATIONS</b> (AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée)	2 990 410	12 54206	09 05 12			B64C 1/06
A1	<b>AIRBUS OPERATIONS</b> (AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée)	2 990 527	12 54201	09 05 12			* G05D 1/06
A1	<b>AIRBUS OPERATIONS</b> (AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée)	2 990 528	12 54316	11 05 12			* G05D 1/08
A1	<b>AIRBUS OPERATIONS</b> (AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée)	2 990 531	12 54323	11 05 12			G06F 9/06
A1	<b>AIRCELLE</b> (AIRCELLE Société anonyme)	2 990 376	12 54258	10 05 12			* B29C 70/30
A1	<b>AIRCELLE</b> (AIRCELLE Société anonyme)	2 990 474	12 54260	10 05 12			* F02K 1/70
A1	* <b>ANDRE</b> (ANDRE MAX) voir LEGOFF	2 990 440	12 01338	09 05 12			C10L 11/06
A1	<b>APEX MEDICAL CORP.</b> (APEX MEDICAL CORP.)	2 990 354	12 54190	08 05 12			A61M 27/00
A1	* <b>APOLLON SOLAR</b> (APOLLON SOLAR, THE AUSTRALIAN NATIONAL UNIVERSITY)	2 990 563	12 01382	11 05 12			H01L 31/042
A1	<b>APPLICATIONS TECHNIQUES INDUSTRIE</b> (APPLICATIONS TECHNIQUES INDUSTRIELLES DE MECANIQUE (ATIM INNOVATION))	2 990 424	12 54255	10 05 12			* B65G 65/30
A1	<b>ARCHIMEJ TECHNOLOGY</b> (ARCHIMEJ TECHNOLOGY Société par actions simplifiée)	2 990 524	13 50446	18 01 13	* 09 05 12	FR	* G02B 27/10
A1	<b>ARCHIMEJ TECHNOLOGY</b> (ARCHIMEJ TECHNOLOGY Société par actions simplifiée)	2 990 582	12 61015	20 11 12			* H04B 10/25
A1	<b>AREVA NP</b> (AREVA NP Société par actions simplifiée)	2 990 554	12 54208	09 05 12			* G21C 13/032
A1	<b>ASKLE SANTE</b> (ASKLE SANTE Société par actions simplifiée)	2 990 345	12 54378	14 05 12			* A61G 7/057
A1	<b>ASKLE SANTE</b> (ASKLE SANTE Société par actions simplifiée)	2 990 479	12 54379	14 05 12			* F04D 25/00
A1	<b>AXENS</b> (AXENS Société anonyme)	2 990 360	12 01362	10 05 12			B01D 53/86
A1	* <b>BASCHET</b> (BASCHET JOEL) voir GALLE-GUILLOS	2 990 587	12 01356	10 05 12			* H04N 5/225
A1	<b>BEHE</b> (BEHE JEAN MARC)	2 990 324	12 01361	09 05 12			A01C 5/02
A1	<b>BEMING</b> (BEMING Société à responsabilité limitée)	2 990 452	12 54370	14 05 12			* E04B 9/02
A3	* <b>BERTRAND</b> (BERTRAND ARTHUR) voir DUBOURG	2 990 346	12 01325	09 05 12			A61J 7/04
A3	<b>BITRON INDUSTRIE ESPANA, S.A.</b> (BITRON INDUSTRIE ESPANA, S.A.)	2 990 491	13 54212	07 05 13	11 05 12	ES	F16K 31/06
A1	* <b>BMES</b> (BMES Société à responsabilité limitée, TISSAGES DES ROZIERS Société par actions simplifiée)	2 990 446	12 54299	10 05 12			* D03D 15/00
A1	<b>BOLLHOFF OTALU S.A</b> (BOLLHOFF OTALU S.A Société anonyme)	2 990 366	12 01332	09 05 12			* B21K 1/60
A1	<b>BOWE SYSTEC GMBH</b> (BOWE SYSTEC GMBH)	2 990 380	13 54153	07 05 13	11 05 12	DE	* B41J 3/00

Nature du document	Nom du déposant	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Classement principal
					Date	Pays	
A1	* <b>BRIAND</b> (BRIAND EDMOND, ROV DEVELOPEMENT Société à responsabilité limitée)	2 990 389	12 54318	11 05 12			* B60M 1/28
A1	* <b>BRUKER BIOSPIN</b> (BRUKER BIOSPIN Société par actions simplifiée) voir UNIVERSITE DE STRASBOURG	2 990 514	12 54398	14 05 12			* G01N 33/48
A1	<b>BUBBLING AGENCY</b> (BUBBLING AGENCY Société par actions simplifiée)	2 990 457	12 54309	11 05 12			* E04H 1/12
A1	<b>BURTEL</b> (BURTEL PIERRE)	2 990 358	12 01351	10 05 12			A63F 9/10
A1	<b>C.R.T. INFORMATIQUE</b> (C.R.T. INFORMATIQUE Société à responsabilité limitée)	2 990 586	12 54365	14 05 12			H04M 3/24
A1	* <b>CABARBAYE</b> (CABARBAYE ANDRE JEAN MARIE PHILIPPE, CABARBAYE AURELIEN)	2 990 499	12 01390	14 05 12			F24J 2/52
A1	* <b>CABARBAYE</b> (CABARBAYE AURELIEN) voir CABARBAYE	2 990 499	12 01390	14 05 12			F24J 2/52
A1	<b>CANBERRA FRANCE</b> (CANBERRA FRANCE Société par actions simplifiée)	2 990 518	12 54351	11 05 12			G01T 1/02
A1	<b>CARL FREUDENBERG KG</b> (CARL FREUDENBERG KG)	2 990 490	13 53054	05 04 13	09 05 12	DE	F16J 15/00
A1	<b>CARROSSERIE AUBINEAU SA</b> (CARROSSERIE AUBINEAU SA)	2 990 422	12 54367	14 05 12			* B65D 88/12
A1	<b>CARTON</b> (CARTON ETIENNE)	2 990 493	12 01800	26 06 12	11 05 12	BE	F16L 1/11
A1	<b>CARTON</b> (CARTON ETIENNE)	2 990 494	12 01921	06 07 12	* 11 05 12	BE	F16L 1/11
A1	<b>CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE PO</b> (CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE POUR L'AUTOMOBILE (CERA))	2 990 393	12 54279	10 05 12			B60R 5/04
A1	<b>CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE PO</b> (CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE POUR L'AUTOMOBILE (CERA))	2 990 394	12 54287	10 05 12			B60R 5/04
A1	* <b>CENTRE ENSEIGNEMENT RECHERCHE ENS</b> (CENTRE ENSEIGNEMENT RECHERCHE ENSAM PARIS Etablissement public) voir CHANEL PARFUMS BEAUTE	2 990 347	12 58424	07 09 12			* A61K 8/29
A1	<b>CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE S</b> (CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE)	2 990 434	12 54384	14 05 12			* C08J 5/12
A1	* <b>CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE S</b> (CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE - CNRS - Etablissement public) voir CHANEL PARFUMS BEAUTE	2 990 347	12 58424	07 09 12			* A61K 8/29
A1	* <b>CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE S</b> (CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE - CNRS - Etablissement public) voir UNIVERSITE DE LORRAINE	2 990 375	12 54313	11 05 12			* B29C 67/00
A1	* <b>CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE S</b> (CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE Etablissement public) voir UNIVERSITE DE STRASBOURG	2 990 514	12 54398	14 05 12			* G01N 33/48
A1	<b>CERGY LOCATION SERVICES C.L.S</b> (CERGY LOCATION SERVICES C.L.S Société à responsabilité limitée)	2 990 337	12 54304	11 05 12			* A47F 5/10
A1	<b>CGGVERITAS SERVICES SA</b> (CGGVERITAS SERVICES SA Société anonyme)	2 990 519	13 54202	07 05 13	10 05 12	US	* G01V 1/28
A3	<b>CHAN</b> (CHAN LI-CHUN)	2 990 335	12 54210	09 05 12			A45D 40/06
A1	* <b>CHANEL PARFUMS BEAUTE</b> (CHANEL PARFUMS BEAUTE, CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE - CNRS - Etablissement public, UNIVERSITE DE BORDEAUX I Etablissement public, L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE DE BOR Etablissement public, CENTRE ENSEIGNEMENT RECHERCHE ENSAM PARIS Etablissement public)	2 990 347	12 58424	07 09 12			* A61K 8/29
A1	<b>CHEBAH</b> (CHEBAH JAMEL NASSER)	2 990 426	12 54359	14 05 12			* B67D 7/06

Nature du document	Nom du déposant	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Classement principal
					Date	Pays	
A3	<b>CHEN</b> (CHEN SHOU-HONG)	2 990 371	12 58956	24 09 12	09 05 12	T W	* B26B 1/04
A1	* <b>CHEREAU</b> (CHEREAU FREDERIC) voir GRIMAUD	2 990 498	12 01358	10 05 12			* F24J 2/36
A1	<b>CIMENTS FRANCAIS</b> (CIMENTS FRANCAIS Société anonyme)	2 990 363	12 54393	14 05 12			* B09C 1/00
A1	<b>CIMENTS FRANCAIS</b> (CIMENTS FRANCAIS Société anonyme)	2 990 431	12 54395	14 05 12			* C04B 7/32
A1	<b>CLEMENTONI S.P.A.</b> (CLEMENTONI S.P.A.)	2 990 359	13 54302	14 05 13	14 05 12	IT	A63F 9/24
A1	<b>CLOCHEAU</b> (CLOCHEAU JEAN FRANCOIS)	2 990 544	12 01371	11 05 12			G06Q 40/00
A1	<b>COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE</b> (COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES)	2 990 364	12 54352	11 05 12			B09C 1/04
A1	<b>COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE</b> (COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES)	2 990 435	12 54327	11 05 12			* C08K 3/22
A1	<b>COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE</b> (COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES)	2 990 436	12 54332	11 05 12			* C08K 3/22
A1	<b>COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE</b> (COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES)	2 990 445	12 54222	09 05 12			* C23C 26/00
A1	<b>COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE</b> (COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES)	2 990 501	12 54226	09 05 12			* F28D 20/00
A1	<b>COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE</b> (COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES)	2 990 502	12 54229	09 05 12			* F28D 20/00
A1	<b>COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE</b> (COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES)	2 990 564	12 54337	11 05 12			H01L 31/042
A1	<b>COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE</b> (COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES)	2 990 565	12 01324	09 05 12			* H01L 31/18
A1	<b>COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE</b> (COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES Etablissement public)	2 990 509	12 54377	14 05 12			* G01J 1/10
A1	<b>COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE</b> (COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES Etablissement public)	2 990 485	12 54237	09 05 12			F16C 1/06
A1	* <b>COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANCA</b> (COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANCAISE Société par actions simplifiée) voir SIMP SOCIETE INDUSTRIELLE DE MATE	2 990 344	12 54331	11 05 12			A61F 5/01
A3	<b>COURSON</b> (COURSON ROBIN)	2 990 381	12 01342	09 05 12			* B42D 19/00
A1	<b>COUTIER INDUSTRIE</b> (COUTIER INDUSTRIE Société à responsabilité limitée)	2 990 398	12 54353	11 05 12			B62B 3/04
A1	<b>COUTIER INDUSTRIE</b> (COUTIER INDUSTRIE Société à responsabilité limitée)	2 990 399	12 54354	11 05 12			B62B 5/06
A1	<b>DCNS</b> (DCNS Société anonyme)	2 990 408	12 54399	14 05 12			* B63B 3/56
A1	<b>DE LUCA</b> (DE LUCA JOEL)	2 990 454	12 01364	11 05 12			* E04C 2/38
A3	* <b>DEMARCO</b> (DEMARCO CHARLES) voir DUBOURG	2 990 346	12 01325	09 05 12			A61J 7/04
A1	<b>DESHAYES</b> (DESHAYES JEAN MARC)	2 990 330	12 01370	11 05 12			* A24F 47/00
A3	* <b>DIANOUX</b> (DIANOUX ALEXY) voir PAVAGEAU	2 990 334	12 01345	10 05 12			* A44B 19/30
A1	<b>DOMUSCAN</b> (DOMUSCAN)	2 990 361	12 01369	11 05 12			B03B 13/02

Nature du document	Nom du déposant	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Classement principal
					Date	Pays	
A3	* <b>DUBOURG</b> (DUBOURG JUSTINE JOSETTE THERESE, BERTRAND ARTHUR, NAIGEON FLORENT, FATH CECILE, ZHANG ZHAOBO, LAVANANT MARION, DEMARCQ CHARLES)	2 990 346	12 01325	09 05 12			A61J 7/04
A1	<b>DUCLOS</b> (DUCLOS SYLVAIN)	2 990 590	12 01350	10 05 12			* H05B 33/02
A1	<b>DUJARDIN</b> (DUJARDIN ERIC)	2 990 449	12 01347	10 05 12			* E02D 27/42
A1	<b>DURIVALT</b> (DURIVALT ERIC)	2 990 362	12 54217	09 05 12			B09B 3/00
A1	<b>ENEFTech INNOVATION SA</b> (ENEFTech INNOVATION SA)	2 990 463	12 01360	10 05 12			* F01K 13/02
A1	<b>ESSILOR INTERNATIONAL (COMPAGNIE</b> (ESSILOR INTERNATIONAL (COMPAGNIE GENERALE D'OPTIQUE) Société anonyme)	2 990 369	12 01333	09 05 12			B24B 9/14
A1	<b>EUROTAB</b> (EUROTAB)	2 990 377	12 54344	11 05 12			B30B 11/08
A1	<b>EURVEST</b> (EURVEST Société anonyme)	2 990 340	12 54301	10 05 12			A47L 13/16
A1	<b>EURVEST</b> (EURVEST Société anonyme)	2 990 341	12 62734	21 12 12	10 05 12	FR	A47L 13/17
A1	<b>FAGORBRANDT</b> (FAGORBRANDT Société par actions simplifiée)	2 990 578	12 54230	09 05 12			H02M 1/36
A3	* <b>FATH</b> (FATH CECILE) voir DUBOURG	2 990 346	12 01325	09 05 12			A61J 7/04
A1	<b>FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE</b> (FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE Société par actions simplifiée)	2 990 391	12 54402	14 05 12			* B60N 2/44
A1	<b>FAURECIA SYSTEMES D'ECHAPPEMENT</b> (FAURECIA SYSTEMES D'ECHAPPEMENT Société par actions simplifiée)	2 990 469	12 54288	10 05 12			F01N 13/18
A1	<b>FISAPAC - FOURNITURES INDUSTRIEL</b> (FISAPAC - FOURNITURES INDUSTRIELLES DE SERVICES AUTOMATIQUES PACKAGING Société à responsabilité limitée)	2 990 339	12 54196	09 05 12			A47J 31/10
A1	<b>FRANCE TELECOM</b> (FRANCE TELECOM)	2 990 536	12 54372	14 05 12			G06F 15/173
A1	<b>FRANCE TELECOM</b> (FRANCE TELECOM)	2 990 551	12 55033	31 05 12			* G10L 19/02
A1	<b>FRANCE TELECOM</b> (FRANCE TELECOM)	2 990 580	12 54283	10 05 12			H04B 1/66
A1	<b>FRANCE TELECOM</b> (FRANCE TELECOM Société anonyme)	2 990 552	12 56641	10 07 12			* G10L 21/02
A1	* <b>GALLEGUILLLOS</b> (GALLEGUILLLOS WALTER ANDRES, BASCHET JOEL)	2 990 587	12 01356	10 05 12			* H04N 5/225
A1	<b>GDF SUEZ ENERGIE SERVICES</b> (GDF SUEZ ENERGIE SERVICES Société anonyme)	2 990 510	12 54311	11 05 12			* G01N 1/02
A1	<b>GE AVIATION SYSTEMS LIMITED</b> (GE AVIATION SYSTEMS LIMITED)	2 990 411	13 53760	25 04 13	* 10 05 12	GB	* B64C 25/26
A1	<b>GE AVIATION SYSTEMS LIMITED</b> (GE AVIATION SYSTEMS LIMITED)	2 990 412	13 53863	26 04 13	* 10 05 12	GB	B64C 25/26
A1	<b>GENERAL ELECTRIC COMPANY</b> (GENERAL ELECTRIC COMPANY)	2 990 342	13 54121	06 05 13	11 05 12	US	* A61B 8/00
A1	<b>GIANGRECO</b> (GIANGRECO MARIO)	2 990 374	12 54286	10 05 12			* B28D 1/22
A1	<b>GLACHET</b> (GLACHET CHARLES)	2 990 423	12 54271	10 05 12			* B65D 90/54
A1	* <b>GRIMAUD</b> (GRIMAUD BRUNO, CHEREAU FREDERIC)	2 990 498	12 01358	10 05 12			* F24J 2/36
A1	<b>HAGER CONTROLS</b> (HAGER CONTROLS Société par actions simplifiée)	2 990 574	12 54248	10 05 12			* H02J 17/00
A1	<b>HALYS</b> (HALYS Société par actions simplifiée)	2 990 583	12 54308	11 05 12			H04L 12/58
A1	<b>HAMILTON SUNDSTRAND CORPORATION</b> (HAMILTON SUNDSTRAND CORPORATION)	2 990 492	13 53761	25 04 13	26 04 12	US	* F16K 49/00
A1	* <b>HAMPE</b> (HAMPE DAMIEN) voir MEUSY	2 990 455	12 01339	09 05 12			E04F 11/104
A1	* <b>HAMPE</b> (HAMPE DAMIEN) voir MEUSY	2 990 456	12 61443	29 11 12	09 05 12	FR	E04F 11/104

Nature du document	Nom du déposant	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Classement principal
					Date	Pays	
A1	<b>HELIOCLIM</b> ( <i>HELIOCLIM Société par actions simplifiée</i> )	2 990 430	12 54403	14 05 12			* C03B 23/023
A1	* <b>HERAKLES</b> ( <i>HERAKLES Société anonyme</i> ) voir SNECMA	2 990 462	12 54371	14 05 12			* F01D 5/30
A1	<b>HISPANO-SUIZA</b> ( <i>HISPANO-SUIZA Société anonyme</i> )	2 990 556	12 54223	09 05 12			* H01F 27/28
A1	<b>HISPANO-SUIZA</b> ( <i>HISPANO-SUIZA Société anonyme</i> )	2 990 557	12 54291	10 05 12			* H01F 27/28
A1	<b>HISPANO-SUIZA</b> ( <i>HISPANO-SUIZA Société anonyme</i> )	2 990 558	12 54294	10 05 12			* H01F 27/28
A1	<b>HISPANO-SUIZA</b> ( <i>HISPANO-SUIZA Société anonyme</i> )	2 990 559	12 54298	10 05 12			* H01F 27/28
A1	<b>HISPANO-SUIZA</b> ( <i>HISPANO-SUIZA Société anonyme</i> )	2 990 573	12 54333	11 05 12			* H02J 3/38
A1	* <b>HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASB</b> ( <i>HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG</i> ) voir UNIVERSITE DE STRASBOURG	2 990 514	12 54398	14 05 12			* G01N 33/48
A1	<b>IDEOPTICS</b> ( <i>IDEOPTICS Société par actions simplifiée</i> )	2 990 522	12 54204	09 05 12			* G02B 26/10
A1	<b>IDEOPTICS</b> ( <i>IDEOPTICS Société par actions simplifiée</i> )	2 990 523	12 54205	09 05 12			* G02B 26/12
A1	<b>IFP ENERGIES NOUVELLES</b> ( <i>IFP ENERGIES NOUVELLES</i> )	2 990 477	12 01336	09 05 12			F03D 11/04
A1	<b>IFP ENERGIES NOUVELLES</b> ( <i>IFP ENERGIES NOUVELLES Etablissement public</i> )	2 990 476	12 01335	09 05 12			F03D 11/04
A1	<b>INNOVIA SECURITY PTY LTD</b> ( <i>INNOVIA SECURITY PTY LTD</i> )	2 990 521	13 54166	07 05 13	10 05 12	AU	* G02B 5/18
A1	<b>INNOVIA SECURITY PTY LTD</b> ( <i>INNOVIA SECURITY PTY LTD</i> )	2 990 525	13 54165	07 05 13	10 05 12	AU	* G02B 27/44
A1	<b>INTEL CORPORATION</b> ( <i>INTEL CORPORATION</i> )	2 990 581	13 54220	10 05 13	* 11 05 12	US	* H04B 7/02
A1	<b>INTEL CORPORATION</b> ( <i>INTEL CORPORATION</i> )	2 990 584	13 54223	10 05 13	* 11 05 12	US	* H04L 12/70
A1	<b>INTEL CORPORATION</b> ( <i>INTEL CORPORATION</i> )	2 990 588	13 54116	03 05 13	* 11 05 12	US	* H04W 4/06
A1	<b>INTEL CORPORATION</b> ( <i>INTEL CORPORATION</i> )	2 990 589	13 54221	10 05 13	* 11 05 12	US	* H04W 72/12
A1	<b>INTERCLOUD</b> ( <i>INTERCLOUD Société par actions simplifiée</i> )	2 990 585	12 54238	09 05 12			* H04L 29/06
A1	<b>JOLLY</b> ( <i>JOLLY PIERRE ERIC</i> )	2 990 365	12 54289	10 05 12			* B21F 45/04
A1	<b>KELS</b> ( <i>KELS ANDRE</i> )	2 990 372	12 01380	11 05 12			B26D 1/04
A1	<b>KLA-TENCOR CORPORATION</b> ( <i>KLA-TENCOR CORPORATION Société anonyme</i> )	2 990 545	13 54175	07 05 13	11 05 12	US	* G06T 7/60
A1	* <b>KOREA ATOMIC ENERGY RESEARCH INST</b> ( <i>KOREA ATOMIC ENERGY RESEARCH INSTITUTE, KOREA HYDRO AND NUCLEAR POWER CO., LTD.</i> )	2 990 442	12 60651	09 11 12	10 05 12	KR	* C22C 16/00
A1	* <b>KOREA ATOMIC ENERGY RESEARCH INST</b> ( <i>KOREA ATOMIC ENERGY RESEARCH INSTITUTE, KOREA HYDRO AND NUCLEAR POWER CO., LTD.</i> )	2 990 444	13 51438	20 02 13	10 05 12	KR	* C23C 24/10
A1	* <b>KOREA HYDRO AND NUCLEAR POWER CO.</b> ( <i>KOREA HYDRO AND NUCLEAR POWER CO., LTD.</i> ) voir KOREA ATOMIC ENERGY RESEARCH INST	2 990 442	12 60651	09 11 12	10 05 12	KR	* C22C 16/00
A1	* <b>KOREA HYDRO AND NUCLEAR POWER CO.</b> ( <i>KOREA HYDRO AND NUCLEAR POWER CO., LTD.</i> ) voir KOREA ATOMIC ENERGY RESEARCH INST	2 990 444	13 51438	20 02 13	10 05 12	KR	* C23C 24/10

Nature du document	Nom du déposant	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Classement principal
					Date	Pays	
A1	<b>L'AIR LIQUIDE, SOCIETE ANONYME PO</b> (L'AIR LIQUIDE, SOCIETE ANONYME POUR L'ETUDE ET L'EXPLOITATION DES PROCEDES GEORGES CLAUDE Société anonyme)	2 990 500	12 54340	11 05 12			F25J 3/04
A1	<b>L'AIR LIQUIDE, SOCIETE ANONYME POU</b> (L'AIR LIQUIDE, SOCIETE ANONYME POUR L'ETUDE ET L'EXPLOITATION DES PROCEDES GEORGES CLAUDE Société anonyme)	2 990 478	12 54262	10 05 12			* F04B 19/22
A1	* <b>L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE C</b> (L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE DE BOR Etablissement public) voir CHANEL PARFUMS BEAUTE	2 990 347	12 58424	07 09 12			* A61K 8/29
A1	<b>L'OREAL</b> (L'OREAL Société anonyme)	2 990 350	12 54338	11 05 12			* A61K 8/97
A1	<b>LA MECANIQUE ET L'ENGRENAGE MODER</b> (LA MECANIQUE ET L'ENGRENAGE MODERNES Société par actions simplifiée)	2 990 373	12 54218	09 05 12			B27B 31/06
A1	<b>LABARBE</b> (LABARBE STEPHANE)	2 990 451	12 01334	10 05 12			* E04B 1/74
A1	<b>LAFARGE PLATRES</b> (LAFARGE PLATRES Société anonyme)	2 990 432	12 01393	14 05 12			* C04B 28/00
A1	<b>LAILLER</b> (LAILLER ERIC)	2 990 420	12 54312	11 05 12			* B65D 83/04
A3	* <b>LAVANANT</b> (LAVANANT MARION) voir DUBOURG	2 990 346	12 01325	09 05 12			A61J 7/04
A1	<b>LE NIGEN</b> (LE NIGEN STEVE)	2 990 548	12 01386	11 05 12			G08B 21/02
A1	<b>LEBEAU</b> (LEBEAU NATHALIE CATHY)	2 990 419	12 01375	11 05 12			* B65D 71/50
A1	<b>LECOCQ</b> (LECOCQ JEAN CHRISTOPHE)	2 990 427	12 01366	11 05 12			* B67D 7/42
A1	<b>LECOCQ</b> (LECOCQ JEAN CHRISTOPHE)	2 990 507	12 01367	11 05 12			* G01F 23/60
A1	* <b>LEGOFF</b> (LEGOFF PATRICK, ANDRE MAX)	2 990 440	12 01338	09 05 12			C10L 11/06
A1	<b>LEGRAND FRANCE</b> (LEGRAND FRANCE Société anonyme)	2 990 568	12 54310	11 05 12			* H01R 4/10
A1	* <b>LEGRAND FRANCE</b> (LEGRAND FRANCE Société anonyme, LEGRAND SNC Société en nom collectif)	2 990 571	12 54355	11 05 12			* H02B 1/20
A1	* <b>LEGRAND SNC</b> (LEGRAND SNC Société en nom collectif) voir LEGRAND FRANCE	2 990 571	12 54355	11 05 12			* H02B 1/20
A1	<b>LFB-BIOTECHNOLOGIES</b> (LFB-BIOTECHNOLOGIES Société par actions simplifiée)	2 990 441	12 54339	11 05 12			* C12P 21/00
A1	<b>LG ELECTRONICS INC.</b> (LG ELECTRONICS INC.)	2 990 550	13 54085	03 05 13	10 05 12	KR	* G10K 11/172
A1	<b>LOOK CYCLE INTERNATIONAL</b> (LOOK CYCLE INTERNATIONAL Société anonyme)	2 990 405	12 54317	11 05 12			B62K 21/16
A1	<b>LOOK CYCLE INTERNATIONAL</b> (LOOK CYCLE INTERNATIONAL Société anonyme)	2 990 406	12 54385	14 05 12			* B62K 21/22
A1	<b>LOOK CYCLE INTERNATIONAL</b> (LOOK CYCLE INTERNATIONAL Société anonyme)	2 990 407	12 54276	10 05 12			B62M 3/08
A3	* <b>LOUBIERE</b> (LOUBIERE VALENTIN) voir SIRAKIAN	2 990 328	12 01359	10 05 12			A21C 3/02
A1	<b>LVMH RECHERCHE</b> (LVMH RECHERCHE)	2 990 348	12 54269	10 05 12			* A61K 8/73
A1	<b>M H C</b> (M H C)	2 990 428	13 01072	10 05 13	11 05 12	BE	C02F 9/14
A1	<b>MAGAGNINI</b> (MAGAGNINI ALAIN MAURICE ANGE)	2 990 546	12 01348	10 05 12			G08B 13/22
A3	* <b>MAILLIOT</b> (MAILLIOT MELINEE) voir PAVAGEAU	2 990 334	12 01345	10 05 12			* A44B 19/30
A1	<b>MANITOU BF</b> (MANITOU BF Société anonyme)	2 990 401	12 54306	11 05 12			* B62D 33/06

Nature du document	Nom du déposant	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Classement principal
					Date	Pays	
A1	<b>MARTIGNONI</b> (MARTIGNONI PHILIPPE MARIO)	2 990 448	12 01388	11 05 12			* E02B 15/04
A3	* <b>MAURAND</b> (MAURAND ANTOINE) voir PAVAGEAU	2 990 334	12 01345	10 05 12			* A44B 19/30
A1	<b>MAVIC SAS</b> (MAVIC SAS)	2 990 385	12 01381	11 05 12			* B60C 3/02
A1	<b>MESSIER-BUGATTI-DOWTY</b> (MESSIER-BUGATTI-DOWTY Société anonyme)	2 990 413	12 54293	10 05 12			B64C 25/44
A1	<b>MESSIER-BUGATTI-DOWTY</b> (MESSIER-BUGATTI-DOWTY Société anonyme)	2 990 513	12 54380	14 05 12			* G01N 27/00
A1	* <b>MEUSY</b> (MEUSY JEAN LUC, HAMPE DAMIEN)	2 990 455	12 01339	09 05 12			E04F 11/104
A1	* <b>MEUSY</b> (MEUSY JEAN-LUC, HAMPE DAMIEN)	2 990 456	12 61443	29 11 12	09 05 12	FR	E04F 11/104
A1	<b>MICROTURBO</b> (MICROTURBO Société par actions simplifiée)	2 990 414	12 54249	10 05 12			B64D 37/30
A1	<b>MORPHO</b> (MORPHO Société anonyme)	2 990 533	12 54221	09 05 12			G06F 11/30
A1	<b>MORPHO</b> (MORPHO Société anonyme)	2 990 537	12 54220	09 05 12			G06F 17/30
A1	<b>MORPHO</b> (MORPHO Société anonyme)	2 990 539	12 54329	11 05 12			G06K 7/10
A1	<b>MORPHO</b> (MORPHO Société anonyme)	2 990 542	12 54253	10 05 12			* G06K 19/07
A1	<b>MOVEA</b> (MOVEA)	2 990 356	12 54257	10 05 12			* A63B 69/38
A1	<b>MOVEA</b> (MOVEA)	2 990 357	12 59662	10 10 12	10 05 12	FR	* A63B 69/38
A3	* <b>NAIGEON</b> (NAIGEON FLORENT) voir DUBOURG	2 990 346	12 01325	09 05 12			A61J 7/04
A1	<b>NCIRI</b> (NCIRI MEJDI)	2 990 512	12 01353	09 05 12			G01N 21/31
A1	<b>NEURO FRANCE IMPLANTS (NFI)</b> (NEURO FRANCE IMPLANTS (NFI) Société à responsabilité limitée)	2 990 343	12 54314	11 05 12			A61B 17/80
A1	<b>NEXTER SYSTEMS</b> (NEXTER SYSTEMS Société anonyme)	2 990 503	12 01340	09 05 12			* F41A 27/18
A1	<b>NEXTER SYSTEMS</b> (NEXTER SYSTEMS Société anonyme)	2 990 504	12 01402	14 05 12			* F41H 5/02
A1	<b>OTOR</b> (OTOR Société anonyme)	2 990 416	12 01355	09 05 12			* B65D 5/00
A3	* <b>PATTIN</b> (PATTIN ADELINE) voir SIRAKIAN	2 990 328	12 01359	10 05 12			A21C 3/02
A1	<b>PAUL D'OREL SC</b> (PAUL D'OREL SC)	2 990 538	12 01385	11 05 12			G06F 21/74
A3	* <b>PAVAGEAU</b> (PAVAGEAU ERIC, MAILLIOT MELINEE, RAVEY BENJAMIN, ROLAND ANTOINE, MAURAND ANTOINE, DIANOUX ALEXY)	2 990 334	12 01345	10 05 12			* A44B 19/30
A3	* <b>PEDRENI</b> (PEDRENI DAVID) voir SIRAKIAN	2 990 328	12 01359	10 05 12			A21C 3/02
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> (PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme)	2 990 378	12 54263	10 05 12			* B30B 15/08
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> (PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme)	2 990 386	12 54360	14 05 12			* B60K 1/04
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> (PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme)	2 990 387	12 54194	09 05 12			* B60K 11/00
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> (PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme)	2 990 390	12 54348	11 05 12			* B60N 2/22
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> (PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme)	2 990 392	12 54383	14 05 12			* B60N 3/00
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> (PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme)	2 990 396	12 54241	09 05 12			* B60R 25/34



Nature du document	Nom du déposant	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Classement principal
					Date	Pays	
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 400	12 54198	09 05 12			B62D 21/15
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 402	12 54364	14 05 12			* B62D 35/00
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 403	12 54240	09 05 12			* B62D 65/02
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 404	12 54266	10 05 12			B62D 65/12
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 418	12 54246	10 05 12			* B65D 63/08
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 425	12 54356	11 05 12			B65H 49/38
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 466	12 54335	11 05 12			* F01N 3/08
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 470	12 54392	14 05 12			* F02B 67/06
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 471	12 54278	10 05 12			* F02B 75/40
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 475	12 54247	10 05 12			* F02N 11/04
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 486	12 54334	11 05 12			* F16C 9/04
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 487	12 54199	09 05 12			* F16H 7/12
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 489	12 54264	10 05 12			* F16H 61/36
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 495	12 54268	10 05 12			* F16L 21/08
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 505	12 54296	10 05 12			G01B 5/14
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 508	12 54265	10 05 12			* G01G 19/10
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 569	12 54382	14 05 12			* H01R 4/58
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 576	12 54213	09 05 12			* H02K 5/22
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 579	12 54336	11 05 12			* H02P 9/02
A1	<b>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA</b> ( <i>PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme</i> )	2 990 592	12 54239	09 05 12			H05K 5/02
A1	<b>PGS GEOPHYSICAL AS</b> ( <i>PGS GEOPHYSICAL AS</i> )	2 990 520	13 54168	07 05 13	09 05 12	US	G01V 3/00
A1	<b>PIERRE FABRE MEDICAMENT</b> ( <i>PIERRE FABRE MEDICAMENT</i> )	2 990 349	12 54325	11 05 12			* A61K 8/97

Nature du document	Nom du déposant	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Classement principal
					Date	Pays	
A1	<b>PLASTO TECHNOLOGIES</b> (PLASTO TECHNOLOGIES Société par actions simplifiée)	2 990 450	12 54245	10 05 12			E04B 1/66
A1	<b>POUJOLAT</b> (POUJOLAT Société anonyme)	2 990 496	12 54274	10 05 12			* F23J 11/00
A1	<b>PPL HOLDING</b> (PPL HOLDING Société par actions simplifiée)	2 990 480	12 54214	09 05 12			* F16B 7/00
A1	<b>PPL HOLDING</b> (PPL HOLDING Société par actions simplifiée)	2 990 481	13 54155	07 05 13	09 05 12	FR	F16B 7/00
A1	<b>PURCHEASE</b> (PURCHEASE)	2 990 540	12 54363	14 05 12			G06K 9/03
A1	<b>RAMBOO</b> (RAMBOO Société par actions simplifiée)	2 990 453	12 54305	11 05 12			* E04C 2/10
A3	* <b>RAVEY</b> (RAVEY BENJAMIN) voir PAVAGEAU	2 990 334	12 01345	10 05 12			* A44B 19/30
A3	<b>RENAULT S.A.S</b> (RENAULT S.A.S Société par actions simplifiée)	2 990 388	12 54361	14 05 12			* B60L 7/18
A1	<b>RENAULT S.A.S.</b> (RENAULT S.A.S.)	2 990 516	12 54330	11 05 12			* G01R 31/36
A1	<b>RENAULT SAS</b> (RENAULT SAS Société par actions simplifiée)	2 990 395	12 01384	11 05 12			B60R 13/08
A1	<b>RENE LE NOUY</b> (RENE LE NOUY Société par actions simplifiée)	2 990 461	12 01392	14 05 12			E05C 3/30
A1	<b>REVELLE</b> (REVELLE CORALIE)	2 990 549	12 54242	09 05 12			* G09B 1/00
A1	<b>ROBERT BOSCH GMBH</b> (ROBERT BOSCH GMBH)	2 990 397	13 54240	13 05 13	14 05 12	DE	* B60S 1/58
A1	<b>ROBERT BOSCH GMBH</b> (ROBERT BOSCH GMBH)	2 990 473	13 54167	07 05 13	09 05 12	DE	* F02D 41/22
A1	<b>ROBERT BOSCH GMBH</b> (ROBERT BOSCH GMBH)	2 990 511	13 54124	06 05 13	10 05 12	DE	* G01N 1/22
A1	<b>ROBERT BOSCH GMBH</b> (ROBERT BOSCH GMBH)	2 990 517	13 54242	13 05 13	14 05 12	DE	* G01S 7/521
A1	<b>ROBERT BOSCH GMBH</b> (ROBERT BOSCH GMBH)	2 990 566	13 54241	13 05 13	14 05 12	DE	* H01L 33/48
A1	<b>ROBERT BOSCH GMBH</b> (ROBERT BOSCH GMBH)	2 990 575	13 54122	06 05 13	08 05 12	DE	H02J 17/00
A1	<b>ROBERT BOSCH GMBH</b> (ROBERT BOSCH GMBH)	2 990 577	13 54119	06 05 13	08 05 12	DE	H02K 7/116
A1	<b>ROHM AND HAAS ELECTRONIC MATERIAL</b> (ROHM AND HAAS ELECTRONIC MATERIALS CMP HOLDINGS, INC.)	2 990 437	13 54233	10 05 13	11 05 12	US	* C09C 3/10
A1	<b>ROHM AND HAAS ELECTRONIC MATERIAL</b> (ROHM AND HAAS ELECTRONIC MATERIALS CMP HOLDINGS, INC.)	2 990 438	13 54231	10 05 13	11 05 12	US	* C09G 1/14
A1	<b>ROHM AND HAAS ELECTRONIC MATERIAL</b> (ROHM AND HAAS ELECTRONIC MATERIALS CMP HOLDINGS, INC.)	2 990 439	13 54235	10 05 13	11 05 12	US	* C09G 1/14
A3	* <b>ROLAND</b> (ROLAND ANTOINE) voir PAVAGEAU	2 990 334	12 01345	10 05 12			* A44B 19/30
A1	* <b>ROV DEVELOPPEMENT</b> (ROV DEVELOPPEMENT Société à responsabilité limitée) voir BRIAND	2 990 389	12 54318	11 05 12			* B60M 1/28
A1	<b>SAGEM DEFENSE SECURITE</b> (SAGEM DEFENSE SECURITE Société anonyme)	2 990 562	12 54232	09 05 12			* H01L 27/146
A1	<b>SAGEMCOM BROADBAND SAS</b> (SAGEMCOM BROADBAND SAS)	2 990 572	12 54295	10 05 12			H02H 9/04
A1	<b>SAINT-GOBAIN GLASS FRANCE</b> (SAINT-GOBAIN GLASS FRANCE Société anonyme)	2 990 379	12 54297	10 05 12			* B32B 17/10
A1	<b>SAINT-GOBAIN GLASS FRANCE</b> (SAINT-GOBAIN GLASS FRANCE Société anonyme)	2 990 384	12 54373	14 05 12			B44C 1/24

Nature du document	Nom du déposant	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Classement principal
					Date	Pays	
A1	<b>SALOMON SAS</b> (SALOMON SAS Société par actions simplifiée)	2 990 332	12 01378	11 05 12			* A43B 5/04
A1	<b>SARL DELUNE</b> (SARL DELUNE)	2 990 530	12 01357	10 05 12			* G06F 3/14
A1	<b>SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS</b> (SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS)	2 990 560	12 01383	11 05 12			* H01H 71/10
A1	<b>SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS</b> (SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS Société par actions simplifiée)	2 990 506	12 54374	14 05 12			G01D 5/244
A1	<b>SEB S.A.</b> (SEB S.A. Société anonyme)	2 990 329	12 54234	09 05 12			A23C 9/12
A1	<b>SESAME ACTIVE SYSTEM</b> (SESAME ACTIVE SYSTEM Société à responsabilité limitée)	2 990 543	12 54388	14 05 12			G06Q 10/08
A1	<b>SGD S.A.</b> (SGD S.A. Société anonyme)	2 990 382	12 54280	10 05 12			B44C 1/24
A1	<b>SGD S.A.</b> (SGD S.A. Société anonyme)	2 990 383	12 54281	10 05 12			B44C 1/24
A1	<b>SHINDENGEN ELECTRIC MANUFACTURING</b> (SHINDENGEN ELECTRIC MANUFACTURING CO., LTD.)	2 990 561	13 54172	07 05 13	* 08 05 12	IB	* H01L 23/29
A1	* <b>SIMP SOCIETE INDUSTRIELLE DE MATE</b> (SIMP SOCIETE INDUSTRIELLE DE MATE-RIEL PARAMEDICAL Société par actions simplifiée, COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANCAISE Société par actions simplifiée)	2 990 344	12 54331	11 05 12			A61F 5/01
A3	* <b>SIRAKIAN</b> (SIRAKIAN NOEMIE, VARAIGNE VIRGINIE, PATTIN ADELIN, PEDRENI DAVID, LOUBIERE VALENTIN)	2 990 328	12 01359	10 05 12			A21C 3/02
A1	<b>SMURFIT KAPPA FRANCE</b> (SMURFIT KAPPA FRANCE Société par actions simplifiée)	2 990 417	12 54207	09 05 12			* B65D 5/18
A1	<b>SNECMA</b> (SNECMA)	2 990 367	12 54350	11 05 12			B22C 9/10
A1	<b>SNECMA</b> (SNECMA)	2 990 368	12 58282	05 09 12	11 05 12	FR	* B22C 9/10
A1	<b>SNECMA</b> (SNECMA Société anonyme)	2 990 370	12 54362	14 05 12			* B25J 1/00
A1	<b>SNECMA</b> (SNECMA Société anonyme)	2 990 443	12 54191	09 05 12			* C23C 24/00
A1	* <b>SNECMA</b> (SNECMA Société anonyme, HERAKLES Société anonyme)	2 990 462	12 54371	14 05 12			* F01D 5/30
A1	<b>SOCIETE DE RECHERCHE COSMETIQUE S</b> (SOCIETE DE RECHERCHE COSMETIQUE S.A.R.L. Société à responsabilité limitée)	2 990 351	12 54366	14 05 12			* A61K 8/97
A1	<b>SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN</b> (SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN-RHONE Société anonyme)	2 990 447	12 54302	10 05 12			* E01F 9/03
A1	<b>SOCIETE INDUSTRIELLE DE CONSTRUCT</b> (SOCIETE INDUSTRIELLE DE CONSTRUCTION D'APPAREILS ET DE MATERIEL ELECTRIQUES Société anonyme)	2 990 570	12 54349	11 05 12			* H01R 11/11
A1	<b>SOFILETA</b> (SOFILETA Société par actions simplifiée)	2 990 331	12 54193	09 05 12			* A41D 31/00
A1	<b>SOITEC</b> (SOITEC Société anonyme)	2 990 553	12 54236	09 05 12			G11C 11/40
A1	<b>SOTRAVEER</b> (SOTRAVEER Société par actions simplifiée)	2 990 325	12 54315	11 05 12			A01D 34/84
A1	<b>STMICROELECTRONICS (GRENOBLE 2) S</b> (STMICROELECTRONICS (GRENOBLE 2) SAS Société par actions simplifiée)	2 990 535	12 54401	14 05 12			* G06F 13/38
A1	<b>SURFACTIS TECHNOLOGIES</b> (SURFACTIS TECHNOLOGIES Société par actions simplifiée)	2 990 433	12 54300	10 05 12			* C07C 211/00
A1	<b>THALES</b> (THALES Société anonyme)	2 990 526	12 01372	11 05 12			G05B 19/04
A1	<b>THALES</b> (THALES Société anonyme)	2 990 529	12 01374	11 05 12			* G06F 3/00
A1	<b>THALES</b> (THALES Société anonyme)	2 990 547	12 01373	11 05 12			* G08B 19/00

Nature du document	Nom du déposant	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Classement principal
					Date	Pays	
A1	* <b>THE AUSTRALIAN NATIONAL UNIVERSIT</b> (THE AUSTRALIAN NATIONAL UNIVER-SITY) voir APOLLON SOLAR	2 990 563	12 01382	11 05 12			H01L 31/042
A1	<b>THIBAudeau</b> (THIBAudeau EMMANUEL)	2 990 532	12 54324	11 05 12			G06F 9/445
A1	<b>THIBAudeau</b> (THIBAudeau EMMANUEL)	2 990 534	12 60079	23 10 12	11 05 12	FR	G06F 13/14
A1	<b>THINK AND WORK</b> (THINK AND WORK Société à responsabilité limitée)	2 990 353	12 54197	09 05 12			A61M 5/31
A1	<b>THOMSON LICENSING</b> (THOMSON LICENSING Société par actions simplifiée)	2 990 591	12 54368	14 05 12			H05K 3/30
A1	* <b>TISSAGES DES ROZIER</b> (TISSAGES DES ROZIER Société par actions simplifiée) voir BMES	2 990 446	12 54299	10 05 12			* D03D 15/00
A1	<b>TORDJMAN</b> (TORDJMAN Société par actions simplifiée)	2 990 460	12 54345	11 05 12			* E05B 49/00
A1	<b>TRIBO TECHNOLOGIES</b> (TRIBO TECHNOLOGIES Société à responsabilité limitée)	2 990 327	12 54209	09 05 12			* A01N 65/00
A1	* <b>UNIVERSITE DE BORDEAUX I</b> (UNIVERSITE DE BORDEAUX I Etablissement public) voir CHANEL PARFUMS BEAUTE	2 990 347	12 58424	07 09 12			* A61K 8/29
A1	* <b>UNIVERSITE DE LORRAINE</b> (UNIVERSITE DE LORRAINE, CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE - CNRS - Etablissement public)	2 990 375	12 54313	11 05 12			* B29C 67/00
A1	* <b>UNIVERSITE DE STRASBOURG</b> (UNIVERSITE DE STRASBOURG Etablissement public, CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE Etablissement public, BRUKER BIOSPIN Société par actions simplifiée, HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG)	2 990 514	12 54398	14 05 12			* G01N 33/48
A1	<b>UNIVERSITE PARIS 13</b> (UNIVERSITE PARIS 13 Etablissement public)	2 990 352	12 54267	10 05 12			* A61K 38/18
A1	<b>VAHEDI</b> (VAHEDI ARNAUD)	2 990 338	12 01376	11 05 12			* A47G 23/06
A1	<b>VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR</b> (VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée)	2 990 464	12 54389	14 05 12			* F01L 1/46
A1	<b>VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR</b> (VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée)	2 990 465	12 54391	14 05 12			* F01L 1/46
A1	<b>VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR</b> (VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée)	2 990 467	12 54256	10 05 12			* F01N 3/30
A1	<b>VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR</b> (VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée)	2 990 468	12 54192	09 05 12			* F01N 5/02
A1	<b>VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR</b> (VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée)	2 990 472	12 54390	14 05 12			* F02B 77/08
A1	<b>VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR</b> (VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée)	2 990 482	12 54394	14 05 12			* F16B 21/00
A1	<b>VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR</b> (VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée)	2 990 483	12 54396	14 05 12			* F16B 21/00
A1	<b>VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR</b> (VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée)	2 990 484	12 54397	14 05 12			* F16B 21/00

Nature du document	Nom du déposant	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Classement principal
					Date	Pays	
A1	<b>VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR</b> (VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée)	2 990 497	12 54322	11 05 12			* F24J 1/00
A1	<b>VALEO SYSTEMES THERMIQUES</b> (VALEO SYSTEMES THERMIQUES Société par actions simplifiée)	2 990 567	12 01391	14 05 12			* H01M 10/50
A1	<b>VALERUS</b> (VALERUS MICKENSON)	2 990 333	12 54200	09 05 12			* A44B 1/14
A1	<b>VALOIS SAS</b> (VALOIS SAS Société par actions simplifiée)	2 990 421	12 54270	10 05 12			B65D 83/54
A3	* <b>VARAIGNE</b> (VARAIGNE VIRGINIE) voir SIRAKIAN	2 990 328	12 01359	10 05 12			A21C 3/02
A3	<b>VENDETXE 24 S.L.</b> (VENDETXE 24 S.L.)	2 990 355	13 01065	07 05 13	10 05 12	ES	A63B 33/00
A1	<b>VEOLIA WATER SOLUTIONS &amp; TECHNOLOGIES SUPPORT</b> (VEOLIA WATER SOLUTIONS & TECHNOLOGIES SUPPORT Société anonyme)	2 990 429	12 54303	10 05 12			* C02F 11/18
A1	<b>VIA</b> (VIA)	2 990 336	12 54231	09 05 12			* A47C 1/032
A1	<b>WISEUX DE POTTER</b> (WISEUX DE POTTER PHILIPPE)	2 990 515	12 54252	10 05 12			G01N 33/483
A1	<b>WESTINGHOUSE ELECTRIC COMPANY LLC</b> (WESTINGHOUSE ELECTRIC COMPANY LLC)	2 990 555	13 54087	03 05 13	* 10 05 12	US	* G21C 17/017
A1	<b>XEROX CORPORATION</b> (XEROX CORPORATION)	2 990 541	13 54283	14 05 13	14 05 12	US	* G06K 9/03
A3	* <b>ZHANG</b> (ZHANG ZHAOBO) voir DUBOURG	2 990 346	12 01325	09 05 12			A61J 7/04

## 1.3 TABLE PAR DOMAINES TECHNIQUES

Les références de la colonne de tri apparaissent en caractères gras.

Cette table est présentée dans l'ordre des indices de la classification internationale des brevets ; il est tenu compte de tous les indices de classification affectés à une même demande.

Si plusieurs demandes relèvent d'indices identiques, elles sont classées dans l'ordre croissant des numéros de publication.

*Nom du déposant* : seul le premier nom figure.

*\* L'astérisque se lit "multi" : sa présence dans l'une des colonnes de priorité, de classement, ou de déposant, signifie que, selon la colonne où il figure, il y a pour une même demande de brevet, plusieurs priorités, plusieurs classements ou plusieurs déposants.*

*◆ Le losange désigne un classement additionnel. Il faut noter à ce sujet que lorsque le losange apparaît devant un classement, il signale une demande de brevet affectée de plusieurs classements dont un ou plusieurs classements additionnels.*



Nature du document	Classement principal	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Nom du déposant
					Date	Pays	
A1	<b>A01C 5/02</b>	2 990 324	12 01361	09 05 12			BEHE JEAN MARC
A1	<b>A01D 34/84</b>	2 990 325	12 54315	11 05 12			SOTRAVEER Société par actions simplifiée
A1	<b>A01G 17/10</b>	2 990 326	12 54290	10 05 12			A RAYMOND ET CIE Société en commandite simple
A1	<b>* A01N 65/00</b>	2 990 327	12 54209	09 05 12			TRIBO TECHNOLOGIES Société à responsabilité limitée
A1	<b>* A01P 21/00</b>	2 990 327	12 54209	09 05 12			TRIBO TECHNOLOGIES Société à responsabilité limitée
A3	<b>A21C 3/02</b>	2 990 328	12 01359	10 05 12			* SIRAKIAN NOEMIE
A1	<b>A23C 9/12</b>	2 990 329	12 54234	09 05 12			SEB S.A. Société anonyme
A1	<b>* A24D 3/18</b>	2 990 330	12 01370	11 05 12			DESHAYES JEAN MARC
A1	<b>* A24F 17/00</b>	2 990 330	12 01370	11 05 12			DESHAYES JEAN MARC
A1	<b>* A24F 21/00</b>	2 990 330	12 01370	11 05 12			DESHAYES JEAN MARC
A1	<b>* A24F 23/04</b>	2 990 330	12 01370	11 05 12			DESHAYES JEAN MARC
A1	<b>* A24F 47/00</b>	2 990 330	12 01370	11 05 12			DESHAYES JEAN MARC
A1	<b>* A41D 13/00</b>	2 990 331	12 54193	09 05 12			SOFILETA Société par actions simplifiée
A1	<b>* A41D 27/00</b>	2 990 549	12 54242	09 05 12			REVEILLE CORALIE
A1	<b>* A41D 31/00</b>	2 990 331	12 54193	09 05 12			SOFILETA Société par actions simplifiée
A1	<b>* A41D 31/02</b>	2 990 331	12 54193	09 05 12			SOFILETA Société par actions simplifiée
A1	<b>* A41F 1/00</b>	2 990 549	12 54242	09 05 12			REVEILLE CORALIE
A1	<b>* A43B 5/04</b>	2 990 332	12 01378	11 05 12			SALOMON SAS Société par actions simplifiée
A1	<b>* A43B 13/36</b>	2 990 332	12 01378	11 05 12			SALOMON SAS Société par actions simplifiée
A1	<b>* A44B 1/14</b>	2 990 333	12 54200	09 05 12			VALERUS MICKENSON
A1	<b>* A44B 1/16</b>	2 990 333	12 54200	09 05 12			VALERUS MICKENSON
A3	<b>* A44B 19/24</b>	2 990 334	12 01345	10 05 12			* PAVAGEAU ERIC
A3	<b>* A44B 19/30</b>	2 990 334	12 01345	10 05 12			* PAVAGEAU ERIC
A3	<b>A45D 40/06</b>	2 990 335	12 54210	09 05 12			CHAN LI-CHUN
A1	<b>* A47B 67/00</b>	2 990 419	12 01375	11 05 12			LEBEAU NATHALIE CATHY
A1	<b>* A47C 1/032</b>	2 990 336	12 54231	09 05 12			VIA
A1	<b>* A47C 31/12</b>	2 990 336	12 54231	09 05 12			VIA
A1	<b>* A47F 5/10</b>	2 990 337	12 54304	11 05 12			CERGY LOCATION SERVICES C.L.S Société à responsabilité limitée
A1	<b>* A47F 5/10</b>	2 990 457	12 54309	11 05 12			BUBBLING AGENCY Société par actions simplifiée
A1	<b>* A47F 9/00</b>	2 990 337	12 54304	11 05 12			CERGY LOCATION SERVICES C.L.S Société à responsabilité limitée
A1	<b>* A47G 23/06</b>	2 990 338	12 01376	11 05 12			VAHEDI ARNAUD
A1	<b>A47J 31/10</b>	2 990 339	12 54196	09 05 12			FISAPAC - FOURNITURES INDUSTRIELLES DE SERVICES AUTOMATIQUES PACKAGING Société à responsabilité limitée
A1	<b>* A47K 3/00</b>	2 990 507	12 01367	11 05 12			LECOCQ JEAN CHRISTOPHE
A3	<b>* A47L 13/08</b>	2 990 371	12 58956	24 09 12	09 05 12	T W	CHEN SHOU-HONG
A1	<b>A47L 13/16</b>	2 990 340	12 54301	10 05 12			EURVEST Société anonyme
A1	<b>A47L 13/17</b>	2 990 341	12 62734	21 12 12	10 05 12	FR	EURVEST Société anonyme
A1	<b>* A47L 15/42</b>	2 990 550	13 54085	03 05 13	10 05 12	KR	LG ELECTRONICS INC.
A1	<b>* A61B 6/00</b>	2 990 452	12 54370	14 05 12			BEMING Société à responsabilité limitée
A1	<b>* A61B 8/00</b>	2 990 342	13 54121	06 05 13	11 05 12	US	GENERAL ELECTRIC COMPANY



Nature du document	Classement principal	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Nom du déposant
					Date	Pays	
A1	<b>A61B 17/80</b>	2 990 343	12 54314	11 05 12			NEURO FRANCE IMPLANTS (NFI) Société à responsabilité limitée
A1	<b>A61F 5/01</b>	2 990 344	12 54331	11 05 12			* SIMP SOCIETE INDUSTRIELLE DE MATERIEL PARAMEDICAL Société par actions simplifiée
A1	<b>* A61G 7/005</b>	2 990 345	12 54378	14 05 12			ASKLE SANTE Société par actions simplifiée
A1	<b>* A61G 7/057</b>	2 990 345	12 54378	14 05 12			ASKLE SANTE Société par actions simplifiée
A1	<b>* A61G 7/057</b>	2 990 479	12 54379	14 05 12			ASKLE SANTE Société par actions simplifiée
A1	<b>* A61J 1/03</b>	2 990 420	12 54312	11 05 12			LAILLER ERIC
A3	<b>A61J 7/04</b>	2 990 346	12 01325	09 05 12			* DUBOURG JUSTINE JOSETTE THERESE
A1	<b>* A61K 8/29</b>	2 990 347	12 58424	07 09 12			* CHANEL PARFUMS BEAUTE
A1	<b>* A61K 8/37</b>	2 990 347	12 58424	07 09 12			* CHANEL PARFUMS BEAUTE
A1	<b>* A61K 8/63</b>	2 990 350	12 54338	11 05 12			L'OREAL Société anonyme
A1	<b>* A61K 8/72</b>	2 990 349	12 54325	11 05 12			PIERRE FABRE MEDICAMENT
A1	<b>* A61K 8/73</b>	2 990 348	12 54269	10 05 12			LVMH RECHERCHE
A1	<b>* A61K 8/81</b>	2 990 348	12 54269	10 05 12			LVMH RECHERCHE
A1	<b>* A61K 8/84</b>	2 990 348	12 54269	10 05 12			LVMH RECHERCHE
A1	<b>* A61K 8/92</b>	2 990 347	12 58424	07 09 12			* CHANEL PARFUMS BEAUTE
A1	<b>* A61K 8/97</b>	2 990 349	12 54325	11 05 12			PIERRE FABRE MEDICAMENT
A1	<b>* A61K 8/97</b>	2 990 350	12 54338	11 05 12			L'OREAL Société anonyme
A1	<b>* A61K 8/97</b>	2 990 351	12 54366	14 05 12			SOCIETE DE RECHERCHE COSMETIQUE S.A.R.L. Société à responsabilité limitée
A1	<b>* A61K 36/00</b>	2 990 349	12 54325	11 05 12			PIERRE FABRE MEDICAMENT
A1	<b>* A61K 36/85</b>	2 990 351	12 54366	14 05 12			SOCIETE DE RECHERCHE COSMETIQUE S.A.R.L. Société à responsabilité limitée
A1	<b>* A61K 38/18</b>	2 990 352	12 54267	10 05 12			UNIVERSITE PARIS 13 Etablissement public
A1	<b>A61M 5/31</b>	2 990 353	12 54197	09 05 12			THINK AND WORK Société à responsabilité limitée
A1	<b>A61M 27/00</b>	2 990 354	12 54190	08 05 12			APEX MEDICAL CORP.
A1	<b>* A61P 1/00</b>	2 990 349	12 54325	11 05 12			PIERRE FABRE MEDICAMENT
A1	<b>* A61P 17/00</b>	2 990 351	12 54366	14 05 12			SOCIETE DE RECHERCHE COSMETIQUE S.A.R.L. Société à responsabilité limitée
A1	<b>* A61P 19/00</b>	2 990 352	12 54267	10 05 12			UNIVERSITE PARIS 13 Etablissement public
A1	<b>* A61Q 1/00</b>	2 990 347	12 58424	07 09 12			* CHANEL PARFUMS BEAUTE
A1	<b>* A61Q 1/06</b>	2 990 347	12 58424	07 09 12			* CHANEL PARFUMS BEAUTE
A1	<b>* A61Q 19/00</b>	2 990 348	12 54269	10 05 12			LVMH RECHERCHE
A1	<b>* A61Q 19/00</b>	2 990 350	12 54338	11 05 12			L'OREAL Société anonyme
A1	<b>* A61Q 19/00</b>	2 990 351	12 54366	14 05 12			SOCIETE DE RECHERCHE COSMETIQUE S.A.R.L. Société à responsabilité limitée
A1	<b>* A62B 17/00</b>	2 990 331	12 54193	09 05 12			SOFILETA Société par actions simplifiée
A1	<b>* A63B 24/00</b>	2 990 357	12 59662	10 10 12	10 05 12	FR	MOVEA
A3	<b>A63B 33/00</b>	2 990 355	13 01065	07 05 13	10 05 12	ES	VENDETXE 24 S.L.
A1	<b>* A63B 49/00</b>	2 990 356	12 54257	10 05 12			MOVEA
A1	<b>* A63B 69/38</b>	2 990 356	12 54257	10 05 12			MOVEA
A1	<b>* A63B 69/38</b>	2 990 357	12 59662	10 10 12	10 05 12	FR	MOVEA
A1	<b>A63F 9/10</b>	2 990 358	12 01351	10 05 12			BURTEL PIERRE
A1	<b>A63F 9/24</b>	2 990 359	13 54302	14 05 13	14 05 12	IT	CLEMENTONI S.P.A.
A1	<b>B01D 53/86</b>	2 990 360	12 01362	10 05 12			AXENS Société anonyme

Nature du document	Classement principal	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Nom du déposant
					Date	Pays	
A1	* B01D 53/86	2 990 446	12 54299	10 05 12			* BMES Société à responsabilité limitée
A1	* B01J 3/02	2 990 429	12 54303	10 05 12			VEOLIA WATER SOLUTIONS & TECHNOLOGIES SUPPORT Société anonyme
A1	B03B 13/02	2 990 361	12 01369	11 05 12			DOMUSCAN
A1	* B05D 1/18	2 990 445	12 54222	09 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* B05D 1/36	2 990 445	12 54222	09 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* B05D 5/08	2 990 434	12 54384	14 05 12			CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
A1	* B06B 1/06	2 990 342	13 54121	06 05 13	11 05 12	US	GENERAL ELECTRIC COMPANY
A1	* B09B 1/00	2 990 363	12 54393	14 05 12			CIMENTS FRANCAIS Société anonyme
A1	* B09B 1/00	2 990 431	12 54395	14 05 12			CIMENTS FRANCAIS Société anonyme
A1	B09B 3/00	2 990 362	12 54217	09 05 12			DURIVAUT ERIC
A1	* B09B 3/00	2 990 363	12 54393	14 05 12			CIMENTS FRANCAIS Société anonyme
A1	* B09B 3/00	2 990 431	12 54395	14 05 12			CIMENTS FRANCAIS Société anonyme
A1	* B09C 1/00	2 990 363	12 54393	14 05 12			CIMENTS FRANCAIS Société anonyme
A1	* B09C 1/00	2 990 431	12 54395	14 05 12			CIMENTS FRANCAIS Société anonyme
A1	B09C 1/04	2 990 364	12 54352	11 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* B21F 45/04	2 990 365	12 54289	10 05 12			JOLLY PIERRE ERIC
A1	* B21K 1/60	2 990 366	12 01332	09 05 12			BOLLHOFF OTALU S.A Société anonyme
A1	B22C 9/10	2 990 367	12 54350	11 05 12			SNECMA
A1	* B22C 9/10	2 990 368	12 58282	05 09 12	11 05 12	FR	SNECMA
A1	* B22C 23/00	2 990 368	12 58282	05 09 12	11 05 12	FR	SNECMA
A1	* B22C 23/00	2 990 370	12 54362	14 05 12			SNECMA Société anonyme
A1	* B22F 7/00	2 990 443	12 54191	09 05 12			SNECMA Société anonyme
A1	* B23K 26/03	2 990 566	13 54241	13 05 13	14 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	* B23K 26/067	2 990 522	12 54204	09 05 12			IDEOPTICS Société par actions simplifiée
A1	* B23K 26/067	2 990 523	12 54205	09 05 12			IDEOPTICS Société par actions simplifiée
A1	* B23K 26/14	2 990 443	12 54191	09 05 12			SNECMA Société anonyme
A1	* B23K 26/36	2 990 566	13 54241	13 05 13	14 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	* B23K 31/00	2 990 554	12 54208	09 05 12			AREVA NP Société par actions simplifiée
A1	* B23P 6/00	2 990 443	12 54191	09 05 12			SNECMA Société anonyme
A1	* B23P 15/04	2 990 368	12 58282	05 09 12	11 05 12	FR	SNECMA
A1	* B23Q 3/18	2 990 378	12 54263	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B23Q 7/04	2 990 378	12 54263	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	B24B 9/14	2 990 369	12 01333	09 05 12			ESSILOR INTERNATIONAL (COMPAGNIE GENERALE D'OPTIQUE) Société anonyme
A1	* B24D 3/34	2 990 438	13 54231	10 05 13	11 05 12	US	ROHM AND HAAS ELECTRONIC MATERIALS CMP HOLDINGS, INC.
A1	* B24D 3/34	2 990 439	13 54235	10 05 13	11 05 12	US	ROHM AND HAAS ELECTRONIC MATERIALS CMP HOLDINGS, INC.
A1	* B25J 1/00	2 990 370	12 54362	14 05 12			SNECMA Société anonyme
A3	* B26B 1/04	2 990 371	12 58956	24 09 12	09 05 12	T W	CHEN SHOU-HONG
A1	B26D 1/04	2 990 372	12 01380	11 05 12			KELS ANDRE

Nature du document	Classement principal	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Nom du déposant
					Date	Pays	
A1	* B26D 1/04	2 990 374	12 54286	10 05 12			GIANGRECO MARIO
A1	* B26F 1/26	2 990 478	12 54262	10 05 12			L'AIR LIQUIDE, SOCIÉTÉ ANONYME POUR L'ÉTUDE ET L'EXPLOITATION DES PROCÉDES GEORGES CLAUDE Société anonyme
A1	B27B 31/06	2 990 373	12 54218	09 05 12			LA MECANIQUE ET L'ENGRENAGE MODERNES Société par actions simplifiée
A1	* B28D 1/22	2 990 374	12 54286	10 05 12			GIANGRECO MARIO
A1	* B29C 67/00	2 990 375	12 54313	11 05 12			* UNIVERSITE DE LORRAINE
A1	* B29C 70/30	2 990 376	12 54258	10 05 12			AIRCELLE Société anonyme
A1	* B29C 70/54	2 990 376	12 54258	10 05 12			AIRCELLE Société anonyme
A1	B30B 11/08	2 990 377	12 54344	11 05 12			EUROTAB
A1	* B30B 15/08	2 990 378	12 54263	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B31B 7/00	2 990 417	12 54207	09 05 12			SMURFIT KAPPA FRANCE Société par actions simplifiée
A1	* B31B 7/26	2 990 417	12 54207	09 05 12			SMURFIT KAPPA FRANCE Société par actions simplifiée
A1	* B31B 7/60	2 990 417	12 54207	09 05 12			SMURFIT KAPPA FRANCE Société par actions simplifiée
A1	* B32B 5/26	2 990 331	12 54193	09 05 12			SOFILETA Société par actions simplifiée
A1	* B32B 13/00	2 990 454	12 01364	11 05 12			DE LUCA JOEL
A1	* B32B 17/10	2 990 379	12 54297	10 05 12			SAINT-GOBAIN GLASS FRANCE Société anonyme
A1	* B41J 3/00	2 990 380	13 54153	07 05 13	11 05 12	DE	BOWE SYSTEC GMBH
A1	* B42D 15/10	2 990 521	13 54166	07 05 13	10 05 12	AU	INNOVIA SECURITY PTY LTD
A1	* B42D 15/10	2 990 525	13 54165	07 05 13	10 05 12	AU	INNOVIA SECURITY PTY LTD
A3	* B42D 19/00	2 990 381	12 01342	09 05 12			COURSON ROBIN
A1	B44C 1/24	2 990 382	12 54280	10 05 12			SGD S.A. Société anonyme
A1	B44C 1/24	2 990 383	12 54281	10 05 12			SGD S.A. Société anonyme
A1	B44C 1/24	2 990 384	12 54373	14 05 12			SAINT-GOBAIN GLASS FRANCE Société anonyme
A1	* B60B 1/00	2 990 385	12 01381	11 05 12			MAVIC SAS
A1	* B60C 3/02	2 990 385	12 01381	11 05 12			MAVIC SAS
A1	* B60C 11/03	2 990 385	12 01381	11 05 12			MAVIC SAS
A1	* B60G 17/00	2 990 401	12 54306	11 05 12			MANITOU BF Société anonyme
A1	* B60G 21/055	2 990 401	12 54306	11 05 12			MANITOU BF Société anonyme
A1	* B60J 5/00	2 990 396	12 54241	09 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B60K 1/04	2 990 386	12 54360	14 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B60K 6/26	2 990 475	12 54247	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B60K 11/00	2 990 387	12 54194	09 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B60K 28/14	2 990 569	12 54382	14 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A3	* B60L 7/18	2 990 388	12 54361	14 05 12			RENAULT S.A.S Société par actions simplifiée
A1	* B60M 1/28	2 990 389	12 54318	11 05 12			* BRIAND EDMOND
A1	* B60N 2/22	2 990 390	12 54348	11 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

Nature du document	Classement principal	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Nom du déposant
					Date	Pays	
A1	* B60N 2/225	2 990 390	12 54348	11 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B60N 2/42	2 990 386	12 54360	14 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B60N 2/44	2 990 391	12 54402	14 05 12			FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE Société par actions simplifiée
A1	* B60N 2/44	2 990 576	12 54213	09 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B60N 2/60	2 990 392	12 54383	14 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B60N 3/00	2 990 392	12 54383	14 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B60P 5/00	2 990 508	12 54265	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B60Q 3/00	2 990 379	12 54297	10 05 12			SAINT-GOBAIN GLASS FRANCE Société anonyme
A1	B60R 5/04	2 990 393	12 54279	10 05 12			CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE POUR L'AUTOMOBILE (CERA)
A1	B60R 5/04	2 990 394	12 54287	10 05 12			CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE POUR L'AUTOMOBILE (CERA)
A1	B60R 13/08	2 990 395	12 01384	11 05 12			RENAULT SAS Société par actions simplifiée
A1	* B60R 16/02	2 990 569	12 54382	14 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B60R 16/03	2 990 579	12 54336	11 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B60R 19/48	2 990 517	13 54242	13 05 13	14 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	* B60R 25/34	2 990 396	12 54241	09 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B60S 1/08	2 990 397	13 54240	13 05 13	14 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	* B60S 1/58	2 990 397	13 54240	13 05 13	14 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	* B60T 17/04	2 990 495	12 54268	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A3	* B60W 10/192	2 990 388	12 54361	14 05 12			RENAULT S.A.S Société par actions simplifiée
A3	* B60W 40/09	2 990 388	12 54361	14 05 12			RENAULT S.A.S Société par actions simplifiée
A1	B62B 3/04	2 990 398	12 54353	11 05 12			COUTIER INDUSTRIE Société à responsabilité limitée
A1	B62B 5/06	2 990 399	12 54354	11 05 12			COUTIER INDUSTRIE Société à responsabilité limitée
A1	B62D 21/15	2 990 400	12 54198	09 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B62D 25/16	2 990 402	12 54364	14 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B62D 25/16	2 990 403	12 54240	09 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B62D 25/20	2 990 386	12 54360	14 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B62D 27/06	2 990 403	12 54240	09 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B62D 33/06	2 990 401	12 54306	11 05 12			MANITOU BF Société anonyme
A1	* B62D 35/00	2 990 402	12 54364	14 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B62D 65/02	2 990 387	12 54194	09 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B62D 65/02	2 990 403	12 54240	09 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

Nature du document	Classement principal	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Nom du déposant
					Date	Pays	
A1	<b>B62D 65/12</b>	2 990 404	12 54266	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* <b>B62D 65/14</b>	2 990 391	12 54402	14 05 12			FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE Société par actions simplifiée
A1	<b>B62K 21/16</b>	2 990 405	12 54317	11 05 12			LOOK CYCLE INTERNATIONAL Société anonyme
A1	* <b>B62K 21/16</b>	2 990 406	12 54385	14 05 12			LOOK CYCLE INTERNATIONAL Société anonyme
A1	* <b>B62K 21/22</b>	2 990 406	12 54385	14 05 12			LOOK CYCLE INTERNATIONAL Société anonyme
A1	<b>B62M 3/08</b>	2 990 407	12 54276	10 05 12			LOOK CYCLE INTERNATIONAL Société anonyme
A1	* <b>B63B 3/13</b>	2 990 408	12 54399	14 05 12			DCNS Société anonyme
A1	* <b>B63B 3/56</b>	2 990 408	12 54399	14 05 12			DCNS Société anonyme
A1	<b>B64C 1/00</b>	2 990 409	12 54203	09 05 12			AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée
A1	<b>B64C 1/06</b>	2 990 410	12 54206	09 05 12			AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée
A1	* <b>B64C 13/04</b>	2 990 528	12 54316	11 05 12			AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée
A1	* <b>B64C 25/02</b>	2 990 513	12 54380	14 05 12			MESSIER-BUGATTI-DOWTY Société anonyme
A1	* <b>B64C 25/26</b>	2 990 411	13 53760	25 04 13	* 10 05 12	GB	GE AVIATION SYSTEMS LIMITED
A1	<b>B64C 25/26</b>	2 990 412	13 53863	26 04 13	* 10 05 12	GB	GE AVIATION SYSTEMS LIMITED
A1	<b>B64C 25/44</b>	2 990 413	12 54293	10 05 12			MESSIER-BUGATTI-DOWTY Société anonyme
A1	<b>B64D 37/30</b>	2 990 414	12 54249	10 05 12			MICROTURBO Société par actions simplifiée
A1	* <b>B64D 41/00</b>	2 990 573	12 54333	11 05 12			HISPANO-SUIZA Société anonyme
A1	* <b>B64D 43/00</b>	2 990 528	12 54316	11 05 12			AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée
A1	* <b>B64D 43/00</b>	2 990 529	12 01374	11 05 12			THALES Société anonyme
A1	* <b>B64D 45/00</b>	2 990 547	12 01373	11 05 12			THALES Société anonyme
A1	* <b>B64D 45/04</b>	2 990 527	12 54201	09 05 12			AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée
A1	* <b>B64F 5/00</b>	2 990 415	12 54321	11 05 12			AIRBUS Société par actions simplifiée
A1	* <b>B65D 5/00</b>	2 990 416	12 01355	09 05 12			OTOR Société anonyme
A1	* <b>B65D 5/18</b>	2 990 417	12 54207	09 05 12			SMURFIT KAPPA FRANCE Société par actions simplifiée
A1	* <b>B65D 5/32</b>	2 990 416	12 01355	09 05 12			OTOR Société anonyme
A1	* <b>B65D 5/42</b>	2 990 416	12 01355	09 05 12			OTOR Société anonyme
A1	* <b>B65D 5/48</b>	2 990 417	12 54207	09 05 12			SMURFIT KAPPA FRANCE Société par actions simplifiée
A1	* <b>B65D 5/50</b>	2 990 417	12 54207	09 05 12			SMURFIT KAPPA FRANCE Société par actions simplifiée
A1	* <b>B65D 5/54</b>	2 990 417	12 54207	09 05 12			SMURFIT KAPPA FRANCE Société par actions simplifiée
A1	* <b>B65D 21/02</b>	2 990 416	12 01355	09 05 12			OTOR Société anonyme
A1	* <b>B65D 55/06</b>	2 990 365	12 54289	10 05 12			JOLLY PIERRE ERIC
A1	* <b>B65D 63/08</b>	2 990 418	12 54246	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* <b>B65D 67/02</b>	2 990 418	12 54246	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* <b>B65D 71/50</b>	2 990 418	12 54246	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

Nature du document	Classement principal	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Nom du déposant
					Date	Pays	
A1	* B65D 71/50	2 990 419	12 01375	11 05 12			LEBEAU NATHALIE CATHY
A1	* B65D 81/18	2 990 422	12 54367	14 05 12			CARROSSERIE AUBINEAU SA
A1	* B65D 83/04	2 990 420	12 54312	11 05 12			LAILLER ERIC
A1	B65D 83/54	2 990 421	12 54270	10 05 12			VALOIS SAS Société par actions simplifiée
A1	* B65D 85/50	2 990 422	12 54367	14 05 12			CARROSSERIE AUBINEAU SA
A1	* B65D 88/12	2 990 422	12 54367	14 05 12			CARROSSERIE AUBINEAU SA
A1	* B65D 88/62	2 990 424	12 54255	10 05 12			APPLICATIONS TECHNIQUES INDUSTRIELLES DE MECANIQUE (ATIM INNOVATION)
A1	* B65D 90/22	2 990 423	12 54271	10 05 12			GLACHET CHARLES
A1	* B65D 90/54	2 990 423	12 54271	10 05 12			GLACHET CHARLES
A1	* B65D 90/64	2 990 423	12 54271	10 05 12			GLACHET CHARLES
A1	* B65G 65/30	2 990 424	12 54255	10 05 12			APPLICATIONS TECHNIQUES INDUSTRIELLES DE MECANIQUE (ATIM INNOVATION)
A3	* B65H 23/18	2 990 381	12 01342	09 05 12			COURSON ROBIN
A1	B65H 49/38	2 990 425	12 54356	11 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* B67D 7/04	2 990 426	12 54359	14 05 12			CHEBAH JAMEL NASSER
A1	* B67D 7/06	2 990 426	12 54359	14 05 12			CHEBAH JAMEL NASSER
A1	* B67D 7/42	2 990 427	12 01366	11 05 12			LECOCQ JEAN CHRISTOPHE
A1	* B67D 7/52	2 990 427	12 01366	11 05 12			LECOCQ JEAN CHRISTOPHE
A1	C02F 9/14	2 990 428	13 01072	10 05 13	11 05 12	BE	M H C
A1	* C02F 11/18	2 990 429	12 54303	10 05 12			VEOLIA WATER SOLUTIONS & TECHNOLOGIES SUPPORT Société anonyme
A1	* C03B 23/023	2 990 430	12 54403	14 05 12			HELIOCLIM Société par actions simplifiée
A1	* C03C 17/42	2 990 430	12 54403	14 05 12			HELIOCLIM Société par actions simplifiée
A1	* C03C 25/42	2 990 446	12 54299	10 05 12			* BMES Société à responsabilité limitée
A1	* C04B 7/32	2 990 431	12 54395	14 05 12			CIMENTS FRANCAIS Société anonyme
A1	* C04B 16/02	2 990 451	12 01334	10 05 12			LABARBE STEPHANE
A1	* C04B 18/02	2 990 363	12 54393	14 05 12			CIMENTS FRANCAIS Société anonyme
A1	* C04B 18/02	2 990 431	12 54395	14 05 12			CIMENTS FRANCAIS Société anonyme
A1	* C04B 28/00	2 990 432	12 01393	14 05 12			LAFARGE PLATRES Société anonyme
A1	* C04B 28/14	2 990 432	12 01393	14 05 12			LAFARGE PLATRES Société anonyme
A1	* C07C 211/00	2 990 433	12 54300	10 05 12			SURFACTIS TECHNOLOGIES Société par actions simplifiée
A1	* C07F 9/02	2 990 433	12 54300	10 05 12			SURFACTIS TECHNOLOGIES Société par actions simplifiée
A1	* C08J 3/28	2 990 434	12 54384	14 05 12			CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
A1	* C08J 5/12	2 990 434	12 54384	14 05 12			CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
A1	* C08K 3/00	2 990 375	12 54313	11 05 12			* UNIVERSITE DE LORRAINE
A1	* C08K 3/22	2 990 435	12 54327	11 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* C08K 3/22	2 990 436	12 54332	11 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* C08K 5/01	2 990 436	12 54332	11 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES

Nature du document	Classement principal	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Nom du déposant
					Date	Pays	
A1	* C08K 5/09	2 990 435	12 54327	11 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* C08K 5/09	2 990 436	12 54332	11 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* C08L 23/02	2 990 435	12 54327	11 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* C08L 23/12	2 990 436	12 54332	11 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* C08L 25/00	2 990 436	12 54332	11 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* C08L 33/12	2 990 436	12 54332	11 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* C08L 91/06	2 990 435	12 54327	11 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* C09C 3/10	2 990 437	13 54233	10 05 13	11 05 12	US	ROHM AND HAAS ELECTRONIC MATERIALS CMP HOLDINGS, INC.
A1	* C09D 5/00	2 990 434	12 54384	14 05 12			CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
A1	* C09D 133/08	2 990 434	12 54384	14 05 12			CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
A1	* C09G 1/14	2 990 437	13 54233	10 05 13	11 05 12	US	ROHM AND HAAS ELECTRONIC MATERIALS CMP HOLDINGS, INC.
A1	* C09G 1/14	2 990 438	13 54231	10 05 13	11 05 12	US	ROHM AND HAAS ELECTRONIC MATERIALS CMP HOLDINGS, INC.
A1	* C09G 1/14	2 990 439	13 54235	10 05 13	11 05 12	US	ROHM AND HAAS ELECTRONIC MATERIALS CMP HOLDINGS, INC.
A1	* C09K 3/32	2 990 448	12 01388	11 05 12			MARTIGNONI PHILIPPE MARIO
A1	* C09K 5/14	2 990 501	12 54226	09 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* C09K 17/10	2 990 363	12 54393	14 05 12			CIMENTS FRANCAIS Société anonyme
A1	* C09K 17/10	2 990 431	12 54395	14 05 12			CIMENTS FRANCAIS Société anonyme
A1	C10L 11/06	2 990 440	12 01338	09 05 12			* LEGOFF PATRICK
A1	* C11D 3/30	2 990 433	12 54300	10 05 12			SURFACTIS TECHNOLOGIES Société par actions simplifiée
A1	* C11D 3/36	2 990 433	12 54300	10 05 12			SURFACTIS TECHNOLOGIES Société par actions simplifiée
A1	* C11D 7/32	2 990 433	12 54300	10 05 12			SURFACTIS TECHNOLOGIES Société par actions simplifiée
A1	* C11D 7/36	2 990 433	12 54300	10 05 12			SURFACTIS TECHNOLOGIES Société par actions simplifiée
A1	* C12N 5/079	2 990 441	12 54339	11 05 12			LFB-BIOTECHNOLOGIES Société par actions simplifiée
A1	* C12N 5/10	2 990 441	12 54339	11 05 12			LFB-BIOTECHNOLOGIES Société par actions simplifiée
A1	* C12P 21/00	2 990 441	12 54339	11 05 12			LFB-BIOTECHNOLOGIES Société par actions simplifiée
A1	* C12Q 1/00	2 990 511	13 54124	06 05 13	10 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	* C12Q 1/22	2 990 441	12 54339	11 05 12			LFB-BIOTECHNOLOGIES Société par actions simplifiée
A1	* C21D 10/00	2 990 444	13 51438	20 02 13	10 05 12	KR	* KOREA ATOMIC ENERGY RESEARCH INSTITUTE
A1	* C22C 16/00	2 990 442	12 60651	09 11 12	10 05 12	KR	* KOREA ATOMIC ENERGY RESEARCH INSTITUTE
A1	* C22F 1/00	2 990 444	13 51438	20 02 13	10 05 12	KR	* KOREA ATOMIC ENERGY RESEARCH INSTITUTE

Nature du document	Classement principal	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Nom du déposant
					Date	Pays	
A1	* C23C 4/08	2 990 442	12 60651	09 11 12	10 05 12	KR	* KOREA ATOMIC ENERGY RESEARCH INSTITUTE
A1	* C23C 24/00	2 990 443	12 54191	09 05 12			SNECMA Société anonyme
A1	* C23C 24/10	2 990 444	13 51438	20 02 13	10 05 12	KR	* KOREA ATOMIC ENERGY RESEARCH INSTITUTE
A1	* C23C 26/00	2 990 445	12 54222	09 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* D03D 15/00	2 990 446	12 54299	10 05 12			* BMES Société à responsabilité limitée
A1	* D03D 27/06	2 990 446	12 54299	10 05 12			* BMES Société à responsabilité limitée
A1	* D04H 13/00	2 990 331	12 54193	09 05 12			SOFILETA Société par actions simplifiée
A1	* D06F 37/00	2 990 550	13 54085	03 05 13	10 05 12	KR	LG ELECTRONICS INC.
A1	* D06F 58/20	2 990 550	13 54085	03 05 13	10 05 12	KR	LG ELECTRONICS INC.
A1	* D06M 11/38	2 990 446	12 54299	10 05 12			* BMES Société à responsabilité limitée
A1	* E01F 9/011	2 990 447	12 54302	10 05 12			SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN-RHONE Société anonyme
A1	* E01F 9/03	2 990 447	12 54302	10 05 12			SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN-RHONE Société anonyme
A1	* E02B 15/04	2 990 448	12 01388	11 05 12			MARTIGNONI PHILIPPE MARIO
A1	* E02B 15/08	2 990 448	12 01388	11 05 12			MARTIGNONI PHILIPPE MARIO
A1	* E02D 3/12	2 990 363	12 54393	14 05 12			CIMENTS FRANCAIS Société anonyme
A1	* E02D 3/12	2 990 431	12 54395	14 05 12			CIMENTS FRANCAIS Société anonyme
A1	* E02D 27/42	2 990 449	12 01347	10 05 12			DUJARDIN ERIC
A1	* E04B 1/343	2 990 457	12 54309	11 05 12			BUBBLING AGENCY Société par actions simplifiée
A1	* E04B 1/343	2 990 458	12 54202	09 05 12			ABRISUD Société par actions simplifiée
A1	* E04B 1/343	2 990 459	13 54194	07 05 13	09 05 12	FR	ABRISUD Société par actions simplifiée
A1	* E04B 1/62	2 990 453	12 54305	11 05 12			RAMBOO Société par actions simplifiée
A1	E04B 1/66	2 990 450	12 54245	10 05 12			PLASTO TECHNOLOGIES Société par actions simplifiée
A1	* E04B 1/74	2 990 451	12 01334	10 05 12			LABARBE STEPHANE
A1	* E04B 2/02	2 990 453	12 54305	11 05 12			RAMBOO Société par actions simplifiée
A1	* E04B 9/02	2 990 452	12 54370	14 05 12			BEMING Société à responsabilité limitée
A1	* E04C 2/10	2 990 453	12 54305	11 05 12			RAMBOO Société par actions simplifiée
A1	* E04C 2/26	2 990 454	12 01364	11 05 12			DE LUCA JOEL
A1	* E04C 2/38	2 990 454	12 01364	11 05 12			DE LUCA JOEL
A1	E04F 11/104	2 990 455	12 01339	09 05 12			* MEUSY JEAN LUC
A1	E04F 11/104	2 990 456	12 61443	29 11 12	09 05 12	FR	* MEUSY JEAN-LUC
A1	* E04H 1/12	2 990 457	12 54309	11 05 12			BUBBLING AGENCY Société par actions simplifiée
A1	* E04H 3/16	2 990 458	12 54202	09 05 12			ABRISUD Société par actions simplifiée
A1	* E04H 3/16	2 990 459	13 54194	07 05 13	09 05 12	FR	ABRISUD Société par actions simplifiée
A1	* E04H 4/08	2 990 458	12 54202	09 05 12			ABRISUD Société par actions simplifiée
A1	* E04H 4/08	2 990 459	13 54194	07 05 13	09 05 12	FR	ABRISUD Société par actions simplifiée
A1	* E04H 12/00	2 990 449	12 01347	10 05 12			DUJARDIN ERIC
A1	* E05B 47/00	2 990 460	12 54345	11 05 12			TORDJMAN Société par actions simplifiée
A1	* E05B 49/00	2 990 460	12 54345	11 05 12			TORDJMAN Société par actions simplifiée
A1	E05C 3/30	2 990 461	12 01392	14 05 12			RENE LE NOUY Société par actions simplifiée



Nature du document	Classement principal	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Nom du déposant
					Date	Pays	
A1	* F01D 5/02	2 990 462	12 54371	14 05 12			* SNECMA Société anonyme
A1	* F01D 5/28	2 990 462	12 54371	14 05 12			* SNECMA Société anonyme
A1	* F01D 5/30	2 990 462	12 54371	14 05 12			* SNECMA Société anonyme
A1	* F01D 5/32	2 990 462	12 54371	14 05 12			* SNECMA Société anonyme
A1	* F01D 25/12	2 990 492	13 53761	25 04 13	26 04 12	US	HAMILTON SUNDSTRAND CORPORATION
A1	* F01K 13/02	2 990 463	12 01360	10 05 12			ENEFTECH INNOVATION SA
A1	* F01L 1/12	2 990 464	12 54389	14 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F01L 1/18	2 990 465	12 54391	14 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F01L 1/46	2 990 464	12 54389	14 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F01L 1/46	2 990 465	12 54391	14 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F01L 1/46	2 990 482	12 54394	14 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F01L 1/46	2 990 483	12 54396	14 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F01L 1/46	2 990 484	12 54397	14 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F01L 13/00	2 990 464	12 54389	14 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F01N 3/02	2 990 468	12 54192	09 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F01N 3/08	2 990 466	12 54335	11 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* F01N 3/20	2 990 466	12 54335	11 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* F01N 3/30	2 990 467	12 54256	10 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F01N 5/02	2 990 468	12 54192	09 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F01N 5/02	2 990 497	12 54322	11 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	F01N 13/18	2 990 469	12 54288	10 05 12			FAURECIA SYSTEMES D'ECHAPPEMENT Société par actions simplifiée
A1	* F02B 21/00	2 990 471	12 54278	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* F02B 37/18	2 990 471	12 54278	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* F02B 67/06	2 990 470	12 54392	14 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* F02B 67/06	2 990 487	12 54199	09 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* F02B 75/40	2 990 471	12 54278	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* F02B 77/00	2 990 470	12 54392	14 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* F02B 77/08	2 990 472	12 54390	14 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F02C 7/06	2 990 463	12 01360	10 05 12			ENEFTECH INNOVATION SA
A1	* F02D 13/06	2 990 465	12 54391	14 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F02D 23/00	2 990 467	12 54256	10 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée

Nature du document	Classement principal	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Nom du déposant
					Date	Pays	
A1	* F02D 41/02	2 990 473	13 54167	07 05 13	09 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	* F02D 41/22	2 990 473	13 54167	07 05 13	09 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	* F02G 5/02	2 990 468	12 54192	09 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F02K 1/70	2 990 474	12 54260	10 05 12			AIRCELLE Société anonyme
A1	* F02K 1/76	2 990 474	12 54260	10 05 12			AIRCELLE Société anonyme
A1	* F02M 25/07	2 990 468	12 54192	09 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F02M 25/07	2 990 472	12 54390	14 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F02M 37/04	2 990 473	13 54167	07 05 13	09 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	* F02N 11/04	2 990 475	12 54247	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	F03D 11/04	2 990 476	12 01335	09 05 12			IFP ENERGIES NOUVELLES Etablissement public
A1	F03D 11/04	2 990 477	12 01336	09 05 12			IFP ENERGIES NOUVELLES
A1	* F04B 19/22	2 990 478	12 54262	10 05 12			L'AIR LIQUIDE,SOCIETE ANONYME POUR L'ETUDE ET L'EXPLOITATION DES PRO- CEDES GEORGES CLAUDE Société anonyme
A1	* F04B 41/00	2 990 479	12 54379	14 05 12			ASKLE SANTE Société par actions simplifiée
A1	* F04B 49/06	2 990 478	12 54262	10 05 12			L'AIR LIQUIDE,SOCIETE ANONYME POUR L'ETUDE ET L'EXPLOITATION DES PRO- CEDES GEORGES CLAUDE Société anonyme
A1	* F04B 49/10	2 990 478	12 54262	10 05 12			L'AIR LIQUIDE,SOCIETE ANONYME POUR L'ETUDE ET L'EXPLOITATION DES PRO- CEDES GEORGES CLAUDE Société anonyme
A1	* F04D 25/00	2 990 479	12 54379	14 05 12			ASKLE SANTE Société par actions simplifiée
A1	* F04D 25/10	2 990 479	12 54379	14 05 12			ASKLE SANTE Société par actions simplifiée
A1	* F16B 2/20	2 990 391	12 54402	14 05 12			FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE Société par actions simplifiée
A1	* F16B 7/00	2 990 480	12 54214	09 05 12			PPL HOLDING Société par actions simplifiée
A1	F16B 7/00	2 990 481	13 54155	07 05 13	09 05 12	FR	PPL HOLDING Société par actions simplifiée
A1	* F16B 12/40	2 990 480	12 54214	09 05 12			PPL HOLDING Société par actions simplifiée
A1	* F16B 12/44	2 990 480	12 54214	09 05 12			PPL HOLDING Société par actions simplifiée
A1	* F16B 19/10	2 990 366	12 01332	09 05 12			BOLLHOFF OTALU S.A Société anonyme
A1	* F16B 21/00	2 990 482	12 54394	14 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F16B 21/00	2 990 483	12 54396	14 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F16B 21/00	2 990 484	12 54397	14 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	F16C 1/06	2 990 485	12 54237	09 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES Etablis- sment public
A1	* F16C 9/04	2 990 486	12 54334	11 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* F16C 33/10	2 990 486	12 54334	11 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* F16D 49/02	2 990 487	12 54199	09 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* F16F 1/06	2 990 487	12 54199	09 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* F16H 7/12	2 990 487	12 54199	09 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme

Nature du document	Classement principal	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Nom du déposant
					Date	Pays	
A1	* F16H 19/04	2 990 488	12 01349	10 05 12			4MC Société par actions simplifiée
A1	* F16H 25/08	2 990 411	13 53760	25 04 13	* 10 05 12	GB	GE AVIATION SYSTEMS LIMITED
A1	* F16H 55/26	2 990 488	12 01349	10 05 12			4MC Société par actions simplifiée
A1	* F16H 59/04	2 990 489	12 54264	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* F16H 61/36	2 990 489	12 54264	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	F16J 15/00	2 990 490	13 53054	05 04 13	09 05 12	DE	CARL FREUDENBERG KG
A3	F16K 31/06	2 990 491	13 54212	07 05 13	11 05 12	ES	BITRON INDUSTRIE ESPANA, S.A.
A1	* F16K 31/54	2 990 488	12 01349	10 05 12			4MC Société par actions simplifiée
A1	* F16K 49/00	2 990 492	13 53761	25 04 13	26 04 12	US	HAMILTON SUNDRAND CORPORATION
A1	F16L 1/11	2 990 493	12 01800	26 06 12	11 05 12	BE	CARTON ETIENNE
A1	F16L 1/11	2 990 494	12 01921	06 07 12	* 11 05 12	BE	CARTON ETIENNE
A1	* F16L 3/233	2 990 418	12 54246	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* F16L 21/08	2 990 495	12 54268	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* F16M 11/02	2 990 415	12 54321	11 05 12			AIRBUS Société par actions simplifiée
A1	* F16M 13/04	2 990 338	12 01376	11 05 12			VAHEDI ARNAUD
A1	* F21K 2/00	2 990 590	12 01350	10 05 12			DUCLOS SYLVAIN
A1	* F21V 7/22	2 990 379	12 54297	10 05 12			SAINT-GOBAIN GLASS FRANCE Société anonyme
A1	* F21V 29/00	2 990 590	12 01350	10 05 12			DUCLOS SYLVAIN
A1	* F22B 37/00	2 990 555	13 54087	03 05 13	* 10 05 12	US	WESTINGHOUSE ELECTRIC COMPANY LLC
A1	* F23J 11/00	2 990 496	12 54274	10 05 12			POUJOLAT Société anonyme
A1	* F23L 9/04	2 990 496	12 54274	10 05 12			POUJOLAT Société anonyme
A1	* F24F 7/007	2 990 496	12 54274	10 05 12			POUJOLAT Société anonyme
A1	* F24J 1/00	2 990 497	12 54322	11 05 12			VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR Société par actions simplifiée
A1	* F24J 2/34	2 990 502	12 54229	09 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* F24J 2/36	2 990 498	12 01358	10 05 12			* GRIMAUD BRUNO
A1	F24J 2/52	2 990 499	12 01390	14 05 12			* CABARBAYE ANDRE JEAN MARIE PHILIPPE
A1	* F25B 1/00	2 990 550	13 54085	03 05 13	10 05 12	KR	LG ELECTRONICS INC.
A1	* F25D 1/00	2 990 550	13 54085	03 05 13	10 05 12	KR	LG ELECTRONICS INC.
A1	F25J 3/04	2 990 500	12 54340	11 05 12			L'AIR LIQUIDE, SOCIETE ANONYME POUR L'ETUDE ET L'EXPLOITATION DES PRO- CEDES GEORGES CLAUDE Société anonyme
A1	* F28D 20/00	2 990 501	12 54226	09 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* F28D 20/00	2 990 502	12 54229	09 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* F41A 27/18	2 990 503	12 01340	09 05 12			NEXTER SYSTEMS Société anonyme
A1	* F41H 5/02	2 990 504	12 01402	14 05 12			NEXTER SYSTEMS Société anonyme
A1	* F41H 7/02	2 990 503	12 01340	09 05 12			NEXTER SYSTEMS Société anonyme
A1	* F41H 7/03	2 990 504	12 01402	14 05 12			NEXTER SYSTEMS Société anonyme
A1	G01B 5/14	2 990 505	12 54296	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* G01B 11/00	2 990 545	13 54175	07 05 13	11 05 12	US	KLA-TENCOR CORPORATION Société anonyme

Nature du document	Classement principal	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Nom du déposant
					Date	Pays	
A1	* G01C 11/00	2 990 389	12 54318	11 05 12			* BRIAND EDMOND
A1	G01D 5/244	2 990 506	12 54374	14 05 12			SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS Société par actions simplifiée
A1	* G01F 23/60	2 990 507	12 01367	11 05 12			LECOCQ JEAN CHRISTOPHE
A1	* G01G 19/10	2 990 508	12 54265	10 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* G01J 1/10	2 990 509	12 54377	14 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES Etablis- sement public
A1	* G01J 1/42	2 990 509	12 54377	14 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES Etablis- sement public
A1	* G01J 3/12	2 990 524	13 50446	18 01 13	* 09 05 12	FR	ARCHIMEJ TECHNOLOGY Société par actions simplifiée
A1	* G01N 1/02	2 990 510	12 54311	11 05 12			GDF SUEZ ENERGIE SERVICES Société ano- nyme
A1	* G01N 1/20	2 990 510	12 54311	11 05 12			GDF SUEZ ENERGIE SERVICES Société ano- nyme
A1	* G01N 1/22	2 990 511	13 54124	06 05 13	10 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	* G01N 15/00	2 990 511	13 54124	06 05 13	10 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	* G01N 17/04	2 990 513	12 54380	14 05 12			MESSIER-BUGATTI-DOWTY Société anonyme
A1	G01N 21/31	2 990 512	12 01353	09 05 12			NCIRI MEJDI
A1	* G01N 24/08	2 990 514	12 54398	14 05 12			* UNIVERSITE DE STRASBOURG Etablissement public
A1	* G01N 27/00	2 990 513	12 54380	14 05 12			MESSIER-BUGATTI-DOWTY Société anonyme
A1	* G01N 33/48	2 990 514	12 54398	14 05 12			* UNIVERSITE DE STRASBOURG Etablissement public
A1	* G01N 33/483	2 990 511	13 54124	06 05 13	10 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	G01N 33/483	2 990 515	12 54252	10 05 12			WISEUX DE POTTER PHILIPPE
A1	* G01N 33/68	2 990 441	12 54339	11 05 12			LFB-BIOTECHNOLOGIES Société par actions simplifiée
A1	* G01P 15/00	2 990 357	12 59662	10 10 12	10 05 12	FR	MOVEA
A1	* G01R 19/165	2 990 579	12 54336	11 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* G01R 31/36	2 990 516	12 54330	11 05 12			RENAULT S.A.S.
A1	* G01S 7/521	2 990 517	13 54242	13 05 13	14 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	* G01S 15/93	2 990 517	13 54242	13 05 13	14 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	G01T 1/02	2 990 518	12 54351	11 05 12			CANBERRA FRANCE Société par actions simpli- fiée
A1	* G01V 1/28	2 990 519	13 54202	07 05 13	10 05 12	US	CGGVERITAS SERVICES SA Société anonyme
A1	* G01V 1/38	2 990 519	13 54202	07 05 13	10 05 12	US	CGGVERITAS SERVICES SA Société anonyme
A1	G01V 3/00	2 990 520	13 54168	07 05 13	09 05 12	US	PGS GEOPHYSICAL AS
A1	* G02B 5/08	2 990 430	12 54403	14 05 12			HELIOCLIM Société par actions simplifiée
A1	* G02B 5/18	2 990 521	13 54166	07 05 13	10 05 12	AU	INNOVIA SECURITY PTY LTD
A1	* G02B 5/18	2 990 525	13 54165	07 05 13	10 05 12	AU	INNOVIA SECURITY PTY LTD
A1	* G02B 5/32	2 990 521	13 54166	07 05 13	10 05 12	AU	INNOVIA SECURITY PTY LTD
A1	* G02B 5/32	2 990 525	13 54165	07 05 13	10 05 12	AU	INNOVIA SECURITY PTY LTD
A1	* G02B 26/10	2 990 522	12 54204	09 05 12			IDEOPTICS Société par actions simplifiée
A1	* G02B 26/12	2 990 523	12 54205	09 05 12			IDEOPTICS Société par actions simplifiée
A1	* G02B 27/10	2 990 524	13 50446	18 01 13	* 09 05 12	FR	ARCHIMEJ TECHNOLOGY Société par actions simplifiée

Nature du document	Classement principal	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Nom du déposant
					Date	Pays	
A1	* G02B 27/44	2 990 525	13 54165	07 05 13	10 05 12	AU	INNOVIA SECURITY PTY LTD
A1	* G03F 7/00	2 990 375	12 54313	11 05 12			* UNIVERSITE DE LORRAINE
A1	G05B 19/04	2 990 526	12 01372	11 05 12			THALES Société anonyme
A1	* G05D 1/06	2 990 527	12 54201	09 05 12			AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée
A1	* G05D 1/08	2 990 528	12 54316	11 05 12			AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée
A1	* G05F 1/46	2 990 579	12 54336	11 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* G06F 3/00	2 990 529	12 01374	11 05 12			THALES Société anonyme
A1	* G06F 3/041	2 990 530	12 01357	10 05 12			SARL DELUNE
A1	* G06F 3/0488	2 990 530	12 01357	10 05 12			SARL DELUNE
A1	* G06F 3/14	2 990 530	12 01357	10 05 12			SARL DELUNE
A1	G06F 9/06	2 990 531	12 54323	11 05 12			AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée
A1	G06F 9/445	2 990 532	12 54324	11 05 12			THIBAUDEAU EMMANUEL
A1	G06F 11/30	2 990 533	12 54221	09 05 12			MORPHO Société anonyme
A1	G06F 13/14	2 990 534	12 60079	23 10 12	11 05 12	FR	THIBAUDEAU EMMANUEL
A1	* G06F 13/38	2 990 535	12 54401	14 05 12			STMICROELECTRONICS (GRENOBLE 2) SAS Société par actions simplifiée
A1	G06F 15/173	2 990 536	12 54372	14 05 12			FRANCE TELECOM
A1	* G06F 15/18	2 990 541	13 54283	14 05 13	14 05 12	US	XEROX CORPORATION
A1	* G06F 17/28	2 990 541	13 54283	14 05 13	14 05 12	US	XEROX CORPORATION
A1	G06F 17/30	2 990 537	12 54220	09 05 12			MORPHO Société anonyme
A1	* G06F 17/50	2 990 357	12 59662	10 10 12	10 05 12	FR	MOVEA
A1	G06F 21/74	2 990 538	12 01385	11 05 12			PAUL D'OREL SC
A1	G06K 7/10	2 990 539	12 54329	11 05 12			MORPHO Société anonyme
A1	* G06K 9/00	2 990 542	12 54253	10 05 12			MORPHO Société anonyme
A1	G06K 9/03	2 990 540	12 54363	14 05 12			PURCHEASE
A1	* G06K 9/03	2 990 541	13 54283	14 05 13	14 05 12	US	XEROX CORPORATION
A1	* G06K 19/07	2 990 535	12 54401	14 05 12			STMICROELECTRONICS (GRENOBLE 2) SAS Société par actions simplifiée
A1	* G06K 19/07	2 990 542	12 54253	10 05 12			MORPHO Société anonyme
A1	* G06K 19/16	2 990 521	13 54166	07 05 13	10 05 12	AU	INNOVIA SECURITY PTY LTD
A1	* G06K 19/16	2 990 525	13 54165	07 05 13	10 05 12	AU	INNOVIA SECURITY PTY LTD
A1	G06Q 10/08	2 990 543	12 54388	14 05 12			SESAME ACTIVE SYSTEM Société à responsabilité limitée
A1	G06Q 40/00	2 990 544	12 01371	11 05 12			CLOCHEAU JEAN FRANCOIS
A1	* G06T 7/40	2 990 545	13 54175	07 05 13	11 05 12	US	KLA-TENCOR CORPORATION Société anonyme
A1	* G06T 7/60	2 990 545	13 54175	07 05 13	11 05 12	US	KLA-TENCOR CORPORATION Société anonyme
A1	* G07B 17/00	2 990 380	13 54153	07 05 13	11 05 12	DE	BOWE SYSTEC GMBH
A1	* G07D 7/06	2 990 521	13 54166	07 05 13	10 05 12	AU	INNOVIA SECURITY PTY LTD
A1	G08B 13/22	2 990 546	12 01348	10 05 12			MAGAGNINI ALAIN MAURICE ANGE
A1	* G08B 19/00	2 990 547	12 01373	11 05 12			THALES Société anonyme
A1	G08B 21/02	2 990 548	12 01386	11 05 12			LE NIGEN STEVE
A1	* G08C 17/02	2 990 574	12 54248	10 05 12			HAGER CONTROLS Société par actions simplifiée

Nature du document	Classement principal	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Nom du déposant
					Date	Pays	
A1	* G08G 5/02	2 990 527	12 54201	09 05 12			AIRBUS OPERATIONS Société par actions simplifiée
A1	* G09B 1/00	2 990 549	12 54242	09 05 12			REVEILLE CORALIE
A1	* G09B 1/36	2 990 549	12 54242	09 05 12			REVEILLE CORALIE
A1	* G09B 19/00	2 990 549	12 54242	09 05 12			REVEILLE CORALIE
A1	* G09F 7/18	2 990 447	12 54302	10 05 12			SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN-RHONE Société anonyme
A3	* G10G 1/00	2 990 381	12 01342	09 05 12			COURSON ROBIN
A3	* G10G 7/00	2 990 381	12 01342	09 05 12			COURSON ROBIN
A1	* G10K 11/172	2 990 550	13 54085	03 05 13	10 05 12	KR	LG ELECTRONICS INC.
A1	* G10L 19/00	2 990 551	12 55033	31 05 12			FRANCE TELECOM
A1	* G10L 19/02	2 990 551	12 55033	31 05 12			FRANCE TELECOM
A1	* G10L 21/02	2 990 552	12 56641	10 07 12			FRANCE TELECOM Société anonyme
A1	G11C 11/40	2 990 553	12 54236	09 05 12			SOITEC Société anonyme
A1	* G21C 3/07	2 990 442	12 60651	09 11 12	10 05 12	KR	* KOREA ATOMIC ENERGY RESEARCH INSTITUTE
A1	* G21C 3/42	2 990 435	12 54327	11 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* G21C 3/58	2 990 436	12 54332	11 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* G21C 13/032	2 990 554	12 54208	09 05 12			AREVA NP Société par actions simplifiée
A1	* G21C 17/017	2 990 555	13 54087	03 05 13	* 10 05 12	US	WESTINGHOUSE ELECTRIC COMPANY LLC
A1	* H01F 27/28	2 990 556	12 54223	09 05 12			HISPANO-SUIZA Société anonyme
A1	* H01F 27/28	2 990 557	12 54291	10 05 12			HISPANO-SUIZA Société anonyme
A1	* H01F 27/28	2 990 558	12 54294	10 05 12			HISPANO-SUIZA Société anonyme
A1	* H01F 27/28	2 990 559	12 54298	10 05 12			HISPANO-SUIZA Société anonyme
A1	* H01F 38/18	2 990 556	12 54223	09 05 12			HISPANO-SUIZA Société anonyme
A1	* H01F 38/18	2 990 557	12 54291	10 05 12			HISPANO-SUIZA Société anonyme
A1	* H01F 38/18	2 990 558	12 54294	10 05 12			HISPANO-SUIZA Société anonyme
A1	* H01F 38/18	2 990 559	12 54298	10 05 12			HISPANO-SUIZA Société anonyme
A1	* H01H 71/10	2 990 560	12 01383	11 05 12			SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS
A1	* H01H 71/50	2 990 560	12 01383	11 05 12			SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS
A1	* H01L 21/04	2 990 562	12 54232	09 05 12			SAGEM DEFENSE SECURITE Société anonyme
A1	* H01L 21/304	2 990 438	13 54231	10 05 13	11 05 12	US	ROHM AND HAAS ELECTRONIC MATERIALS CMP HOLDINGS, INC.
A1	* H01L 21/304	2 990 439	13 54235	10 05 13	11 05 12	US	ROHM AND HAAS ELECTRONIC MATERIALS CMP HOLDINGS, INC.
A1	* H01L 21/50	2 990 565	12 01324	09 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* H01L 21/60	2 990 565	12 01324	09 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* H01L 21/66	2 990 566	13 54241	13 05 13	14 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	* H01L 23/29	2 990 561	13 54172	07 05 13	* 08 05 12	IB	SHINDENGEN ELECTRIC MANUFACTURING CO., LTD.
A1	* H01L 27/146	2 990 562	12 54232	09 05 12			SAGEM DEFENSE SECURITE Société anonyme
A1	* H01L 27/146	2 990 587	12 01356	10 05 12			* GALLEGUILLOS WALTER ANDRES
A1	* H01L 29/861	2 990 561	13 54172	07 05 13	* 08 05 12	IB	SHINDENGEN ELECTRIC MANUFACTURING CO., LTD.
A1	H01L 31/042	2 990 563	12 01382	11 05 12			* APOLLON SOLAR

Nature du document	Classement principal	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Nom du déposant
					Date	Pays	
A1	<b>H01L 31/042</b>	2 990 564	12 54337	11 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* <b>H01L 31/045</b>	2 990 498	12 01358	10 05 12			* GRIMAUD BRUNO
A1	* <b>H01L 31/101</b>	2 990 565	12 01324	09 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* <b>H01L 31/18</b>	2 990 445	12 54222	09 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* <b>H01L 31/18</b>	2 990 565	12 01324	09 05 12			COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES
A1	* <b>H01L 33/48</b>	2 990 566	13 54241	13 05 13	14 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	* <b>H01M 10/42</b>	2 990 567	12 01391	14 05 12			VALEO SYSTEMES THERMIQUES Société par actions simplifiée
A1	* <b>H01M 10/48</b>	2 990 516	12 54330	11 05 12			RENAULT S.A.S.
A1	* <b>H01M 10/48</b>	2 990 567	12 01391	14 05 12			VALEO SYSTEMES THERMIQUES Société par actions simplifiée
A1	* <b>H01M 10/50</b>	2 990 567	12 01391	14 05 12			VALEO SYSTEMES THERMIQUES Société par actions simplifiée
A1	* <b>H01R 4/10</b>	2 990 568	12 54310	11 05 12			LEGRAND FRANCE Société anonyme
A1	* <b>H01R 4/10</b>	2 990 570	12 54349	11 05 12			SOCIETE INDUSTRIELLE DE CONSTRUCTION D'APPAREILS ET DE MATERIEL ELECTRIQUES Société anonyme
A1	* <b>H01R 4/22</b>	2 990 570	12 54349	11 05 12			SOCIETE INDUSTRIELLE DE CONSTRUCTION D'APPAREILS ET DE MATERIEL ELECTRIQUES Société anonyme
A1	* <b>H01R 4/58</b>	2 990 569	12 54382	14 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* <b>H01R 11/11</b>	2 990 570	12 54349	11 05 12			SOCIETE INDUSTRIELLE DE CONSTRUCTION D'APPAREILS ET DE MATERIEL ELECTRIQUES Société anonyme
A1	* <b>H01R 13/633</b>	2 990 569	12 54382	14 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* <b>H01R 43/04</b>	2 990 568	12 54310	11 05 12			LEGRAND FRANCE Société anonyme
A1	* <b>H01R 43/04</b>	2 990 570	12 54349	11 05 12			SOCIETE INDUSTRIELLE DE CONSTRUCTION D'APPAREILS ET DE MATERIEL ELECTRIQUES Société anonyme
A1	* <b>H02B 1/052</b>	2 990 571	12 54355	11 05 12			* LEGRAND FRANCE Société anonyme
A1	* <b>H02B 1/20</b>	2 990 571	12 54355	11 05 12			* LEGRAND FRANCE Société anonyme
A1	* <b>H02G 3/02</b>	2 990 576	12 54213	09 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* <b>H02H 7/20</b>	2 990 569	12 54382	14 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	<b>H02H 9/04</b>	2 990 572	12 54295	10 05 12			SAGEMCOM BROADBAND SAS
A1	* <b>H02J 3/38</b>	2 990 573	12 54333	11 05 12			HISPANO-SUIZA Société anonyme
A1	* <b>H02J 17/00</b>	2 990 574	12 54248	10 05 12			HAGER CONTROLS Société par actions simplifiée
A1	<b>H02J 17/00</b>	2 990 575	13 54122	06 05 13	08 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	* <b>H02K 5/22</b>	2 990 576	12 54213	09 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* <b>H02K 7/10</b>	2 990 470	12 54392	14 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	<b>H02K 7/116</b>	2 990 577	13 54119	06 05 13	08 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	<b>H02M 1/36</b>	2 990 578	12 54230	09 05 12			FAGORBRANDT Société par actions simplifiée
A1	* <b>H02P 9/02</b>	2 990 579	12 54336	11 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	* <b>H03M 7/30</b>	2 990 552	12 56641	10 07 12			FRANCE TELECOM Société anonyme

Nature du document	Classement principal	Numéro de Publication	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Nom du déposant
					Date	Pays	
A1	<b>H04B 1/66</b>	2 990 580	12 54283	10 05 12			FRANCE TELECOM
A1	<b>* H04B 7/02</b>	2 990 581	13 54220	10 05 13	* 11 05 12	US	INTEL CORPORATION
A1	<b>* H04B 10/25</b>	2 990 582	12 61015	20 11 12			ARCHIMEJ TECHNOLOGY Société par actions simplifiée
A1	<b>* H04J 14/00</b>	2 990 582	12 61015	20 11 12			ARCHIMEJ TECHNOLOGY Société par actions simplifiée
A1	<b>* H04L 5/00</b>	2 990 581	13 54220	10 05 13	* 11 05 12	US	INTEL CORPORATION
A1	<b>* H04L 12/46</b>	2 990 535	12 54401	14 05 12			STMICROELECTRONICS (GRENOBLE 2) SAS Société par actions simplifiée
A1	<b>* H04L 12/46</b>	2 990 585	12 54238	09 05 12			INTERCLOUD Société par actions simplifiée
A1	<b>H04L 12/58</b>	2 990 583	12 54308	11 05 12			HALYS Société par actions simplifiée
A1	<b>* H04L 12/70</b>	2 990 584	13 54223	10 05 13	* 11 05 12	US	INTEL CORPORATION
A1	<b>* H04L 29/02</b>	2 990 588	13 54116	03 05 13	* 11 05 12	US	INTEL CORPORATION
A1	<b>* H04L 29/06</b>	2 990 585	12 54238	09 05 12			INTERCLOUD Société par actions simplifiée
A1	<b>H04M 3/24</b>	2 990 586	12 54365	14 05 12			C.R.T. INFORMATIQUE Société à responsabilité limitée
A1	<b>* H04N 5/225</b>	2 990 587	12 01356	10 05 12			* GALLEGUILLOS WALTER ANDRES
A1	<b>* H04R 17/00</b>	2 990 517	13 54242	13 05 13	14 05 12	DE	ROBERT BOSCH GMBH
A1	<b>* H04W 4/06</b>	2 990 588	13 54116	03 05 13	* 11 05 12	US	INTEL CORPORATION
A1	<b>* H04W 16/00</b>	2 990 584	13 54223	10 05 13	* 11 05 12	US	INTEL CORPORATION
A1	<b>* H04W 24/02</b>	2 990 589	13 54221	10 05 13	* 11 05 12	US	INTEL CORPORATION
A1	<b>* H04W 72/04</b>	2 990 581	13 54220	10 05 13	* 11 05 12	US	INTEL CORPORATION
A1	<b>* H04W 72/04</b>	2 990 588	13 54116	03 05 13	* 11 05 12	US	INTEL CORPORATION
A1	<b>* H04W 72/12</b>	2 990 589	13 54221	10 05 13	* 11 05 12	US	INTEL CORPORATION
A1	<b>* H05B 33/02</b>	2 990 590	12 01350	10 05 12			DUCLOS SYLVAIN
A1	<b>H05K 3/30</b>	2 990 591	12 54368	14 05 12			THOMSON LICENSING Société par actions simplifiée
A1	<b>H05K 5/02</b>	2 990 592	12 54239	09 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme
A1	<b>* H05K 7/02</b>	2 990 576	12 54213	09 05 12			PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA Société anonyme





## **1.4 CORRECTIONS ET/OU MODIFICATIONS**

NÉANT



---

# DEUXIÈME PARTIE

---

## LISTES RELATIVES AUX DEMANDES DE BREVETS ET AUX BREVETS D'INVENTION AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉPÔT EN FRANCE

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

	Pages
2.1 Rapports de recherche préliminaires rendus publics .....	189
2.2 Brevets d'invention, certificats d'utilité, certificats d'addition délivrés.....	197
2.3 Avis documentaires délivrés.....	néant
2.4 Table de correspondance entre les numéros d'enregistrement nationaux et les numéros de publication .....	203
2.5 Corrections et/ou modifications .....	néant



## **2.1 RAPPORTS DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRES RENDUS PUBLICS**

En application des articles L 612-14 et R 612-62 du code de la propriété intellectuelle.

Cette liste est présentée dans l'ordre numérique croissant des numéros d'enregistrement nationaux.



Nature du document	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Classement principal	Références du bulletin dans lequel la demande a été publiée	Numéro de Publication
			Date	Pays			
A1	12 01324	09 05 12			* H01L 31/18	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 565
A1	12 01332	09 05 12			* B21K 1/60	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 366
A1	12 01333	09 05 12			B24B 9/14	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 369
A1	12 01334	10 05 12			* E04B 1/74	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 451
A1	12 01335	09 05 12			F03D 11/04	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 476
A1	12 01336	09 05 12			F03D 11/04	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 477
A1	12 01338	09 05 12			C10L 11/06	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 440
A1	12 01340	09 05 12			* F41A 27/18	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 503
A1	12 01347	10 05 12			* E02D 27/42	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 449
A1	12 01348	10 05 12			G08B 13/22	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 546
A1	12 01349	10 05 12			* F16H 19/04	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 488
A1	12 01350	10 05 12			* H05B 33/02	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 590
A1	12 01351	10 05 12			A63F 9/10	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 358
A1	12 01353	09 05 12			G01N 21/31	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 512
A1	12 01355	09 05 12			* B65D 5/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 416
A1	12 01356	10 05 12			* H04N 5/225	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 587
A1	12 01357	10 05 12			* G06F 3/14	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 530
A1	12 01358	10 05 12			* F24J 2/36	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 498
A1	12 01360	10 05 12			* F01K 13/02	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 463
A1	12 01361	09 05 12			A01C 5/02	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 324
A1	12 01362	10 05 12			B01D 53/86	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 360
A1	12 01364	11 05 12			* E04C 2/38	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 454
A1	12 01366	11 05 12			* B67D 7/42	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 427
A1	12 01367	11 05 12			* G01F 23/60	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 507
A1	12 01369	11 05 12			B03B 13/02	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 361
A1	12 01370	11 05 12			* A24F 47/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 330
A1	12 01371	11 05 12			G06Q 40/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 544
A1	12 01372	11 05 12			G05B 19/04	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 526
A1	12 01373	11 05 12			* G08B 19/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 547
A1	12 01374	11 05 12			* G06F 3/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 529
A1	12 01375	11 05 12			* B65D 71/50	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 419
A1	12 01376	11 05 12			* A47G 23/06	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 338
A1	12 01378	11 05 12			* A43B 5/04	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 332
A1	12 01380	11 05 12			B26D 1/04	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 372
A1	12 01381	11 05 12			* B60C 3/02	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 385
A1	12 01382	11 05 12			H01L 31/042	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 563
A1	12 01383	11 05 12			* H01H 71/10	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 560
A1	12 01384	11 05 12			B60R 13/08	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 395
A1	12 01385	11 05 12			G06F 21/74	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 538
A1	12 01386	11 05 12			G08B 21/02	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 548
A1	12 01388	11 05 12			* E02B 15/04	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 448
A1	12 01390	14 05 12			F24J 2/52	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 499
A1	12 01391	14 05 12			* H01M 10/50	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 567



Nature du document	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Classement principal	Références du bulletin dans lequel la demande a été publiée	Numéro de Publication
			Date	Pays			
A1	12 01392	14 05 12			E05C 3/30	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 461
A1	12 01393	14 05 12			* C04B 28/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 432
A1	12 01402	14 05 12			* F41H 5/02	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 504
A1	12 54190	08 05 12			A61M 27/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 354
A1	12 54191	09 05 12			* C23C 24/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 443
A1	12 54192	09 05 12			* F01N 5/02	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 468
A1	12 54193	09 05 12			* A41D 31/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 331
A1	12 54194	09 05 12			* B60K 11/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 387
A1	12 54196	09 05 12			A47J 31/10	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 339
A1	12 54197	09 05 12			A61M 5/31	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 353
A1	12 54198	09 05 12			B62D 21/15	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 400
A1	12 54199	09 05 12			* F16H 7/12	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 487
A1	12 54200	09 05 12			* A44B 1/14	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 333
A1	12 54201	09 05 12			* G05D 1/06	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 527
A1	12 54202	09 05 12			* E04H 4/08	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 458
A1	12 54203	09 05 12			B64C 1/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 409
A1	12 54204	09 05 12			* G02B 26/10	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 522
A1	12 54205	09 05 12			* G02B 26/12	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 523
A1	12 54206	09 05 12			B64C 1/06	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 410
A1	12 54207	09 05 12			* B65D 5/18	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 417
A1	12 54208	09 05 12			* G21C 13/032	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 554
A1	12 54209	09 05 12			* A01N 65/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 327
A1	12 54213	09 05 12			* H02K 5/22	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 576
A1	12 54214	09 05 12			* F16B 7/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 480
A1	12 54217	09 05 12			B09B 3/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 362
A1	12 54218	09 05 12			B27B 31/06	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 373
A1	12 54220	09 05 12			G06F 17/30	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 537
A1	12 54221	09 05 12			G06F 11/30	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 533
A1	12 54222	09 05 12			* C23C 26/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 445
A1	12 54223	09 05 12			* H01F 27/28	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 556
A1	12 54226	09 05 12			* F28D 20/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 501
A1	12 54229	09 05 12			* F28D 20/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 502
A1	12 54230	09 05 12			H02M 1/36	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 578
A1	12 54231	09 05 12			* A47C 1/032	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 336
A1	12 54232	09 05 12			* H01L 27/146	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 562
A1	12 54234	09 05 12			A23C 9/12	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 329
A1	12 54236	09 05 12			G11C 11/40	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 553
A1	12 54237	09 05 12			F16C 1/06	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 485
A1	12 54238	09 05 12			* H04L 29/06	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 585
A1	12 54239	09 05 12			H05K 5/02	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 592
A1	12 54240	09 05 12			* B62D 65/02	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 403
A1	12 54241	09 05 12			* B60R 25/34	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 396
A1	12 54242	09 05 12			* G09B 1/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 549

Nature du document	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Classement principal	Références du bulletin dans lequel la demande a été publiée	Numéro de Publication
			Date	Pays			
A1	12 54245	10 05 12			E04B 1/66	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 450
A1	12 54246	10 05 12			* B65D 63/08	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 418
A1	12 54247	10 05 12			* F02N 11/04	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 475
A1	12 54248	10 05 12			* H02J 17/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 574
A1	12 54249	10 05 12			B64D 37/30	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 414
A1	12 54252	10 05 12			G01N 33/483	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 515
A1	12 54253	10 05 12			* G06K 19/07	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 542
A1	12 54255	10 05 12			* B65G 65/30	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 424
A1	12 54256	10 05 12			* F01N 3/30	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 467
A1	12 54258	10 05 12			* B29C 70/30	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 376
A1	12 54260	10 05 12			* F02K 1/70	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 474
A1	12 54262	10 05 12			* F04B 19/22	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 478
A1	12 54263	10 05 12			* B30B 15/08	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 378
A1	12 54264	10 05 12			* F16H 61/36	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 489
A1	12 54265	10 05 12			* G01G 19/10	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 508
A1	12 54266	10 05 12			B62D 65/12	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 404
A1	12 54267	10 05 12			* A61K 38/18	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 352
A1	12 54268	10 05 12			* F16L 21/08	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 495
A1	12 54269	10 05 12			* A61K 8/73	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 348
A1	12 54270	10 05 12			B65D 83/54	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 421
A1	12 54271	10 05 12			* B65D 90/54	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 423
A1	12 54274	10 05 12			* F23J 11/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 496
A1	12 54276	10 05 12			B62M 3/08	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 407
A1	12 54278	10 05 12			* F02B 75/40	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 471
A1	12 54279	10 05 12			B60R 5/04	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 393
A1	12 54280	10 05 12			B44C 1/24	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 382
A1	12 54281	10 05 12			B44C 1/24	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 383
A1	12 54283	10 05 12			H04B 1/66	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 580
A1	12 54286	10 05 12			* B28D 1/22	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 374
A1	12 54287	10 05 12			B60R 5/04	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 394
A1	12 54288	10 05 12			F01N 13/18	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 469
A1	12 54289	10 05 12			* B21F 45/04	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 365
A1	12 54290	10 05 12			A01G 17/10	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 326
A1	12 54291	10 05 12			* H01F 27/28	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 557
A1	12 54293	10 05 12			B64C 25/44	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 413
A1	12 54294	10 05 12			* H01F 27/28	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 558
A1	12 54295	10 05 12			H02H 9/04	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 572
A1	12 54296	10 05 12			G01B 5/14	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 505
A1	12 54297	10 05 12			* B32B 17/10	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 379
A1	12 54298	10 05 12			* H01F 27/28	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 559
A1	12 54299	10 05 12			* D03D 15/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 446
A1	12 54300	10 05 12			* C07C211/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 433
A1	12 54302	10 05 12			* E01F 9/03	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 447

Nature du document	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Classement principal	Références du bulletin dans lequel la demande a été publiée	Numéro de Publication
			Date	Pays			
A1	12 54303	10 05 12			* C02F 11/18	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 429
A1	12 54304	11 05 12			* A47F 5/10	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 337
A1	12 54305	11 05 12			* E04C 2/10	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 453
A1	12 54306	11 05 12			* B62D 33/06	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 401
A1	12 54308	11 05 12			H04L 12/58	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 583
A1	12 54309	11 05 12			* E04H 1/12	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 457
A1	12 54310	11 05 12			* H01R 4/10	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 568
A1	12 54311	11 05 12			* G01N 1/02	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 510
A1	12 54312	11 05 12			* B65D 83/04	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 420
A1	12 54313	11 05 12			* B29C 67/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 375
A1	12 54314	11 05 12			A61B 17/80	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 343
A1	12 54315	11 05 12			A01D 34/84	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 325
A1	12 54316	11 05 12			* G05D 1/08	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 528
A1	12 54317	11 05 12			B62K 21/16	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 405
A1	12 54318	11 05 12			* B60M 1/28	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 389
A1	12 54321	11 05 12			* B64F 5/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 415
A1	12 54322	11 05 12			* F24J 1/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 497
A1	12 54323	11 05 12			G06F 9/06	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 531
A1	12 54324	11 05 12			G06F 9/445	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 532
A1	12 54325	11 05 12			* A61K 8/97	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 349
A1	12 54327	11 05 12			* C08K 3/22	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 435
A1	12 54329	11 05 12			G06K 7/10	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 539
A1	12 54330	11 05 12			* G01R 31/36	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 516
A1	12 54331	11 05 12			A61F 5/01	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 344
A1	12 54332	11 05 12			* C08K 3/22	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 436
A1	12 54333	11 05 12			* H02J 3/38	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 573
A1	12 54334	11 05 12			* F16C 9/04	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 486
A1	12 54335	11 05 12			* F01N 3/08	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 466
A1	12 54336	11 05 12			* H02P 9/02	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 579
A1	12 54337	11 05 12			H01L 31/042	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 564
A1	12 54338	11 05 12			* A61K 8/97	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 350
A1	12 54339	11 05 12			* C12P 21/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 441
A1	12 54340	11 05 12			F25J 3/04	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 500
A1	12 54344	11 05 12			B30B 11/08	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 377
A1	12 54345	11 05 12			* E05B 49/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 460
A1	12 54348	11 05 12			* B60N 2/22	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 390
A1	12 54349	11 05 12			* H01R 11/11	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 570
A1	12 54350	11 05 12			B22C 9/10	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 367
A1	12 54351	11 05 12			G01T 1/02	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 518
A1	12 54352	11 05 12			B09C 1/04	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 364
A1	12 54353	11 05 12			B62B 3/04	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 398
A1	12 54354	11 05 12			B62B 5/06	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 399
A1	12 54355	11 05 12			* H02B 1/20	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 571

Nature du document	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Classement principal	Références du bulletin dans lequel la demande a été publiée	Numéro de Publication
			Date	Pays			
A1	12 54356	11 05 12			B65H 49/38	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 425
A1	12 54359	14 05 12			* B67D 7/06	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 426
A1	12 54360	14 05 12			* B60K 1/04	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 386
A1	12 54362	14 05 12			* B25J 1/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 370
A1	12 54363	14 05 12			G06K 9/03	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 540
A1	12 54364	14 05 12			* B62D 35/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 402
A1	12 54365	14 05 12			H04M 3/24	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 586
A1	12 54366	14 05 12			* A61K 8/97	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 351
A1	12 54367	14 05 12			* B65D 88/12	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 422
A1	12 54368	14 05 12			H05K 3/30	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 591
A1	12 54370	14 05 12			* E04B 9/02	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 452
A1	12 54371	14 05 12			* F01D 5/30	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 462
A1	12 54372	14 05 12			G06F 15/173	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 536
A1	12 54373	14 05 12			B44C 1/24	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 384
A1	12 54374	14 05 12			G01D 5/244	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 506
A1	12 54377	14 05 12			* G01J 1/10	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 509
A1	12 54378	14 05 12			* A61G 7/057	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 345
A1	12 54379	14 05 12			* F04D 25/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 479
A1	12 54380	14 05 12			* G01N 27/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 513
A1	12 54382	14 05 12			* H01R 4/58	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 569
A1	12 54383	14 05 12			* B60N 3/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 392
A1	12 54384	14 05 12			* C08J 5/12	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 434
A1	12 54385	14 05 12			* B62K 21/22	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 406
A1	12 54389	14 05 12			* F01L 1/46	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 464
A1	12 54390	14 05 12			* F02B 77/08	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 472
A1	12 54391	14 05 12			* F01L 1/46	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 465
A1	12 54392	14 05 12			* F02B 67/06	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 470
A1	12 54393	14 05 12			* B09C 1/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 363
A1	12 54394	14 05 12			* F16B 21/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 482
A1	12 54395	14 05 12			* C04B 7/32	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 431
A1	12 54396	14 05 12			* F16B 21/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 483
A1	12 54397	14 05 12			* F16B 21/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 484
A1	12 54398	14 05 12			* G01N 33/48	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 514
A1	12 54399	14 05 12			* B63B 3/56	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 408
A1	12 54401	14 05 12			* G06F 13/38	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 535
A1	12 54402	14 05 12			* B60N 2/44	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 391
A1	12 54403	14 05 12			* C03B 23/023	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 430
A1	12 55033	31 05 12			* G10L 19/02	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 551
A1	12 56641	10 07 12			* G10L 21/02	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 552
A1	12 58282	05 09 12	11 05 12	FR	* B22C 9/10	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 368
A1	12 58424	07 09 12			* A61K 8/29	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 347
A1	12 59662	10 10 12	10 05 12	FR	* A63B 69/38	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 357
A1	12 60079	23 10 12	11 05 12	FR	G06F 13/14	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 534

Nature du document	Numéro d'enregistrement national	Date de dépôt	Priorité la plus ancienne		Classement principal	Références du bulletin dans lequel la demande a été publiée	Numéro de Publication
			Date	Pays			
A1	<b>12 60651</b>	09 11 12	10 05 12	KR	* C22C 16/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 442
A1	<b>12 61015</b>	20 11 12			* H04B 10/25	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 582
A1	<b>12 61443</b>	29 11 12	09 05 12	FR	E04F 11/104	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 456
A1	<b>13 50446</b>	18 01 13	09 05 12	FR	* G02B 27/10	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 524
A1	<b>13 54155</b>	07 05 13	09 05 12	FR	F16B 7/00	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 481
A1	<b>13 54194</b>	07 05 13	09 05 12	FR	* E04H 4/08	BOPI 46 DU 15 11 13	2 990 459

## **2.2 BREVETS D'INVENTION, CERTIFICATS D'UTILITÉ, CERTIFICATS D'ADDITION DÉLIVRÉS**

Cette liste est présentée dans l'ordre numérique croissant des numéros de publication.

Les revendications modifiées au cours de la procédure sont signalées par les lettre RM.









## **2.3 AVIS DOCUMENTAIRES DÉLIVRÉS**

En application des articles L 612-23 et R 613-60 à 613-62 du code de la propriété intellectuelle.

Cette liste est présentée dans l'ordre numérique croissant des numéros de publication.

**NÉANT**



## **2.4 TABLE DE CORRESPONDANCE ENTRE LES NUMÉROS D'ENREGISTREMENT NATIONAUX ET LES NUMÉROS DE PUBLICATION**



**TABLE DE CORRESPONDANCE ENTRE LES NUMÉROS  
D'ENREGISTREMENT NATIONAUX ET LES NUMÉROS DE PUBLICATION**  
Table de correspondance du BOPI 45 de 2013 au BOPI 46 de 2013

Numéro d'enregistrement national	Numéro de publication	Numéro d'enregistrement national	Numéro de publication	Numéro d'enregistrement national	Numéro de publication	Numéro d'enregistrement national	Numéro de publication
07 07445	2 990 219	12 01325	2 990 346	12 01382	2 990 563	12 54022	2 990 102
12 01271	2 990 227	12 01332	2 990 366	12 01383	2 990 560	12 54023	2 990 311
12 01273	2 990 117	12 01333	2 990 369	12 01384	2 990 395	12 54024	2 990 115
12 01277	2 990 148	12 01334	2 990 451	12 01385	2 990 538	12 54025	2 990 323
12 01278	2 990 161	12 01335	2 990 476	12 01386	2 990 548	12 54027	2 990 238
12 01279	2 990 193	12 01336	2 990 477	12 01388	2 990 448	12 54028	2 990 239
12 01280	2 990 275	12 01337	2 990 287	12 01390	2 990 499	12 54029	2 990 240
12 01281	2 990 274	12 01338	2 990 440	12 01391	2 990 567	12 54030	2 990 190
12 01282	2 990 279	12 01339	2 990 455	12 01392	2 990 461	12 54031	2 990 242
12 01283	2 990 278	12 01340	2 990 503	12 01393	2 990 432	12 54032	2 990 290
12 01284	2 990 185	12 01342	2 990 381	12 01402	2 990 504	12 54037	2 990 157
12 01285	2 990 267	12 01345	2 990 334	12 01800	2 990 493	12 54038	2 990 259
12 01289	2 990 272	12 01347	2 990 449	12 01921	2 990 494	12 54040	2 990 244
12 01291	2 990 289	12 01348	2 990 546	12 53991	2 990 205	12 54041	2 990 317
12 01293	2 990 119	12 01349	2 990 488	12 53992	2 990 108	12 54043	2 990 163
12 01295	2 990 204	12 01350	2 990 590	12 53994	2 990 189	12 54044	2 990 158
12 01296	2 990 169	12 01351	2 990 358	12 53995	2 990 270	12 54045	2 990 162
12 01297	2 990 164	12 01353	2 990 512	12 53996	2 990 145	12 54047	2 990 103
12 01298	2 990 139	12 01355	2 990 416	12 53997	2 990 146	12 54048	2 990 186
12 01299	2 990 159	12 01356	2 990 587	12 53998	2 990 183	12 54049	2 990 291
12 01300	2 990 172	12 01357	2 990 530	12 53999	2 990 147	12 54050	2 990 194
12 01301	2 990 249	12 01358	2 990 498	12 54000	2 990 174	12 54051	2 990 177
12 01303	2 990 304	12 01359	2 990 328	12 54001	2 990 175	12 54054	2 990 301
12 01305	2 990 221	12 01360	2 990 463	12 54003	2 990 268	12 54055	2 990 223
12 01306	2 990 288	12 01361	2 990 324	12 54005	2 990 150	12 54056	2 990 302
12 01307	2 990 171	12 01362	2 990 360	12 54006	2 990 151	12 54057	2 990 260
12 01310	2 990 212	12 01364	2 990 454	12 54007	2 990 167	12 54058	2 990 243
12 01311	2 990 236	12 01366	2 990 427	12 54008	2 990 168	12 54060	2 990 246
12 01313	2 990 208	12 01367	2 990 507	12 54009	2 990 256	12 54061	2 990 296
12 01314	2 990 222	12 01369	2 990 361	12 54010	2 990 197	12 54062	2 990 245
12 01315	2 990 231	12 01370	2 990 330	12 54011	2 990 257	12 54063	2 990 125
12 01316	2 990 266	12 01371	2 990 544	12 54012	2 990 173	12 54065	2 990 110
12 01317	2 990 118	12 01372	2 990 526	12 54013	2 990 237	12 54066	2 990 280
12 01318	2 990 114	12 01373	2 990 547	12 54014	2 990 247	12 54067	2 990 181
12 01319	2 990 263	12 01374	2 990 529	12 54016	2 990 269	12 54068	2 990 155
12 01320	2 990 128	12 01375	2 990 419	12 54017	2 990 144	12 54069	2 990 141
12 01321	2 990 105	12 01376	2 990 338	12 54018	2 990 136	12 54070	2 990 299
12 01322	2 990 112	12 01378	2 990 332	12 54019	2 990 126	12 54071	2 990 196
12 01323	2 990 149	12 01380	2 990 372	12 54020	2 990 130	12 54072	2 990 308
12 01324	2 990 565	12 01381	2 990 385	12 54021	2 990 184	12 54074	2 990 209

**TABLE DE CORRESPONDANCE ENTRE LES NUMÉROS  
D'ENREGISTREMENT NATIONAUX ET LES NUMÉROS DE PUBLICATION**  
Table de correspondance du BOPI 45 de 2013 au BOPI 46 de 2013

Numéro d'enregistrement national	Numéro de publication	Numéro d'enregistrement national	Numéro de publication	Numéro d'enregistrement national	Numéro de publication	Numéro d'enregistrement national	Numéro de publication
12 54075	2 990 195	12 54126	2 990 116	12 54172	2 990 320	12 54220	2 990 537
12 54076	2 990 312	12 54127	2 990 283	12 54174	2 990 176	12 54221	2 990 533
12 54077	2 990 113	12 54129	2 990 166	12 54175	2 990 241	12 54222	2 990 445
12 54078	2 990 127	12 54130	2 990 285	12 54176	2 990 206	12 54223	2 990 556
12 54079	2 990 203	12 54131	2 990 165	12 54177	2 990 292	12 54226	2 990 501
12 54080	2 990 314	12 54132	2 990 232	12 54178	2 990 293	12 54229	2 990 502
12 54081	2 990 178	12 54133	2 990 104	12 54179	2 990 286	12 54230	2 990 578
12 54082	2 990 253	12 54134	2 990 107	12 54181	2 990 156	12 54231	2 990 336
12 54083	2 990 254	12 54135	2 990 180	12 54182	2 990 154	12 54232	2 990 562
12 54084	2 990 255	12 54136	2 990 310	12 54183	2 990 153	12 54234	2 990 329
12 54086	2 990 210	12 54137	2 990 252	12 54184	2 990 121	12 54236	2 990 553
12 54087	2 990 179	12 54138	2 990 300	12 54185	2 990 182	12 54237	2 990 485
12 54089	2 990 124	12 54139	2 990 315	12 54186	2 990 134	12 54238	2 990 585
12 54090	2 990 217	12 54140	2 990 192	12 54187	2 990 224	12 54239	2 990 592
12 54091	2 990 106	12 54141	2 990 123	12 54188	2 990 220	12 54240	2 990 403
12 54093	2 990 271	12 54142	2 990 284	12 54189	2 990 199	12 54241	2 990 396
12 54094	2 990 111	12 54143	2 990 318	12 54190	2 990 354	12 54242	2 990 549
12 54096	2 990 191	12 54144	2 990 120	12 54191	2 990 443	12 54245	2 990 450
12 54097	2 990 306	12 54145	2 990 295	12 54192	2 990 468	12 54246	2 990 418
12 54098	2 990 216	12 54146	2 990 228	12 54193	2 990 331	12 54247	2 990 475
12 54099	2 990 248	12 54147	2 990 129	12 54194	2 990 387	12 54248	2 990 574
12 54100	2 990 142	12 54148	2 990 198	12 54196	2 990 339	12 54249	2 990 414
12 54105	2 990 230	12 54149	2 990 213	12 54197	2 990 353	12 54252	2 990 515
12 54106	2 990 229	12 54150	2 990 188	12 54198	2 990 400	12 54253	2 990 542
12 54107	2 990 202	12 54151	2 990 214	12 54199	2 990 487	12 54255	2 990 424
12 54108	2 990 277	12 54152	2 990 215	12 54200	2 990 333	12 54256	2 990 467
12 54109	2 990 201	12 54153	2 990 316	12 54201	2 990 527	12 54257	2 990 356
12 54110	2 990 200	12 54155	2 990 143	12 54202	2 990 458	12 54258	2 990 376
12 54111	2 990 264	12 54156	2 990 160	12 54203	2 990 409	12 54260	2 990 474
12 54113	2 990 100	12 54157	2 990 297	12 54204	2 990 522	12 54262	2 990 478
12 54116	2 990 211	12 54159	2 990 187	12 54205	2 990 523	12 54263	2 990 378
12 54117	2 990 298	12 54161	2 990 140	12 54206	2 990 410	12 54264	2 990 489
12 54118	2 990 273	12 54162	2 990 281	12 54207	2 990 417	12 54265	2 990 508
12 54119	2 990 233	12 54164	2 990 225	12 54208	2 990 554	12 54266	2 990 404
12 54120	2 990 265	12 54165	2 990 226	12 54209	2 990 327	12 54267	2 990 352
12 54121	2 990 152	12 54166	2 990 137	12 54210	2 990 335	12 54268	2 990 495
12 54122	2 990 132	12 54167	2 990 313	12 54213	2 990 576	12 54269	2 990 348
12 54123	2 990 135	12 54168	2 990 131	12 54214	2 990 480	12 54270	2 990 421
12 54124	2 990 309	12 54170	2 990 133	12 54217	2 990 362	12 54271	2 990 423
12 54125	2 990 294	12 54171	2 990 305	12 54218	2 990 373	12 54274	2 990 496

**TABLE DE CORRESPONDANCE ENTRE LES NUMÉROS  
D'ENREGISTREMENT NATIONAUX ET LES NUMÉROS DE PUBLICATION**  
Table de correspondance du BOPI 45 de 2013 au BOPI 46 de 2013

Numéro d'enregistrement national	Numéro de publication	Numéro d'enregistrement national	Numéro de publication	Numéro d'enregistrement national	Numéro de publication	Numéro d'enregistrement national	Numéro de publication
12 54276	2 990 407	12 54324	2 990 532	12 54374	2 990 506	13 00940	2 990 307
12 54278	2 990 471	12 54325	2 990 349	12 54377	2 990 509	13 01032	2 990 101
12 54279	2 990 393	12 54327	2 990 435	12 54378	2 990 345	13 01065	2 990 355
12 54280	2 990 382	12 54329	2 990 539	12 54379	2 990 479	13 01072	2 990 428
12 54281	2 990 383	12 54330	2 990 516	12 54380	2 990 513	13 50446	2 990 524
12 54283	2 990 580	12 54331	2 990 344	12 54382	2 990 569	13 51372	2 990 170
12 54286	2 990 374	12 54332	2 990 436	12 54383	2 990 392	13 51438	2 990 444
12 54287	2 990 394	12 54333	2 990 573	12 54384	2 990 434	13 52858	2 990 258
12 54288	2 990 469	12 54334	2 990 486	12 54385	2 990 406	13 53054	2 990 490
12 54289	2 990 365	12 54335	2 990 466	12 54388	2 990 543	13 53237	2 990 262
12 54290	2 990 326	12 54336	2 990 579	12 54389	2 990 464	13 53562	2 990 251
12 54291	2 990 557	12 54337	2 990 564	12 54390	2 990 472	13 53679	2 990 322
12 54293	2 990 413	12 54338	2 990 350	12 54391	2 990 465	13 53760	2 990 411
12 54294	2 990 558	12 54339	2 990 441	12 54392	2 990 470	13 53761	2 990 492
12 54295	2 990 572	12 54340	2 990 500	12 54393	2 990 363	13 53863	2 990 412
12 54296	2 990 505	12 54344	2 990 377	12 54394	2 990 482	13 53965	2 990 235
12 54297	2 990 379	12 54345	2 990 460	12 54395	2 990 431	13 53970	2 990 250
12 54298	2 990 559	12 54348	2 990 390	12 54396	2 990 483	13 54001	2 990 282
12 54299	2 990 446	12 54349	2 990 570	12 54397	2 990 484	13 54004	2 990 138
12 54300	2 990 433	12 54350	2 990 367	12 54398	2 990 514	13 54044	2 990 218
12 54301	2 990 340	12 54351	2 990 518	12 54399	2 990 408	13 54047	2 990 109
12 54302	2 990 447	12 54352	2 990 364	12 54401	2 990 535	13 54085	2 990 550
12 54303	2 990 429	12 54353	2 990 398	12 54402	2 990 391	13 54087	2 990 555
12 54304	2 990 337	12 54354	2 990 399	12 54403	2 990 430	13 54116	2 990 588
12 54305	2 990 453	12 54355	2 990 571	12 55033	2 990 551	13 54119	2 990 577
12 54306	2 990 401	12 54356	2 990 425	12 56641	2 990 552	13 54121	2 990 342
12 54308	2 990 583	12 54359	2 990 426	12 58282	2 990 368	13 54122	2 990 575
12 54309	2 990 457	12 54360	2 990 386	12 58424	2 990 347	13 54124	2 990 511
12 54310	2 990 568	12 54361	2 990 388	12 58956	2 990 371	13 54130	2 990 261
12 54311	2 990 510	12 54362	2 990 370	12 59662	2 990 357	13 54136	2 990 234
12 54312	2 990 420	12 54363	2 990 540	12 59697	2 990 303	13 54139	2 990 276
12 54313	2 990 375	12 54364	2 990 402	12 60048	2 990 321	13 54153	2 990 380
12 54314	2 990 343	12 54365	2 990 586	12 60079	2 990 534	13 54155	2 990 481
12 54315	2 990 325	12 54366	2 990 351	12 60383	2 990 122	13 54165	2 990 525
12 54316	2 990 528	12 54367	2 990 422	12 60651	2 990 442	13 54166	2 990 521
12 54317	2 990 405	12 54368	2 990 591	12 61015	2 990 582	13 54167	2 990 473
12 54318	2 990 389	12 54370	2 990 452	12 61423	2 990 319	13 54168	2 990 520
12 54321	2 990 415	12 54371	2 990 462	12 61443	2 990 456	13 54172	2 990 561
12 54322	2 990 497	12 54372	2 990 536	12 62362	2 990 207	13 54175	2 990 545
12 54323	2 990 531	12 54373	2 990 384	12 62734	2 990 341	13 54194	2 990 459



**TABLE DE CORRESPONDANCE ENTRE LES NUMÉROS  
D'ENREGISTREMENT NATIONAUX ET LES NUMÉROS DE PUBLICATION**  
Table de correspondance du BOPI 45 de 2013 au BOPI 46 de 2013

<b>Numéro d'enregistrement national</b>	<b>Numéro de publication</b>
13 54202	2 990 519
13 54212	2 990 491
13 54220	2 990 581
13 54221	2 990 589
13 54223	2 990 584
13 54231	2 990 438
13 54233	2 990 437
13 54235	2 990 439
13 54240	2 990 397
13 54241	2 990 566
13 54242	2 990 517
13 54283	2 990 541
13 54302	2 990 359

## **2.5 CORRECTIONS ET/OU MODIFICATIONS**

NÉANT



---

# TROISIÈME PARTIE

---

## LISTES RELATIVES AUX DEMANDES DE BREVETS ET AUX BREVETS EUROPÉENS PRODUISANT OU NON LEURS EFFETS EN FRANCE

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

Pages

3.1	Brevets européens dont la traduction a été remise à l'INPI (art. R 614-9 et 614-12 du code de la propriété intellectuelle) .....	néant
3.2	Brevets européens dont la traduction n'a pas été remise à l'INPI (art. R 614-10 du code de la propriété intellectuelle).....	néant
3.3	Demandes de brevets européens pour lesquelles la traduction des revendications et éventuellement la traduction révisée des revendications ont été remises à l'INPI (art. R 614-11 et 614-12 du code de la propriété intellectuelle) ...	217
3.4	Corrections et/ou modifications .....	néant

Dans le cas de la remise d'une traduction révisée, celle-ci est signalée par un ou deux astérisques :

- \* Un astérisque signifie qu'il s'agit d'une révision de la traduction du brevet ou des revendications.
- \*\* Deux astérisques signifient qu'il s'agit d'une révision de la traduction du brevet modifié après opposition
- ◆ Dans la colonne de la publication du Bulletin européen, la présence d'un losange signifie qu'il s'agit d'une décision concernant l'opposition



### **3.1 BREVETS EUROPÉENS DONT LA TRADUCTION A ÉTÉ REMISE À L'INPI**

Cette liste est présentée dans l'ordre numérique croissant des numéros de publication.

**NÉANT**



## **3.2 BREVETS EUROPÉENS DONT LA TRADUCTION N'A PAS ÉTÉ REMISE À L'INPI**

Cette liste est présentée dans l'ordre numérique croissant des numéros de publication.

**NÉANT**





### **3.3 DEMANDES DE BREVETS EUROPÉENS POUR LESQUELLES LA TRADUCTION DES REVENDICATIONS ET ÉVENTUELLEMENT LA TRADUCTION RÉVISÉE DES REVENDICATIONS ONT ÉTÉ REMISES À L'INPI**

Cette liste est présentée dans l'ordre numérique croissant des numéros de publication.



**DEMANDES DE BREVETS EUROPÉENS POUR LESQUELLES LA TRADUCTION  
DES REVENDICATIONS ET ÉVENTUELLEMENT LA TRADUCTION RÉVISÉE  
DES REVENDICATIONS ONT ÉTÉ REMISES À L'INPI**

<b>Numéro de publication de la demande européenne ou de la demande internationale</b>	<b>Bulletin européen des brevets ou gazette du PCT dans lequel est parue la publication</b>	<b>Classement principal</b>	<b>Bulletin français où a été publiée la mention de la remise de la traduction des revendications</b>
2 618 724	13/31 DU 31 07 13	A61B 3/14	



## **3.4 CORRECTIONS ET/OU MODIFICATIONS**

NÉANT



---

# QUATRIÈME PARTIE

---

## CERTIFICATS COMPLÉMENTAIRES DE PROTECTION POUR LES MÉDICAMENTS OU POUR LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Règlement (CE) n° 469/2009 du 6 mai 2009

Règlement (CE) n° 1610/96 du 23 juillet 1996

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

	Pages
4.1 Demandes de certificats complémentaires de protection pour les médicaments et demandes de prorogation * .....	225
4.2 Demandes de certificats complémentaires de protection pour les produits phytopharmaceutiques * .....	néant
4.3 Demandes de certificats complémentaires de protection pour les médicaments et demandes de prorogation rejetées .....	néant
4.4 Demandes de certificats complémentaires de protection pour les produits phytopharmaceutiques rejetées .....	néant
4.5 Certificats complémentaires de protection pour les médicaments délivrés et prorogations acceptées.....	néant
4.6 Certificats complémentaires de protection pour les produits phytopharmaceutiques délivrés .....	néant
4.7 Corrections et/ou modifications .....	néant

\* Toute personne peut consulter au siège de l'Institut National de la Propriété Industrielle la demande de certificat complémentaire de protection dès qu'elle est rendue publique et peut en demander la copie.





## **4.1 DEMANDES DE CERTIFICATS COMPLÉMENTAIRES DE PROTECTION POUR LES MÉDICAMENTS ET DEMANDES DE PROROGATION**



- ⑳. Numéro national : 13C0056  
㉑. Date de dépôt : 09-10-2013
- ㉗. Demandeur : EURO-CELTIQUE S.A. - 2,  
AVENUE CHARLES DE GAULLE 1653 LUXEM-  
BOURG LUXEMBOURG,

*Références du brevet de base :*

- ㉘. N° de dépôt : 06111805.5  
㉑. Date de dépôt : 22-12-1998  
㉒. N° de publication : 1685839  
㉓. Date de délivrance : 10-04-2013  
㉔. Titre de l'invention : FORMULATION PHARMA-  
CEUTIQUE POUR ADMINISTRATION ORALE COM-  
PRENANT EN COMBINAISON UN AGONISTE ET UN  
ANTAGONISTE DES RECEPTEURS OPIACES
- ㉚. Numéro et date de la 1 ère A.M.M. en France :  
NL 36045 du 01-07-2009  
㉛. Produit identifié par l'A.M.M. en France :  
OXYCODONE OU UN DE SES SELS PHARMACEU-  
TIQUEMENT ACCEPTABLES, EN PARTICULIER LE  
CHLORHYDRATE ET NALOXONE OU UN DE SES  
SELS PHARMACEUTIQUEMENT ACCEPTABLES, EN  
PARTICULIER LE CHLORHYDRATE
- ㉛. Numéro et date de la 1 ère autorisation dans la C.E.E. :  
64538.00.00 du 30-05-2006

- ㉑. Numéro national : 13C0057  
㉒. Date de dépôt : 15-10-2013
- ㉗. Demandeur : JAGOTEC AG - EPTINGER-  
STRASSE 51 CH-4132 MUTTENZ SUISSE,

*Références du brevet de base :*

- ㉘. N° de dépôt : 99932599.6  
㉑. Date de dépôt : 02-08-1999  
㉒. N° de publication : 1102579  
㉓. Date de délivrance : 19-03-2003  
㉔. Titre de l'invention : FORMULATIONS D'AERO-  
SOL A USAGE MEDICAL
- ㉚. Numéro et date de la 1 ère A.M.M. en France :  
NL39660 du 16-04-2013  
㉛. Produit identifié par l'A.M.M. en France :  
COMBINAISON DE FLUTICASONE ET FORMOTER-  
OL, OU LEURS SELS PHARMACEUTIQUEMENT AC-  
CEPTABLES OU LEURS DERIVES, BENEFICIANT DE  
LA PROTECTION DU BREVET DE BASE, INCLUANT  
NOTAMMENT LA COMBINAISON DE PROPIONA...
- ㉛. Numéro et date de la 1 ère autorisation dans la C.E.E. :  
21395 du 10-07-2012



## **4.2 DEMANDES DE CERTIFICATS COMPLÉMENTAIRES DE PROTECTION POUR LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

**NÉANT**



### **4.3 DEMANDES DE CERTIFICATS COMPLÉMENTAIRES DE PROTECTION POUR LES MÉDICAMENTS ET DEMANDES DE PROROGATION REJETÉES**

NÉANT





## **4.4 DEMANDES DE CERTIFICATS COMPLÉMENTAIRES DE PROTECTION POUR LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES REJETÉES**

NÉANT



## **4.5 CERTIFICATS COMPLÉMENTAIRES DE PROTECTION POUR LES MÉDICAMENTS DÉLIVRÉS ET PROROGATIONS ACCEPTÉES**

NÉANT



## **4.6 CERTIFICATS COMPLÉMENTAIRES DE PROTECTION POUR LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES DÉLIVRÉS**

**NÉANT**



## **4.7 CORRECTIONS ET/OU MODIFICATIONS**

NÉANT





---

# CINQUIÈME PARTIE

---

## TOPOGRAPHIES DE PRODUITS SEMI-CONDUCTEURS

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

Pages

5.1	Publication des topographies de produits semi-conducteurs (art. L 622-1 à 622-7 et R 622-3 du code de la propriété industrielle) .....	néant
5.2	Corrections et/ou modifications .....	néant

Toute personne peut consulter au siège de l'Institut National de la propriété Industrielle la représentation graphique de la topographie.

Aucune copie ne peut être établie sans l'autorisation du titulaire.



## **5.1 PUBLICATION DES TOPOGRAPHIES DE PRODUITS SEMI-CONDUCTEURS**

NÉANT



## **5.2 CORRECTIONS ET/OU MODIFICATIONS**

NÉANT



---

# SIXIÈME PARTIE

---

## REGISTRE NATIONAL DES BREVETS

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

Pages

6.1	Inscriptions concernant les brevets, les certificats complémentaires de protection et les topographies de produits semi-conducteurs .....	249
6.2	Décisions de constatation de déchéance inscrites au RNB .....	néant
6.3	Corrections et/ou modifications .....	néant



# INSCRIPTIONS AU REGISTRE NATIONAL DES BREVETS

## NATURE DES DEMANDES OU TITRES

AD	Certificat d'addition	M	Brevet spécial de médicament	EP	Brevet européen
CU	Certificat d'utilité	PV	Numéro du procès-verbal de dépôt	FR	Brevet français
TS	Topographie de produits semi-conducteurs	CC	Certificat complémentaire de protection		

## **6.1 INSCRIPTIONS CONCERNANT LES BREVETS, LES CERTIFICATS COMPLÉMENTAIRES DE PROTECTION ET LES TOPOGRAPHIES DE PRODUITS SEMI- CONDUCTEURS**



Nature et numéro de la demande ou du titre		Numéro de l'inscription
Transmission totale de propriété		
FR	0015984	197530
FR	0858502	197552
FR	0901216	197557
FR	1050334	197565
FR	1053543	197565
FR	1154373	197553
FR	1154640	197556
FR	1161228	197552
FR	1251676	197573
FR	1252276	197592
EP	0699436	197570
EP	0753974	197567
EP	0754278	197542
EP	0765059	197568
EP	0874526	197568
EP	0911037	197587
EP	0944262	197608
EP	0954326	197588
EP	0982067	197580
EP	0983679	197608
EP	1008108	197608
EP	1012788	197608
EP	1015445	197577
EP	1016269	197608
EP	1042736	197608
EP	1060859	197617
EP	1060859	197618
EP	1075292	197616
EP	1152568	197568
EP	1155909	197537
EP	1176806	197608
EP	1234954	197575
EP	1241893	197608
EP	1243795	197555
EP	1252169	197577
EP	1285623	197561
EP	1311763	197555
EP	1327455	197566
EP	1362986	197575
EP	1402907	197566
EP	1417399	197575
EP	1426569	197575

Nature et numéro de la demande ou du titre		Numéro de l'inscription
EP	1443214	197555
EP	1463872	197575
EP	1465921	197577
EP	1465922	197577
EP	1465923	197577
EP	1466166	197562
EP	1466166	197563
EP	1466166	197564
EP	1527775	197571
EP	1537336	197555
EP	1538656	197555
EP	1560819	197579
EP	1561014	197575
EP	1598087	197566
EP	1669559	197575
EP	1669609	197555
EP	1724283	197577
EP	1738428	197545
EP	1757370	197583
EP	1761684	197575
EP	1788895	197547
EP	1792930	197619
EP	1828552	197575
EP	1862648	197575
EP	1945918	197575
EP	2044297	197575
EP	2071869	197590
EP	2122375	197585
EP	2122376	197585
EP	2242911	197575
EP	2257697	197575
EP	2271130	197590
EP	2384970	197565
Transmission partielle de propriété		
FR	0206435	197527
FR	1250601	197609
FR	1250602	197609
FR	1250612	197532
EP	1478738	197538
EP	1478738	197539
EP	1507475	197527
EP	1738428	197544
EP	2440140	197527

Nature et numéro de la demande ou du titre		Numéro de l'inscription
Concession de licence		
FR	0603784	197584
FR	0851968	197536
FR	1101655	197572
Constitution de gage		
FR	0901216	197558
Radiation de gage		
FR	0309918	197554
FR	0313298	197554
FR	0402149	197554
FR	0602810	197554
FR	0603248	197554
Changement de nom, de dénomination		
FR	0805847	197550
FR	1054844	197550
FR	1156193	197531
FR	1250698	197578
EP	0829995	197586
EP	0863891	197551
EP	0912518	197551
EP	0954326	197589
EP	1009338	197548
EP	1053047	197581
EP	1053047	197582
EP	1067992	197581
EP	1067992	197582
EP	1128849	197548
EP	1188294	197535
EP	1234089	197582
EP	1234954	197574
EP	1248618	197551
EP	1338624	197569
EP	1362986	197574
EP	1417399	197574
EP	1426569	197574
EP	1463872	197574
EP	1478738	197540
EP	1478738	197541
EP	1556793	197535
EP	1561014	197574
EP	1668437	197535
EP	1669559	197574
EP	1671009	197582

Nature et numéro de la demande ou du titre		Numéro de l'inscription
EP	1755379	197548
EP	1761684	197574
EP	1762202	197549
EP	1828552	197574
EP	1862648	197574
EP	1912124	197535
EP	1945918	197574
EP	1985078	197586
EP	2044297	197574
EP	2097377	197551
EP	2200702	197582
EP	2242911	197574
EP	2257697	197574
EP	2404251	197535
Changement de forme juridique		
FR	0805847	197550
FR	1054844	197550
FR	1250698	197578
EP	1234954	197574
EP	1362986	197574
EP	1417399	197574
EP	1426569	197574
EP	1463872	197574
EP	1561014	197574
EP	1669559	197574
EP	1761684	197574
EP	1828552	197574
EP	1862648	197574
EP	1945918	197574
EP	2044297	197574
EP	2242911	197574
EP	2257697	197574
Changement d'adresse		
FR	0803523	197612
FR	0805847	197550
FR	0957333	197560
FR	1054844	197550
FR	1153706	197560
FR	1161467	197560
EP	0829995	197586
EP	1985078	197586
EP	1993365	197591
EP	2098866	197546

Nature et numéro de la demande ou du titre		Numéro de l'inscription
EP	2303123	197559
EP	2315377	197560
EP	2354725	197576
EP	2480419	197611
Renonciation totale		
FR	0805180	197543
Recours en restauration ou en annulation		
FR	0112203	197594
FR	0115551	197598
FR	0610182	197597
FR	0857896	197593
FR	9815738	197595
FR	9815739	197596
EP	0915324	197599
EP	1538656	197601
EP	1570531	197600
EP	2198035	197603
EP	2255052	197602
Décision du directeur général statuant favorablement sur un recours		
EP	1971957	197607
Décision du directeur général déclarant irrecevable ou rejetant un recours		
FR	0806753	197604
EP	1105529	197605
EP	2044299	197606
Décision rapportant la décision de constatation de déchéance		
EP	1242966	197528
EP	2099594	197529
Autre acte affectant l'existence ou la validité d'un titre de propriété industrielle		
EP	0651789	197614
CC	06C0037	197614
Décision judiciaire définitive affectant l'existence ou la validité d'un titre de propriété industrielle		
FR	0601210	197610
Demande de certificat complémentaire de protection		
EP	1102579	197613
EP	1685839	197615
Limitation des revendications		
FR	0101879	197533
EP	1395639	197534

## **6.2 DÉCISIONS DE CONSTATATION DE DÉCHÉANCE INSCRITES AU RNB**

NÉANT



## **6.3 CORRECTIONS ET/OU MODIFICATIONS**

NÉANT





---

# SEPTIÈME PARTIE

---

## REGISTRE NATIONAL SPÉCIAL DES LOGICIELS

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

Pages

7.1	Inscriptions concernant les nantissements de logiciel.....	néant
7.2	Corrections et/ou modifications .....	néant



## **7.1 INSCRIPTIONS CONCERNANT LES NANTISSEMENTS DE LOGICIEL**

NÉANT



## **7.2 CORRECTIONS ET/OU MODIFICATIONS**

**NÉANT**

